FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
VI
366
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

22871

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio VII
Palchetto C
Num.° d' ordine 3
34177

12152

B. Prov.
VI
366–368

~~120~~
~~2~~
~~20–22~~

Digitized by Google

Digitized by Google

RECHERCHES NOUVELLES

SUR

L'HISTOIRE ANCIENNE.

Digitized by Google

616207

RECHERCHES NOUVELLES

SUR

L'HISTOIRE ANCIENNE.

Ire PARTIE,

Examen de l'*Histoire des Juifs* jusqu'à la captivité de Babylone.

PAR C.-F. VOLNEY,

Comte et Pair de France, Membre de l'Institut, et Membre honoraire de la Société philosophique de Philadelphie, de la *Société asiatique* de Calcuta, etc.

ÉDITION REVUE ET COMPLÈTE.

PARIS,

Madame veuve COURCIER, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, n° 57.

1814.

Digitized by Google

PRÉFACE.

Est-il donc vrai que l'*Histoire ancienne* soit un problème entièrement insoluble, et que nous soyons condamnés à n'avoir que des idées vagues, même sur cette partie à laquelle notre système d'éducation attache une importance religieuse? Quoi! depuis moins de 100 ans, l'esprit humain a su pénétrer une foule d'énigmes de la nature, dans l'Astronomie, dans la Physique générale et particulière, dans la Chimie, etc.; et il ne pourra deviner les logogryphes que lui-même s'est composés dans les récits de l'Histoire! D'où vient cette bizarrerie? J'interroge les observateurs des faits naturels; je leur demande par quelles méthodes ingénieuses et sûres ils ont fait de si heureuses découvertes, vaincu de si subtiles difficultés? Ils me répondent « que c'est en rappelant les anciennes théo- » ries à de nouveaux examens; en dévoilant » l'erreur ou la fausseté de certains faits » qu'elles avaient établis comme bases; en

» n'admettant comme vrais que les faits cons-
» tatés par l'expérience et par l'analyse; enfin
» en ne souscrivant à aucune assertion par
» le respect des noms et des autorités, mais
» seulement par l'évidence qui naît de la
» démonstration. »

Je me tourne vers les *raconteurs* d'événemens humains, vers ces écrivains qui peuplent nos bibliothèques de volumes sur l'*Histoire ancienne :* je leur demande pourquoi, malgré leurs travaux savans et multipliés, nos connaissances n'ont fait, depuis 200 ans, aucun progrès par-delà le court espace des six siècles qui précèdent l'ère chrétienne? « Notre tâche, me disent-ils,
» est bien plus épineuse que celle des Physi-
» ciens : nous n'opérons pas comme eux sur
» des corps palpables, sur des faits soumis à
» l'évidence des sens : tels qu'un jury d'en-
» quête, nous opérons sur des faits moraux
» qui ne sont pas présens, qui même n'exis-
» tent plus, et qui nous sont racontés tantôt
» par des témoins, tantôt par des gens qui
» ne les ont pas vus : ces narrateurs parlant

» des langues diverses tombées en désuétude,
» c'est pour nous un premier obstacle d'être
» obligés de les apprendre; déjà nous pou-
» vons commettre bien des erreurs à les ex-
» pliquer; ensuite il nous faut rechercher
» les faits ou plutôt les témoignages épars,
» souvent altérés par leur passage de bouche
» en bouche; il nous faut confronter les ré-
» cits, apprécier la moralité et les préjugés
» des raconteurs; et sur quelques articles
» leurs contradictions sont si absolues, qu'il
» en résulte des difficultés inextricables. —
» Ce n'est pas tout, ajoute un savant cri-
» tique du dernier siècle [1], et ce n'est pas
» la seule ou la vraie raison de notre igno-
» rance : il est une cause bien plus radicale
» que n'avouent pas mes doctes confrères :
» comme eux je m'étais persuadé que les
» difficultés qui les arrêtent dans l'Histoire,
» et surtout dans la Chronologie ancienne,
» devaient être insolubles en elles-mêmes, et

---

[1] Fréret, premières pages des Observations générales sur l'Histoire, tome Ier de ses Œuvres, page 55, et Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome VI.

» je croyais qu'il y avait de la présomption
» à tenter ce que des hommes d'un grand
» nom n'avaient pu exécuter ; mais lorsque
» j'ai parcouru les routes dans lesquelles ils
» ont marché, j'ai vu avec surprise que c'était
» aux seuls défauts de la méthode qu'ils ont
» suivie que l'on doit attribuer le peu de
» succès de leurs efforts ; ils ont commencé
» par prendre leur parti dans les anciennes
» histoires, dans celles des tems antérieurs à
» Cyrus, et après cela ils semblent avoir étu-
» dié, non pour parvenir à la connaissance de
» ce qui est, mais pour trouver les preuves
» de ce qu'ils ont imaginé devoir être, etc. »

Je vous entends, judicieux Fréret ; vous voulez dire que par l'effet d'un préjugé ancien et dominant, nos érudits ont dénaturé les fonctions de l'un des *témoins* de l'antiquité, en ce qu'au lieu d'entendre avec impartialité les dépositions du peuple juif, ils les ont reçues avec un respect aveugle, et les ont érigées en décrets suprêmes, auxquels ils ont soumis, de gré ou de force, les témoignages de ses pairs.

Effectivement, si je parcours les livres écrits depuis 200 ans sur l'Histoire ancienne, je vois leurs argumens, leurs systèmes fondés généralement sur ce principe : « Que la Chro-
» nologie du peuple juif est la règle indis-
» pensable de celle de tous les autres peuples,
» et que c'est à la mesure de son cadre qu'il
» faut alonger ou raccourcir toutes les Chro-
» nologies. »

Avec une telle méthode, est-il surprenant que nos connaissances soient restées stationnaires au même point où les ont laissées Joseph Scaliger et le Père Petau, il y a plus de 200 ans? et cela pouvait-il manquer d'être ainsi, lorsque les savans [1] qui ont cultivé

[1] A commencer par Africanus, prêtre, vers l'an 220, premier chronologiste chrétien qui a disloqué toutes les annales *païennes* pour les adapter au système juif : puis Eusebius Pamphilus, évêque de Kaisarié, vers l'an 326 ; le moine George, dit Syncellus, auteur, vers l'an 800; Joseph Juste Scaliger, *dévot calviniste*, publie, en 1583, son livre *de Emendatione temporum* (Réforme des tems...) Denys Petau, *jésuite*, son antagoniste, publie, en 1627, sa (vraie) *Doctrine des Tems :* Usher, dit *Usserius*, théologien, évêque d'Armagh, publie, en 1651, ses *Annales de l'Ancien Testament*, ouvrage dogmatique sans discussion ni preuve d'opinion. Alphonze

cette branche d'instruction ont été presque tous des ecclésiastiques qui, s'attribuant l'*Histoire ancienne* comme leur domaine à raison de ses rapports avec la création du monde, ont cru leur conscience et leur religion intéressées à soutenir l'infaillibilité du système juif.

Voulons-nous dissiper, du moins en partie, les ténèbres qui couvrent l'antiquité, il faut avant tout disposer nos yeux à reconnaître, à accepter la lumière de la vérité : il faut, dans l'interrogatoire ou dans l'audition des narrateurs, nous dépouiller de toute prédilection : en un mot, il faut, suivant la méthode des Physiciens et des Géomètres dans les sciences exactes, n'admettre par anticipation aucun fait, aucune assertion, dont la

---

Desvignoles, ministre protestant, publie, en 1732, sa *Chronologie*, qui est le livre le mieux ordonné en ce genre : voilà les chefs de la science auxquels il faut joindre Riccioli, *jésuite*, le chevalier Marsham, *dévot catholique*... Newton, à l'époque où il commenta l'Apocalypse, l'évêque Bossuet, Pezron et Hardouin, *jésuites*; l'abbé Fleury, Dom Calmet, *bénédictin*, Rollin, *recteur* de l'Université; l'abbé Langlet du Fresnoy, Larcher, traducteur d'Hérodote, etc., etc., etc.

certitude, la vraisemblance morale n'aient été préalablement discutées et réduites à leur juste valeur.

C'est en cette disposition d'esprit qu'ont été faites les recherches suivantes que nous soumettons au lecteur; et parce que de tous les objets de discussion et de tous les moyens d'épreuve, le moins irritant, le moins récusable est le calcul arithmétique; c'est sur la Chronologie, qui est l'arithmétique de l'histoire, que nous allons d'abord exercer notre critique : nous allons examiner, 1° quel degré d'exactitude et de correction présente le système chronologique juif considéré intrinséquement.

2°. Sur quelles bases de faits ou de raisonnemens il établit son autorité, abstraction faite de toute opinion dogmatique.

3°. Quels ont été et quels *ne peuvent être* les auteurs des livres qui nous offrent ce système, fondant à cet égard nos argumens, nos preuves, uniquement sur les aveux implicites ou positifs de ces livres.

Ces bases posées, nous verrons quelles

conséquences en résultent pour l'établissement de la Chronologie ancienne prise en général.

Commençons par les tems les plus connus, les plus susceptibles d'éclaircissement, et discutons d'abord la période des rois juifs, depuis Saül jusqu'à la ruine de Jérusalem, sous Sedeqiah, 687 ans avant notre ère.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans les Recherches nouvelles sur l'Histoire ancienne.

CHAPITRE PREMIER. Période des Rois Juifs..... Page 1

II. Durée des Juges..... 23

III. Secours fournis par Flavius Josephus.... 38

IV. Y a-t-il eu un Cycle sabbatique?..... 49

V. Des Tems antérieurs à Moïse et des Livres attribués à ce Législateur..... 57

VI. Passages du Pentateuque, tendans à indiquer en quel tems et par qui cet ouvrage a été ou n'a pas été composé..... 59

VII. Époque de l'apparition du Pentateuque... 67

VIII. Suite des preuves..... 79

IX. Problèmes résolus par l'époque citée..... 93

X. Suite du précédent..... 107

XI. Examen de la Genèse en particulier.... 118

XII. Du Déluge..... 122

XIII. De la Tour de Babel ou Pyramide de Bel à Babylone..... 138

XIV. Du personnage appelé Abraham..... 149

XV. Des personnages antédiluviens..... 166

XVI. Mythologie d'Adam et d'Ève..... 187

XVII. Mythologie de la Création..... 188

CHAP.. XVIII. Examen du Chapitre de la Genèse, ou Système géographique des Hébreux. Pag. 217

XIX. Division de Sem..... 240

Résumé..... 286

Google

Digitized by Google

C

ROIS DE JUDA

SECTION PREMIÈRE.

		Saül. ..	C
		David ...	
		Salomon ..	
Reg. I, c. XIV.	v. 21 ...	Roboam ..	2 ans
c. XV,	v. 2 ...	Abia	2
	v. 10 ...	Asa	4
c. XXII,	v. 42 ...	Josaphat. .	2
Reg. II, c. VIII,	v. 17 ...	Joram	»
	v. 26 ...	Okosias ...	2
			2
			2
			2
		Total....	8

[illegible]	02
Idem.	
Manassé ..	
Amon	
Josias	
Ïhouakas ..	
Ihouaqim ..	
Ihouakin ..	
Sédéquiah ..	
Total	

Digitized by Google

RECHERCHES NOUVELLES

SUR

L'HISTOIRE ANCIENNE.

CHAPITRE PREMIER.

Période des Rois Juifs.

Le tableau suivant, dressé fidèlement d'après le texte du *Livre des Rois*, démontre à trois époques diverses, prises dans la liste des rois de Samarie et celle des rois de Jérusalem, des discordances de corrélation qui ne devraient pas exister; car certains règnes devant commencer et finir ensemble à une même date selon le texte, les sommes d'addition devraient être les mêmes à l'époque où on les compare. Par exemple, dans la colonne des rois de Samarie, Sect. 1ère, ces princes comptent trois ans de plus que ceux de Juda..... Dans la deuxième, une année seulement, et dans la troisième, ils ont 23 ans de moins.

Les deux premières différences sont des bagatelles que l'on peut expliquer et faire disparaître, en fondant ensemble les années premières et dernières de quatre ou cinq princes successifs; mais les 23 ans qui se trouvent en excès de la part des rois de Juda n'admettent pas de palliatifs. Les chronologistes ont composé de gros volumes sur ce problème, sans pouvoir le résoudre, parce que posant comme principe fondamental l'infaillibilité de chaque texte, il leur devient impossible de concilier ce qui est manifestement contradictoire. Non-seulement les textes se contrarient dans les résumés additionnels, ils se contrarient encore, presqu'à chaque verset, dans les comparaisons respectives des règnes; par exemple, un texte dit (*Reg. II, c. XIV, v. 23*) : « L'an 15 d'Amasias, » roi de Juda, Jéroboam II devient roi d'Israël, et » l'an 15 de ce Jéroboam, Amasias termine un » règne de 29 ans. » (*Ibid. v. 17.*)

Donc Ozias, fils d'Amasias, lui succéda et régna l'an *16* de Jéroboam, et cependant le texte dit (*ch. XV, v. 1er*), que ce fut l'*an 27*. Quelques chronologistes veulent trouver ici un interrègne qui aurait retardé le couronnement d'Ozias; mais cette hypothèse est détruite par l'expression formelle d'un passage qui dit : « Amasias étant mort, le » peuple prit Ozias, dit Azarias, son fils, âgé de » 16 ans, et il l'établit roi. » (*Ibid. ch. XIV, v. 21.*)

Cette faute de *27 ans* se corrige en l'attribuant au copiste qui aurait dû écrire *17* : mais immédiatement après, une autre faute semblable se reproduit; car Jéroboam II ayant régné 41 ans, dont 15 ans du tems d'Amasias, il lui en doit rester *26* sur le règne d'Ozias; par conséquent Zakarie, fils de Jéroboam, lui succède l'an 27 (pour 28) d'*Ozias*, et cependant le texte dit l'*an 38* (*Reg. II, c. XV, v. 8*). Ce n'est pas tout; la confusion est telle dans ces comparaisons de règne à règne, que par suite de dates énoncées, un prince se trouve engendrer à l'âge de 11 ans.

(*Reg. II, c. XVI, v. 2*): « Achaz, fils de Joathan, » lui succède âgé de 20 ans, et il en règne 16; » donc il vécut 36..... Son fils Ezeqiah lui succède âgé de 25 ans..... Donc Achaz aurait été père à *11 ans*, et eût engendré à 10 ans; ce qui en histoire serait si étrange, qu'on en eût sûrement fait la remarque.

Il faut en convenir de bonne foi; presque toutes les dates comparées du *Livre des Rois* sont inexactes, et leur inexactitude forme un système tellement lié, qu'on ne saurait l'attribuer tout entier à la négligence des copistes..... Il est bien plutôt l'ouvrage du rédacteur même, qui composa cet extrait abrégé des archives officielles après le retour de Babylone. Nous n'entrerons pas dans les détails fastidieux et peu importans de tous les

articles; nous nous bornerons à proposer pour les *23 ans* de la Section III, deux corrections qui la redressent presqu'entièrement.

La première de ces corrections, admise déjà par plusieurs chronologistes, porte sur le règne d'Ozias, qui a reçu 10 ans de trop par suite d'une phrase équivoque, et qui a compté *52* au lieu de *42*. Le texte dit [1] : « Qu'après plusieurs années » d'un règne glorieux, Ozias, surnommé Azarias, » fut frappé de la lèpre; qu'il la garda jusqu'à sa » mort, et que (selon la loi) il vécut séparé dans » une maison écartée. Pendant ce tems Joathan, » son fils, *jugea le peuple à sa place* [dans le » palais du roi [2].] » En style hébraïque, *juger* c'est *régner* : ainsi Joathan *régna* à la place de son père encore vivant. Et combien de tems jugea-t-il? et auquel du père ou du fils le tems de ce règne a-t-il été compté? Plusieurs critiques ont fait cette question; en la répétant après eux, nous pensons que *ce tems équivoque* fut de 10 années, et que c'est lui qui, compté au père et au fils, a introduit un quiproquo de 10 ans, qui se montre partout. L'état primitif et vrai est qu'Azarias régna *42 ans* seul, et *10 ans* avec son fils : total 52. Joathan régna *6 ans* seul, et *10* avec son père :

---

[1] *Paralipom.* II; c. XXVI; v. 21; *Reg.* II, c. XV, v. 5.

[2] *Super domum regis constitutus.*

total 16. Mais pour ne l'avoir pas distingué, le rédacteur s'est jeté dans un dédale de contradictions : ces *10 ans* et ces *6 ans* sont si bien le nœud de la difficulté et le vrai moyen de solution, que sans cesse on les voit reparaître dans l'analyse et la décomposition des règnes : ce sont ces *10 ans* qui ont occasionné la fausse date de l'avènement d'Ozias placé à l'*an 27* de *Jéroboam*, au lieu de l'*an 17* (page ci-dessus). Ce sont eux qui ensuite ont réagi sur Zacharias, et l'ont fait succéder à Jéroboam l'*an 38* au lieu de l'*an 28* d'Ozias. Ce sont encore ces *10 ans* qui, soustraits à l'âge de Joathan, âgé de *35 ans* au lieu de *25*, quand il règne avec son père, lui font engendrer à *16 ans*, au lieu de *26*, son successeur Achaz, qui à son tour resserré de ces *10 ans*, engendra à *10 ans* au lieu de *20*. En rétablissant le règne d'Ozias *seul* à 42 et celui de Joathan, son fils, à 16, dont 10 du vivant d'Ozias, tout rentre dans l'ordre ; mais il reste encore aux rois de Juda un excès de 13 ans.

Ici l'autorité du célèbre manuscrit *alexandrin*, que nous verrons par la suite restituer au règne d'Amon, fils de Josiah, *10 ans* qui lui ont été mal à propos enlevés, nous fournit le moyen d'en regagner *8* sur le règne de Phakée 1er ; car au lieu des *2 ans* que les textes vulgaires donnent à ce prince, fils de Manahem, ce manuscrit lit *10 ans*.

Cette même lecture se trouve dans Eusèbe (*Chronicon, page 24*), et qui plus est, dans le Syncelle (*page 202*). Cette fois-ci il la préfère à celle d'Africanus, qu'il remarque ne donner que 2 *ans* à ce prince (comme le texte hébreu). Par conséquent beaucoup de manuscrits grecs des plus anciens se sont accordés à donner 10 ans à Phakée 1er; ce qui restitue 8 ans de plus à la branche d'Israël, et ne lui laisse plus qu'un déficit de 5 ans, ou plutôt de 3 ans ½ vis-à-vis celle de Juda; et parce que les deux premières sections d'*Israël* ont un excès de 4 ans, il se trouve que les trois sommes additionnées et compensées donnent 249 ans, ce qui ne diffère que d'une seule année de la somme des rois de Juda, laquelle est de 250.

Après ces diverses corrections, si nous calculons la durée totale des rois de Juda, depuis l'an premier de David jusqu'à l'an dernier de Sedeqiah, nous trouvons..... 473 ans.

Et parce que le temple fut fondé l'an 4 de Salomon, c'est-à-dire, 43 ans révolus depuis l'an 1er de David, et qu'il fut incendié l'an 19 de Nabukodonosor, nous avons pour la durée de cet édifice, 473 moins 43 = ... 430 ans.

Ici se présentent quelques réflexions dictées par le sujet. Comment concilier, par exemple, les hautes idées que l'on a voulu se faire de l'origine

et de la nature de ces livres juifs avec l'inexactitude, les négligences, les fautes matérielles de leur rédaction? et ces vices, l'on ne peut les mettre tous à la charge des copistes : si les calculs eussent été clairs et bien ordonnés, si les sommes partielles eussent été contrôlées par une addition résumée, les copistes n'eussent point commis tant de divagations. Ce désordre de la Chronique des Rois est une preuve sensible qu'aucune autorité publique n'a présidé à sa confection; qu'elle n'est point un ouvrage officiel, mais le travail volontaire d'un ou de plusieurs individus, sans caractère authentique, et dont le nom par cela même n'a point été apposé. Il est facile de concevoir comment les choses ont pu se passer. Tant que la puissance nationale subsista, les registres royaux, cités dans la Chronique, furent tenus avec plus ou moins d'exactitude, et il y eut des annales régulières et authentiques; mais quand les étrangers eurent violé le trône et brisé le sceptre; lorsque le roi d'Egypte, Nekos, maître de Jérusalem, eut déposé le roi et fouillé le trésor; lorsque le roi de Babylone, surtout, eut enlevé les vases, les ornemens, pillé tous les genres de richesses et de monumens conservés; lorsqu'il eut déporté toutes les principales familles, on sent que dans la dévastation d'une ville prise d'assaut, d'un palais saccagé, d'un temple brûlé, la conser-

vation des livres fut un soin secondaire abandonné au zèle personnel et gratuit de quelque lettré, et par suite livré à tous les hasards qu'un ou plusieurs individus courent au milieu des calamités d'une guerre terrible.... Nombre de livres dûrent être vendus, brûlés, dispersés. Au retour de la captivité, tout débris échappé au naufrage devint plus précieux; mais des manuscrits volumineux et dispendieux dûrent exciter peu d'intérêt, et trouver peu d'amateurs dans une nation ignorante et ruinée. Il fallut que le sort suscitât quelqu'individu qui, réunissant le goût de la chose et les moyens d'exécution, fît l'abrégé ou l'extrait que nous possédons : quels furent ses matériaux et quel fut son art d'en user? Voilà ce dont on ne peut juger que par l'induction de ce qui nous reste. Si cet individu eût été un homme de marque comme Esdras, il eût été connu et cité; si ses matériaux eussent été complets et passablement en ordre, il n'eût eu qu'à les classer; s'il eût eu l'esprit méthodique et la critique nécessaire à éclaircir les difficultés, il eût rédigé son travail avec une clarté qui n'eût pas permis tant de divagations aux copistes. Par exemple, s'il eût exprimé la durée positive du règne de Saül, cette durée se trouverait-elle en lacune dans tous les manuscrits sans exception et dans toutes les versions, à commencer par la version grecque

sous Ptolomée ? et s'il eût exprimé la durée totale des rois de Jérusalem, éprouverions-nous les variantes et les discordances où nous la voyons flotter ? Cette omission capitale est la cause de tout le désordre de leur liste, en même tems qu'elle semble l'effet de l'hésitation et de l'incertitude du compilateur, qui n'a osé prononcer. Des copies premières ayant été faites de son manuscrit, ses premiers lecteurs en auront fait la remarque : l'on aura fait quelque calcul, quelques recherches ; une opinion orale se sera établie entre les docteurs ; quelque savant aura coté sur sa copie la somme qu'il aura crue vraie.... Supposons 473 : par le laps du tems, par les effets des guerres et la dispersion des Juifs, cette tradition se sera perdue..... Quelques docteurs auront trouvé de l'équivoque dans le texte réellement vague qui est relatif au règne d'Ozias, et à l'association de son fils.... Les uns auront compté les *10 ans* de l'association, en dehors ; les autres, en dedans du règne du père : un surplus de *10 ans* se sera introduit ; une branche de manuscrits aura compté 483 ; une autre branche soutenant le nombre 473, l'on aura voulu retirer les 10 ans de trop et la soustraction sera tombée sur le règne d'*Amon*, fils de Josias, ainsi que nous le verrons ; ces variantes doivent être très-anciennes, puisque nous les trouvons dans la version grecque de

Ptolomée et dans l'historien Josephe, dont les contradictions semblent tenir à la diversité des manuscrits qu'il a consultés et suivis, en exceptant néanmoins l'opinion qui lui fut imposée par la Synagogue asmonéenne dont il fut membre. Ces contradictions ne sont pas sans quelque résultat utile dans notre question; mais pour en saisir le fil il est nécessaire de remonter au règne de Saül.

La durée de ce règne, telle que l'énonce le texte hébreu, est absolument inadmissible.

« *Saül* [dit ce texte[1]] *était âgé d'un an lors-* » *qu'il régna, et il régna deux ans.* » D'abord nous observons que le texte mot à mot ne dit pas d'*un an*, mais de..... *an*, laissant le nombre en lacune; et il n'est pas permis de traduire *un* sans le mot *ahad* qui l'exprime. La première de ces données est si choquante, que personne n'a osé la défendre, au sens littéral : quelques interprètes ont recouru à des sens mystiques et allégoriques, qui ne signifient rien. La seconde est si contraire à tout l'historique du règne de Saül, qu'il est incontestable qu'une altération, ou plutôt une lacune existe ici dans le texte. Or, telle est l'antiquité de cette lacune, que la version grecque d'Alexandrie n'osant admettre deux données si absurdes, a préféré de supprimer le verset entier.

---

(1) Samuël, ch. XIII.

Digitized by Google

CHRONOLO

R

SELON LE TEXTE VULGAIRE.		TEXT
Saül.....	»	20ans
David.....	40	40
Salomon	40	80 v
Roboam.....	17	17
Abia.....	3	3 o
Sédéqiah.....	10 5m	11
	473	533 ou 553

Aucun manuscrit grec connu n'y supplée, et ceci fait peu d'honneur à l'exactitude des prétendus *70 docteurs* : pour remplir l'omission et surtout pour corriger l'erreur seconde, les chronologistes ont invoqué deux écrivains juifs ; l'un est l'historien Fl. Josephe, qui dans ses Antiquités judaïques, dit [1] : *que Saül régna 18 ans du vivant de Samuël et 22 ans après la mort de ce prophète....* Par conséquent Saül aurait régné 40 ans ; mais plusieurs graves objections s'élèvent contre cette donnée : tous les critiques sont d'accord que les manuscrits de Josephe ont subi des altérations considérables dans leurs chiffres de la part des copistes qui y ont porté des motifs de piété. Or, dans le cas présent, outre que les manuscrits dans l'idiome grec sont trop peu nombreux pour faire autorité, nous avons la version latine que le prêtre *Rufin*, ami de saint Jérôme, fit du texte grec de Josephe, vers le tems du concile de Nikée ; et cette version, qui sert de contrôle à nos manuscrits actuels, les dément ici...., car elle porte : « Saül » régna *18 ans* du vivant de *Samuël* et *2 ans* » (seulement) après la mort de ce prophète ; » ce qui ne fait en tout que 20 ans.

De plus, Joseph dans un autre passage [2] des

---

[1] Liv. VI, ch. XIV, *in fine*.

[2] *Antiq. jud.*, lib. X, c. 8.

mêmes manuscrits grecs, corrige l'erreur des 22 *ans*, lorsque, récapitulant la durée des rois de Jérusalem, il dit : « Et ces rois régnèrent » pendant un espace de 514 ans, 6 mois, 10 jours, » *sur lesquels Saül, premier roi, mais qui ne* » *fut point du sang de David*, régna 20 *ans*. » La version de Rufin porte les mêmes nombres de *514* et *20* : par conséquent les 22 du premier passage sont évidemment une erreur, ou plutôt une altération de copiste qui a eu un motif que nous allons bientôt voir.

On peut demander où Josephe a puisé cette instruction : nous ne dirons pas dans les écrits des Juifs de son tems qui furent très-ignorans; mais nous pensons qu'ici et dans plusieurs autres cas, il a emprunté d'un historien grec qui paraît avoir été bien instruit de ce qui concerne les Juifs : cet historien est *Eupolème*, qu'il cite avec éloge dans son Livre contre Appion [1] et dont Eusèbe, parmi plusieurs fragmens [2], cite celui-ci : « Eupolème dit que *Saül mourut* vers la 21e de » son règne, *que David régna 40 ans*, etc..... » Eupolème nous est désigné comme la source où

[1] Lib. 1, n° 23. Josephe l'associe à Démétrius de Phalère et à Philon l'ancien, comme étant les trois historiens les mieux informés sur les Juifs. Démétrius fut contemporain et témoin de la version grecque.

[2] *Præp. evang.*, lib. IX, p. 447.

Alexandre Polyhistor puisa la plupart de ses récits sur les Assyriens et sur les Juifs; et Alexandre Polyhistor ayant vécu du tems de Sylla, il s'ensuit qu'Eupolème a pu vivre un siècle avant lui; et comme il paraît avoir beaucoup voyagé, il aura visité Alexandrie, y aura conversé avec des docteurs juifs qui, dans ce foyer de la traduction grecque, exécutée peut-être un siècle avant eux, ont pu avoir recueilli de bonnes traditions ou des notes marginales tirées de manuscrits anciens. Toujours est-il vrai que les fragmens d'Eupolème portent un cachet particulier d'instruction sur les Juifs. Quant à la durée totale des rois de cette nation, que nous évaluons à 473 ans, non compris Saül, et à 493 en y ajoutant ce prince, cette somme ne diffère de celle du texte hébreu, qu'en ce qu'il ôte au roi *Amon 10 ans* que nous verrons lui appartenir dans l'article des Assyriens, et qu'il double les 10 ans premiers de Joathan que nous simplifions; cette identité autorise à croire que notre calcul est l'ancien et véritable; et il semble avoir été celui de l'historien Josephe, en écartant les altérations et les contradictions de ses principaux passages. Par exemple, sa liste détaillée que nous présentons dans le Tableau ci-joint, donne, selon la traduction latine de Rufin, un total de 492 ans, et

si l'on compte pour 40 ans *Joas* qu'il ne compte que pour 39, l'on a juste 493 ans.

Il est vrai que sa liste grecque diffère beaucoup, puisqu'elle compte 533 ans, Saül n'étant porté que pour 20.... Mais il y a erreur manifeste sur Salomon, qu'il porte pour 80, et qui, selon tous les textes, n'a que 40 ans. Supprimez ces 40 de 533, il vous reste 493, nombre vrai.

Nous avons vu que dans un autre passage Josephe donne aux [1] rois de Jérusalem 514 ans de durée, y compris les 20 de Saül : voilà une contradiction palpable avec les 533 de sa liste grecque : et un excès de 20 ans sur les 493 de sa liste latine : n'est-il pas à croire qu'ici il a compté Salomon pour les 40 ans qui lui appartiennent, mais que les copistes ont ajouté à Saül les 20 ans nécessaires à compléter les 40 qu'ils ont voulu établir : alors cette altération serait antérieure à Rufin même, et l'on voit quels embarras des copistes infidèles jettent dans les textes des écrivains. Eh! comment cette audace n'aurait-elle pas existé dans des tems de barbarie, et dans le secret des copies écrites à la main, quand de nos jours *Huvercamp* a osé introduire dans son édition imprimée, une altération choquante, un faux matériel, en écrivant 522 dans sa traduction

---

[1] *Antiq. jud.*, lib. x, c. VIII.

latine, au lieu de 532 que porte le grec imprimé à côté [1].

---

[1] Voyez lib. XI, c. IV, à la fin. Josephe dit que la monarchie dura, depuis Saül, 532 ans 6 mois. La traduction de Rufin est d'accord : et il a plu à Havercamp d'écrire 522 qui est aussi faux; à l'égard des 80 ans de Salomon, qui de Josephe ou de ses copistes les a imaginés? Nous l'ignorons; mais l'on ne peut attribuer qu'à lui les 94 ans de vie qu'il donne à ce prince, et qui sont inconciliables avec le tems de l'enlèvement de sa mère vers la quatorzième ou la quinzième année du règne de David. Salomon dut avoir environ 25 ans à son avènement, et son début ferme et prudent cadre avec cet âge. Au reste, on ne peut disculper partout Josephe de manque de critique et de bons calculs : par exemple, il dit que « Achaz régna 16 ans et il en vécut 36..... Son fils » Ezeqiah régna 29 ans et en vécut 54. » Donc Ezeqiah avait 25 ans lorsqu'il remplaça Achaz, lequel n'ayant vécu que 36 ans, se trouve l'avoir engendré à l'âge de 10 ou de 11 ans.

Deux autres contradictions se présentent encore dans Josephe relativement à la durée des rois juifs : « Le temple, nous » dit-il (*lib.* X, *c.* VIII), fut brûlé par *Nabukodonosor* l'an 18 » de son règne, 11e de Sedekias, 470 ans 6 mois après sa » fondation (par Salomon). » D'abord le *Livre des Rois* atteste que le temple fut brûlé l'an 19 de Nabukodonosor, par Nabuzardan, l'un de ses généraux : ensuite ces 470 ans sont une erreur manifeste, car le temple ayant été fondé l'an 4e de Salomon, si de la durée totale des rois 493 nous retranchons, 1° les 20 ans de Saül, 2° les 40 de David, 3° les trois premières années de Salomon, total 63, il ne nous reste que 430 et non pas 470 ans; or la différence de 430 à 470 est précisément de ces 40 ans, dont Josephe a surchargé, sans

Le second écrivain, invoqué par les chronologistes pour soutenir les 40 ans de Saül, est l'auteur des Actes des Apôtres. Cet anonyme fait dire (*ch. XIII*) à saint Paul, haranguant dans Antioche de Pisidie, que « Dieu ayant livré à nos pères le » pays de Kanaan, leur donna des juges pendant » *environ* 450 ans jusqu'à Samuël; puis lorsqu'ils » lui demandèrent un roi, il leur donna Saül » pendant 40 ans. »

Ces deux nombres ont causé beaucoup d'em-

---

raison, le règne de Salomon, qu'il porte à 80 ans au lieu de 40.... Mais si nous comptons ces 470 à reculons, c'est-à-dire en rétrogradant depuis l'an 11 de Sedekiah, nous trouverons que leur première année coïncide juste à l'an 4 de David, au lieu de l'an 4 de Salomon. Cette méprise ne peut venir que de Josephe.... elle se reproduit au liv. XX, c. IX, lorsqu'il dit : « Il y a eu dix-huit grands-prêtres depuis la fon- » dation du temple jusqu'à sa ruine par Nabukodonosor en » un espace de 466 $\frac{1}{2}$ ». Voilà encore une variante de 4 ans qui ne peut venir que de cet auteur : il est remarquable que ces 466 $\frac{1}{2}$, comptés en remontant, tombent juste à l'an 8 de David; c'est-à-dire à la 1re année de l'occupation de Jérusalem, lorsque l'arche y fut transférée par ce prince, et cela en comptant Salomon pour 40 ans seulement, ce qui est exact en tout point. Au reste ce passage a le mérite d'indiquer que la liste des grands-prêtres a été un monument particulier indépendant de toute autre chronique, duquel Josephe, en sa qualité de fils de prêtre, a eu connaissance, mais dont il a fait emploi sans le discuter ni le confronter à ses autres calculs et autorités.

barras aux écrivains ecclésiastiques, parce que le premier est en contradiction formelle avec le *Livre des Rois*, qui dit que « depuis la sortie » d'Egypte jusqu'à la fondation du temple, il ne » s'écoula que *480 ans*. Saint Paul en supposerait plus de 570; et parce que le second ne se trouve dans aucun autre livre canonique, l'on ne conçoit pas d'où saint Paul l'a tiré. Cette difficulté, traitée théologiquement, nous paraît réellement insoluble; mais si nous l'examinons selon les principes naturels et généraux de la critique historique, nous demanderons d'abord quel est *cet auteur des Actes*, inconnu de tems et de lieu; quelles preuves fournit-on de l'authenticité de son livre, de l'époque même où il a paru, de la présence de son auteur au discours de saint Paul, de son exactitude à recueillir et à coter les nombres donnés par l'Apôtre? et parce que l'on ne peut rien répondre de satisfaisant à toutes ces questions, nous disons que ses nombres reposent uniquement sur la garantie personnelle d'un inconnu, sans date ni titre; que ses 450 ans résultent d'une manière d'évaluer le tems des juges que nous exposerons à leur article; et que les *40 ans* de Saül semblent venir de la même source talmudique que les 80 ans de Salomon, système de doublement dont il existe encore d'autres exemples: néanmoins nous ne dirons pas que l'anonyme ait

copié Josephe; au contraire, nous sommes persuadés que c'est pour se conformer à ce passage *des Actes des Apôtres* que les copistes dévots ont altéré celui de Josephe, où le grec porte 22 au lieu de 2. Quoi qu'il en soit de l'origine de ces fautes, une analyse exacte de la vie de Saül achèvera de démontrer que ce prince n'a pu et dû régner que *20 ans* et non pas *40*.

David avait 30 ans lorsqu'après la mort de Saül il commença de régner à Hébron. (*Sam. lib. II, c. V.*) Il dut en avoir au moins 20 lorsqu'il fut présenté à ce roi pour combattre le géant; car lorsque Saül lui représente qu'il *est jeune*, tandis que son rival est un homme fait et expérimenté[1], David lui répond que *déjà* il a de ses mains étranglé un ours et un lion. Et peu auparavant l'officier qui le *recommande* à Saül, avait dit que David était *un jeune homme grand et fort*[2], propre à la guerre; ce qui ne saurait se dire d'un jeune garçon de 15 ou même de 18 ans. De là il s'ensuit que David vécut environ 10 ans avec Saül; donc Saül a dû commencer son règne dix années auparavant; et lorsqu'on lit attentivement son Histoire depuis les chapitres VIII et IX, l'on est convaincu que ces dix années ont suffi à tous les

---

(1) *Sam.*, lib. I, c. XVII, v. 34.
(2) *Ibid.*, c. XVI, v. 18.

événemens, qui sont : 1° la guerre contre *Nahas*, roi des Ammonites, guerre qui fut la cause de l'élection de Saül : « Au bout d'un mois, est-il dit » (*ch. XI*), il marche au secours de la ville de » *Iabès*, bat les Ammonites, et parce que sa pre- » mière élection avait eu des opposans, Samuël » profite de l'enthousiasme des Hébreux vain- » queurs pour sacrer Saül une seconde fois....[1] » Après cette guerre d'une seule campagne, vient celle des Philistins, où, dès le début, son fils Jonathas se montre un guerrier aussi vigoureux que brave, ce qui comporte au moins 20 ans : par conséquent *Saül*, quand il régna, dut avoir au moins 41 ans ; et si le texte actuel nous dit qu'il était âgé de 1 an, c'est sûrement parce que le premier chiffre *4* a disparu, et qu'originairement il y avait *41*. Cette première donnée, qui se fonde sur des faits positifs, exclut les 40 ans de règne, car Saül aurait eu 80 ans lorsqu'il périt, tandis que le récit de sa mort le représente encore comme un guerrier plein de vigueur, et peint son fils Jonathas (qui aurait dû à cette époque avoir 60 ans), comme un homme d'environ 40 ans qui venait d'avoir un enfant (*Miphiboset*). Ajoutez que *Nahas*, ce roi Ammonite contre qui marche Saül, ne meurt que vers l'an 12 ou 15 de David

---

[1] *Sam.*, lib. I, c. XII, v. 12.

(*lib. II, c. X*), ensorte qu'il eût régné plus de 55 ans, chose presqu'impossible dans un siècle où, pour être roi, il fallait être déjà un homme de guerre. La guerre des Philistins occupe un ou tout au plus deux étés (*ch. XIV*); Saül, pour s'affermir, laisse tranquilles les Philistins trop puissans; mais pour tenir son peuple en haleine, il attaque 1° les Moabites, 2° les Ammonites, 3° les Iduméens, tous peuples pasteurs assez foibles; 4° les Syriens de Soba (au nord de Damas, vers Halep); puis il revient aux Philistins, et enfin à son expédition contre les Amalékites, par suite de laquelle l'impérieux Samuël le disgracie et sacre le jeune David. Or, si l'on fait attention qu'alors chez les Hébreux organisés à la manière des Druses de nos jours, il n'y avait point de troupes soldées subsistantes, mais que la guerre se faisait par convocation et levée en masse à chaque printems, qu'elle ne durait ordinairement qu'une campagne, et n'était qu'une incursion de pillage pour récompenser les combattans; ces six ou sept guerres n'ont pu emporter plus de 9 à 10 ans, et par conséquent Josephe paraît avoir eu raison de n'évaluer le règne total de Saül qu'à 20 années. Or, comme réellement c'est vers la fin de son règne qu'arrive la mort de Samuël [1], tout con-

---

[1] *Sam.*, lib. I, c. XXV.

court à prouver la vraisemblance des assertions de l'historien juif.

Les douze années de judicature qu'il attribue à *Samuël* sont également très-probables; car supposons que ce prophète soit mort à 70 ou 72 ans, il aura abdiqué de 52 et 54; à cette époque (*ch. XII*), Samuël demandant au peuple assemblé un témoignage solennel de la pureté de sa gestion, il dit qu'il a les cheveux déjà blancs: pour un homme d'Etat, usé d'affaires et de soucis depuis sa jeunesse, cette circonstance convient à cet âge. Ce serait donc vers 40 ou 42 qu'il aurait commencé de juger, et cela à l'époque de l'assemblée de *Maspha*. Or, 20 ans et 7 mois avant cette assemblée, avait eu lieu la bataille d'Aphek [1], où les Philistins prirent l'arche, tuèrent les deux fils d'Héli, qui lui-même périt en apprenant ces désastres. Samuël à cette époque aurait eu environ 20 ans; et réellement lorsque l'on compare avec attention divers faits de sa jeunesse contenus dans les premiers chapitres; lorsqu'on examine avec défiance par quelles manœuvres habiles et secrètes il parvint à supplanter la famille d'Héli; comment les vexations des enfans de ce grand-prêtre leur ayant suscité un parti ennemi, ce parti jeta ses vues sur Samuël

---

[1] *Sam.*, lib. I, c. V.

pour les écarter du sacerdoce; comment un *homme inspiré de Dieu* et protecteur secret du jeune Samuël, fit d'abord des remontrances à Héli, et lui annonça que Dieu écarterait sa maison du sacerdoce pour y placer un étranger qui serait l'objet de l'envie de sa famille; comment peu de tems après, Samuël prétendit avoir entendu la voix de Dieu qui lui tint exactement le même discours [1]; comment cette *apparition ébruitée* le fit regarder comme l'*élu* de Dieu et le successeur désigné d'Héli; enfin lorsque l'on considère dans tout le cours de sa vie, combien son caractère fut impérieux, dissimulé et jaloux de puissance, l'on pensera que dans l'anecdote *de la vision* du chapitre III, il joua un rôle habile et profond qui exige au moins l'âge de 20 ans..... Chez les Juifs, où il fallait 30 ans pour être sacrificateur, il fut encore trop jeune pour remplacer le grand-prêtre; mais il employa ce tems à se faire des partisans et à augmenter son crédit contre la famille puissante d'Héli : quand il se crut assez fort, il leva l'étendart à *Maspha*, âgé alors de 40 ans. Dix ans après, vers l'âge de 50, il établit ses deux fils juges en une petite ville, pour accoutumer le peuple à leur obéir, et il put déjà avoir des enfans de 25 ans; mais leurs pré-

---

[1] *Sam.*, lib. I, c. III.

Liste c. Samarie ou Israël.

			Avant J.-C.
Saül règne...			
David.....			
Salomon.....			
Roboam.....	.....	22 ans.	978
Abia.....			
Asa.....			
	.....	2	956
	.....	24	954
	.....	2	930
	.....	0	0
	.....	12	928
Iosaphat....			
	.....	22	916
	.....	2	894
Ioram.....	.....	12	892
Ochozias....			
Athalie.....			
	.....	28	880
Joas.....			

Digitized by Google

varications ayant excité des murmures, son ambition fut déçue, et il fallut que malgré lui il nommât un roi, d'où il résulta, dans l'organisation politique des Hébreux, un changement tout-à-fait semblable à celui qui, au Japon, substitua le *Cubo* au *Daïri;* c'est-à-dire, que tout le pouvoir exécutif passa de la main des prêtres aux mains laïques et militaires.

CHAPITRE II.

Durée des Juges.

Nous venons d'obtenir, pour la durée totale des rois hébreux, y compris Saül, une somme de..... 493

Si nous la joignons à celle de..... 586

écoulée depuis la ruine du temple de Jérusalem jusqu'à notre ère, nous aurons, pour première année de Saül, l'an..... 1079

Alors la judicature de Samuël, évaluée à 12 ans, aura commencé l'an..... 1091

Quant à celle d'Héli, si l'on considère que ce grand-prêtre était en place dès avant la naissance de Samuël; que déjà ses enfans étaient des hommes

faits ayant des enfans, et que les diverses autorités s'accordent à lui donner 78 ans quand il mourut; l'on regardera comme probable et convenable le nombre de 40 ans que le texte hébreu assigne à sa judicature. Héli aura donc commencé de gouverner l'an..... 1,131 av. J. C.

De combien d'années cette date est-elle postérieure à Moïse? Ici se présentent de grandes difficultés; car dans cette période de tems, que l'on nomme *les Juges*, nos deux seuls guides et autorités sont *le livre de ce nom*, et le livre dit, *Josué*. Or, le récit de ces deux livres sur la durée et la succession des juges est si vague; leur calcul des sommes partielles d'années est si contradictoire avec le résultat d'addition totale, et avec le résumé du *Livre des Rois*, qu'il est impossible d'en déduire une série régulière et fixe de tems. Les chronologistes avouent ce déficit, mais ils n'avouent pas également la conséquence qui en résulte et qui est qu'*au-dessus d'Héli*, il y a *interruption, fracture absolue* dans le système juif, de manière que tous les événemens antérieurs à ce grand-prêtre flottent dans le vague et ne sont classés que par conjecture : notre intention constante étant de donner au lecteur, non pas notre opinion propre, mais les moyens d'établir la sienne, nous allons lui offrir, dans un Tableau raccourci et sous un coup d'œil facile, tous les passages chronolo-

Digitized by Google

TABLEAU DE LA

Moyse.....	n^{ans}
Josué..... *Tems omis*.....	n..
Une génération.....	n..
Servitude sous Kusan.....	8..
Finie par Othoniel. *Paix de*....	40..
Servitude sous Eglon.....	18..
Finie par Aod. *Repos de*.....	80..
Samgar..... *Tems omis*.....	n..
Servitude sous Jabin.....	20..
Tems de Samson.....	40..
—— d'Héli.....	20..
Samuël..... *Omis*.....	40..
Saül.....	n..
David.....	2..
Salomon.....	40..
	3..
	495.

giques des *Livres de Josué et des Juges*, en le prévenant qu'il a besoin de beaucoup de patience et d'attention dans cette discussion aride et compliquée qui nous a coûté encore plus de peine qu'à lui. (*Suivez le Tableau ci-contre.*)

L'on voit dans ce Tableau, que l'addition des sommes partielles donne une durée totale de 495 ans, et cependant, outre le tems inconnu de Samgar, il faut encore porter en compte celui de Moïse (40); celui de *Josué*, et de la *génération des Vieillards* qui jugèrent après lui. Supposons pour ces deux objets 30 années : plus 40 pour Moïse = 70, plus 12 pour Samuël et 18 pour Saül, autre 30, total, 100. Nous avons depuis la sortie d'Egypte jusqu'à l'an 4 de Salomon, exclusivement, une durée totale de..... 595 ans.

Ce résultat authentique, et qui ne peut se nier, chagrine beaucoup les chronologistes catholiques et même protestans, parce qu'il est en contradiction formelle avec deux autorités non moins infaillibles pour eux que les *Livres des Juges et de Josué*. La première est celle de l'anonyme, auteur des *Actes des Apôtres*, qui dit, chapitre XIII :

« Le Dieu de nos pères supporta leurs maux » au désert durant l'espace d'*environ* 40 ans....

» Après cela, pendant *environ* 450 ans, il leur » donna des juges jusqu'à Samuël le prophète.

» Ayant ensuite demandé un roi, Dieu leur » donna Saül pendant 40 ans. » (*Act.*, *c. XIII*, *v. 18.*)

D'abord, dans les deux premières sommes les mots *environ* doivent paraître singuliers : ils donnent à penser que l'auteur n'était pas sûr de son calcul.

Ensuite, si nous calculons depuis Josué jusqu'à Samuël, nous trouvons bien réellement... 450 ans.

Ici nous avons la preuve matérielle que l'*auteur inconnu* des Actes des Apôtres n'a pas eu d'autres monumens ni d'autres documens que les nôtres; mais son calcul n'en est pas moins erroné, en ce qu'il ne compte rien pour *Josué*, ni pour les Vieillards, ni pour Samgar, dont les tems réunis exigent au moins 30 ans et feraient.... 480 ans. Or si cet auteur s'est trompé dans le *premier calcul*, nous avons droit de conclure qu'il n'a pas plus d'autorité dans celui sur *Saül*....; et nous avons démontré plus haut qu'à cet égard il est en erreur positive. Son calcul total, pris depuis Moïse jusqu'à la fondation du temple, en excluant *Josué*, les Vieillards et Samuël, supposerait une durée de 573 ans..... 573

Et si nous ajoutons 42 pour ces trois articles omis..... 42

Cet auteur admettrait une durée totale de..... 615 ans.

La seconde autorité contradictoire aux résultats des *Juges* et de *Josué*, est celle du rédacteur des *Rois*, qui, résumant le tems écoulé depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du temple par Salomon, dit que cet intervalle fut de..... 480 ans.
Cette autorité est d'autant plus grave, que, selon l'opinion commune et raisonnable, la rédaction des Rois fut faite peu après le retour de la captivité, et que l'auteur quelconque eut à cette époque plus de moyens de s'éclairer qu'aucun autre écrivain postérieur :

Cependant, en n'admettant avec le texte hébreu que *deux* ans pour Saül; en tenant pour nuls *Moïse*, *Josué*, les *Vieillards* et *Samuël*, nous avons..... 495 ans
auxquels on ne peut refuser de joindre
les 40 de Moïse, total..... 535
Il y a excès de 55..... sur ses 480.

Il faut donc que le rédacteur des *Rois* ait tiré son calcul d'une autre source, ou qu'il ait fait des réductions sur les nombres de notre liste; et en effet nous en trouvons une saillante exprimée formellement par le *Livre des Juges :* l'auteur rapportant le message de *Jephté* au roi des Ammonites, cite ces propres paroles de leur dialogue, Jephté dit [1]:

---

[1] Chap. XII, v. 13 et 26.

« Pourquoi attaquez-vous Israël ? le roi ré-
» pond : parce que Israël revenant d'Egyte, a
» usurpé mes terres depuis l'Arnon jusqu'au Jour-
» dain.

» Eh ! pourquoi, reprit Jephté, n'avez-vous pas
» fait cette réclamation depuis *300 ans ?* » Il y avait donc 300 ans écoulés depuis la dernière année de Moïse jusqu'à la première de Jephté ; et si la citation est exacte, Jephté a dû être mieux instruit du fait qu'on ne l'a été depuis. Néanmoins la liste des Juges présente 319 ans; et toujours avec l'omission du tems de *Josué* et des *Vieillards*, ce qui donne un total de *349*. Or, l'on ne saurait dire que Jephté ait compté 300 en nombres ronds, quand il y a un excès de 49 ; ce surplus a donc été *réduit* d'une manière quelconque. Pour opérer cette réduction, les chronologistes disent : « que les douze tribus du peuple
» hébreu étant répandues et comme dispersées
» en deçà et au-delà du Jourdain aux frontières
» de peuples divers, une même judicature, une
» même servitude n'a pas eu lieu simultanément
» pour toutes, mais que les tems de divers juges
» et de diverses servitudes ont couru parallèle-
» ment, et que par erreur ils ont été comptés
» doubles :

Cette explication est admissible ; elle trouve même sa preuve dans le texte du chapitre IV : car

il y est dit qu'après la *mort d'Aod, le peuple retomba en servitude :* or comme il est impossible qu'Aod ait jugé, c'est-à-dire gouverné 80 ans, il est très-probable que la *servitude indiquée* fut celle que subit *la Galilée* de la part de Iabin, roi de *Hatsour*, dont le tems aura couru dans les 80. Mais, cette solution admise, il reste encore un excès de 29 ans sur les 300 de Jephté.

On a dit également que Samson ne fut point un juge général [1], mais un *héros local* dont les exploits eurent pour théâtre le pays des Philistins; que par conséquent l'oppression des *Philistins pendant 40 ans*, englobe *les 20 de Samson*, et que peut-être elle fut la même qui durait encore au tems d'Héli; alors ces 40 ans engloberaient trois sommes qui séparément en donnent 100; et si l'on retirait les 60 en excès, plus les 20 de Iabin, on aurait 80 ans à soustraire de 565 [2], ce qui produirait 483 ans très-voisins des 480 de la Chronique des Rois; mais il faudra restituer les 12 ans de Samuël, les 20 de Saül, ce qui ajoute 32 à 485 = 517; et de plus, rien ne prouve que les 40 ans des Philistins soient identiques à la judicature d'Héli; au contraire, une lecture at-

---

(1) C'est l'opinion expresse de Usher, de Petau, de Marsham, de Lejay, etc.

(2) A raison des 30 ans qu'il faut ajouter pour Josué et les Vieillards.

tentive du texte indique à la fois fracture de récit, et lacune de faits entre Abdon et Héli : cette lacune au lieu d'être restituée, se trouve confirmée par l'incohérence du *Livre des Juges* avec celui de *Samuël* qui devrait en faire suite, et dont *le début* n'a aucune liaison avec ce qui précède..... Desvignoles [1] convient expressément que le dernier verset de l'histoire de Samson fait la clôture réelle du *Livre des Juges;* car, ajoute-t-il, « la plupart des savans reconnaissent avec l'his-
» torien Josephe (*Ant. Jud.*, *lib. v*, *c. xii*), que
» les cinq derniers chapitres des Juges qui traitent
» des anecdotes de Michas, du lévite d'Ephraïm et
» de la guerre de Benjamin, doivent être rappor-
» tés au tems qui suivit immédiatement *Josué:* »
sur quoi nous observons que si l'anecdote de Michas et des 600 hommes de *Dan* se place à cette époque, comme il est plausible par quelques circonstances, il faut aussi y reporter l'histoire de Samson qui s'y lie par un trait que nous citerons. Il serait trop long de présenter l'analyse entière du *Livre des Juges:* mais tout lecteur qui voudra l'examiner avec attention, se convaincra, comme nous, que cette compilation est un assemblage incohérent de quatre morceaux parfaitement distincts.

---

[1] Chronologie, tom. 1, pag. 69.

Le premier morceau qui s'étend depuis le chapitres Ier jusque et compris le chap. XVI, est proprement l'Histoire des Juges : cet historique est si mal ordonné, si confus, que débutant par ces mots *après la mort de Josué*, etc., l'auteur répète sans raison l'anecdote de Caleb qui arriva du vivant de ce juge; puis il introduit dans le chapitre II une assemblée générale présidée par *Josué*; puis encore, copiant presque mot à mot les versets 28, 29, 30 et 31 du chapitre dernier de *Josué*, il entre en matière sur les Juges, comme s'il ne faisait que commencer.

Le second morceau débutant par ces mots, « En ce tems-là il y eut un homme d'Ephraïm » nommé Michas, etc., » comprend les chapitres XVII et XVIII, et contient l'anecdote du lévite enlevé par 600 hommes de la tribu de Dan, qui allèrent s'établir à Laïs: or cette anecdote n'a de liaison apparente avec le tems d'aucun juge; seulement, comme il est dit que ces 600 hommes émigrèrent du canton d'*Estaol* et de *Saraa*, par la raison qu'ils n'avoient reçu aucun lot dans le partage général des terres, l'on a droit d'inférer, *comme l'a fait l'historien Josephe*, que leur aventure arriva peu de tems après la mort de Josué : et alors ce morceau se trouve très-mal placé à la fin des Juges, chapitres XVII et XVIII.

Le troisième morceau est l'anecdote du lévite d'Ephraïm, dont l'outrage à Gebàa devint la cause d'une guerre civile dans laquelle la tribu de Benjamin se fit exterminer [1] presqu'entière pour soutenir le crime atroce commis par six de ses membres. Or, cette anecdote qui n'a aucune date, ne se lie pas plus avec l'histoire des Juges que celle de Ruth qui la suit.

Enfin le quatrième morceau est l'histoire de Samson dont l'époque n'est point indiquée : seulement, comme il est dit, chapitre XVIII, verset dernier, que *Samson* commença *d'être saisi de l'esprit de Dieu*, lorsqu'il était au camp de la tribu de *Dan*, entre *Estaol* et *Saraa;* ce rapport avec l'anecdote des 600 hommes de la tribu de *Dan* (second morceau), autorise à placer *Samson* peu de tems après la mort de Josué; ce qui est très-différent de l'opinion vulgaire. Or, nous le répétons, tout lecteur impartial qui scrutera avec soin ces divers récits, vagues, décousus, et sans date, reconnaîtra que leurs auteurs ont été divers; que très-probablement ils n'ont été ni témoins, ni contemporains des faits, mais qu'ils les ont rédigés après coup sur des traditions populaires; qu'à une époque plus tardive, un compilateur également inconnu, recueillit ces mor-

---

[1] Jug., ch. XIX, XX et XXI.

ceaux et en fit l'assemblage confus que l'on nomme *Livre des Juges*. Une note insérée dans l'histoire du prêtre *Michas* et des 600 hommes de Dan, indique que ce fut depuis l'établissement des rois.

« Or, en ce tems-là, est-il dit trois fois (*c. XVII*, » *v. 6* et *ch. XVIII*, *v. 1er* et *v. 31*), il n'y avait » pas de roi en Israël. »

Donc, faut-il conclure, *il y avait un roi* lorsque l'auteur écrivait ; donc la compilation n'a point précédé Saül, mais a pu se différer long-tems après lui. Une autre note insérée dans le morceau premier (*l'historique propre des Juges*), indique qu'elle aurait été faite même après le règne de Salomon ; car il est dit, *ch. 1er*, *v. 6* :

« Les enfans de Benjamin ne tuèrent point les » *Jébuséens* qui habitaient Jérusalem, et les Jé- » buséens ont demeuré à Jérusalem avec Ben- » jamin *jusqu'à ce jour.* »

Or, il est fait mention des *Jébuséens* comme habitant encore Jérusalem au tems de David qui sur la fin de son règne acheta l'aire du Iébuséen *Arana* (1), située non loin de son palais ; et sous Salomon, on les cite encore comme payant le tribut. (*Reg.*, *lib. 1*, *c. IX*, *v. 20.*)

A la suite de cette note et dans le chapitre II, verset 16, les résumés généraux que l'écrivain

(1) *Sam.*, lib. II, c. II.

fait de l'état de la nation pendant toute la période des juges, sont une autre preuve qu'il a écrit tard, par conséquent plus de 400 ans après Josué, et cent ans au moins après les événemens confus qui précédèrent la judicature d'Héli.

Maintenant nous demandons sur quels documens, d'après quels monumens a-t-il pu écrire? quelles archives, quelles annales a-t-il pu avoir? s'il en a eu, pourquoi tout est-il si vague, si confus? Pour répondre à ces questions, il faut considérer que tout l'espace de tems appelé *période des Juges*, se passe dans une anarchie orageuse, violente, pendant laquelle les Hébreux féroces et superstitieux comme des *Ouahabis*, ne cessèrent d'être agités de guerres civiles ou étrangères; il faut considérer que ce petit peuple divisé en tribus indépendantes et jalouses, subdivisées en familles aussi indépendantes, était une démocratie turbulente de paysans armés, mus plutôt que gouvernés par des Bramines avides et par des inspirés fanatiques...; que dans ce tems de guerres perpétuelles et de l'*ignorance* qui en est la suite, l'art d'écrire, sans encouragement, sans estime, était difficile et rare, et que le peu d'instruction existante était concentré dans les familles lévitiques: à raison de ce genre de vie orageuse et précaire, personne n'avait le loisir, ou l'intérêt de s'occuper ni du passé, ni de l'avenir; par con-

séquent il ne dut se composer aucuns livres historiques : faute de gouvernement central, il ne dut pas même exister d'autres archives publiques que la succession des pontifes; ce ne fut que sous le règne de David que commença de s'organiser un état de choses plus régulier, plus calme, plus propre à la culture des esprits : alors il y eut une chancellerie, des archives, et l'on put s'occuper d'histoire : alors, et mieux encore sous Salomon, purent être faites quelques recherches sur le passé; et puisqu'à cette époque l'on ne trouva ou l'on ne produisit rien de mieux que ce que nous avons dans les deux ouvrages intitulés *Josué* et les *Juges*, nous avons le droit de conclure, 1° qu'aucune archive authentique et régulière n'avait été composée; 2° que *les Livres de Josué et des Juges* sont uniquement des *productions littéraires d'écrivains inconnus*, sans autorité publique; telles que les chroniques de nos moines aux huitième, neuvième et dixième siècles, où, parmi plusieurs faits historiques, se sont glissés des récits entièrement fabuleux.

Ce dernier caractère se montre avec *évidence* dans les aventures bizarres de *Samson;* plusieurs critiques, qui ont déjà fait cette remarque, se sont accordés [1] à voir dans ce personnage l'Hercule

---

[1] *Voyez* Fabricius, notes sur l'Hérésie de Philastre.

de la Mythologie. Hercule est l'emblême du Soleil, le nom de Samson signifie *Soleil :* Hercule était représenté nu [1], portant sur ses épaules deux *colonnes* appelées *portes de Cadix :* Samson est dit avoir enlevé et porté sur ses épaules les portes de *Gaza.* Hercule est fait prisonnier par les Egyptiens qui veulent le sacrifier; mais tandis qu'ils se préparent à l'immoler, il se délie et les tue tous [2]. Samson, garrotté de cordes neuves par des gens armés de Juda, est livré aux Philistins, qui veulent le tuer : il délie les cordes et tue mille Philistins avec la mâchoire d'âne. « Her-
» cule (soleil), se rendant aux *Indes* (ou plutôt
» en Ethiopie), et conduisant son armée par les
» déserts de la Lybie [3], éprouve une soif ardente
» et conjure *Ihou,* son père, de le secourir dans
» ce danger : à l'instant paraît le Bélier (céleste):
» Hercule le suit et arrive à un lieu où le Bélier
» gratte du pied, et il en sort une source d'eau
» (celle des Hyades ou de l'Éridan). » Samson, après avoir tué mille Philistins avec la mâchoire d'âne, éprouve une soif violente; il supplie le Dieu *Ihou* d'avoir pitié de lui : Dieu fait sortir une source d'eau de la mâchoire d'âne.

---

(1) *Voyez* Montfaucon, Antiquité expliquée, tom. I, p. 127.

(2) Hérodote, lib. II, § 45.

(3) Servius, notes sur l'Énéïde, lib. IV, v. 196. Notez que chez les anciens l'Ethiopie est souvent appelée *Inde.*

Les habitans de *Carseoles*, ancienne ville du Latium, chaque année, dans une fête religieuse, brûlaient une quantité de renards avec des torches liées à la queue; ils donnaient pour raison de cette bizarre cérémonie, qu'autrefois leurs blés avaient été brûlés par un renard auquel un jeune homme avait lié sur la queue une botte de paille allumée [1]. C'est bien là le conte de Samson avec les Philistins, mais c'est un conte phénicien : *Car-Seol* est un mot composé de cet idiome signifiant *ville des Renards;* les Philistins originaires d'Egypte n'ont point eu de colonies connues : les Phéniciens en ont eu beaucoup; et l'on ne peut guère admettre qu'ils aient emprunté ce conte des Hébreux, aussi obscurs que les Druses de nos jours, ni qu'une simple aventure ait donné lieu à un usage religieux : on voit que ce ne peut être qu'un récit mythologique et allégorique, tel que nous l'indiquons dans la note ci-dessous.

Ceux qui, comme les savans du seizième siècle,

---

[1] Ovide, Fastes, liv. IV, v. 681 à 712. Cette même fête avait lieu à Rome vers le 20 avril, au coucher des pluvieuses Hyades. Bochart remarque qu'à cette époque on coupe les blés en Palestine et dans la Basse-Egypte (*Hierozoicon*, tom. II, page 857). Or peu de jours après le coucher des Hyades se evait le Renard à la suite ou queue duquel venaient les feux ou torches de la canicule, signalés chez les Egyptiens, par des marques rouges peintes sur le dos de leurs animaux.

veulent que les Païens aient calqué les Hébreux, peuvent dire que Samson a servi de modèle à tous ces contes ; mais aujourd'hui que nos idées se sont étendues et rectifiées sur l'antiquité, et qu'Hercule nous est bien connu pour être le Dieu *Soleil* [1] dont l'histoire allégorisée fut répandue chez tous les peuples long-tems avant qu'il fût question des Hébreux, nous avons droit de croire et de dire que quelque Juif, lévite, ou autre, a composé l'anecdote de *Samson*, en défigurant les traditions populaires des Phéniciens, soit pour s'en moquer, soit pour attribuer ce *héros* à sa propre nation.

CHAPITRE III.

Secours fournis par Flavius Josephus.

Ces remarques ne résolvent pas notre problème de la durée des *juges*. Quelques chronologistes ont eu recours, pour cet effet, à l'historien Josephe ; il est bien vrai que Josephe, à raison du tems où il vécut, de sa qualité de prêtre, de son éducation plus soignée, plus libérale que celle des autres

---

[1] En Arabe Shams-on, *Soleil.*

Juifs, de sa vie publique, de ses liaisons, de ses lectures à Rome où il finit ses jours; il est bien vrai que Josephe a eu des moyens d'instruction sur l'histoire de sa nation, plus étendus qu'aucun historien; mais nous avons vu que ses manuscrits ont été considérablement altérés, et que la critique de cet auteur, d'ailleurs très-crédule, n'est ni ferme ni scrupuleuse. Où a-t-il puisé les harangues qu'il prête aux rois, aux grands-prêtres juifs, même aux patriarches? D'où a-t-il tiré tant de circonstances sur les actions, l'âge, la vie des princes juifs avant Sedeqiah? et cela, sans jamais citer ni indiquer de monumens à lui particuliers; en suivant, au contraire, toujours la trace des livres que nous avons, et qu'il paraphrase et commente quelquefois avec une licence qui touche à l'inexactitude : il est clair que Josephe, élevé dans l'idiome grec sous le gouvernement romain, ayant passé la dernière partie de sa vie dans Rome (vers la fin du premier siècle de notre ère), a imité le goût et les mœurs de cette époque, et s'est permis d'introduire dans son récit des détails de convenance et d'ornemens empruntés peut-être des traditions, ou imaginés par lui-même. Ce n'est donc qu'avec réserve et discussion que l'on peut user de son autorité: faisons-en un nouvel essai dans le sujet présent.

Cet auteur nous fournit, sur la durée des juges,

quatre passages principaux, dont les calculs comparés ne se trouvent pas exactement les mêmes; mais l'un d'eux est accompagné d'un fait qui semble authentique et qui peut nous devenir utile.

I°. « Avant les rois, nous dit-il, les Hébreux » avaient été gouvernés par des juges pendant » plus de *cinq cents ans*, depuis la mort de Moïse » et du général *Josué* [1]. »

Effectivement, Desvignoles [2] trouve ces 500 ans dans un tableau des juges, qu'il dresse, dit-il, suivant Josephe; mais, outre qu'il interpose *Tholah* et ses 23 ans, dont Josephe ne dit pas un mot, et qu'il restitue les 8 ans d'Abdon, juge omis par cet auteur (qui cependant récite ses actions), Desvignoles s'écarte de la logique en séparant Moïse de Josué, quand le texte les unit par ces mots : « *Depuis la mort de Moïse et du général* » *Josué*, etc. » Il faut admettre ou exclure l'un et l'autre : en restituant Moïse et ses 40 ans, nous aurions 540 ans, y compris *Tholah;* et seulement *517*, si l'on écartait ce juge, comme l'on y est autorisé par le silence absolu de Josephe.

II°. Dans un autre passage, Josephe (*lib. x, c. VIII, n° 5*) dit « que le temple fut brûlé *1062 ans* » *et 6 mois* après la sortie d'Egypte. »

---

(1) *Antiq. jud.*, lib. XI, c. IV, n° 8.
(2) Chronologie, tome I, pag. 136.

Retranchons les 514 ans qu'il a comptés ailleurs pour les vingt-un rois juifs, y compris les 20 ans de Saül; nous aurons, ci... 548 ans pour la durée des juges, ce qui diffère de 8 ans du calcul précédent (540); mais en comptant ces 1062 ans, Josephe dit dans la même phrase, que le temple avait été brûlé 470 ans après la fondation, c'est-à-dire 533 ans après l'avènement de Saül. Or, dans ce cas il ne reste pour les juges et pour Moïse que 529 ou 530 ans.

III°. Il dit au liv. II, c. IV, v. 8, que depuis Saül, premier roi, jusqu'à la ruine du temple, la monarchie avait duré 532 ans. Soustrayons-les de 1062, nous avons 530 pour les juges et Moïse; ce qui revient au calcul que nous venons de voir; en s'écartant de 32 ans de celui que Josephe fait dans la même phrase; car après les 533 des *rois*, il dit, que les *juges gouvernèrent plus de 500 ans.*

IV°. Enfin un autre passage nous donne encore un autre résultat.

« Depuis la sortie d'Egypte, dit Josephe [1], jus-
» qu'à la fondation du temple, il y eut de père en
» fils treize grands-prêtres dans un espace de
» 612 ans. »

De ces 612 ans, ôtons les 63 qui appartiennent

---

[1] *Antiq. jud.*, lib. XX, c. X, pag. 700 à 702.

aux règnes de Saül, David et Salomon, nous aurons pour la durée des juges *depuis la sortie d'Egypte*..... 549 ans.
Ce nombre revient à celui du n° II... 548 ½

De ces 548 ou 49 ôtons les 40 de Moïse, il nous reste pour les juges proprement dits..... 500 ou 501, ce qui revient au premier calcul sommaire de Josephe.

D'où l'on peut conclure que réellement cet auteur compte 500 ans pour les *Juges*, mais en même tems l'on peut assurer que ses calculs n'ont pas d'autres bases que le livre de ce nom et les combinaisons que Josephe a faites lui-même des divers passages de ce livre.

Le fait des treize générations de grands-prêtres, mentionné dans le dernier passage, mérite une attention particulière. Citons le passage entier.

« Depuis Aaron jusqu'à Phanasus, dernier pon-
» tife au tems de Titus, il y eut en tout quatre-
» vingt-trois grands-prêtres, savoir, 1° treize
» depuis le tems que Moïse établit l'arche dans
» le désert, jusqu'à la fondation du temple par
» Salomon : dans l'origine, le pontificat fut à vie ;
» par la suite l'on succéda même à un vivant ;
» or, les treize étant la postérité des deux fils
» d'Aaron, ils reçurent le pontificat pour succes-

» sion (du vif au mort); et le tems de leur gestion
» depuis leur sortie d'Egypte jusqu'à la
» fondation du temple, fut de..... 612 ans.

» Après ces treize, et depuis ladite
» fondation jusqu'à la ruine du temple
» par Nabukodonosor, dix-huit autres
» pontifes se succédèrent dans un es-
» pace de..... 466 ans ½.

» Le pontife emmené captif fut Iose-
» dek : après la captivité qui fut de 70
» ans (voyez *lib. XX, c. VIII*), terminée
» par Kyrus, *Jesus*, fils de Iosedek,
» revint pontife à Jérusalem, et ses des-
» cendans, au nombre de quinze, se suc-
» cédèrent jusqu'au règne d'Antiochus
» Eupator, pendant..... 412 ans.

Joseph continue de détailler avec ordre le reste des quatre-vingt-trois; mais parce qu'alors la succession ne fut plus régulière, et que les pontifes furent déposés, tantôt par les rois, tantôt par des rivaux, nous laissons cette suite.

Ce passage demande plusieurs observations. D'abord il est étonnant que Josephe compte 70 ans de captivité, en lui donnant pour limites, d'une part, la ruine du temple, d'autre part, la seconde année du règne de Kyrus; ces deux points sont bien fixés, le dernier à l'an 537 et le premier à l'an 586; or, entre ces deux dates il n'y a que

49 ou 50 ans, et Josephe, qui avait en main l'historien Berose, aurait dû sentir son erreur, d'autant plus qu'il observe que le grand-prêtre *Jesus* qui revint de Babylone l'an 2 de Kyrus, était le propre fils de Iosedeq, grand-prêtre emmené par Nabukodonosor, ce qui serait presqu'impossible dans un intervalle de 70 ans; mais Josephe paraît avoir été lié ici par l'opinion canonique des docteurs juifs de qui l'ont empruntée plusieurs des anciens chronologistes chrétiens.

Ce dénombrement des grands-prêtres est par lui-même un fait important, et qui paraît d'autant plus digne de confiance, qu'à raison de la constitution politique des Hébreux, leurs familles sacerdotales avaient un intérêt puissant à conserver leurs généalogies et leurs titres de descendance sur lesquels se fondaient leurs droits aux charges du temple, et même au pontificat. C'est ce que Josephe atteste dans son premier livre contre Appion, et l'on n'a point de difficulté raisonnable à y opposer depuis l'organisation régulière du service du temple par Salomon; la liste des grands-prêtres fut aussi authentique que celle des rois... La même exactitude n'est pas également prouvée pendant la période des juges; mais il est facile de concevoir qu'outre les motifs d'intérêt qu'avaient les lévites à tenir registre de la succession, le peuple même ne dut guère manquer de

faire attention aux mutations de personnes, et de remarquer que chaque nouveau grand-prêtre était le *tantième* depuis la conquête : le changement de pontife produisait une sensation générale au tems de la Pâque, et le calcul de son numéro de succession était un fait simple et frappant qui dut devenir une tradition nationale conservée jusqu'au tems de la monarchie et de la fondation du temple où elle fut recueillie par la chancellerie, et convertie officiellement en fait historique.

Ici Josephe suscite une difficulté lorsque dans un autre passage[1] il ne nomme que cinq *grands-prêtres* depuis Ithamar, fils d'Aaron, jusqu'à Héli : mais, outre les inconséquences habituelles de Josephe, il est facile de sentir que par le laps du tems, par les accidens des guerres et de la dispersion, les détails de la liste ancienne furent négligés et perdus, surtout lorsque la ligne directe d'Aaron fut éteinte et n'eut plus de représentans intéressés à garder ses titres : alors les noms purent s'oublier, et cependant le souvenir du nombre se conserver dans l'opinion publique, ce nombre étant un fait simple à retenir. On peut donc regarder la liste des *cinq* citée par Josephe, comme une liste tronquée, et cela avec d'autant plus de raison, que puisqu'il y eut treize

---

(1) *Antiq. jud.*, lib. v, c. vi, *in fine.*

grands-prêtres entre Aaron et la fondation du temple, il est impossible que huit d'entre eux se soient succédés de père en fils depuis Héli jusqu'à cette fondation dans un intervalle de 75 ans seulement.

Josephe laisse encore une équivoque dans une circonstance de ce nombre, car après avoir dit « qu'il y eut treize grands-prêtres depuis que » Moïse établit l'arche dans le désert, jusqu'à la » fondation du temple, il ajoute que ces treize » furent la postérité des deux fils d'Aaron....» Mais alors ces deux fils d'Aaron devraient être comptés pour une génération, et nous donner le nombre total 14.

Quoi qu'il en soit, posons l'un de ces nombres, il va nous devenir un moyen d'évaluer le tems écoulé entre Moïse et Salomon, en donnant à chaque génération une valeur moyenne et probable [1].

---

[1] Le livre d'Esdras, quoique canonique, est bien moins exact que Josephe, puisqu'en remontant depuis ce prêtre jusqu'à Aaron, il ne compte que dix-sept têtes; savoir: d'Esdras à Helkyah, sous Josias, quatre têtes en 160 ans; ce qui est absurde. De là à Achitob, sous David, trois têtes en 420; ce qui est encore plus absurde. De là à Aaron, dix têtes : en général les recensemens de générations dans les livres juifs, depuis la captivité de Babylone, sont tronqués et méritent peu de croyance.

D'abord, si l'on répartit sur les quatorze générations les 612 ans que Josephe suppose, l'on a une durée moyenne de 44 ans pour chaque, et ce terme est inadmissible; il est réfuté par la fausseté ou l'erreur des calculs d'années qu'a faits Joseph.

Que si nous évaluons ces quatorze générations par les 480 du rédacteur des *Rois*, nous aurons 34 ans pour chaque génération, et quoique moins exagéré, ce terme est encore improbable, surtout lorsque deux autres termes de comparaison, certains et appropriés au sujet, nous fournissent une évaluation plus naturelle.

Josephe nous dit que depuis la fondation du temple jusqu'à sa ruine par Nabukodonosor, dix-huit autres pontifes se succédèrent de père en fils dans un espace de 466 $\frac{1}{2}$; dans nos calculs cette durée ne fut que de *431 ans :* mais admettons les 466.

Cette somme divisée par 18, donne près de 26 ans par génération.

Depuis le retour de la captivité sous Kyrus, en l'an 537, jusqu'au règne d'Antiochus Eupator, il y eut encore, dit Josephe, quinze grands-prêtres successifs de père en fils en.... 412. Ces 412 divisés par 15, font un peu plus de 27 ans par génération. Voilà deux séries de 13 et 18 générations qui nous donnent pour résultat le même

terme de 26 à 27 ans par génération, la liste des rois nous donne également 25 : nous avons donc le droit d'appliquer de préférence cette mesure aux treize ou quatorze grands-prêtres qui depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du temple, se succédèrent dans des circonstances de climat, de régime et d'hérédité parfaitement analogues. Or, quatorze générations multipliées par 27 ans, donnent 378 ans. Supposons le nombre rond 380 ; le rédacteur des *Rois* qui compte 480, se trouve toujours inculpé de quelque exagération ; d'ailleurs ce nombre rond 480 suscite quelque doute sur la précision de cet auteur, et donne lieu à une conjecture : nous avons dit que le *Livre des Rois* n'a pu être rédigé que depuis la captivité de Babylone ; nous ajoutons que l'opinion assez générale qui l'attribue à Ezdras, nous semble raisonnable : ce travail a donc été fait entre les années 460 et 470 avant notre ère. A cette époque un système dominant chez les Egyptiens, chez les Grecs, et probablement dans l'Asie voisine, évaluait trois générations à 100 ans. Nous en verrons la preuve dans un passage d'Hérodote, qui écrivit vers l'an 460 avant notre ère. L'auteur juif des *Rois* n'a pu manquer de connaître cette évaluation. Or, si nous l'appliquons à ces 480 années, les quatorze générations citées par Josephe, rendent 466 ans, qui ne diffèrent que de 14 ans : il semblerait

donc que le rédacteur des *Rois* aurait connu et employé ces quatorze générations de grands-prêtres, et qu'il n'aurait ajouté les 14 ans que pour quelque motif maintenant ignoré : toujours est-il vrai que l'époque de Moïse ne peut s'élever plus haut que ces 480 ans qui, ajoutés à 1015 autres écoulés depuis la fondation du temple jusqu'à J. C., placent ce législateur vers l'an 1495; mais parce que l'évaluation de trois générations au siècle est exagérée et peu probable, admettons 1450 pour terme moyen : Moïse aura vécu, vers l'an 1460 avant J. C., environ 100 ans avant Sésostris, qui régna en 1356 : et un peu plus de 200 ans avant Ninus, dont le règne date de l'an 1237, ainsi que nous le verrons.

CHAPITRE IV.

Y a-t-il eu un Cycle sabbatique?

Plusieurs chronologistes, pour dernière ressource, ont eu recours au *cycle sabbatique*; c'est-à-dire, à ce *jubilé* prescrit par Moïse, qui avait ordonné que chaque *7e année*, à l'imitation du septième jour de la semaine, fût une année de *Sabbat;* c'est-à-dire, d'oisiveté et de repos *absolus*,

même pour la culture de la terre. Moïse avait de plus ordonné [1] qu'en cette 7e année toute créance d'argent prêté serait annullée; que le débiteur serait libre, et de plus encore, que tout Hébreu réduit en esclavage pour dette ou autre cause, serait remis en liberté, et renvoyé avec des provisions capables de l'entretenir pendant du tems.

Il est certain que si une telle loi eût eu son exécution, elle eût produit une sensation et constitué une époque aussi remarquable par ses retours *septénaires* que la période olympique chez les Grecs; mais on cherche envain dans tous les livres hébreux une mention, une indication même légère de ces jubilés. L'on n'en trouve pas la moindre trace ni dans le *Livre des Juges*, ni dans celui de Samuël, quoique très-détaillé dans une durée de plus de 60 ans, ni dans le *Livre des Rois*; au contraire, Jérémie, dans le chapitre XXXIV de ses Prophéties, nous fournit la preuve positive de la négligence et de l'inobservation de cette loi dès son origine.

Jérémie, est-il dit, engagea le roi Sedeqiah, les grands et le peuple de Jérusalem à renvoyer leurs esclaves hébreux; ils s'y engagèrent par la cérémonie d'un sacrifice, et ils renvoyèrent leurs esclaves hébreux; puis s'en étant repentis, ils les

[1] *Deutéron.*, ch. XV, v. 1er, 12 et suivans.

reprirent et les contraignirent de force; et Jérémie leur dit : Ecoutez les paroles du Dieu d'Israël :

« Au jour où je retirai vos pères de l'Egypte, je » fis un pacte avec eux, et je leur dis : Lorsque 7 ans » seront écoulés, que chacun de vous renvoie » l'esclave hébreu *qui lui a été vendu et qui a » servi 6 ans; que l'esclave soit libre; et vos » pères n'ont point écouté ma parole; ils n'ont » point incliné leur oreille* (à m'obéir); vous, » aujourd'hui, vous vous êtes retournés (de leur » sentier) et vous avez fait le bien; vous avez » fait l'alliance avec moi, mais ensuite vous l'avez » violée (comme vos pères); maintenant je vais » amener sur vous tous les maux, etc. ».

Pour tout lecteur qui pèsera bien ces mots : « *Vos pères n'ont point écouté ma parole, n'ont » point obéi à mon ordre de renvoyer libre; » vous, aujourd'hui, vous vous êtes retournés* » (de leur sentier, etc.); » pour tout lecteur, disons-nous, il sera prouvé que jusqu'au tems de Sedeqiah, les Juifs avaient imité leurs pères et n'avaient point observé le jubilé septénaire; par conséquent il n'y a point eu chez eux de cycle sabbatique avant la captivité de Babylone. Ce ne fut qu'alors et au retour dans leur patrie, qu'ayant pris à tâche d'exécuter littéralement les lois de Moïse, celle-ci devint en usage avec plusieurs autres. De savans chronologistes, quoique très-pieux,

n'ont pu s'empêcher de reconnaître ces faits, entre autres, le Père Petau, jésuite, dans son Traité de la doctrine des tems, liv. IX, ch. XXVI, *s'avoue réduit à la nécessité de révoquer en doute l'observance des années sabbatiques* [1] avant le règne d'Antiochus-Eupator ; mais beaucoup d'autres ont cru leur religion intéressée à en soutenir la croyance. Le savant Desvignoles présente, à cet égard, une inconséquence remarquable; car après avoir exposé avec candeur une masse de raisons négatives, il finit par dire [2] que *comme il faut avoir une mesure de tems, il se range au gros des chronologistes qui ont admis les Sabbats ;* ce qui ne l'empêche point de convenir ailleurs, que les cycles sabbatiques, produits par les Samaritains et les Juifs, et remontant jusqu'à la création, sont des cycles fictifs et inventés après coup [3].

---

[1] *Nihil in sacris litteris aut in historicis exteris satis expressum legi undè sciri possit, utrùm jubileus etiam in Judæâ ipsâ, necdùm in alienâ regione ac deportatione Judæi servaverint. — Primus est is quo Antiochus Eupator Epiphanis filius Hyerosolimam obsedit.* (Voyez ch. XXVI, p. 59.) Voyez aussi : *Johan. Davidis Michaelis Commentationes. Bremæ*, 1774, *Commentatio nona : de anno sabbatico*, où ce savant auteur déclare aussi que cette loi n'a point eu d'exécution.

[2] Tom. I, pag. 694.

[3] Desvignoles, tom. I, pag. 709, où il cite les solides raisons de Goddefroi Vendelin.

Par une autre inconséquence, Desvignoles fournit un argument ingénieux de calculer le tems de la monarchie, en admettant la non-existence ou l'inobservance des *Sabbats*. Tout le monde connaît la célèbre prophétie de Jérémie, concernant l'exil et *la captivité du peuple Hébreu pendant 70 ans, et cela pour avoir négligé et méprisé les ordonnances de Dieu.* En comparant à ce texte celui des Paralipomènes, qui dit (*c. XXXVI, v. 10*) « que le peuple Hébreu fut déporté à Ba-» bylone, afin que la terre (d'Israël) *prît plai-» sir à célébrer ses sabbats*, et qu'elle *eût 70 ans » de repos.* » Desvignoles a pensé que Jérémie dans sa prédiction avait eu spécialement en vue la loi de Moïse sur les Jubilés de 7 ans, et que par le nombre 70 il avait entendu établir une compensation des sabbats que l'on avait omis ou négligé de célébrer : il est bien vrai que ces 70 jubilés de 7 ans, donnent une somme totale de 490 ans, et que si l'on prend ces 490 ans pour la durée des rois, en y ajoutant 604, qui sont la date première de la prophétie en question, l'on a pour première année de Saül, l'an 1094 avant J. C. Or, les calculs de Josephe donnent pour ce même intervalle 1091, et l'analogie est frappante; mais nous avons vu que la Chronologie détaillée des Rois, en nous produisant la somme totale de 493, jusqu'à Sedeqiah (en 587), ne

donne jusqu'à l'an 604, que 475 ans; ce qui fait 15 ans de moins que 490. Jérémie aurait-il aussi compris dans son calcul le tems de Samuël, qui fut de 12 ans? Il y aurait encore déficit de 3 ans. D'ailleurs il a donné à ses 70 ans de captivité, deux points de départ différens; tandis qu'au chapitre XXV, verset 11 [1], il les fait partir de l'an 4 de Ihouaqim, au chapitre XXXI, vers. 5 — 10 [2], dans sa lettre aux Emigrés qui suivirent Iechonias à Babylone, il les fait partir de l'an 598, ce qui donne 481 ans depuis l'an 1er de Saül, et 493 depuis l'an 1er de Samuël : 4 ans de plus que les 490. Néanmoins, comme nous ignorons de quelle manière Jérémie a pu établir son calcul de la durée des rois, et qu'il a pu compter comme Josephe [3], l'idée de Desvignoles reste

---

[1] (*Ch.* XXV, *v.* 11.) « Depuis 23 ans je vous ai porté la » parole de Dieu, vous ne m'avez point écouté; voici ce que » dit aujourd'hui le Seigneur : J'amène Nabukodonosor, roi » de Babylone; il va dévaster cette terre; elle restera déserte, » et tous ses peuples seront en servitude 70 ans, et quand » 70 ans seront écoulés, je visiterai Babylone à son tour, et » je la détruirai. »

[2] (*Ch.* XXIX, *v.* 5-10.) « Bâtissez des maisons à Baby- » lone; plantez-y, semez-y, mariez-vous-y, etc.; » car voici ce que dit le Seigneur : « Lorsque 70 ans se seront écoulés » (pendant votre séjour) à Babylone, je vous visiterai et vous » ramènerai ici. »

[3] La différence de 2 ou 3 ans que nous avons citée

plausible, et tend à constater ce qui nous paraît vrai ; savoir, que la loi des années sabbatiques n'a point eu d'exécution sous les rois.

Un fait positif vient aussi prouver qu'elle n'en eut point sous les juges, qui furent un véritable tems d'anarchie; car lorsque Josué entre en Palestine, on le voit admettre les Gabaonites à vivre au milieu d'Israël à titre d'esclaves et d'ilotes, malgré la loi de Moïse qui ordonnait l'*extermination ;* et ces mêmes Gabaonites sont cités au tems de David, comme subsistans dans le même état [1], ce qui n'aurait pu être si la loi des Jubilés eût été exécutée. De plus, il est dit dans le *Livre des Juges* [2], qu'après le partage des terres, chaque tribu accorda aux Chananéens de son arrondissement, la faculté d'habiter avec le peuple de Dieu, en payant un tribut qu'ils payaient encore au tems de Salomon. On est en droit de conclure de ce double fait, que la loi des Jubilés sabbatiques, cette loi étrange d'oisiveté, de stérilité, de famine organisée pour chaque 8e année,

---

n'aurait-elle point pour cause l'intercalation de quelques années, faite dans cet espace de près de 500 ans, par des procédés que nous ignorons; car, quoique l'on en ait dit, nous ne connaissons pas exactement la forme de l'année juive avant la captivité de Babylone.

(1) Samuël, lib. II, c. XXIV, v. 2.

(2) *Judic.*, tout le chapitre premier.

fut abrogée dès le début de la conquête par les Hébreux, qui, après tant de peine et de dangers, trouvèrent sans doute trop dur de relâcher des esclaves et des biens achetés au prix de leur sang : dans ce premier état anarchique ou démocratique, personne n'eut intérêt de réclamer contre l'inobservance ; personne n'eût eu le pouvoir de faire exécuter : dans le second état, c'est-à-dire, sous le règne monarchique, lorsque les rois investis d'un pouvoir arbitraire eurent cette faculté, leur prudence dut trouver trop dangereux de rétablir une loi qui eût tout bouleversé.

Ainsi il est constant que depuis Josué jusqu'au tems du roi Sedeqiah, les Juifs n'observèrent point la loi sabbatique, et cela est fâcheux pour la science chronologique, qui eût trouvé dans ce cycle, une mesure précise du tems.

En résumé de toute notre discussion sur le tems des Juges, le lecteur voit qu'au-delà du grand-prêtre Héli, le système des Juifs est brisé et dissous ; que tout y est vague, incertain, confus ; que leurs annales ne remontent réellement d'un fil continu, que jusqu'à l'an 1131 ; enfin, qu'il est impossible d'assigner, à 20 ou 30 ans près, le tems où Moïse a vécu, et qu'il est seulement permis, par un calcul raisonnable de probabilités, de le placer entre les années 1420 et 1450.

CHAPITRE V.

Des Tems antérieurs à Moïse et des Livres attribués à ce Législateur.

MAINTENANT si les Juifs n'ont pu conserver de notions exactes du tems écoulé entre le grand-prêtre Héli et Moïse, ni du tems que dura le séjour de leurs pères en Egypte (car rien n'est clair à cet égard), comment peuvent-ils prétendre avoir mieux connu les tems antérieurs où n'existait pas encore leur nation, et qui plus est, les tems où n'existait aucune nation, c'est-à-dire, l'époque de l'origine du monde, à laquelle aucun témoin n'assista, et dont leur Genèse nous fait cependant le récit, comme si l'écrivain en eût eu sous les yeux un procès-verbal? Les Juifs nous disent que c'est une révélation faite par Dieu à leur prophète : nous répondons que beaucoup d'autres peuples ont tenu le même langage. Les Egyptiens, les Phéniciens, les Chaldéens, les Perses ont eu, comme le peuple Juif, leurs histoires de la création, également révélées à leurs prophètes Hermès, Zoroastre, etc. De nos jours les Indous ont présenté à nos missionnaires les

Vedas et les Pouranas, avec des prétentions d'une antiquité plus reculée que la Genèse même, et que les autres livres attribués à Moïse. Il est vrai que nos savans biblistes rejettent, ou du moins contestent l'authenticité de ces livres; mais quand notre zèle convertisseur présente aux Indous la Bible, qu'aurons-nous à répondre, si les Brahmes nous retorquent nos propres argumens européens ? si, par exemple, ils nous disent :

« Vous niez l'authenticité et l'antiquité de cer-
» tains Pouranas et Chastras, par la raison qu'ils
» mentionnent des faits postérieurs aux dates pré-
» sumées de leur composition : eh bien ! nous
» nions à notre tour l'authenticité des *cinq* livres
» que vous attribuez à Moïse, par cette même
» raison que nous y trouvons un grand nombre
» de passages et de citations qui ne peuvent con-
» venir à ce législateur. »

La question se réduit donc à savoir si cette dernière assertion est fondée en preuve de faits ; et c'est une question qui doit se traiter avant toute autre; car le système chronologique antérieur à Moïse, tirant son autorité principale de la supposition que ce prophète en a été le rédacteur ; si cette supposition était démontrée fausse, l'autorité du système en serait considérablement affaiblie. De savans critiques ont déjà traité ce

sujet [1] : mais parce qu'ils ne l'ont pas à beaucoup près épuisé, et que surtout ils n'ont pas bien saisi les conséquences qui découlent des preuves, nous allons reprendre la discussion dans ses fondemens, et dresser un Tableau plus complet qu'aucun autre précédent, de tous les passages du Pentateuque, qui prouvent la posthumité de cet ouvrage relativement à Moïse, et qui indiquent la véritable époque de sa rédaction.

CHAPITRE VI.

Passages du Pentateuque, tendans à indiquer en quel tems et par qui cet ouvrage a été ou n'a pas été composé.

1°. Au dernier chapitre du Deutéronome on lit un récit détaillé et circonstancié de la mort de Moïse, de son inhumation, et en outre ces phrases singulières : « Personne, *jusqu'à ce jour,* n'a » connu le lieu de sa sépulture, et il ne s'est plus » élevé dans Israël de prophète égal à Moïse. »

---

[1] Voyez, entr'autres, le *Tractatus Theologico-Politicus*, publié en 1665, et l'Histoire critique du Vieux-Testament, in-4°, 1685.

N'est-ce pas l'indice saillant d'un long tems déjà écoulé? *Personne jusqu'à ce jour.... il ne s'est plus trouvé de prophète.*

On nous dit que ce chapitre a été ajouté après coup, qu'il ne fait point corps avec l'ouvrage. Admettons la réponse, parce qu'elle est naturelle et raisonnable; mais comment expliquera-t-on tous les autres passages qui se trouvent au corps du livre, et qui ne sont pas moins incompatibles avec l'hypothèse reçue? Par exemple, le premier chapitre du Deutéronome débute par ces mots : « Voici les paroles que Moïse adressa à » tout Israël *au-delà* du Jourdain [1], dans le » désert, etc. »

On sait que Moïse ne passa point cette rivière, et qu'il mourut dans le désert qui est à son orient [2]: par conséquent le mot *au-delà* désigne, relativement à Moïse, la *rive* occidentale, le côté où est Jérusalem. Par inverse, la rive orientale où Moïse mourut, se trouve *au-delà* du Jourdain, relativement au pays de Jérusalem. Donc cette phrase, *Moïse mourut au-delà*, a été écrite du côté de

---

[1] Plusieurs traductions latines altèrent ici et ailleurs le vrai sens des mots, et au lieu de dire *ultra*, disent *in transitu* ou *in ripâ;* mais il est avoué, de tous les hébraïsans, que *b'âber* signifie rigoureusement *au-delà, ultra.*

[2] *Deut.*, *ch.* IV, *v.* 22, Moïse dit : « Voici que je me urs » dans cette terre, et je ne passerai point le Jourdain. »

Jérusalem ; donc ce n'est point Moïse qui l'a écrite : l'expression *au-delà* se trouve trois autres fois : 1°. Deutéronome (*c. III, v. 8*), l'on fait dire à Moïse : « En même tems nous enlevâmes à deux » rois Amorrhéens leur pays situé *au-delà* du » Jourdain, entre le torrent *Arnon* et le mont » *Hermon.* » Puisque Moïse parlait dans ce pays-là même, il était *en deçà* et non *au-delà ;* et la note qu'il joint immédiatement, ne lui convient pas davantage....

« Or, l'Hermon est appelé *Chirin* par les Si- » doniens, et *Chinir* par les Amorrhéens. »

Une telle note ne convient qu'à un auteur posthume, qui explique la nomenclature du tems passé à ses contemporains qui ne l'entendent plus. Il en est ainsi des versets suivans.

« 4°. Et nous prîmes toutes les villes d'Og, roi » de Basan, qui était resté seul de la race des » Raphaïm ou Géans : son lit est encore dans la » ville de *Rabat-Amon*, et je donnai à Jaïr, » fils de Manassé, le pays de *Basan*, qu'il nomma » *villages de Iaïr*, et on les appelle ainsi *jusqu'à* » *ce jour.* »

Et (*c. IV, v. 21*), on lit : « Moïse marqua trois » villes *au-delà* du Jourdain, du côté du *soleil* » *levant.* »

Et (*id., v. 45 et 46*), « Voilà les lois et sta- » tuts que Moïse donna aux enfans d'Israël, après

» la sortie d'Egyte dans la vallée de Bethphegòr, » *au-delà* du Jourdain.... Et les enfans d'Israël » possédèrent *au-delà* du Jourdain, les pays » de, etc., etc. »

Ces versets, et en général tout ce chapitre sont évidemment un récit historique écrit long-tems après Moïse, par un rédacteur qui a résidé du côté de Jérusalem, au *soleil couchant* du Jourdain; et pour qui le soleil levant était *au-delà;* qui parlant des faits anciens, y a joint les explications nécessaires à ses contemporains: Poursuivons.

Dans la Genèse (*c. XII, v. 6*), en décrivant la route d'Abraham, depuis la Mésopotamie jusqu'à *Sichem*, et à la vallée de *Moria*, il est dit: « *Or les Kananéens occupaient alors le pays*[1] :» donc ils ne l'occupaient plus au tems de l'historien; donc cet historien écrivait après Josué, qui chassa les Kananéens de ce pays. Donc Moïse n'est pas l'historien.

Même Genèse (*c. XXII, v. 14*), en parlant du lieu où Abraham voulut sacrifier son fils, on lit:

« Abraham appela ce lieu *Iahouh-Ierah*, c'est-» à-dire, *Dieu verra;* » d'où est venu ce mot usité *jusqu'à ce jour: sur la montagne Dieu verra.*

---

[1] Cette phrase est répétée chapitre XIII, verset 7.

Notez ce mot, *jusqu'à ce jour*, et de plus, comment Abraham a-t-il pu appeler Dieu du nom de *Iehouh*, quand il est dit : (*c. VI* de l'Exode, *v. 3*), « que Dieu ne s'était fait connaître à per-
» sonne avant Moïse, sous le nom de *Iehouh*... »
L'auteur posthume ne se décèle-t-il pas à chaque instant ?

Même Genèse (*ch. XIV, v. 14*), « Abraham
» poursuivit ses ennemis jusqu'à *Dan.* »

Le *Livre des Juges* (*c. XVIII, v. 29*) nous apprend que jusqu'au tems des juges, on appela *Laïs* la ville Sidonienne, qui fut surprise par 600 hommes de la tribu de Dan, et que ce fut seulement alors qu'elle reçut le nom de *Dan.* Certainement Moïse n'a point écrit cela : l'auteur est postérieur aux juges.

Deutéronome (*c. II, v. 12*), il est dit : « Nous
» tournâmes la montagne de Séïr sans l'attaquer,
» parce quelle est habitée par nos frères, les en-
» fans d'Esaü. Or Seïr était d'abord habité par
» les *Horiens*, que chassèrent les enfans d'Esaü
» qui ont habité ce pays jusqu'à ce jour (*v. 32*),
» *comme les enfans d'Israël ont habité celui*
» *que le Seigneur leur a donné.* »

Ceci est manifestement postérieur à la conquête par Josué.

L'auteur *des Rois* (*liv. Ier, c. IX, v. 9*), en parlant de Saül qui alla consulter *le voyant*, dit ;

« *Autrefois*, lorsqu'on allait consulter Dieu, » l'usage était de dire, *allons au voyant;* car on » appelait *voyant* ce qu'aujourd'hui on appelle *pro-* » *phète :* » Or, puisque l'usage durait encore du tems de David, qui appela *Gad* son *voyant* et non son *prophète;* et puisque dans tout le Pentateuque, Moïse est toujours appelé le *prophète* et non le *voyant*, il s'ensuit clairement que la rédaction du Pentateuque est postérieure au tems de David.

Enfin un passage frappant est celui du chapitre XXXVI de la Genèse, où, parlant de la postérité d'Esaü, l'auteur dit (*v. 31 et suivans*): « Voici les rois qui régnèrent sur la terre d'Edom » *avant qu'Israël eût des rois*, etc. »

Or, si comme il est de fait, Israël n'eut de rois que depuis Saül, il est évident que l'auteur historien est postérieur à cette époque, et que cet auteur n'a pu être Moïse, par toutes les raisons ci-dessus. Ainsi nous avons une masse de preuves incontestables que le Pentateuque, *tel qu'il est en nos mains*, n'a point été rédigé par Moïse, mais par un écrivain anonyme dont l'époque n'a pu précéder le tems des rois David et Salomon: bientôt nous verrons encore d'autres preuves de cette posthumité, lorsque l'époque de cette rédaction nous sera connue. Il s'agit maintenant de la connaître.

Quelques écrivains critiques [1], qui comme nous ont senti que le Pentateuque n'a pu être rédigé par Moïse, ont essayé d'en deviner l'auteur, et ils ont cru l'apercevoir dans le lévite *Esdras*, qui au tems d'Artaxercès, roi de Perse, ranima chez les Juifs attiédis, l'observance et l'étude de la loi; sur l'autorité accréditée de ces écrivains, nous avions d'abord admis cette opinion : mais l'intérêt qu'excite ce sujet, nous ayant engagé à de nouvelles recherches, nous avons trouvé dans une lecture attentive des livres hébreux, des raisons de penser différemment, et d'attribuer le Pentateuque à un autre auteur indiqué par les textes mêmes, avec plus d'évidence que le lévite *Esdras*.

D'abord on cherche vainement des indices quelconques de l'existence du Pentateuque, soit dans le livre de Josué, l'un des plus anciens, soit dans le livre dit *des Juges;* soit dans les deux livres intitulés *Samuël*, soit enfin dans l'histoire des premiers rois juifs. Ce silence, surtout au tems de Salomon, est d'autant plus remarquable, que l'auteur de la Chronique, en nous apprenant que les *Tables de la Loi de Moïse* furent déposées

[1] Voyez l'*Histoire critique du Vieux-Testament*, par R. Simon, chap. V et VI, etc., et le *Tractatus philos. polit.*, chap. VIII, IX et X, traduit sous le nom de *Recherches curieuses d'un esprit désintéressé*, etc. Cologne, 1672, in-12.

dans le temple bâti par ce prince, ne dit pas un mot des livres de Moïse; et cependant si le Pentateuque eût été l'ouvrage de Moïse, le manuscrit autographe devait encore exister, et il est inconcevable qu'un livre si précieux fût laissé dans un oubli absolu; surtout lorsqu'en cette inauguration du temple, une foule d'objets moins importans, moins appropriés au sujet, sont relatés et mentionnés.

Une autre circonstance encore digne de remarque, est que dans les livres de Salomon, dans les pseaumes réellement de David [1] et même dans les prophéties d'Isaïe, l'on ne trouve presqu'aucune citation que l'on puisse rapporter avec évidence au Pentateuque. Il faut descendre jusqu'au règne de Josias, pour en découvrir une indication probable; le passage qui la contient mérite d'être cité en entier, pour en bien scruter les détails. (Voyez *Reg.*, *lib.* II, *ch.* XXII.)

---

[1] On sait, et le texte hébreu déclare, qu'un grand nombre ne sont pas de David. Plusieurs chapitres d'Isaïe sont évidemment dans le même cas. Au chap. XII, v. 2, on trouve un demi-verset tiré du cantique composé à l'occasion du passage de la mer Rouge (*Exod.*, ch. XV, v. 2); mais ce cantique, qui nous est indiqué par le texte même comme devenu *chant populaire*, a pu et dû se conserver en d'autres livres.

CHAPITRE VII.

Époque de l'apparition du Pentateuque.

Après la mort du roi Amon, son fils Josiah devint roi à l'âge de 8 ans; on sent qu'un roi de 8 ans eut un tuteur-régent, qui n'est point nommé, mais qui, naturellement et par l'indication des faits, fut le grand-prêtre Helqiah.

La 18e année de son règne, Josiah envoie sans motif apparent, Saphan, scribe ou secrétaire du temple, vers le grand-prêtre, pour lui dire de recueillir tout l'argent donné par le peuple aux portiers du temple, et de le remettre aux entrepreneurs et ouvriers des réparations, *sans leur en faire rendre compte, et en se reposant sur leur bonne foi.* Pour réponse, le grand-prêtre Helqiah dit au secrétaire : « J'ai trouvé un livre » (ou le livre) de la loi dans le temple du Sei- » gneur, » et il donne ce livre au secrétaire, qui le lit. Saphan retourne vers le roi et lui dit : vos ordres sont exécutés....; (de plus), Helqiah m'a remis un livre, et il (commença) de le lire devant le roi....; et lorsque le roi entendit les paroles de la loi, il déchira ses vêtemens, et il dit

à Helqiah, à Ahiqom, à Akbor, à Saphan, secrétaire, et à Achih, serviteur du roi : « Allez et » consultez Dieu sur moi et sur tout le peuple » juif, au sujet des paroles de ce livre qu'on a » trouvé : car la colère de Dieu est allumée contre » nous de ce que nos pères n'ont point pratiqué » ses préceptes.... Et ils se rendirent tous ensemble » chez Holdah, prophétesse, qui demeurait à Jé- » rusalem, et dans la rue Seconde : Holdah leur » annonça de la part de Dieu, de grands maux » contre le pays et la ville. Mais, ajouta-t-elle, parce » que le roi a écouté la parole du Seigneur, qu'il » a pleuré et déchiré ses vêtemens, ces maux » n'arriveront point de son vivant.... Helqiah et » les autres envoyés portent cette réponse au » roi.... Le roi envoie de tous côtés des ordres » dans la ville. Tous les *anciens* et gens notables » se rassemblent dans le palais.... Le roi va en- » suite au temple, et il y est suivi des prêtres » et des anciens, et de tout le peuple depuis le » plus grand jusqu'au plus petit; et là on fait » une *lecture solemnelle* de ce livre trouvé. » Le roi monte ensuite aux degrés (de l'au- » tel), et fait un sacrifice d'*alliance* pour pra- » tiquer tout ce qui est dans le livre.....; et le » peuple en prend l'engagement.... Alors en exé- » cution de ce pacte et des préceptes du livre, l'on » jette hors du temple les vases de *Baal;* on

» souille les *lieux hauts* où l'on sacrifiait, et ce-
» lui où l'on passait les enfans par la flamme....;
» on chasse des portiques du temple les chevaux
» sacrés que les rois entretenaient en l'honneur
» du soleil; on brûle les chars consacrés au so-
» leil; on détruit les autels élevés par Achaz et
» Manassé, et ceux élevés par Salomon sur les
» *hauts lieux*, aux dieux de ses femmes. Josiah,
» présent à tous ces actes qu'il commande et
» dirige, fait déterrer même les morts sur les
» *hauts lieux*, et *égorger tous les prêtres de*
» *Baal* qu'il y trouve.... De retour à Jérusalem,
» il fait célébrer une Pâque *si solemnelle*, qu'il
» n'y en eut point de telle depuis les *Juges d'Israël*,
» et pendant tout le tems des rois. »

Pesons les mots et les circonstances de ce récit; et d'abord remarquons que Josiah, enfant couronné dès l'âge de 8 ans, fut élevé par le grand-prêtre Helqiah, qui pendant 10 ou 12 ans fut le véritable régent de l'Etat et du prince : par conséquent Josiah, maintenant âgé de 25 à 26 ans, est encore sous l'influence morale du pontife et de l'éducation sacerdotale qu'il en a reçue; à cet âge et l'an 18 de son règne, il fait un message solemnel au grand-prêtre : l'objet de ce message est de *remettre aux entrepreneurs des réparations du temple, des sommes d'argent sans leur en faire rendre compte.* Pourquoi cette

faveur d'un genre singulier, même injuste et imprudent? elle a certainement un motif, un objet en vue; cet objet est de se concilier ces gens et leurs familles, et par suite, leurs amis et le peuple dont ils font partie : pour réponse, le grand-prêtre présente un livre, qu'il dit être le livre de la loi et qu'il dit avoir trouvé dans le temple. Où est la preuve qu'il a trouvé ce livre? a-t-il des témoins? On ne le dit pas; mais il est clair que s'il a besoin d'appui, tous les ouvriers du temple qu'il a gratifiés lui seront dévoués. Admettons qu'il ait trouvé *ce livre*, et qu'il ne l'ait pas lui-même *composé;* du moins il l'a eu en main, seul et aussi long-tems qu'il a voulu : n'y a-t-il pas fait des changemens? C'est un manuscrit unique : personne ne l'a contrôlé : rien n'établit son authenticité. Ce manuscrit dut être un rouleau de papyrus ou de vélin; quelle main l'a écrit? est-ce la main de Moïse? Helqiah ne le dit pas; il dit seulement le *livre de la loi :* cela est remarquable. S'il fût venu de Moïse, Helqiah eût-il supprimé une circonstance si propre à ajouter au respect? D'ailleurs, s'il fût venu de Moïse, ce manuscrit aurait eu à cette époque plus de 800 ans d'existence, et depuis tant de tems, oublié dans quelque armoire, il eût dû être rongé de vers et de poussière, dans un climat aussi *rongeur* que l'est la Judée. Il y aurait eu des lacunes; l'écriture même

aurait dû être différente, et beaucoup de mots tombés en désuétude ; car il est sans exemple qu'une langue et qu'une forme d'écriture aient subsisté 800 ans sans altération. Cependant le secrétaire Saphan le lit couramment et à livre ouvert : il porte le livre au roi, et le roi entendant le contenu, est surpris, effrayé au point de déchirer ses vêtemens! Quoi! le roi Josiah, élevé par le grand-prêtre, ne connaissait pas la loi de Moïse! cette loi, dont tout prince à son avènement devait avoir une copie transcrite à son usage par les prêtres, selon un ordre exprès du Deutéronome, chapitre XVII. Tout était donc oublié; ou bien tout est simulé. Le roi Josiah de suite fait consulter *Dieu ;* l'oracle auquel on s'adresse est *une vieille femme, exerçant le métier de devineresse*, et jouissant d'un grand crédit sur le peuple; c'est-à-dire, dans la classe des ouvriers que le roi a gratifiés. Le grand-prêtre, le secrétaire Saphan, Akbour et d'autres prêtres se rendent en pompe chez cette femme.... N'est-il pas clair que l'intention d'une telle démarche est de produire une vive sensation sur le peuple et de donner de l'éclat à une chose nouvelle?

La prophétesse répond dans le sens desiré.... Elle annonce que *Iahou*, Dieu d'Israël, va envoyer contre Jérusalem et ses habitans, toutes les calamités écrites dans le livre que le roi a en-

tendu, et cela parce que les Juifs *ont abandonné leur Dieu et qu'ils ont sacrifié à des dieux étrangers.*

Ces expressions nous deviendront bientôt utiles, mais pour le présent remarquons que cette prophétie de *Holdah* a une analogie frappante avec les autres phrophéties que depuis cinq ans proclamait Jérémie; or, dans sa qualité de prêtre et de fils de prêtre, Jérémie avait des rapports nécessaires avec le pontife; il était, comme Holdah, dans la dépendance plus ou moins médiate de Helqiah [1], et lorsque nous trouvons que peu d'années après les fils de *Saphan* et d'*Akbour* furent les amis et protecteurs zélés de Jérémie contre la colère de Ihouaqim, nous avons lieu de soupçonner que déjà il avait des liaisons avec *Saphan* et *Akbour*, qui figurent dans cette affaire, que par conséquent il était lui-même, comme Holdah, l'un des confidens de ce drame concerté; qu'en un mot il y a eu dans cette occasion un pacte secret, un plan combiné entre le grand-prêtre, le roi, le secrétaire Saphan, le prêtre Akbour, le prophète Jérémie et la prophétesse Holdah, et cela, pour un motif, une affaire d'état de la plus haute importance, puisqu'il s'agissait de

---

(1) Son père se nommait Helqiah, comme le grand-prêtre; ils ont pu être parens.

sauver la nation du danger imminent d'une destruction absolue ou d'une dispersion prochaine.

En effet, à l'époque dont nous parlons, l'an 621, le royaume de Jérusalem se trouvait dans les circonstances les plus désastreuses. Depuis quatre ans les Scythes, venus du Caucase, exerçaient ces ravages dont parle Hérodote, et dont leurs pareils, les Tatars de Genghizkan et de Tamerlan, nous ont fourni d'effrayans exemples dans les tems modernes. Vainqueurs de Kyaxare et de ses Mèdes, maîtres de la haute et de la basse Asie, les Scythes n'avaient pu parvenir à Azot, où les arrêta Psammitik, sans inonder la Syrie et la Palestine : leur cavalerie innombrable avait ravagé tout le pays plat avec cette cruauté féroce et impitoyable qui a toujours caractérisé les Tatars; le pays montueux, investi de toutes parts, privé de toutes communications, attaqué dans ses postes foibles, menacé dans toute sa masse, ressemblait à une grande place assiégée et subissait tous les maux attachés à cette situation : or voilà premièrement le tableau que trace Jérémie dans ses dix-sept premiers chapitres :

« L'an 13 de Josiah, dit cet écrivain, le (Dieu » de Moïse) *Iehou*, m'adressa la parole [1] : »

---

[1] Cet an 13 de Josiah est l'an 626 avant notre ère, ainsi que nous le prouverons par la suite.

Et il me dit (*ch. 1er*) : « Que vois-tu? Je vois une » chaudière bouillante ; elle est dans le nord (prête » à verser), et Dieu dit : du nord accourt le mal » sur tous les habitans de cette terre ; car voici » que j'appelle toutes les familles des royaumes » *du nord*, et elles viennent établir chacune leur » tente aux portes de Jérusalem, autour de ses » murs et dans toutes les villes de Juda, et je » prononcerai mes décrets contre les pervers qui » *m'ont abandonné, et qui ont sacrifié aux* » *dieux étrangers.* »

Cette dernière phrase est mot pour mot, le motif allégué par la prophétesse Holdah. Les chapitres suivans sont remplis de reproches, de menaces et d'exhortations.

Le prophète s'écrie (*ch. IV*) : « Annoncez dans » Juda ; publiez dans Jérusalem ; sonnez de la » trompette ; criez et dites : Rassemblez-vous ; re- » tirez-vous dans les villes fortes ; élevez des » signaux de fuite ; ne restez pas, parce que, dit » le Seigneur, voici que j'apporte du nord une » calamité, une grande destruction ; le lion a » quitté son repaire ; le destructeur des peuples » est parti de son pays pour réduire cette terre » en solitude. »

Ceci convient parfaitement aux Scythes, ce qui suit les caractérise encore mieux.

« Voici qu'un peuple vient du nord ; une grande

» nation est sortie des flancs de la terre.....; ils » portent l'arc et le bouclier; ils brisent et dé- » chirent sans pitié....; leur bruit ressemble au » bruissement des flots; ils montent des chevaux » armés (et bardés) eux-mêmes comme un guer- » rier, etc. : voilà bien les cavaliers Scythes.

» Voici que (l'ennemi) monte comme une nue, » ses chars (volent) comme un tourbillon; ses » chevaux sont plus légers que les aigles.... Mal- » heur à nous! nous sommes ravagés. — Un cri » d'alarme vient du côté de *Dan;* on apprend » des *horreurs* (*iniquitatem*) de la montagne » d'Ephraïm.... Faites entendre dans Jérusalem » que des troupes d'*éclaireurs* viennent d'une » terre lointaine....

» J'ai regardé le pays, il est désert.... J'ai vu les » montagnes, et elles tremblent; les collines, et » elles se choquent; j'ai regardé (partout), il n'y » a plus d'hommes; les oiseaux du ciel se sont » envolés.... J'ai regardé le *Carmel, il est désert,* » et toutes les villes détruites devant la face de » Iehouh et de sa fureur.

(*Ch. V, v. 15*): « J'amène sur vous une nation » lointaine, une nation robuste, antique, dont » vous ne connaissez point le langage, dont vous » ne comprenez point les paroles.... : son carquois » est un sépulcre ouvert....; tous ses guerriers » sont forts. Ils mangeront votre pain, votre mois-

» son, vos enfans, vos bœufs, vos figues, vos » raisins, etc. »

(*Ch. VI, v. 1er.*) « Enfans de Benjamin, fuyez » de Jérusalem; sonnez de la trompette, parce » que de l'aquilon vient un fléau, une dévasta- » tion. »

Et (*ch. VIII, v. 16 à 20*): « Du côté de Dan on » entend le bruit de leurs chevaux; la terre retentit » de leurs violens hennissemens; ils accourent; » ils dévorent la terre et son abondance, la ville » et ses habitans.... *La moisson* est passée, l'*été* » *est fini et nous ne sommes pas délivrés.* »

Nous verrons ailleurs que cette dernière circonstance cadre très-bien avec la date de l'irruption des Scythes que nous plaçons en *625*.

Tous ces maux dépeints par Jérémie duraient donc depuis quatre ans, lorsque Helqiah tira de l'oubli ou du néant un livre qui devait sauver la nation en la régénérant; et cependant le danger qu'elle éprouvait de la part des Scythes n'était pas le seul. Deux puissances voisines, devenues plus ambitieuses depuis quelques années, menaçaient dans leur choc prochain d'écraser le petit royaume de Jérusalem; l'*Égypte* d'une part, délivrée des guerres étrangères et civiles qui l'avaient long-tems déchirée, venait de concentrer toutes ses forces dans les mains de Psammitique, et ce prince heureux et habile, avait, par la prise

d'Azot et de la Palestine, annoncé à la Syrie les projets d'agrandissement que poursuivit *Nekos* son fils. D'autre part, les rois de Babylone, héritiers de l'empire ninivite, renouvelaient sur la Phénicie et la Judée, les prétentions et les attaques de Sennacherib et de Salmanasar. Selon la chronique *des jours* [1], l'un d'eux avait fait saisir et emmener captif le roi Manassé, grand-père de Josiah. Helqiah, grand-prêtre et régent en 638, avait pu être témoin de cet événement arrivé 18 ou 20 ans auparavant. — A l'époque présente, c'est-à-dire, l'an 621, Nabopolasar, père de Nabukodonosor, régnait depuis 4 ans, et son règne préparait le règne de son fils. Une grande lutte s'annonçait entre l'Egypte et la Chaldée, et dans cette lutte les politiques juifs ne pouvaient manquer de sentir que leur nation faible et d'ailleurs divisée d'opinions, était menacée d'une entière dissolution. Si le salut était possible, ce n'était qu'en réunissant les esprits, en ressuscitant le caractère national : et si cette pensée dut venir à quelqu'un, ce dut être au grand-prêtre Helqiah, qui par la minorité du prince, se trouvant chef politique et religieux, eût l'avantage de réunir en sa personne et les connaissances, et l'intérêt et les moyens d'exécuter une

---

[1] Les Paralipomènes.

réforme, une régénération urgente. Cette idée une fois conçue, il ne lui resta plus à imaginer que le moyen. Un administrateur purement politique eût pu en apercevoir plusieurs ; mais un homme de famille sacerdotale, imbu dès son berceau, de la prééminence des institutions religieuses, qualifiées divines, ne pouvait en apercevoir que dans la religion et par la religion : celle de Moïse avait eu le pouvoir magique de changer une multitude esclave et poltronne en un peuple de conquérans fanatiques ; il fut naturel à un prêtre juif, de penser qu'en rétablissant les institutions anciennes, l'on rétablirait la même ferveur. La religion de Moïse, comme toute autre et plus que toute autre, enseignait que tous les maux qui arrivaient au peuple, provenaient de ce qu'il violait ou négligeait la loi : un successeur de Moïse ne put avoir une autre doctrine, et il ne dut éprouver d'embarras que dans le moyen d'exécution. S'il eût été possible d'évoquer le législateur, de ressusciter Moïse lui-même, ce moyen eût été le premier employé. Evoquer son livre, ressusciter sa loi, ne fut qu'une modification de cette idée assez naturelle.... Lors donc que Helqiah, sans un motif d'abord apparent, annonce avec éclat qu'il a trouvé le *Livre de la Loi*, nous avons lieu et droit de penser que ce n'est point une invention fortuite, mais une opération méditée et

préparée depuis du tems, concertée même avec quelques personnes nécessaires à l'exécution, spécialement avec Jérémie, dont le rôle et les écrits ont plusieurs rapports frappans avec certains textes du livre produit, ainsi que nous le verrons.

CHAPITRE VIII.

Suite des preuves.

Mais que faut-il entendre par ce *Livre de la Loi*, découvert dans le temple et porté au roi? Les commentateurs qui veulent absolument que le *Pentateuque* soit l'ouvrage immédiat de Moïse, imaginent ici diverses hypothèses pour détourner l'idée qui s'offre d'abord : cependant tout esprit impartial qui voudra peser les circonstances accessoires, pensera probablement, comme nous, que ce *livre* ne saurait être autre que le *Pentateuque* tel nous l'avons, et cela par plusieurs raisons qui se confirment réciproquement.

1°. Parce que l'on n'aperçoit pas le moindre indice de l'existence du Pentateuque avant le roi *Josiah*, et que s'il eût été connu, un silence aussi absolu eût été une chose impossible.

2°. Parce que depuis l'époque de Helqiah, nous

trouvons le Pentateuque accrédité d'une manière imposante, et qu'il est habituellement désigné chez les Juifs, sous le nom de *Livre de la Loi*. C'est ce livre qu'Esdras lut au peuple rassemblé aux portes du nouveau temple, et cette lecture, qui dura six matinées consécutives, nous donne précisément l'espace de tems qui convient à une lecture publique du Pentateuque.

Après Ezdras, les docteurs l'appelèrent indifféremment *Livre de la Loi* ou *Livre de Moïse*, parce qu'il contient la loi de ce prophète; or il est facile de voir que ce fut cette expression qui introduisit l'usage de regarder Moïse comme son auteur : les Pharisiens consacrèrent cette opinion par bigoterie; puis en haine des Saducéens, ils déclarèrent hérétique quiconque la rejetterait.

3°. Si le Pentateuque eût existé avant Josiah, il eût été connu du moins dans les hautes classes, et le jeune roi élevé par le grand-prêtre, n'eût pu être *surpris* en entendant des préceptes qui s'y trouvent répétés cent fois : au contraire le Pentateuque n'ayant pas existé jusque-là, on conçoit l'épouvante vraie ou simulée de Josiah à la lecture des anathèmes terribles contenus dans les chapitres XXVII et XXVIII du Deutéronome. Mais, nous dira-t-on, si le livre trouvé par Helqiah, fut le Pentateuque, et si, par toutes les raisons citées, Moïse ne put en être l'auteur, s'ensui-

vra-t-il que Helqiah l'ait composé de toutes pièces, et qu'on doive le regarder comme un livre entièrement supposé ?

Nous n'admettons point cette conséquence exagérée ; nous pensons seulement que ce grand-prêtre se proposant de ressusciter la loi de Moïse, généralement oubliée par les Juifs, a recherché tout ce qui a pu subsister d'écrits et de monumens relatifs à son but ; qu'il a réellement pu trouver des écrits dont Moïse fut l'auteur, mais plutôt en copie de seconde main qu'en original ; qu'à raison des 800 ans écoulés depuis ce prophète, beaucoup de choses étant tombées en désuétude dans le langage, dans l'écriture, et dans les usages géographiques ou civils, il a fait de tous ces matériaux une refonte, une rédaction nouvelle, dans laquelle il a conservé beaucoup de fragmens anciens, mais aussi dans laquelle il a introduit beaucoup de liaisons et d'explications de son propre chef : d'autre part nous rejetons aussi l'opinion de ceux qui veulent regarder tous les passages anachroniques comme des notes marginales introduites dans le texte par la succession des copistes : il suffit de lire avec attention ces passages et d'autres que nous ne citons pas, pour sentir qu'ils font partie intégrante de la narration, et qu'il faudrait considérer des chapitres entiers comme des parenthèses : les redites même

qui sont si nombreuses, prouvent cette rédaction par *compilation* telle que nous l'indiquons; il serait d'ailleurs trop commode de dire à chaque découverte d'un nouveau trait posthume, que c'est une *note insérée :* il vaut mieux convenir de bonne foi, que *Helqiah* est réellement *auteur* dans le sens de rédacteur et ordonnateur de matériaux; mais il faut convenir aussi qu'à ce titre nous sommes livrés à sa discrétion, et qu'il a pu supprimer, réformer, introduire même une partie entière, inconnue ou du moins étrangère aux livres de Moïse, ainsi que nous croyons le pouvoir démontrer, du livre de la Genèse.

A l'époque et dans les circonstances dont nous parlons, l'état politique et religieux des Juifs nous semble avoir été le même que celui des Parsis et des Hindous, qui pratiquent les lois de Brama et de Zoroastres, sur des traditions, sur des commentaires et liturgies de prêtres, sans posséder les livres autographes de leurs prophètes[1] : maintenant supposons qu'un roi Perse, tel que *Darius Hystasp* ou *Ardchir-Babekan*, eût concerté avec le grand Mobed, la *découverte* et la *mise au*

---

[1] Depuis Alexandre on a peine à prouver l'existence des livres de Zerdoust. Quant aux Vedas, on a long-tems douté de la leur; et il a fallu toute la puissance des Anglais pour parvenir à compléter une copie de ces livres, réduits à un seul manuscrit dont rien ne garantit la parfaite pureté.

jour de l'ouvrage de Zoroastres, n'est-il pas vrai que personne autre n'ayant en main ni l'original, ni une copie, n'eût pu démontrer la fausseté de leur opération, et que nous n'aurions de moyen d'en juger, que par l'examen du livre lui-même, questionné et interrogé dans tous ses détails : or ce cas est précisément celui de Josiah et de Helqiah, avec la différence que le grand-prêtre est ici l'auteur et le promoteur principal. Ils ont pu dire tout ce qui leur a convenu sur la découverte du livre : c'est à nous de n'admettre que ce qui est conforme au raisonnement et aux preuves ou indices fournis par ce livre lui-même. Déjà nous y avons vu des preuves chronologiques d'une composition postérieure de plusieurs siècles à Moïse ; maintenant si nous le questionnons encore, nous serons conduits à penser que les livres réels de Moïse ne sont point contenus dans le Pentateuque en original, mais par extraits et par citation ; et que le rédacteur, en écartant tout ce qui ne marchait pas à son but, y a introduit des portions tout à fait étrangères et probablement inconnues à ce législateur.

On ne saurait douter que Moïse ait composé des livres et laissé des écrits. Son rôle de législateur lui en suppose la faculté, comme il lui en impose la nécessité. Il se trouva dans la même position que Mahomet, avec la différence que

Mahomet feignit de ne savoir pas écrire. Aussi trouvons-nous la mention expresse de certains écrits de Moïse, dans plusieurs passages de l'Exode et du Deutéronome. Par exemple, au *ch. XXIV de l'Exode*, *v. 3 à 7*, il est dit que « Moïse étant » descendu de la montagne d'Horeb vers le peuple, » il lui répéta tout ce que (le Dieu) Iehouh lui » avait dit : qu'il *l'écrivit* (ce jour-là) et que le » matin (du lendemain), étant retourné au pied » de la montagne avec le peuple, pour faire un » sacrifice, il prit en main *le volume* ou *rou-* » *leau* qu'il avait écrit, il le lut au peuple, qui » dit : *tout ce que vous nous ordonnez, nous* » *l'observerons.* »

Il est clair qu'un rouleau écrit *dans un jour*, et lu en préliminaire d'un sacrifice, n'est pas le Pentateuque, ni même le Deutéronome. Si nous confrontons ce qui précède et ce qui suit, nous trouvons que ce volume ou *livre de l'alliance* dut être composé des 126 versets ou articles de la loi que nous lisons (*ch. XX, v. 2*, jusqu'au *ch. XXIV, v. 1er*), qui effectivement comprennent toute l'essence de la loi des Juifs. Or, ce livre de l'alliance n'étant employé dans le Pentateuque que comme fragment, il est clair que nous n'avons pas les écrits originaux de Moïse dans leur état distinct et isolé.

En un autre endroit (*Exode, ch. XVII, v. 14*),

il est dit que Josué ayant battu les Amalékites qui étaient venus attaquer les Hébreux, peu après leur sortie d'Egypte, le dieu Iehouh ordonna à Moïse d'écrire ce premier fait d'armes dans le *livre*. Que peut avoir été ce livre, sinon le registre ou journal des opérations militaires des Hébreux, guidés par leur Dieu Iehouh, et par son visir Moïse; opérations dont ce lieutenant voulut, comme tout chef militaire, avoir le tableau pour le consulter au besoin? lorsqu'ensuite nous trouvons au livre des Nombres (*ch.XXI,v.14*), la citation d'un livre intitulé *Livre des guerres* (*du Dieu*)*Iehouh*..., exprimée dans les termes suivans :

« Les enfans d'Israël décampèrent du torrent » de Zared et vinrent camper sur l'Arnon, qui » est dans le *désert*, et sort de la montagne des » *Amrim*. Or l'Arnon est la frontière de Moab » qui le sépare des *Amrim* : c'est pourquoi il est dit » *dans le livre des guerres de Iehouh*, ce qu'a » fait Iehouh sur la mer Rouge, (il l'a fait) *sur les* » *torrens d'Arnoun*. »

Nous disons qu'un tel récit, une telle citation ne sauraient être de Moïse, et qu'ils ne conviennent qu'à un interlocuteur posthume qui écrivait d'après des matériaux qu'il avait sous les yeux, et où il trouvait décrits les campemens et les faits militaires des Hébreux. Or ce livre ancien et original semble devoir être celui-là même où

Moïse écrivit la victoire sur Amaleq, l'an premier, *puis tout ce qui arriva pendant le séjour dans le désert*, et enfin l'an 40, la victoire sur Sehoun et celle sur Og, qui furent les derniers exploits du législateur. Lorsqu'ensuite les livres que nous avons en main portent une lacune totale entre l'an 2 et l'an 40, et que tout leur récit de ce qui se passa pendant 37 ans, se borne à une stérile notice de campemens [1], c'est parce que le rédacteur posthume a supprimé, comme inutiles à son but, les détails du *Journal de Moïse*, de ce livre des *Guerres du Dieu Iehouh*, que nous n'avons pas.

Le Deutéronome [2] parle encore plusieurs fois d'un *Livre de la Loi* écrit par Moïse l'an 40, outre le *Livre de l'alliance* écrit au pied de l'Horeb, l'an 2.... Moïse remit ce livre peu avant sa mort, aux prêtres, enfans de Lévi, et aux anciens d'Israël (*ch. XXXI, v. 9*), pour être lu, tous les 7 ans, à la fête des Tabernacles, à l'époque du Jubilé : or, ce livre ne saurait être ni le Pentateuque, ni le Deutéronome entier, attendu que Moïse ordonna (*ch. XXVII, v. 2*), qu'après le passage du Jourdain, ledit livre se-

---

[1] *Voyez* le chapitre XXXIII et les précédens, livre des Nombres.

[2] *Deut.*, ch. XXIX, v. 1er.

rait écrit en entier sur les pierres du pourtour d'un autel, dont la face aurait été enduite de chaux pour recevoir l'écriture. Il est déraisonnable et impossible de supposer qu'une masse d'écriture, telle que le Deutéronome, ait été écrite sur des pierres, surtout lorsqu'une partie contient des récits étrangers à la loi et postérieurs à Moïse.... Ce second *Livre de la Loi* ne peut donc être qu'un nouvel exposé des lois, avec quelques développemens, tels qu'on les trouve dans certains chapitres du Deutéronome; mais là encore, nous n'avons l'écrit de Moïse que par intermédiaire et non pas autographe, tel qu'il le produisit; et toujours nous sommes ramenés à l'idée d'un compilateur posthume, qui retranchant, ajoutant, choisissant ce qu'il a voulu, a composé l'ouvrage réellement confus et peu cohérent, que l'on appelle *Pentateuque*.

Ici revient se placer une remarque qui semble avoir échappé à nos prédécesseurs, et que nous avons indiquée plus haut [1]. Nous avons dit que l'oracle rendu par la prophétesse Holdah, désignait d'une manière spéciale les anathèmes des chapitres XXVII et XXVIII du Deutéronome.

« Le dieu d'Israël, dit cette femme, va envoyer » contre Jérusalem, tous les maux écrits dans le

---

[1] Page 68.

» livre dont le roi a ouï la lecture, et cela ;
» *parce que les Juifs ont abandonné leur Dieu*
» *et sacrifié à des dieux étrangers.* »

On feuillette vainement l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres*, l'on n'aperçoit rien qui corresponde à ces paroles, ni qui remplisse l'idée de ces maux; mais lorsqu'on arrive au chap. XXVII du Deutéronome, on trouve une série de malédictions et d'anathèmes qui continue dans le ch. XXVIII, et qui réellement présente un tableau affreux.

« Si vous n'écoutez point la voix de Dieu, dit
» le verset 15, pour observer tous ses comman-
» demens et pratiquer ces cérémonies, une foule
» de maux viendra vous accabler. Vous serez
» maudits dans vos villes, maudits dans vos cam-
» pagnes.... Dieu vous enverra la disette et la
» famine....; il vous enverra la peste qui vous
» consumera....; la pluie du ciel sera une pous-
» sière et une cendre brûlante, etc., etc. »

Maintenant, comment se fait-il que la suite de ces anathèmes ait pour le sens, et, qui plus est, pour l'expression, une analogie frappante avec les premiers chapitres de Jérémie, écrits depuis l'an 625 jusqu'à 621, c'est-à-dire pendant les quatre années où le grand-prêtre dut être occupé de la rédaction du Pentateuque. Les chapitres IV, V, et VI en offrent surtout des exemples frappans.

Deutéronome, ch. XXVIII, *v.* 48 *et suiv.* : « Et vous ser-
» virez les ennemis que Dieu
» enverra contre vous : vous
» les servirez dans la faim, la
» nudité, la soif, le manque
» de tout.... Ils appuieront un
» joug de fer sur vos têtes.

» Dieu amènera sur vous un
» peuple lointain, un peuple
» du bout de la terre, sembla-
» ble à un aigle qui vole (à sa
» proie);

» Un *peuple dont vous ne*
» *connaissez point le langage,*
» *dont vous ne comprendrez*
» *point les paroles*, un peuple
» insolent et dur, sans res-
» pect pour les vieillards, sans
» pitié pour les enfans;

» Qui dévorera les produits
» de vos animaux, les fruits
» de vos champs jusqu'à votre
» entière destruction; qui ne
» vous laissera ni blé, ni vin,
» ni huile, ni bœufs, ni brebis;

» Qui vous resserrera dans
» toutes vos villes fortes jus-
» qu'à ce qu'il abatte les murs
» élevés qui font votre con-
» fiance; et vous serez assiégés
» dans toutes les villes de votre
» pays, etc. »

Jérémie, ch. V, *v.* 15, Dieu
a dit : « Voici que j'amène sur
» vous un peuple lointain, un
» peuple *robuste*, *antique*,
» *dont vous ne connaissez*
» *point le langage; dont vous*
» *ne comprenez point les pa-*
» *roles.* »

Et (*ch.* IV, *v.* 13.) « Ses
» chevaux *sont plus légers que*
» *les aigles* : Malheur à nous!
» nous sommes ravagés. »

(*Ch.* VI, *v.* 22 *et* 23.) « Un
» peuple vient du nord; il sort
» des flancs de la terre; *peuple*
» *cruel, qui n'a point de pitié.*

» Ils mangent (ou mange-
» ront) votre moisson, votre
» pain, vos enfans, vos trou-
» peaux, vos bœufs, vos vi-
» gnes, vos figues, etc.

» Ils ravagent (ou ravage-
» ront) vos villes fortes, dans
» lesquelles vous mettez votre
» confiance. »

Le hasard ne produit pas d'aussi parfaites ressemblances [1], surtout lorsque les expressions des deux textes sont littéralement les mêmes. Il nous semble donc presque démontré que Jérémie a eu connaissance du travail que préparait le grand-prêtre; qu'il en est devenu le confident, peut-être même le collaborateur; du moins est-il certain que son rôle et sa doctrine sont en accord parfait avec

---

[1] Une autre identité a été remarquée par les critiques. On lit, au chap. XXI du livre des Nombres, v. 26, 27 et 28 : « Or, la ville de Hesbon avait été enlevée aux Moabites par » Sehon, roi Amorrhéen; c'est pourquoi il est dit dans le » livre des *Moshalim* : Venez bâtir Hesbon, la ville de » Sehon.... Un feu est sorti de Hesbon, une flamme de la » ville de Sehon, pour dévorer les villages de Moab sur les » hauteurs de l'Arnoun : malheur à toi, ô Moab! il a péri » le peuple de Kâmôs...., il a livré ses enfans à la fuite, et » ses filles à la captivité. »

D'autre part, le chap. XLVIII de Jérémie, v. 44, 45 et 46, porte : « A l'ombre de Hesbon se sont arrêtés les fuyards de » Moab; un feu est sorti de Hesbon, une flamme du milieu » de Sehon pour dévorer les pierres angulaires et les sommets » des enfans de Châoun. Malheur à toi, Moab! Le *peuple de* » *Kâmôs a péri;* car ses enfans sont emmenés en esclavage, » et ses filles en captivité. » — On objecte que le livre *des Moshalim* a pu être cité par l'auteur des Nombres, comme par Jérémie; mais dans un tems où un manuscrit était rare et souvent unique, sa citation par deux auteurs devient un indice de quelques relations habituelles entr'eux, et appuie notre opinion sur celles de Jérémie avec le grand-prêtre Helqiah.

le Pentateuque; et quant à la composition matérielle de ce livre, nous trouvons, dans les difficultés de l'entreprise, de nouvelles raisons de l'attribuer à Helqiah; car quel individu autre que ce grand-prêtre, tout-puissant par sa place et ses récentes fonctions de régent, eût pu se faire ouvrir les archives du temple, les registres du royaume et les monumens des villes? Quel autre que lui eût pu réunir l'instruction variée, la connaissance des antiquités nécessaire à la compulsation des monumens, et à la rédaction de l'ouvrage? Huit siècles s'étaient écoulés depuis la mort de Moïse: ce laps de tems avait introduit bien des changemens dans le langage, dans les coutumes, dans le régime civil et même religieux, dans la forme même de l'écriture et l'usage des mots. Les douze tribus, pendant 400 ans sous les juges, avaient vécu dans un état réciproque d'indépendance et d'isolement; c'étaient autant de peuples séparés comme les tribus arabes..... Après Salomon dix tribus firent schisme absolu, et de ces dix tribus, trois vivant au-delà du Jourdain, faisaient presqu'une autre confédération distincte.... Le langage et les coutumes s'étaient ressentis de cette manière d'être : bien des choses anciennes étaient des énigmes pour le vulgaire; les vieux manuscrits étaient pénibles à déchiffrer, à comprendre; le concours de plusieurs hommes lettrés était né-

cessaire, de tels hommes étaient rares chez un peuple grossier, ignorant, déchiré de troubles; leur travail devenait dispendieux, et toute l'entreprise avait des obstacles qu'un homme puissant et tel que le grand-prêtre pouvait seul exécuter.

Après l'exposé que nous venons de faire des preuves positives fournies par divers passages du Pentateuque d'une part, et des présomptions et indices tirés des faits historiques et de leurs accessoires d'autre part, nous croyons pouvoir conclure impartialement :

1°. Que le *Pentateuque*, tel qu'il est en nos mains, ne saurait être l'ouvrage immédiat, ni la composition autographe de Moïse;

2°. Que le livre soi-disant *trouvé* par le grand-prêtre Helqiah, l'an 18 du roi Josiah, est réellement notre Pentateuque actuel;

3°. Que la partie de ce livre lue devant Josiah, se rapporte aux chap. XXVII et XXVIII, du Deutéronome;

4°. Que le grand-prêtre Helqiah qui dit avoir *trouvé ce livre, et qui l'a possédé seul et sans témoins*, qui en a été le maître absolu et sans contrôle, est fortement prévenu, par toutes les circonstances du fait, d'en être l'auteur et de l'être en ce sens, qu'il a recueilli et rassemblé des matériaux dont quelques-uns paraissent venir di-

rectement de Moïse; mais qu'il les a fondus, rédigés et mis dans l'ordre qui lui a convenu, et que nous voyons aujourd'hui.

CHAPITRE IX.

Problèmes résolus par l'époque citée.

Ces propositions étant admises, l'on peut résoudre d'une manière satisfaisante presque toutes les difficultés chronologiques, géographiques et historiques contenues dans le Pentateuque : et d'abord, en considérant que son apparition ou promulgation l'an 18 de Josiah, correspond à l'an 621 avant notre ère, on voit la raison de tous les faits disparates dont ce livre offre les citations. Par exemple, on conçoit que Helqiah, écrivant dans Jérusalem, à l'occident et *en-deçà* du Jourdain, a dû dire « que Moïse parla et mourut » *au-delà* du Jourdain, *du côté du soleil levant ;* » et il a pu ajouter avec convenance « que personne » n'avait connu le lieu de sa sépulture *jusqu'à* » *ce jour*, puisque huit siècles étaient écoulés; » et encore, « qu'aucun *prophète égal à Moïse ne* » *s'était élevé en Israël :* » un tel prononcé a de la dignité et de la modestie dans la bouche d'un grand-prêtre successeur de Moïse.

On conçoit aussi comment Helqiah a pu employer, au tems d'Abraham, les mots *Iahou* et *Dan*, qui ne furent usités que long-tems après; comment il a fait des notes explicatives sur le lit d'Og, roi de Basan, sur les rois qui régnèrent en Edom, avant qu'il y eût des rois en Israël; comment il a cité le livre des *Guerres du Seigneur*, *celui de Moshalim*, ou traditions, etc., et employé le terme de *nabia* pour *prophète*, au lieu de *raï*, *voyant*, qui fut usité jusqu'après David; enfin, comment il a pu dire : « *de la terre de* » *Sennar est sorti l'Assyrien qui a bâti Ninive?* » événement qui date de l'an 1218, ainsi que nous le prouverons. Cette remarque avait alors de l'intérêt pour les Juifs, à qui cent cinquante ans de guerres avaient fait connaître les Assyriens, tandis qu'auparavant, soit sous Moïse, soit sous David, ils n'avaient aucun rapport avec ce peuple lointain, et ne le connaissaient que vaguement.

Le mérite de cette date tardive du Pentateuque ne se borne pas là. Elle a encore l'avantage d'expliquer plusieurs énigmes de la *Genèse* et du livre des *Nombres*, qui sont restées inintelligibles jusqu'à ce jour. Par exemple, elle explique les bénédictions supposées que Jacob mourant est censé donner à ses enfans.... Nous disons *supposées*, parce qu'il est inconcevable qu'il y ait eu là un

sténographe pour les recueillir [1], et qu'en les examinant avec critique, l'on y découvre un résumé allégorique de l'histoire de chaque tribu, présenté, selon l'usage oriental, sous une forme prophétique.

« Zabulon habitera aux bords de la mer, près » des ports, appuyé contre Sidon : *Issachar*, âné » robuste, voyant que sa terre est bonne, bais- » sera [2] l'épaule sous le fardeau, et paiera le » tribut. Le pain d'*Aser* est excellent.. Je diviserai » Siméon et Lévi; je les disperserai en Israël (les » lévites n'eurent point de lot spécial...). Le sceptre » ne sera point ôté de *Juda*, ni le trône d'entre » ses pieds, jusqu'à ce que vienne celui à qui » *appartient le sceptre* et l'*obéissance*.... » Remarquez qu'au tems de Josiah le sceptre avait été ôté d'Israël, c'est-à-dire des dix tribus; et qu'il restait en Juda, mais avec l'incertitude d'y persister s'il venait un *puissant* à qui appartînt l'obéissance.

Un second passage énigmatique qui s'explique également bien, est la prophétie de Nohé à ses

---

(1) Genèse, ch. XLIX.

(2) Les interprètes traduisent ce mot *au passé*, mais il n'en porte pas plus le signe dans l'hébreu que les autres traduits au futur. En général ils font arbitrairement l'échange de ces deux tems.

trois (prétendus) enfans : « *Maudit soit Kanan*[1], » *il sera l'esclave des serviteurs de ses frères.* » Kanan, comme on sait, est le peuple phénicien. Ici, *les serviteurs de ses frères* sont les Hébreux, devenus tributaires des Assyriens, issus de Sem, et même des Mèdes et des Scythes (en 621), issus de Iaphet.

« Béni soit le Dieu de Sem, Kanaan sera son » esclave.... Dieu dilatera Iaphet [2] qui habitera » les tentes de *Sem*..., et Kanaan sera son es- » clave. »

On n'a jamais compris ce verset ; mais dans la Géographie hébraïque, Iaphet désigne les races scythiques qui parlent l'idiome sanscrit. *Sem* désigne les nations arabiques-chaldéennes, et la prophétie eut son accomplissement lorsque les *Mèdes*, race de *Iaphet*, eurent envahi *Ninive*, c'est-à-dire l'*habitation guerrière* des Assyriens, race de Sem. Cet événement avait eu lieu 100 ans avant Helqiah, au tems de Sardanapale et d'Arbak; mais l'invasion des Scythes, qui, en 625, s'emparèrent de tous les pays *semitiques*, nous paraît être l'application la plus directe et l'objet le plus

---

(1) Genèse, ch. IX.

(2) C'est un jeu de mots, car Iaphet signifie *dilaté, vaste* comme le continent des races scythiques. *Ham*, le pays *chaud*, brûlé.

immédiat de l'oracle : cet article semble nous révéler positivement le secret du rédacteur Helqiah.

Enfin Kanaan, c'est-à-dire les peuples phéniciens se trouvaient alors exactement les esclaves et les tributaires des peuples sémitiques et iaphétiques, puisqu'ils payaient le tribut aux Assyriens et aux Scythes. Aucune explication n'avait, jusqu'à ce jour, rempli toutes les conditions de celle-ci. En cette circonstance nous avons un exemple remarquable de l'observation critique de M. John Bentley, qui, à l'occasion de prophéties semblables insérées dans les livres indiens, soit *Pouranas*, soit *Shastras*, nous avertit que, « *de l'aveu des* » *plus savans et des plus honnêtes Brahmes* [1], » les écrivains Indous (et en général les écrivains » asiatiques), à raison de la corruption des mœurs » du siècle, ont dès long-tems imaginé de se » servir du respect porté aux anciens person- » nages, et de la croyance établie qu'ils avaient » le don de prévoir l'avenir, pour leur attribuer » tantôt des leçons de morale, tantôt des avis » et prédictions *de choses futures que l'on voyait* » *ensuite arriver.* » Or, comme les Indous modernes sont en tout point une image vivante de l'esprit et du caractère, des usages et du régime politique de l'ancienne Asie, qu'ils ont surtout

(1) Asiatick researches, tome VI.

une grande ressemblance avec les Egyptiens, les Chaldéens et les Hébreux [1]; l'on conçoit que le grand-prêtre a pu imiter une pratique commune à tout l'ancien monde, surtout lorsque personne ne pouvait le convaincre de supposition.

Une troisième énigme plus obscure, plus compliquée que les précédentes, se résout encore très-bien par la rédaction du Pentateuque à la date de l'an 621 avant J. C.; c'est l'oracle rendu par le prophète Balaam, que le roi des Moabites appela pour maudire l'armée des Hébreux [2];

---

[1] Megasthenes fait une remarque expresse de cette ressemblance entre les Indiens et les Juifs pour les opinions théologiques : (Eusèbe nous dit, *Præpar. evang.*, lib. IX, c. VI), *Megasthenis.... clarissimus hic locus est libro suo de Indicis tertio : « Quidquid ab antiquis de naturâ dictum est, eorum » etiam qui extra Græciam philosophantur, ut Brachmanum » apud Indos, et Judæorum in Syriâ sermone celebratur.* » Un passage de Josephe, dans son livre Ier contre Appion, est encore remarquable, § 22 : « Cléarque, disciple d'Aristote, en » son livre du Sommeil, parlant d'*Hyperochides*, philosophe » juif, observe que les Juifs tirent leur origine des Indiens. » Chez les Indiens, dit-il, les philosophes se nomment *Kalani*, » et chez les Syriens, *Judæi*, à raison du nom de la contrée » qu'ils habitent. »

[2] Le livre des Nombres, chapitre XXII, dit que Balaam vint du pays des Ammonites. Le livre du Deutéronome dit, chapitre XXIII, v. 4, qu'il vint de la Mésopotamie (*Aram-nahrim.*)

ce morceau est d'autant plus bizarre, que l'on veut expliquer les mystères les plus sacrés par les prédictions d'un devin payen que Moïse fit tuer (Voy. *Josué, ch. XIII, v. 22*, et *Numeri, ch. XXXI, v. 8.*). Laissons à part son dialogue avec son ânesse, qui est raconté sérieusement, comme une chose crue par la cour du roi Moab et par les Hébreux. Balaam après bien des difficultés, et après des cérémonies de divination, curieuses pour le tems, au lieu de maudire les Hébreux, prononce sur eux des bénédictions.

Or les dernières de ces bénédictions composent les versets suivans [1] : « Que les tentes d'Israël » sont belles ! Son *roi* l'emportera (ou prédo- » minera) sur Agag ; et son royaume s'élevera (de » plus en plus.)

» Une étoile sortira de Jacob, un sceptre s'é- » levera d'Israël ; il démolira les pierres angu- » laires [2] de Moab ; il détruira tous les enfans » de Seth. L'Idumée sera possédée par lui. — Le » mont Séir sera possédé par ses ennemis, et » Israël montrera sa force. »

Jusqu'ici le style oraculaire est intelligible et présente des faits liés entre eux. Le premier roi d'Israël vainquit Agag, roi des Amalékites, et la

---

(1) *Numeri*, c. XXIV, v. 5 à 7 et 17 à 20.

(2) Voilà encore une phrase de Jérémie.

royauté naissante des Hébreux fut affermie..... David succéda, et se montra comme une *étoile* fortunée; il écrasa dans une bataille toute la nation moabite, dont il fit tuer, après l'action, tous les chefs, qui sont les *pierres angulaires*, les soutiens d'une nation, et tous les mâles qui pouvaient porter les armes : il fut le premier qui subjugua Séir (l'Idumée); jamais les Hébreux ne furent plus forts. Le verset qui suit se comprend encore.

« Amaleq est le commencement (c'est-à-dire » le plus ancien, ou le chef des peuples), sa fin » sera la *perte*. » Dayid réduisit aussi ce peuple aux abois : ici nous entrons dans l'obscurité.

« Pour toi! ô peuple *Qinéen*, ton habitation » (montueuse) est très-forte; tu as placé ton » nid sur un rocher (destiné) à te brûler du so- » leil, ô Qinéen! jusqu'à ce que l'Assyrien (Assur) » t'emmène captif. Malheur à qui verra ces choses! » des vaisseaux viendront de Ketim; ils dévas- » teront l'Assyrien, ils dévasteront l'Hébreu, et » *lui* aussi sera détruit[1]. »

---

[1] Dans la Polyglotte de Walton, pas une des sept traductions grecque, syriaque, arabe, vulgate, chaldaïque, etc., ne ressemble à l'autre; ce qui démontre l'incertitude des auteurs : nous avons suivi le sens le plus littéral et le plus plausible.

Le petit peuple Qinéen, ou la tribu de *Qin*, était parent des Juifs, comme étant issu d'une famille madianite, alliée de Moïse. Ce peuple vivait troglodyte dans des rochers arides au sud-est de la mer Morte, dans le district des Amalékites [1]: on ignore le tems où il fut conquis; mais puisque ce fut par les *Assyriens*, ce dut être par Sennacherib ou par Téglatphalasar, qui enleva les tribus d'Israël fixées à l'est du Jourdain et contiguës au pays d'Amaleq et de *Qin*.

Quant aux vaisseaux venant de *Ketim*, la Vulgate traduit venant de l'*Italie*, par conséquent elle désigne les Romains : ceci supposerait une interpolation postérieure au règne d'Antiochus-le-Grand [2]. Il faudrait alors supposer que la grande Synagogue a eu le crédit et l'autorité d'introduire ce verset dans la version grecque faite sous Ptolomée, environ 280 ans avant notre ère et dans le texte samaritain : cela n'est pas absolument impossible, mais cela est très-difficile à concevoir.

D'autres versions veulent que *Ketim* désigne la Macédoine, et ils s'appuient du livre des Machabées, qui dit qu'Alexandre vint de *Ketim* : ce serait donc lui qui aurait dévasté ou assiégé

---

(1) *Sam.*, lib. I, c. XV, v. 6.

(2) Environ 180 ans avant J. C.

l'Assyrien et l'Hébreu; cela lui conviendrait assez à raison de l'addition, *et lui aussi périra.* Alors ce passage aurait été interpolé peu après ce prince, et il serait naturel de le trouver dans le texte grec; mais comment s'est-il introduit dans le samaritain ?

Une troisième explication nous paraît plus convenable de toutes manières. L'historien Josephe, qui en général a eu des idées saines sur l'ancienne géographie des Hébreux, c'est-à-dire, sur le chapitre x de la Genèse, observe que le nom pluriel, *Ketim*, doit s'entendre des insulaires de Chypre, ainsi nommés du peuple de *Kitium*, antique capitale de cette île : voilà pourquoi dans la Genèse on trouve les *Ketim* à côté des *Rodanim* [1] ou *Rhodiens.* Il paraît que les Juifs, aussi ignorans en géographie que les Druses, étendirent par la suite ce nom aux côtes de la Cilicie [2] et en général aux grandes *îles* ou *pays* [3] de l'ouest : l'auteur tardif des Machabées en serait une preuve, sans devenir une autorité contre

---

[1] Le texte hébreu porte *Dodanim*, par confusion de l'*R* avec le *D*, qui en hébreu lui ressemble; mais le samaritain, qui n'est pas susceptible de cette confusion, porte *Rodanim*, et c'est la vraie leçon.

[2] *Voyez* Isaïe, ch. XXIII.

[3] En hébreu, tout pays au-delà de la mer s'appelle *Isle*, *Ai*. La même chose a lieu en sanscrit.

Josephe. Or, en prenant les *Ketim* de Balaam pour les peuples, ou pays de Chypre, le règne de Josiah nous fournit un fait analogue et convenable. Hérodote [1] rapporte que le roi égyptien Nekos (qui régna en 616), « ayant tourné » toutes ses pensées du côté des expéditions » militaires, fit construire une flotte de *trirèmes* » sur la Méditerranée, et que cette flotte lui ser- » vit dans l'occasion : et aussitôt il parle de la » bataille de Magdol où périt Josiah. »

D'autre part, nous apprenons par Berose et par Jérémie, que cet armement fut destiné à agir contre la Syrie soumise aux Assyriens de Babylone; ensorte que tandis que Nekos conduisit par terre une armée qui battit les Juifs et Josiah, sa flotte conduisit par mer une autre armée qui dut le seconder sur l'Euphrate. Cette flotte dut nécessairement prendre un appui en Chypre, et put agir de concert avec les *Kitiens*; alors *ces vaisseaux* seront réellement venus de *Ketim*, ils auront tourmenté l'Assyrien et l'Hébreu : ce dernier, dans cette même guerre, reçut le terrible échec de *Magdolum*, où périt Josiah, échec qui fut suivi de la prise de Jérusalem : or, comme Nekos finit par être battu et chassé en l'an 604, l'oracle, *lui-même aussi périra*, se

---

(1) Hérodote, liv. II, § 159.

trouve accompli : il y a l'objection que cet événement est postérieur de 17 ans à la publication du Pentateuque ; mais Helqiah pouvait vivre [1] encore ; et comme il resta maître de son manuscrit, toujours *unique*, il put y faire lui-même cette addition : les mots *malheur à qui vivra alors*, conviennent singulièrement à la douleur que dûrent lui laisser la mort de son pupille Josiah et la prise de Jérusalem.

Cette solution qui sauve l'interpolation trop tardive du tems des Romains et même d'Alexandre, a aussi le mérite d'expliquer l'existence du Pentateuque samaritain, plus naturellement que ne le fait l'hypothèse qui rend Ezdras auteur du Pentateuque : en effet, si Ezdras eût composé ou publié ce livre [2], c'eût été en lettres chaldaïques, *qui sont notre hébreu actuel*, dont l'usage prévalut chez les Juifs à leur retour de Babylone, et alors on ne conçoit pas comment une secte schismatique, usant de l'ancien et véritable caractère hébreu, mal à propos nommé *samaritain*, aurait accepté un tel livre, et l'aurait transcrit, à l'exclusion de tous les autres qu'elle rejette ; au lieu qu'à l'époque de Helqiah, tous les Juifs usaient encore de leur écri-

---

(1) Supposez qu'en 638, première année de Josiah, Helqiah eût 40 ans, il en aura eu 74 en 604.

(2) Sous le règne d'Artaxercès, vers l'an 452 avant J. C.

ture nationale, qu'ils tenaient des Phéniciens, et avec laquelle furent composés tous leurs livres, depuis Moïse jusqu'à Jérémie. Ce ne fut qu'au retour de Babylone, que les émigrés, nourris dans les sciences et dans les lettres chaldéennes, voulurent avoir les livres nationaux transcrits dans le caractère auquel ils étaient habitués : comme ils étaient la haute classe de la nation, leur système acquit l'ascendant; mais ce ne dut pas être subitement, et il resta un autre parti conservateur du système ancien, qui traitant celui-ci d'*innovation*, continua d'écrire la loi avec les caractères dit *samaritains ;* de là s'est formée cette double branche de manuscrits perpétuée jusqu'à nos jours : et parce que les Juifs du pays de Samarie, dès longtems séparés de ceux de Jérusalem, n'ont en aucun tems voulu se plier à leur autorité ecclésiastique, ni admettre leur genre d'écriture, le parti novateur des Chaldaïsans finit par confondre avec eux la branche ou secte réellement orthodoxe des Hébraïsans qui ont continué d'écrire comme les Samaritains. Par la suite, sous le régime des Asmonéens, un sanhedrin suprême et despotique s'étant formé, son autorité, semblable à celle des conciles, introduisit des changemens qui composent les différences actuelles du texte hébreu avec le samaritain et même avec la version grecque.

Que si le verset de Balaam, relatif aux vaisseaux de *Ketim*, désigne la venue d'Alexandre, il faudra attribuer cette interpolation au grand sanhédrin; et alors il faudra admettre qu'il a eu le crédit d'engager ou de contraindre les manuscrits grecs et samaritains à l'admettre, ce qui n'est pas impossible, mais ce qui néanmoins est peu naturel. Il est d'ailleurs singulier et remarquable que par un devoir traditionnel, les copistes ne manquent jamais de laisser à certains endroits des manuscrits hébreux, des places vides ou blanches..., comme si elles eussent primitivement été destinées à recevoir des interpolations du genre de la prophétie que le grand-prêtre Iaddus montra à Alexandre. Au demeurant, lorsque l'on examine tous les détails de l'anecdote de Balaam, on est porté à croire qu'elle est un épisode tiré, quant aux faits, d'un livre tel que celui des *Guerres du Seigneur*, écrit par Moïse, ou de son tems; et quant aux prédictions, qu'elles ont eté composées par le rédacteur même; car qui a tenu le procès-verbal des jongleries de Balaam[1]?

---

[1] Le livre célèbre intitulé, *Tractatus-theologico-politicus*, publié en 1670, est le premier qui ait traité tout ce qui concerne les livres hébreux, avec la liberté d'esprit convenable pour y porter la lumière.... Le lecteur y trouvera beaucoup de détails intéressans sur le sujet que nous traitons; mais son auteur, qui a cru qu'Ezdras composa le Pentateuque, nous

CHAPITRE X.

Suite du précèdent.

La rédaction du Pentateuque par Helqiah, explique encore pourquoi l'on trouve dans ce livre quelques faits chronologiques des tems anciens, que l'on ne peut concilier avec les tems postérieurs; par exemple, il est dit dans l'Exode, (*ch. XVI, v. 1er et 13*):

« Que les Hébreux étant arrivés dans le désert » de Sinaï *le quinzième jour du second mois* » depuis la sortie d'Egypte, le peuple murmura de » la disette des vivres, et que le soir il vint une si » grande quantité de cailles, qu'il put en manger » à satiété. »

Et dans les Nombres, (comparez *ch. IX, v. 1er, 3, 5, ch. X, v. 11, et ch. XI, v. 31*), il est encore dit:

« Que l'an 2, au deuxième mois, peu après *le* » *vingtième jour*, le peuple étant campé dans le » désert, à trois jours de marche du Sinaï, il ar- » riva encore une volée de cailles si abondante,

paraît s'être trompé dans plusieurs de ses raisonnemens; son grand mérite est d'avoir ouvert une route où presque personne n'avait osé mettre le pied avant lui.

» que chaque famille put s'en rassasier et en faire » sécher pour sa provision. »

Ce fait d'histoire naturelle n'est point changé; il y a encore, chaque année, deux passages de cailles dans ce désert et dans l'Egypte. L'un de ces passages a lieu vers la mi-septembre, lorsque les cailles craignant l'hiver, quittent l'Europe pour se rendre en Afrique et en Arabie : l'autre vers la fin de février, lorsque les cailles reviennent en Europe chercher l'abondance de la belle saison.

De ces deux passages, celui qui s'applique à l'exemple cité, est le passage en février, par les raisons suivantes : peu avant la sortie d'Egypte, il y avait eu une grêle terrible qui avait détruit l'orge parce qu'*il était déjà grand*, et le *lin*, parce qu'*il montait en tuyaux* [1]; elle n'avait point détruit le froment, parce qu'*il est plus tardif*. Cet état de choses n'a lieu en Egypte que dans le cours de février : l'épi du blé se forme vers la fin de ce mois. Le texte ajoute peu après : « Et Dieu *dit :* » Voici le premier de vos mois (qui arrive), et » (*ch.* XIII, *v.* 4), aujourd'hui vous sortez dans » le mois des nouveaux blés. »

L'année commençait donc en hiver. Le passage des cailles n'était donc pas celui de septembre, qui placerait le premier mois en août : c'était le

---

[1] Exod., ch. IX, v. 23; 31, 32.

passage de février, qui étant arrivé vers le vingt ou vingt-cinquième jour du second mois, nous indique le commencement de l'année vers la fin de décembre ou le début de janvier : les circonstances de la grêle n'y seraient point discordantes, lors même que l'on supposerait exact tout ce récit ; ce qui ne peut s'admettre, vu les prodiges magiques qui y sont joints. Nous avons donc lieu de croire qu'à l'époque de Moïse, l'année commençait au solstice d'hiver, selon un usage des Egyptiens, dont ce législateur emprunta beaucoup d'idées. Cependant tous les livres juifs, y compris le Pentateuque, indiquent que l'année commençait à l'équinoxe du printems.... Ce n'est pas tout.... : le livre intitulé *Josué*, écrit sur des matériaux anciens, et rédigé, à ce qu'il semble, avant le tems de Salomon, porte un autre passage tout à fait contraire à celui-ci. On y lit [1] : « que Josué, devenu chef, s'approcha du Jourdain pour » le passer ; qu'il trouva cette rivière gonflée, » *parce que le Jourdain au tems de la moisson, a coutume de remplir son lit;* et que » le peuple le traversa le dixième jour du premier mois [2]. » Notez ces circonstances ; le peuple passe le Jourdain le *dixième* jour du *premier*

---

[1] Chap. III, v. 1er, 15.
[2] Chap. IV, v. 19.

mois, et le Jourdain est gonflé parce que c'est son usage au tems de la moisson; ce qui a encore lieu de nos jours, à raison de la fonte des neiges. L'année commençait donc à cette époque : or, la moisson dans le pays de Jéricho se fait, selon Josephe [1], 14 jours avant le pays de Jérusalem; et dans ce pays, comme dans la Palestine, elle a lieu vers la fin de mai : tout est fini du 1er au 5 juin. La date du passage est donc indiquée vers le solstice d'été; et cette date, vu l'importance du fait, a dû être notée et conservée même par la tradition.

Nous avons ici deux textes clairs et positifs, indiquant chacun le commencement de l'année à une époque différente; l'une au solstice d'hiver, l'autre au solstice d'été. D'où peut venir une telle contradiction? Selon nous, elle vient de ce qu'à l'époque de Moïse et de Josué, les Hébreux avaient une manière de compter le tems, qui fut changée sous le régime obscur et anarchique des juges, et que le grand-prêtre Helqiah en rédigeant son livre, a fait disparaître la méthode des tems anciens et des livres originaux, parce qu'elle n'était plus d'usage et qu'elle eût contrarié ses récits en d'autres occasions, spécialement à l'occasion du déluge. Notre opinion pourra sembler singulière

---

[1] *De Bello judaico.*

à quelques lecteurs ; mais ceux qui connaissent certains passages de Pline, de Plutarque, de Macrobe, et surtout le Traité de Censorin, *de Die natali*, pourront admettre avec nous, que les Hébreux dans l'origine, ont été du nombre de ces peuples qui ne mesuraient point le tems par la double révolution du soleil dans l'écliptique, et qui trouvaient plus simple d'employer de moindres révolutions de cet astre ou de la lune, telles que les mois, les saisons de trois mois, et la durée de six mois que le soleil met à se rendre d'un tropique à l'autre, ou de l'un à l'autre équinoxe : de là est venue l'expression singulière d'*années* d'*un* mois, d'*années* de *trois* mois, d'*années* de *six* mois, dont les anciens citent beaucoup d'exemples.

« L'an le plus ancien usité en Égypte, dit Cen-
» sorin [1], fut de deux mois : Orus le fit de trois ;
» le roi Pison le porta à quatre. Les Cariens et

---

[1] Censorinus, *de Die natali* par Lindenbroq. *Cantabrigiæ*, 1695, *in*-12, ch. XIX. *Et in Ægypto antiquissimum ferunt annum bimestrem fuisse ; deinde à Pisone rege quadrimestrem factum.* Diodore, liv. Ier, pag. 22, dit : d'*un* mois, d'accord avec Plutarque, Pline, Augustin, Varro et Proclus : *Item in Achaiâ, Arcades trimestrem habuisse ; Cares autem et Acarnanes semestres habuerunt annos, et inter se dissimiles quibus alternis dies augescerent aut senescerent, eosque conjunctos veluti trieterida annum magnum.*

» les Acarnaniens ont eu des années de six mois ;
» les Arcadiens des années de trois mois, etc.

« Chez les anciens, dit Pline [1], l'année a eu des
» valeurs bien différentes de celle que nous lui
» donnons aujourd'hui; les uns faisaient un *an* de
» l'été et un *an* de l'hiver; d'autres, comme les
» Arcadiens, composaient l'année de trois mois;
» d'autres, comme les Égyptiens, avaient des
» années d'un mois. »

En raisonnant d'après ces exemples, qu'il nous serait facile de multiplier [2], nous pensons que les Hébreux eurent d'abord des années de six mois, prises d'un solstice à l'autre [3]. Le passage de Josué que nous avons cité, et ceux de l'Exode relatifs aux cailles, en offrent l'indication formelle; et nous en trouvons d'autres indices dans l'analyse de quelques autres faits de l'*Histoire des Juifs*. Par exemple, au tems de Moïse, le *Pentateuque* donne pour terme ordinaire et moyen de la vie humaine, 120 ans de 12 mois : Moïse meurt à cet âge; Josué vit 110 ans; Amram, 137; Caat, fils de Lévi, 133, etc. Cet état prodigieux

---

(1) Hist. nat., lib. VII, c. XLIX.

(2) *Voyez* Plutarque; *de Numa;* Diodore, lib. I, Varron; *Proclus, Comment. in Timeum.*

(3) Cela serait d'autant plus naturel, que n'étant point laboureurs, mais pâtres errans, ils n'avaient pas besoin du Calendrier écliptique.

est d'autant moins admissible, qu'environ quatre siècles plus tard, David dit expressément « *que* » 70 *ans sont le terme habituel de la vie hu-* » *maine, et qu'au-delà ce n'est qu'infirmité et* » *misère* [1]. » Supposons qu'il y ait équivoque de mots, et qu'au tems de Moïse l'année fût de 6 mois, tous les âges cités se réduiront à l'état naturel, tel que l'indique David, et que nous le voyons encore réglé par l'organisation de l'homme. Moïse aura vécu 60 de nos années, Josué 55, Amram 68 ½, etc.

Un fait cité dans le *Livre de Josué, ch. XIV, v. 6*, vient à l'appui de notre opinion. Kaleb, fils de Iephoné, dit à Josué :

« Tu sais que j'avais 40 ans lorsque Moïse m'en- » voya avec toi reconnaître le pays des Kana- » néens : il y a environ de cela 45 ans.... Main- » tenant je suis âgé de 85, et je suis aussi fort » que j'étais alors ; j'ai la même vigueur pour » combattre et pour marcher.... Donne-moi, pour » mon partage, cette montagne d'Hébron que » Moïse m'a promise. »

(*Ch. XV, v. 13.*) Josué ayant donné ce lot à Kaleb, celui-ci marcha avec ses parens pour s'en emparer. « Je donnerai, dit-il, ma fille à celui

---

[1] Lorsque ce roi, fuyant Absalon, passe le Jourdain, il est accueilli par un vieillard de 85 ans, que l'historien peint décrépit, tel qu'il serait de nos jours.

» qui prendra *Kariath Sepher;* et Othoniel, fils » de Kenez, frère cadet de Kaleb, prit la ville » d'assaut, et il eut sa cousine *Oxa* pour épouse. »

Si dans ce récit on prend les 85 ans de Kaleb pour des années de 12 mois, *sa vigueur* est hors de *vraisemblance;* bien plus, le mariage de sa fille avec son neveu est une autre circonstance choquante, en ce que ce même neveu (Othoniel) après la mort de Josué, après celle des vieillards, après 8 ans d'oppression de Cusan, chasse ce roi et gouverne pendant 40 ans; il en eût vécu plus de 100. Prenons-les pour des années de 6 mois, tout devient naturel. Kaleb partit âgé de 20 ans (moitié de 40), et il est dit *qu'il était le plus jeune avec le jeune Josué, serviteur de Moïse....* 22 ½ après (moitié de 45), Kaleb, âgé de 42 ½, est aussi vigoureux qu'à 20 ans, et cela est naturel.... Il donne sa fille âgée de 16 à 18 ans, au fils de son frère cadet. Ce frère put être âgé de 40 à 41 ans, son fils Othoniel put en avoir 20, tout cela est dans l'ordre....; et il put, 20 ou 30 ans après, gouverner encore 20 ans (moitié de 40), sans être âgé de plus de 60 à 70.

Une seule objection raisonnable se présente. « Si des années de 6 mois eurent lieu sous Moïse, » pourquoi ses lois font-elles une mention expresse » des fêtes placées au septième mois? » Par exemple, au *Lévitique* (*ch. XXIII, v. 27*), il est dit:

« Au premier jour du septième mois vous célé-
» brerez une grande fête....; le dixième jour du
» septième mois sera la fête des expiations, et
» le quinzième sera la fête des tentes ou taber-
» nacles....: ce jour, en recueillant le produit de
» la terre, vous prendrez les fruits du plus bel
» arbre, etc. »

Nous répondons que cela est une conséquence naturelle de la refonte des livres originaux, faite par Helqiah, et de la réforme qui s'introduisit tacitement dans le Calendrier au tems des juges.... Helqiah écrivant selon les usages de son tems, a fait disparaître les expressions anciennes et autographes qu'avait pu employer Moïse; et quant à la célébration de la Pâque qui, dans notre hypothèse, ne revient que tous les deux ans, rien n'empêche que Moïse l'ait désignée par le passage du soleil dans le signe du Bélier, et que connaissant l'année de 12 mois, employée par les Égyptiens, ses maîtres, il se soit conformé à l'usage populaire des Hébreux dans la désignation des fêtes.

A l'égard de la réforme que nous disons s'être introduite tacitement au tems des juges, elle a dû réellement se faire, et elle a pu se faire sans laisser de traces apparentes, à raison de l'anarchie et du défaut de de monumens; car le *Livre des Juges* n'est pas une chronique. Cette réforme expliquerait très-bien la surabondance d'années

que donne ce livre dans les sommes partielles; les premiers juges et les premières servitudes ayant compté des années de six mois, il s'ensuivrait que deux ou trois cents de leurs années ne vaudraient que moitié; et c'est la non-distinction des unes et des autres qui, par l'ignorance de l'écrivain, a introduit un désordre maintenant irrémédiable. Il est probable que Helqiah, lui-même, n'a pas trouvé de matériaux suffisans à cet égard.... D'ailleurs la période des juges n'était pas dans son plan : l'auteur du *Livre des Rois* ne nous semble pas avoir été plus heureux.

Le tems écoulé en Égypte est une autre période obscure sur laquelle le *Pentateuque* ne fournit point de documens admissibles. Selon l'*Exode* (*ch. XII, v. 40*), ce tems fut de 430 ans; mais outre que ce calcul est entièrement dénué de preuves, il est encore incompatible avec le nombre de deux ou trois générations que veulent compter les Évangiles, et même avec les quatre que nous donne la *Génèse* dans la vision où Dieu dit à Abraham, « que sa race, pendant 400 ans, ser-» vira un peuple étranger, et qu'à la quatrième » *génération* (seulement), elle reviendra posséder » le pays de Kanaan [1]. » Il est impossible d'admettre *100* ans pour une génération, et outre que cette prophétie est évidemment faite après coup,

[1] Genèse, ch. XV.

comme nous verrons celles de *Jacob* et de *Nohé*, il est apparent que l'auteur n'a pas eu d'autres renseignemens que ceux de l'*Exode*, qui sont nuls.

Josephe qui eut sous les [1] yeux des chroniques égyptiennes, ne compte que 230 ans; et ce nombre qui avoisine la moitié de 430, viendrait à l'appui de notre opinion pour les années de six mois; nous aurions encore en notre faveur l'emploi inverse qu'il en fait lorsqu'il donne à Salomon 80 ans de règne au lieu de 40, et nous dirions que l'ancien usage se serait conservé dans quelque chronique qu'il aurait consultée [2]; au reste, en admettant les années de six mois, le séjour en Égypte n'en reste pas moins un tems incertain, inconnu...; et l'ignorance où nous laisse le *Pentateuque* sur l'emploi de ce tems, est une nouvelle preuve que Moïse n'est pas l'auteur de ce livre : il eût eu, et il nous eût donné, à cet égard, des renseignemens qui ont manqué à Helqiah : cette observation s'applique encore mieux aux 40 années du désert, dont 38 se passent dans un silence absolu; car entre les chap. IX, XI, XIII, XIV du *Livre des Nombres*, où il est parlé des événemens arrivés l'an second, et le chap. XX du même livre, où les Israélites se trouvent près

---

(1) Joseph., *Antiq. jud.*, lib. II, c. VI et XV.

(2) *Voyez* Mémoires de l'Acad. des Inscript., tom. XXXIV, un Mémoire de Gilbert sur les années des Juifs.

d'entrer en Kanaan (l'an 40 de la sortie d'Égypte), il y a une lacune manifeste, que le *Deutéronome* répète et rend plus sensible dans la fin du chap. Ier jusqu'au verset 14 du chap. II, et cette lacune; qui ne saurait avoir existé dans le *Journal* de Moïse, s'explique naturellement de la part de Helqiah, soit que réellement il ait manqué de documens sur l'emploi de ce tems, soit qu'il ait volontairement supprimé des détails qui eussent contrarié d'autres parties de son travail, et indiqué, par exemple, l'usage des années de six mois.

Ainsi nous nous voyons sans cesse ramenés à nos deux propositions fondamentales, savoir:

« Que Moïse n'est point l'auteur du *Penta-* » *teuque*, et que Helqiah est cet auteur indiqué » par une foule de circonstances. »

CHAPITRE XI.

Examen de la Genèse en particulier.

Pour rendre à Moïse ce qui peut lui appartenir dans cette composition, il faut la diviser en deux parties; l'une, la partie religieuse et législative, contenant les ordonnances de rites et de cérémonies, les préceptes, commandemens et prohibitions qui constituent la loi de Moïse, et

que l'on trouve répandus dans l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome;* l'autre, la partie purement historique et chronologique qui expose les faits, leur série, la manière dont ils sont arrivés ; et celle-là dont le début est au 1er chapitre de l'*Exode*, est le travail du grand-prêtre Helqiah, qui en a fait la rédaction d'après les écrits et monumens anciens dont il a pu disposer. Le *Livre de la Genèse* se trouve ici dans un cas particulier; car, bien qu'il soit un livre historique, l'on ne saurait le considérer comme appartenant aux Juifs, ni comme un livre national, puisque son sujet comprend un espace de tems où ce peuple n'existait pas, où il n'avait point d'archives, et ne pouvait rien conserver.... Or, si depuis Moïse, dans toute la période des Juges, les Juifs en corps de nation n'ont point eu ou n'ont point su conserver d'annales ; si avant Moïse, le tems de leur séjour en Egypte, dans un état de servitude qui exclud tout autre soin, est resté dans une profonde obscurité faute de monumens, comment se pourrait-il qu'ils eussent conservé des annales antérieures, surtout des annales aussi détaillées que celles des anecdotes de la vie de Joseph, de son père Jacob et d'Abraham leur souche commune ? et quand ce point serait accordé, alors qu'Abraham, de leur aveu, naquit Chaldéen, tout ce qui précède cet homme, vrai

ou fictif, n'est-il pas un récit chaldéen, uniquement fondé sur les traditions et les monumens des Chaldéens ? La Genèse, du moins au-dessus d'Abraham, n'est donc pas une histoire juive, mais un monument que les Juifs ont emprunté d'un peuple étranger, qu'ils ont reconnu pour leur aïeul.... Or, comment a pu se faire une telle naturalisation, surtout lorsqu'un article de ce livre paraît contraire à la loi de Moïse ? Voilà un problème absolument inexplicable dans le système des opinions reçues, mais il s'explique naturellement dans le nôtre.

Le grand-prêtre Helqiah ayant conçu le projet de ranimer la ferveur des Juifs, de retremper leur esprit national, en ressuscitant la loi de Moïse, put croire que son dessein ne serait pas assez rempli, s'il ne publiait que le code des rites et ordonnances des *quatre livres*. C'était la mode alors d'avoir des Cosmogonies, et d'expliquer l'origine de toutes choses, celle des nations et celle du monde; chaque peuple avait son livre sacré, commençant par une Cosmogonie : les Grecs avaient la Cosmogonie d'Hésiode, les Perses, celle de Zoroastre; les Phéniciens, celle de Sanchoniaton; les Indiens avaient les Vedas et les Pouranas; les Egyptiens avaient les cinq livres d'Hermès, portés solemnellement dans la procession d'Isis, que décrit Clément d'Alexandrie.

Helqiah voulant donner aux Juifs un livre qui leur servît d'étendart, et pour ainsi dire de cocarde nationale, trouva nécessaire d'y joindre une Cosmogonie. L'inventer de son chef eût compromis tout l'ouvrage ; son peuple, d'origine chaldéenne, avait conservé plusieurs traditions maternelles; Helqiah, qui comme Jérémie, son agent, penchait politiquement pour la Chaldée de préférence à l'Egypte, adopta avec quelques modifications la Cosmogonie babylonienne; voilà la source vraie et radicale de la ressemblance extrême que l'historien juif, Josephe, et les anciens chrétiens ont remarquée entre les onze premiers chapitres de la Genèse et les Antiquités chaldaïques de Berose, sans que ces auteurs aient élevé le moindre soupçon de plagiat. Le droit d'aînesse des Chaldéens et l'antiquité de leurs monumens étaient alors trop notoires pour que personne imaginât qu'un peuple aussi puissant, aussi fier de ses arts et de ses sciences que les Babyloniens, eût emprunté les traditions mythologiques d'une petite tribu qu'il regardait comme schismatique et rebelle, et qu'il avait rendue son esclave. Aujourd'hui que par la bizarrerie des révolutions humaines, toute la gloire de Babylone a disparu comme un songe, et que Jérusalem couverte de ruines, de chaînes et de mépris, voit l'univers soumis à ses opinions, il est devenu facile de récuser

des témoins qui n'ont plus de représentans, de réfuter des écrits dont il ne reste plus que des morceaux incohérens : cependant, si l'on recueille et confronte ces morceaux, on y trouve encore de quoi persuader tout esprit impartial de l'identité des Cosmogonies juives et chaldéennes ; et de faire sentir que le système faussement attribué à Moïse, a été un système commun à beaucoup de peuples de l'ancien Orient, et dont on retrouve des traces jusqu'au Thibet et dans l'Inde.... Nous ne prétendons point approfondir ce sujet, qui serait la matière d'un gros volume ; mais par quelques exemples nous voulons prouver jusqu'à quel point une analyse exacte pourrait porter l'évidence.... Citons d'abord le témoignage de l'historien Josephe, qui, vu son caractère, est du plus grand poids dans cette question.

CHAPITRE XII.

Du Déluge.

D'ABORD, dans la défense du peuple juif contre les attaques d'Appion [1], recueillant les témoignages répandus dans les écrits de diverses nations, main-

---

[1] Contre Appion, liv. 1er, § 19.

tenant, dit-il, « j'interpellerai les monumens des » Chaldéens, et mon témoin sera Berose, né lui-» même Chaldéen, homme connu de tous les » Grecs qui cultivent les lettres, à cause des écrits » qu'il a publiés en grec, sur l'Astronomie et la » Philosophie des Chaldéens. Berose donc, com-» pulsant et copiant les plus anciennes histoires, » présente les mêmes récits que Moïse, sur le » déluge, sur la destruction des hommes par les » eaux, et sur l'arche dans laquelle *Noux* [1] (Noé) » fut sauvé, et qui s'arrêta sur les montagnes » d'Arménie; ensuite, exposant la série généalo-» gique des descendans de *Noux*, il fixe le tems où » vécut chacun d'eux, et il arrive jusqu'à Nabo-» polasar, etc. »

Ainsi l'histoire de Noé, du déluge et de l'arche est une histoire purement chaldéenne, c'est-à-dire, que les chap. VI, VII, VIII, IX, X et XI, sont tirés des légendes sacrées des prêtres de cette nation, à une époque infiniment reculée. Il est très-fâcheux que le livre de Berose ne nous soit point parvenu; mais la piété des premiers chrétiens le regardant comme dangereux [2], paraît l'avoir

---

[1] Ce mot *noux* est la meilleure orthographe de l'hébreu *nouh* (noé), parce que les Grecs n'ayant point l'aspiration *h*, la remplacent par *x*, qui est le *ch*. allemand et latin.

[2] *Voyez* le Syncelle, pag. 38 et 40, lig. 8. Cet auteur cite quelquefois le nom de Berose; mais tous les passages qu'il

supprimé de bonne heure. Josephe en cite un texte positif sur le fait du déluge, dans ses Antiquités judaïques, *liv. 1er, ch. 6.*

« De ce déluge, dit-il, et de l'arche font men-
» tion tous les historiens asiatiques; Berose, entre
» autres, en parle ainsi : On prétend qu'une par-
» tie de cette arche subsiste encore sur les monts
» Korduens (Kurdestan) en Arménie; et que les
» dévots en retirent des morceaux de bitume, et
» vont les distribuant au peuple, qui s'en sert
» comme d'amulettes contre les maléfices. » Josephe continue... « Hiérôme, l'Egyptien, qui a écrit
» sur les antiquités phéniciennes, en parle aussi
» de même que Mnaseas et plusieurs autres. »
Nicolas de Damas lui-même, dans son livre quatre-vingt-seizième, dit :

« Au-dessus de Miniade, en Arménie, est une
» haute montagne appelée *Baris*, où l'on raconte
» que beaucoup de personnes se sauvèrent au
» tems du déluge; qu'un homme, monté sur un
» vaisseau, prit terre au sommet, et que long-
» tems les débris de ce vaisseau y ont subsisté.
» Cet homme pourrait être celui dont parle Moïse,
» le législateur des Juifs. »

---

produit, finissant par être rapportés à Polyhistor, Abydène et autres copistes de Berose, il nous semble que déjà l'original de Berose n'existait plus.

On voit que Josephe est loin d'inculper Berose et les autres historiens, d'un plagiat envers Moïse, qu'il croit auteur de la Genèse; qu'au contraire il invoque les monumens chaldéens, phéniciens, arméniens, comme témoins premiers et originaux, dont la Genèse n'est qu'une émanation ou un pair.

Quant aux détails du déluge, nous les trouvons, 1° dans un fragment d'Alexandre Polyhistor, savant compilateur du tems de Sylla, dont le Syncelle nous a transmis plusieurs passages précieux: 2° dans un fragment d'Abydène, autre compilateur qu'Eusèbe nous représente comme ayant consulté les monumens des [1] Mèdes, et des Assyriens; ce qui explique pourquoi il diffère quelquefois de Berose, dont le Syncelle l'appelle le *copiste*, avec Alexandre Polyhistor [2]. Ce que la Genèse raconte de *Nouh* ou *Noé*, ces auteurs le racontent de *Xisuthrus*, avec des variantes qui prouvent la diversité des monumens antiques, d'où émanaient ces récits. Un tableau comparé des textes sera plus éloquent que tous les raisonnemens.

---

(1) *Præpar. evang.*, lib. IX, ch. XII.

(2) *Nec me fugit Berosum et sequaces ejus Alexandrum Polyhistorem, et Abydenum*, page 14.

Monumens chaldéens, copiés par Alexandre Polyhistor, en son second livre [1].

« Xisuthrus fut le dixième roi (comme Noé fut le dixième » patriarche) : sous lui arriva le déluge.... Kronos (Saturne) » lui ayant apparu en songe, l'avertit que le 15 du mois » Dœsius, les hommes périraient par un déluge : en con- » séquence il lui ordonna de prendre les écrits qui traitaient » du *commencement*, du *milieu*, et de la *fin de toutes* » *choses;* de les enfouir en terre dans la ville du soleil, » appelée *Sisparis;* de se construire un navire, d'y embar- » quer ses parens, ses amis, et de s'abandonner à la mer. » Xisuthrus obéit; il prépare toutes les provisions, rassem- » ble les animaux quadrupèdes et volatiles; puis il demande » où il doit naviguer; *vers les Dieux*, dit Saturne, et il sou- » haite aux hommes *toutes sortes de bénédictions*. Xisuthrus » fabriqua donc un navire long de *cinq stades et large de* » *deux;* il y fit entrer sa femme, ses enfans, ses amis et » tout ce qu'il avait préparé. Le déluge vint, et bientôt » ayant cessé, Xisuthrus lâcha quelques oiseaux qui, faute » de trouver où se reposer, revinrent au vaisseau : quelques » jours après il les envoya encore à la découverte; cette fois » les oiseaux revinrent ayant de la boue aux pieds; lâchés » une troisième fois, ils ne revinrent plus : Xisuthrus con- » cevant que la terre se dégageait, fit une ouverture à son » vaisseau, et comme il se vit près d'une montagne, il y » descendit avec sa femme, sa fille et le pilote; il adora la

---

[1] Le Syncelle, page 30, semble d'abord tirer ce passage de Berose; mais en le terminant, il dit : *Voilà ce qu'écrit Alexandre Polyhistor.*

Récit du livre hébreu, la Genèse.

Et les dieux (Elahim) dit à *Noh* : « fais-toi un vaisseau, » divisé en cellules et enduit de bitume : sa longueur sera » de trois cents coudées, sa largeur de cinquante, sa hauteur » de trente. Il aura une fenêtre d'une coudée carrée. Je vais » amener un déluge d'eau sur la terre, tu entreras dans » l'arche, toi, tes fils, ta femme et les femmes de tes fils ; » et tu y feras entrer un couple de tout ce qui a vie sur la » terre, oiseaux, quadrupèdes, reptiles : tu feras aussi des » provisions de vivres pour toi et pour eux. *Noh* fit tout ce » que Dieu (Elahim) lui avait ordonné : et Dieu (Iahouh) » dit encore : Prends sept couples des animaux purs, et deux » seulement des impurs ; sept couples aussi des volatiles.... » Dans sept jours je ferai pleuvoir sur terre pendant quarante » jours et quarante nuits : et *Noh* fit ce qu'avait prescrit » (Iahouh), il entra dans l'arche âgé de 600 ans ; et après » sept jours, dans le second mois, le 17 du mois, toutes les » sources de l'Océan débordèrent, et les cataractes des cieux » furent ouvertes ; et *Noh* entra dans le vaisseau avec sa » famille et tous les animaux ; et la pluie dura quarante jours » et quarante nuits ; et les eaux élevèrent le vaisseau au-dessus » de la terre ; et le vaisseau flotta sur les eaux ; et elles cou- » vrirent toutes les montagnes qui sont sous les cieux, à » quinze coudées de hauteur ; et tout être vivant fut dé- » truit ; et les eaux crûrent pendant cent cinquante jours ; et » Dieu (Elahim) se ressouvint de *Noh* ; il fit souffler un vent ; » les eaux se reposèrent ; les fontaines de l'Océan et les cata- » ractes du ciel se fermèrent, et la pluie cessa ; et les eaux » s'arrêtèrent au bout de cent-cinquante jours, et le septième » mois, au dix-septième jour, l'arche se reposa sur le mont

Suite du Récit de Polyhistor.

» terre, éleva un autel, fit un sacrifice, puis il disparut, et
» ne fut plus vu sur la terre avec les trois personnes sorties
» avec lui.... Ceux qui étaient restés dans le vaisseau ne les
» voyant pas revenir, les appelèrent à grand cris : une voix
» leur répondit en leur recommandant la piété, etc., et en
» ajoutant qu'ils devaient retourner à Babylone, selon l'ordre
» du destin, retirer de terre les *lettres* enfouies à Sisparis,
» pour les communiquer aux hommes; que du reste le lieu
» où ils se trouvaient était l'Arménie. Ayant ouï ces paroles,
» ils s'assemblèrent *de toutes parts*, et se rendirent à Baby-
» lone. Les débris de leur vaisseau, poussés en Arménie,
» sont restés jusqu'à ce jour sur les monts *Korkoura;* et les
» dévots en prennent de petits morceaux pour leur servir de
» talismans contre les maléfices. Les *lettres* ayant été retirées
» de terre à Sisparis, les hommes bâtirent des villes, élevèrent
» des temples, et *réparèrent Babylone elle-même.* »

Digitized by Google

Suite du Récit de la Genèse.

» *Ararat* en Arménie, et les eaux allèrent et vinrent dimi-
» nuant jusqu'au dixième mois; et le dixième mois au premier
» jour, on vit les cimes des montagnes; et quarante jours
» après (le dixième du onzième mois), *Noh* ouvrit la fenêtre
» du vaisseau, et lâcha le corbeau, qui alla volant jusqu'à ce
» que les eaux se retirassent; et *Noh* lâcha la colombe qui,
» ne trouvant point où reposer le pied (les cimes étaient
» pourtant découvertes), revint au vaisseau, et après sept
» jours (le 17 du onzième mois), *Noh* la renvoya encore,
» et elle revint le soir portant au bec une feuille d'olivier;
» et sept jours après (le 24 du onzième mois), il la lâcha
» encore, elle ne revint plus. L'an 601 de *Noh*, le premier du
» mois, sept jours après le dernier départ de la colombe, la
» terre fut sèche, et *Noh* leva le couvercle du vaisseau, et il
» vit la terre sèche; et le vingt-septième du second mois la
» terre fut sèche; et Dieu (Elahim) lui dit de sortir avec
» toute sa famille et tous les animaux; et *Noh* dressa un
» autel et y sacrifia des oiseaux et des animaux purs; et
» (Iahouh) Dieu, en respira l'odeur avec plaisir, et dit: Je
» n'amènerai plus de déluge; et il donna des *bénédictions* et
» des *préceptes* à Noh; ne pas manger le sang des animaux
» (précepte de Moïse: l'ame est dans le sang); de ne pas
» verser le sang des hommes, etc.; et il fit alliance avec les
» hommes; et pour signe de cette alliance, je placerai, dit-il,
» *un arc dans les nues* (l'arc en ciel), et en le voyant, je
» me souviendrai de mon alliance avec tout être vivant sur
» la terre, et je ne les détruirai plus....; et *Noh* en sortant
» du vaisseau avait trois enfans, et il se livra à la culture
» de la terre et il planta la vigne, etc. »

Nous ne transcrivons point le récit d'Abydène qu'Eusèbe a conservé dans sa Préparation évangélique (*liv. IX, ch. XII.*), parce qu'il est infiniment abrégé, et qu'il ne diffère que dans deux circonstances. Dans son récit tiré des monumens mèdes et assyriens, Xisuthrus lâche les oiseaux trois jours après que la tempête se fut calmée; ils reviennent deux fois, ayant de la boue *aux ailes* et non aux pieds; à la troisième fois ils ne reviennent plus.

Ces textes seraient la matière d'un volume de commentaires : bornons-nous aux remarques les plus nécessaires pour tout homme sensé: les deux récits sont un tissu d'impossibilités physiques et morales; mais ici le simple bon sens ne suffit pas, il faut être initié à la doctrine astrologique des anciens, pour deviner ce genre de logogryphe, et pour savoir qu'en général tous les *déluges* mentionnés par les Juifs, les Chaldéens, les Grecs, les Indiens, comme ayant détruit le monde sous Ogygès, Inachus, Deucalion, Xisuthrus, Saravriata, sont un seul et même événement physico-astronomique qui se répète encore tous les ans, et dont le principal merveilleux consiste dans le langage métaphorique qui servit à l'exprimer. Dans ce langage, le grand *cercle* des cieux s'appelait *mundus*, dont l'analogue *mondala* signifie encore *cercle* en *sanscrit* : l'*orbis* des latins en est

le synonyme. La révolution de ce cercle par le soleil, composant l'*année* de 12 mois, fut appelée *orbis*, le *monde*, le *cercle céleste*. Par conséquent, à chaque 12 mois, le *monde* finissait, et le *monde* recommençait; le *monde* était détruit et le *monde* se renouvelait. L'époque de cet événement remarquable variait selon les peuples et selon leur usage de commencer l'année à l'un des solstices ou des équinoxes : en Egypte, c'était au solstice d'été. A cette époque, le Nil donnait les premiers symptômes de son débordement, et dans 40 jours, les eaux couvraient *toute la terre* d'Égypte à quinze coudées de hauteur. C'était et c'est encore un *océan*, un *déluge*. C'était un déluge destructeur dans les premiers tems, avant que la population civilisée et nombreuse eût desséché les marais, creusé des canaux, élevé des digues, et avant que l'expérience eût appris l'époque du débordement. Il fut important de la connaître, de la prévoir : l'on remarqua les étoiles qui alors paraissaient le soir et le matin à l'horizon. Un groupe de celles qui coïncidaient fut appelé le *navire* ou la *barque*, pour indiquer qu'il fallait se tenir prêt à s'embarquer; un autre groupe fut appelé le *chien*, qui avertit; un troisième avait le nom de *corbeau*; un quatrième, de *colombe* (1); un cinquième s'ap-

(1) En Egypte ces oiseaux ne quittent pas la maison pen-

pelait le *laboureur*, le *vigneron* [1]; non loin de lui était la *femme* (la vierge céleste) : tous ces personnages qui figurent dans le déluge de *Noh* et de *Xisuthrus* sont encore dans la sphère céleste; c'était un vrai tableau de *Calendrier* dont nos deux textes cités ne sont que la description plus ou moins fidèle. Au moment du solstice et au début de l'inondation, la planète de *Kronos* ou *Saturne*, qui avait son domicile dans le Cancer, ou plutôt le *génie ailé*, gouverneur de cette planète, était censé avertir l'*homme* ou le *laboureur* de s'embarquer. Il avertissait *pendant la nuit*, parce que c'était le soir ou la nuit que l'astre était consulté. Le Calendrier des Égyptiens et leur science astrologique ayant pénétré dans la Grèce encore sauvage, ces tableaux non appropriés au pays y furent mal compris, et ils y devinrent les fables mythologiques de Deucalion, d'Ogygès et d'Inachus, dont le nom est *Noh* même, écrit en grec *Noch* et *Nach*. La Chaldée avait aussi son déluge, par les débordemens du Tigre et de l'Euphrate, au moment où le soleil fond les neiges des monts Arméniens. Mais ce déluge avait un caractère malfaisant, par sa rapidité et l'incertitude de son arrivée. Ce pays, d'une fertilité extrême,

---

dant que le sol est couvert d'eau : quand ils s'absentent, c'est le signe qu'ils trouvent à vivre et que la terre se découvre.

[1] *Arcturus*, Bootes.

par conséquent peuplé de toute antiquité, dut avoir son Calendrier propre ainsi que ses légendes: cependant les historiens nous assurent que les rites de l'Égypte y furent introduits avec une colonie de prêtres, peut-être, par le moyen de Sésostris qui, vers l'an 1350, traversa ces régions en conquérant; peut-être par la voie des Ninivites ou plus anciennement: ce dut être déjà une cause de variantes dans les légendes chaldéennes. Les déluges du Nil et de l'Euphrate n'arrivaient pas aux mêmes époques; une autre cause fut la précession des équinoxes qui, tous les 71 ans, change d'un degré la position du soleil dans les signes. Enfin les physiciens ayant étendu leurs connaissances géographiques, et ayant constaté que l'hémisphère du nord était comme noyé de pluies dans l'intervalle hybernal des deux équinoxes, il en résulta que l'idée et le nom de *déluge* furent appliqués au semestre d'hiver, tandis que le nom d'*incendie* fut donné au semestre d'été, ainsi que nous l'apprend Aristote[1]. De là l'expression amphibologique que le *monde éprouvait des révolutions alternatives d'incendie et de déluge;* de là aussi une nouvelle source de variantes adoptées par l'écrivain juif, lorsqu'il fait durer la pluie 150 jours (près de six mois), après avoir dit qu'elle n'en dura que 40; il n'est donc pas étonnant qu'il y ait des discordances entre

les divers compilateurs des monumens, puisqu'il a dû s'en introduire très-anciennement entre les monumens eux-mêmes et entre les Calendriers tant indigènes qu'étrangers.

La différence la plus remarquable entre le récit chaldéen et le récit hébreu, est que le premier conserve le caractère astrologico-mythologique, tandis que le second est tourné dans un sens et vers un but moral. En effet, selon l'hébreu, dont nous n'avons donné qu'un extrait, puisque le texte contient plus de 100 versets, le genre humain s'étant perverti, et des *géans*, nés des anges de *Dieu* et des *filles* des hommes, exerçant toutes sortes de violences, Dieu se repent d'avoir créé l'espèce; il se parle, il délibère, il se fixe au parti violent d'exterminer tout ce qui a vie. Cependant il aperçoit un homme juste, il en a pitié; il veut le sauver : il lui fait part de son dessein, il lui annonce le déluge, lui prescrit de bâtir un navire, etc. Quand le déluge a tout détruit, l'homme fait *un sacrifice d'animaux purs* (selon la loi de Moïse); Dieu en est si touché, qu'il promet de ne plus faire de déluge; il donne des bénédictions, des préceptes, un abrégé de loi; il fait alliance avec tous les êtres vivans; et pour signe de cette alliance, *il invente l'arc en ciel* qui se montrera en tems de pluie, etc.; tout cela chargé de redites avec quelques contra-

dictions. Par exemple, la *pluie dura* 40 *jours...*; les eaux crûrent 150 jours; un vent souffla, et la pluie cessa. Le premier jour du dixième mois, « l'on vit les cimes des monts; 40 jours après, » la colombe ne trouve pas *où poser le pied*, etc. »

Tout ce récit n'est-il pas un drame moral, une leçon de conduite que donne au peuple un législateur religieux, un prêtre? Sous ce rapport, on pourrait l'attribuer à Moïse; mais le nom pluriel *Elahim*, les *dieux*, très-mal traduit au singulier, *Dieu*, ne saurait se concilier avec l'unité dont Moïse fait la base de sa théologie. Le Dieu de Moïse est *Iehouh* : on ne voit jamais que ce nom dans ses lois et dans les écrits de ses purs sectateurs, tels que Jérémie. Pourquoi l'expression d'*Elahim*, les *dieux*, se trouve-t-elle si souvent et presqu'uniquement dans la Genèse? Par la raison que le monument est chaldéen, et parce que, dans le système chaldéen, comme dans la plupart des théologies asiatiques, ce n'est pas un *Dieu seul* qui créait, c'étaient les dieux, ses ministres, ses anges, et spécialement les décans et les génies des 12 mois qui créèrent chacun une partie du *monde* (le cercle de l'année). Le grand-prêtre Helqiah empruntant cette Cosmogonie, n'a osé y changer une expression fondamentale qui peut-être avait cours chez les Hébreux, depuis leurs relations avec les Syriens;

il est même possible qu'il n'ait rien ajouté de son chef à ce texte, quoique les animaux purs (selon la loi) et le nombre 7, indiquent une main juive, avec d'autant plus de raison, que le nom de *Iahouh* y est joint.

Long-tems avant Helqiah, la Grèce avait l'apologue « de *Iou-piter irrité* contre les *géans* et » contre la génération coupable, lui annonçant » la fin du monde, submergeant la terre de torrens » qui se précipitent des cataractes du ciel, etc. » (Voyez *Nonnus Dionysiaq. lib. VI, v. 230.*)

Tout le système du Tartare et de l'Élysée tenait à cette théologie d'origine égyptienne et d'antiquité assez reculée, puisqu'elle était la base des *mystères* et des *initiations :* ce fut dans ces mystères que la science astrologique prit un caractère moral qui altéra de jour en jour le sens physique de ses tableaux hiéroglyphiques, etc.

Selon l'hébreu, après le déluge, *Noh* cultive la *terre*, plante la vigne; en cela, il est *Osyris* et *Bacchus* qui tous deux sont le soleil dans la constellation *Arcturus* ou le *Bouvier* qui, après la retraite du Nil, annonçait au plat pays le tems de semer; et sur les coteaux du Faïoum, le tems de vendanger.

Ici les fragmens de Berose et de ses copistes ont une lacune qui correspond au chapitre X de la Genèse, où l'auteur juif décrit le partage de

la terre entre les trois *prétendus* enfans de Noh, et donne la nomenclature de leurs *prétendus* enfans, selon leurs *langues* et *nations* : nous disons *prétendus*, parce que toute cette apparente généalogie est une véritable description géographique des pays et des peuples connus des Juifs à cette époque ; description dans laquelle chaque nation est désignée, tantôt par un nom collectif, selon le génie de la langue, tantôt par un nom pluriel ; et cela, dans un ordre méthodique de localités contiguës et d'affinités de langage. Imaginer que les noms pluriels de *Medi*, les Mèdes, *Saphirouim*, les Saspires, *Rodanim*, les Rhodiens, *Amrim*, les Amorrhéens, *Aradim*, les Aradiens, *Masrim*, les Égyptiens, *Phelastim*, les Philistins, etc., etc., soient des noms d'individus, et imaginer que ces individus fussent la troisième ou quatrième génération de trois familles qui seules sur le globe s'en seraient fait le partage, est un excès de crédulité et d'aveuglement qui passe toutes bornes ; mais ce sujet nous écarterait trop : nous le traiterons dans un article particulier.

CHAPITRE XIII.

De la Tour de Babel ou *Pyramide de Bel à Babylone.*

VIENNENT ensuite dans le chapitre XI, la séparation des familles, l'entreprise de la tour de Babylone et la confusion des langues. Nous trouvons l'équivalent de ce récit dans un fragment de Polyhistor. (Voy. le *Syncelle, p. 44, et Eusèbe, Præpar. evang., lib. IX, c. XIV*) : la Sibylle porte ce texte :

« Lorsque les hommes parlaient (encore) une » seule langue, ils bâtirent une tour très-élevée, » comme pour monter au ciel, mais les dieux » (Elahim) envoyèrent des tempêtes qui la ren- » versèrent, et ils donnèrent à chaque (homme) » un langage : de là est venu le nom de Babylone » à cette cité. Après le déluge, existèrent Titan » et Prométhée, etc. »

Ici, dit le Syncelle, Polyhistor oublie que selon ses auteurs, existait depuis des milliers d'années cette ville de Babylone, dont le nom n'est donné qu'à cette époque. Le même Syncelle poursuit son récit par ce fragment d'Abidène, qui

porte, page 44 : « Il y en a qui disent que les » premiers hommes nés de la terre, se fiant en » leurs forces et en leur taille énorme, méprisèrent les dieux, dont ils voulurent devenir les » supérieurs ; que dans ce dessein, ils bâtirent » une *tour* très-haute, mais que les vents venant » au secours des dieux, renversèrent l'édifice sur » ses auteurs ; et les décombres prirent le nom » de *Babylone :* jusqu'alors le langage des hommes » avait été un et semblable, mais de ce moment » il devint multiple et divers ; ensuite survinrent » des dissentions et des guerres entre Titan et » Saturne, etc. »

En nous offrant plusieurs versions, ces fragmens nous montrent qu'il existait diverses sources dont le récit juif n'était qu'une émanation, sans être le type primitif, comme on le voudrait établir.

Quelle fut cette sibylle citée par Polyhistor ? On ne nous le dit point ; mais nous pensons la retrouver dans Moïse de Chorène, dont les *premiers chapitres* se lient à notre sujet, de manière à prouver l'authenticité et l'identité des sources communes. Cet écrivain, qui date du cinquième siècle avant J. C., établit d'abord comme faits notoires : « Que les anciens Asiatiques, et spé- » cialement les Chaldéens et les Perses eurent » une foule de livres historiques ; que ces livres » furent partie extraits, partie traduits en langue

» grecque, surtout depuis que les Ptolomées eurent
» établi la bibliothèque d'Alexandrie, et encou-
» ragé les littérateurs par leurs libéralités ; de
» manière que la langue grecque devint le dépôt et
» la mère de toutes les sciences. Ne vous étonnez
» donc pas, continue-t-il, si pour mon histoire
» d'Arménie, je ne vous cite que des auteurs grecs,
» puisqu'une grande partie des livres originaux a
» péri (par l'effet même des traductions). Quant
» à nos antiquités, les compilateurs ne sont pas
» d'accord sur tous les points entre eux, et ils
» diffèrent de la Genèse sur quelques autres : ce-
» pendant Berose et Abydène d'accord avec Moïse,
» comptent *dix* générations avant le déluge ; mais
» selon eux, ce sont des *princes*, et des noms
» barbares avec une immense série d'années, qui
» diffèrent non-seulement des nôtres (qui ont
» quatre saisons), et des *années divines*, mais
» encore de celles des Egyptiens, etc. Abydène
» et Berose comptent aussi *trois chefs illustres*
» avant la tour de Babel ; ils exposent fidèlement
» (c'est-à-dire comme la Genèse), la navigation
» de Xisuthrus en Arménie ; mais ils *mentent*,
» quant aux noms (c'est-à-dire, qu'ils *diffèrent*
» de la Genèse).... Je préfère donc de commencer
» mon récit d'après ma véridique et chérie *si-*
» *bylle berosienne*, qui dit : Avant la tour et avant
» que le langage des hommes fût devenu divers,

» après la navigation de Xisuthrus, en Arménie, » *Zerouan*, *Titan* et *Yapetosthe* gouvernaient la » terre : s'étant partagé le monde, *Zerouan*, en- » flammé d'orgueil, voulut dominer les deux » autres : *Titan* et *Yapetosth* lui résistèrent, et » lui firent la guerre, parce qu'il voulait établir » ses fils rois de tout. Titan dans ce conflit s'em- » para d'une certaine portion de l'héritage de » Zerouan : leur sœur *Astlik*, en se *mettant* » *entre eux*, appaisa le tulmulte par *ses douceurs*. » Il fut convenu que *Zerouan* resterait chef; mais » ils firent serment de tuer tout enfant mâle de » *Zerouan*, et ils préposèrent de forts Titans à » l'accouchement de ses femmes.... Ils en tuèrent » deux; mais Astlik conseilla aux femmes d'en- » gager quelques Titans à conserver les autres, » et de les porter à l'*orient*, au mont Ditzencets » ou *Jet des Dieux*, qui est l'Olympe. »

Le lecteur voit qu'ici nous avons une sibylle comme dans Polyhistor; et elle est appelée *Berosienne*. Les anciens nous apprennent que Berose eut une fille dont il soigna beaucoup l'éducation, et qui devint si habile, qu'elle fut comptée au rang des sibylles. N'avons-nous pas lieu de voir ici cette femme savante, surtout quand il s'agit d'antiquités de son pays? Le fragment cité a une analogie marquée avec le *Sem*, *Cham*, et *Iaphet* de la Genèse, et c'est par cette raison que le

dévot *auteur* arménien le préfère aux récits de Berose et d'Abydène ; mais ce fragment nous reporte, comme les autres, à des traditions mythologiques qu'il nous importe de multiplier pour en éclaircir le sens. Notre Arménien en rapporte une très-ancienne de son pays, qui dit :

Un livre qui n'existe plus, a dit de Xisuthrus et de ses trois fils : « Après que *Xsisutraï* eut » navigué en Arménie, et pris terre, un de ses » fils, nommé *Sim*, marcha entre le couchant et » le *septemtrio*, et arrivé à une petite plaine sous » un *mont très-élevé*, par le milieu de laquelle » les fleuves coulaient vers l'Assyrie, il se fixa » *deux mois* au bord du fleuve, et appela de » son nom *Sim*, la montagne ; de là il revint par » le même (chemin), entre orient et midi, au » point d'où il était parti : un de ses enfans ca- » dets, nommé *Tarban*, se séparant de lui avec » 30 fils, 15 filles et leurs maris, se fixa sur la » rive du même fleuve.... ; d'où vint à ce lieu » le nom de *Taron*, et à celui qu'il avait quitté, » le nom *Tseron*, à cause de la *séparation* qui » s'y était faite de ses enfans.

» Or, les peuples de l'orient appellent *Sim*, » *Zerouan*, et ils montrent un pays appelé *Za-* » *ruandia* (1). Voilà ce que nos anciens Arméniens

(1) Pline, liv. VI, c. XXVII.

» chantaient dans leurs fêtes, au son des instru-
» mens, ainsi que le rapportent Gorgias, Bananus
» et David, etc. »

Nous touchons ici aux sources où a puisé l'auteur juif. Notre Arménien cite un autre écrit plus intéressant par son origine et ses développemens; c'est le volume que le syrien Mar I bas trouva dans la bibliothèque d'Arshak, 80 ans après Alexandre, et qui portait pour titre :

« Ce volume a été traduit du chaldéen en grec.
» Il contient l'histoire vraie des anciens person-
» nages illustres qu'il dit commencer à *Zerouan*,
» Titan et Yapetosth ; et il expose par ordre la
» série des hommes illustres nés de ces trois
» chefs. »

Le texte commence : « Ils étaient terribles et
» brillans, ces premiers des dieux, auteurs des
» plus grands biens, et principes du monde et
» de la multiplication des hommes.... D'eux vint
» la race des géans, au corps robuste, aux membres
» (ou bras) puissans (ou vigoureux), à l'im-
» mense stature, qui, pleins d'insolence, con-
» çurent le dessein impie de bâtir *une tour*. Tan-
» dis qu'ils y travaillaient, un vent horrible et
» *divin*, excité par la colère des dieux (Elahim),
» détruisit cette masse immense, et jeta parmi
» les hommes, des paroles inconnues qui exci-
» tèrent (ou causèrent) le tulmute et la confu-

» sion : parmi ces hommes, était le Iapétique
» Haïk, célèbre et vaillant gouverneur (*prefec-*
» *tus*), très-habile à lancer les flèches et à manier
» l'arc [1]. Ce Haïk, beau, grand, à chevelure
» brillante, aux bras puissans, à l'œil perçant,
» plein d'hilarité, se trouvant l'un des *géans* les
» plus influens, s'opposa à ceux qui voulurent
» commander *aux autres géans*, et à la race des
» dieux, et il excita du tumulte contre l'impé-
» tueux effort de *Belus*. Le genre humain dispersé
» sur la terre, vivait au milieu des *géans*, qui, mus
» de fureur, tirèrent leurs sabres les uns contre
» les autres, et luttèrent pour le commandement ;
» *Belus* ayant eu des succès, et s'étant rendu maître
» de presque toute la terre, Haïk ne voulut pas
» lui obéir, et après avoir vu naître son fils *Ar-*
» *menak* dans *Babylone*, il alla vers le pays
» d'Ararat, placé au nord, avec son fils, ses
» filles et des braves, au nombre de *300*, sans
» compter des étrangers qui s'y joignirent : il se
» fixa ou s'assit au pied d'une certain mont très-
» étendu dans la plaine, où habitaient quelques-
» uns des *hommes dispersés*. Haïk les soumit
» et y établit son domicile, etc. »

Voilà donc un livre original chaldéen qui, à rai-

---

[1] *Moses Chor.*, c. IX. Ce Haïk a tous les caractères d'Apollon chassé du ciel par Jupiter qui, de l'aveu des Grecs, est identique au Belus babylonien.

son de sa célébrité, excita la curiosité d'Alexandre, et qui par ce léger fragment nous prouve, 1° l'antiquité réelle des traditions recueillies par Berose, par Abydène, par la Sibylle; 2° l'analogie de ces traditions avec celles du livre juif appelé la *Genèse*. Cette analogie est sensible dans ce qui concerne le déluge, l'homme sauvé dans un navire, les trois princes ou chefs du genre humain issus de cet homme; la séparation de leurs enfans; l'entreprise de la tour de Babel, la confusion qui en résulte, etc.; enfin dans ces *géans* nés des enfans des dieux (Elahim), et des filles des hommes, *géans grands de corps* et *fameux de nom dans les tems anciens :* (Genèse, *ch. VI, v. 2 à 5*); ce sont les propres expressions de la Genèse. Leur entreprise de monter aux cieux est la même que celle des géans chantés par les mythologues grecs, et cette ressemblance vient confirmer l'origine chaldéenne de toutes ces allégories, dont l'explication nous écarterait trop de notre sujet (1). Nous nous bornerons à remarquer que ces mêmes allégories se trouvent dans les récits cosmogoniques des sectateurs de *Budha*, réfugiés au Thibet, et qui, sous le nom de *Samanéens*, étaient une

(1) *Voyez* Dupuis, Origine des Cultes, Table des matières, tome III, in-4°, art. *Déluge*, *Orion*, *Titan*, *Géans*, *Belus*, et sa *Dissertation sur les grands cycles*.

secte indienne, célèbre et déjà ancienne au tems d'Alexandre. Leur Cosmogonie qui, sous d'autres rapports, ressemble singulièrement à celle de la Genèse, parle, comme ce livre, de la corruption des hommes, de la colère de Dieu, des déluges dont il punit le genre humain; et ils tournent dans un sens moral tout ce que les mythologues grecs présentent sous un aspect astrologique. Or, si l'on considère que les récits des Grecs se rapportent à une époque où la constellation du Taureau ouvrait l'année et la marche des signes; c'est-à-dire au-delà de 4000 ans avant notre ère, tandis que les récits des Juifs et des Perses, indiquent l'*Agneau* ou *Bélier* comme *réparateur*, l'on pensera que les Grecs ont mieux gardé le type originel, parce qu'ils sont plus anciens que les autres, et que les autres l'ont altéré, parce qu'ils sont venus plus tard; ensorte que le système moral et mystique dans lequel il faut comprendre l'Elysée, le Tartare, et toute la doctrine des mystères, n'aurait pas eu une origine plus reculée que 2500 à 2300 ans avant notre ère, et ce serait de l'Egypte et de la Chaldée que se seraient répandus dans l'orient et dans l'occident toutes ces idées, comme s'accordent à le témoigner tous les anciens auteurs grecs et même les arabes qui ont eu en main d'anciens livres échappés aux ravages des guerres et du tems. Il

Digitized by Google

est remarquable qu'un de ces livres, cité par le Syncelle, sous le nom de livre d'*Enoch*, présente l'histoire des géans, nés des anges et des filles des hommes, presque dans les mêmes termes que les livres des Boudhistes du Thibet, et le livre de la Genèse ; sans doute le livre d'Enoch est apocryphe quant au nom que lui a donné l'auteur anonyme, pour imprimer le respect, mais non quant à sa doctrine qui est chaldéenne et de haute antiquité. Revenons à nos confrontations.

Après le déluge de *Noh* ou de *Xisuthrus*, le partage de la terre entre trois *personnages* puissans et brillans, dont Titan est un ; ressemble beaucoup à ce que les Grecs nous disent des trois frères, Jupiter, Pluton et Neptune (1). La construction de la tour de Babylone semblerait prendre un caractère plus historique; et lorsqu'on se rappelle que pour bâtir cette ville et la pyramide de Bel aux sept étages (comme les sept sphères), Sémiramis employa deux millions d'hommes tirés de tous les peuples de son empire, par conséquent parlant une multitude de dialectes divers, on serait tenté de croire que cette confusion de langage a donné lieu à une tradition ensuite altérée ; mais Sémiramis était trop récente pour être oubliée et méconnue ; l'é-

(1) Pluton même est noir comme Cham.

vénement porte un caractère mythologique beaucoup plus ancien : et comme en langage astrologique, le *Zodiaque* s'appelait la *grande Tour Burg*, en grec, *pyrg-os*), la partie de cette *tour*, composée de *six signes* ou *six étages*, qui, depuis le solstice d'hiver jusqu'à celui d'été, s'élevait vers le nord, où était le mont Olympe (Ararat et Merou), était censée élevée ou bâtie par les géans, c'est-à-dire par les constellations alors ascendantes de l'horizon au zénith. Il faudrait connaître tous les détails de ces mystères chaldéens, pour expliquer tous ceux du récit.... Il est du moins évident que le repeuplement de la terre en cinq ou six générations, est une rêverie au physique comme au moral. Par suite de cette impossibilité, l'on ne peut admettre à la onzième génération l'apparition d'*Abraham* comme homme et comme personnage historique ; et les soupçons s'accroissent lorsqu'on lit ce qu'en rapportent Berose, Alexandre Polyhistor et Nicolas de Damas.

CHAPITRE XIV.

Du personnage appelé Abraham.

« Berose, dit Josephe [1], en supprimant le nom » d'Abraham, notre ancêtre, l'a cependant indiqué » par ces mots :

» A la dixième génération après le déluge, » exista chez les Chaldéens, un homme juste et » grand, qui fut très-versé dans la connaissance » des choses célestes. »

Effectivement, dans la Généalogie juive, Abraham se trouve à la dixième génération depuis le déluge, et cela prouve l'identité continue et l'origine commune des deux récits.

Josephe ajoute : « Hécatée a écrit sur Abraham » un volume entier. Nicolas de Damas, au quatrième livre de son Recueil d'histoire dit : Abraham régna à Damas ; c'était un étranger venu » du pays des Chaldéens, au-dessus de Babylone, » à la tête d'une armée [2]. Peu de tems après il

---

[1] *Antiq. jud.*, lib. I, c. VII, § 2.

[2] Nicolas de Damas, dans son propre texte, ajoute ici : « Son nom est encore célèbre à Damas, où l'on montre un » faubourg qui l'a retenu. »

» quitta le pays avec tout son monde, et il émigra » dans la contrée appelée alors *Kanaan*, aujour- » d'hui *Judée*. »

D'autre part, Alexandre Polyhistor, citant Eupolème, dit : [1] « Qu'Abraham naquit à *Cama-* » *rine*, ville de la Babylonie, appelée aussi *Ouria*, » ou *ville des Devins*; cet homme surpassait tous » les autres en naissance et en habileté. Il in- » venta l'astrologie et la *chaldaïque* [2]; par sa » piété il fut agréable à Dieu.... Les Arméniens » ayant attaqué les Phéniciens, Abraham les » chassa (comme le dit la Genèse). Il eut en » Egypte de longs entretiens avec les prêtres sur » l'astrologie. »

Artapan, écrivain persan, cité par Eusèbe (*l. IX, c. XVIII*), parlait également de ce séjour d'Abraham en Egypte, où « il enseigna pendant 20 ans » l'astrologie; il ajoutait qu'Abraham se rendit » ensuite à Babylone chez les géans, qui furent » exterminés par les dieux, à cause de leur im- » piété. »

Enfin Josephe parle, comme tous ces auteurs, « de la grande connaissance qu'Abraham avait » des changemens qui arrivent dans le ciel, et » de ceux que subissent le soleil et la lune,

---

(1) Eusèbe, *Præpar. evang.*, lib. IX, c. XVII.

(2) Probablement l'écriture chaldaïque.

» (les éclipses), etc. [1]; » ce qui signifie, en mots décens, qu'Abraham était versé en astrologie.

En examinant ces récits, l'on s'aperçoit que, semblables à ceux sur le déluge, ils viennent d'une source antique où la Genèse a puisé; mais parce qu'ils ont mieux conservé le caractère mythologique qu'ils avaient originairement, ils suscitent plus de doutes et de soupçons sur l'existence d'Abraham, comme individu humain. En effet, dès-lors que le déluge chaldéen n'est qu'une fiction astrologique, que peuvent être les personnages et les générations mis à la suite d'un événement qui n'a pas existé? Si un déluge détruisait aujourd'hui la race humaine, à l'exception d'une famille de huit personnes, cette famille isolée et faible, accablée de tous ses besoins, ne vaquerait qu'aux soins pressans de sa conservation, et avant trois générations, sa race serait retombée dans un état sauvage, qui ne permettrait ni écriture, ni conservation de souvenirs anciens. Chez les peuples policés eux-mêmes, personne, sans l'écriture, n'a idée de la sixième génération antérieure; comment donc la prétendue Généalogie d'Abraham eût-elle pu se conserver? surtout chez les Juifs, qui n'ont pu conserver aucun monument régulier et suivi, ni

[1] Josephe, lib. I, c. VII.

de la période des Juges, ni du séjour de leurs ancêtres en Egypte : cette généalogie ne leur appartient point ; ils l'ont empruntée des Chaldéens ; elle est toute chaldéenne. Or, chez les Chaldéens elle est du tems mythologique, comme le déluge et comme les géans avec qui Abraham eut des relations ; c'est pour cette raison que tous les détails ont tant de précision. Dans l'habitude où nous sommes de regarder Abraham comme un *homme*, il est choquant, au premier aspect, de dire que ce personnage est fictif et allégorique, et qu'il n'est que le génie personnifié d'une planète ; cependant tel est le cas d'une foule de prétendus rois, princes et patriarches des anciennes traditions de l'Orient : qui ne croirait qu'Hermès a été un sage, un philosophe, un astronome éminent chez les Egyptiens ? et néanmoins Hermès analysé, n'est que le génie personnifié, tantôt de l'astre Sirius, tantôt de la planète Mercure. Qui ne croirait que chez les Indiens, les sept *richis* ou patriarches ont été de saints pénitens qui ont enseigné aux hommes des pratiques dévotes encore subsistantes ? et cependant les sept richis ne sont que les génies des sept étoiles de la constellation de l'Ours, réglant la marche des navigateurs et des laboureurs qui la contemplent. Du moment que par la métaphore naturelle de leurs langues, les anciens Orientaux eurent personnifié les corps célestes, l'équivoque

introduisit un désordre d'idées, qui s'accrut de jour en jour, et par l'ignorance d'un peuple crédule, superstitieux, et par l'usage mystérieux, énigmatique qu'en firent les initiés à la science, et par la tournure poétique que lui donnèrent des écrivains à imagination. Il ne faudrait donc pas s'étonner si Abraham, *roi*, *patriarche* et *astrologue* chaldéen, analysé dans ses actions et son caractère, ne fut que le génie d'un astre ou d'une planète.

D'abord tout génie d'astre est *roi* : il gouverne une portion du ciel et de la terre soumis à son influence; ses *images* ou *idoles* portent toujours une couronne, emblême de son pouvoir suprême [1] : « Abraham, nous dit-on, avait régné » à Damas, son nom y était resté. » S'il n'eût été qu'un chef d'armée passager, il n'eût pas laissé une impression si durable. Il était allé en Egypte et y avait enseigné l'astrologie ; il l'avait même inventée, dit Eupolême, ainsi que la *chaldaïque*.

Un étranger enseigner l'astrologie aux Egyptiens, et cela seize ou dix-sept siècles avant notre ère, quand les Egyptiens étaient, depuis tant d'autres

---

[1] *Voyez* Moses Maimonides More Nebuchim, et le livre intitulé *Dabistan*, publié à Calcutta 1789, dans le New-Asiatick Miscellany, tome 1er. Ce livre contient à ce sujet des détails qui se lient très-bien avec ceux de Maimonides.

siècles, les maîtres et les inventeurs de cette science, cela est inadmissible et décèle la fable : Abraham a ici les caractères de *Thaut* ou *Hermès*, qui inventa l'astrologie et les lettres de l'écriture [1] ; qui surpassa tous les hommes dans la connaissance des choses célestes et naturelles ; qui fut un sage et un roi, mais qui dans son type originel, n'est que le génie de l'astre *Sothis* ou *Sirius*, qui annonçait l'inondation du Nil, etc.

Abraham, dans le sacrifice homicide de son fils unique, retrace une autre divinité également célèbre par sa science.

Ecoutons Sanchoniaton, qui écrivit environ 1300 ans avant notre ère.

« Saturne, que les Phéniciens nomment *Israël*, » eut d'une nymphe du pays, un enfant mâle qu'il » appela *Iéoud*, c'est-à-dire *un* et *unique*. Une » guerre survenue, ayant jeté le pays dans un » grand danger, Saturne dressa un autel, y con- » duisit son fils paré d'habits royaux, et l'immola. »

Or Saturne avait été *roi* en Phénicie, ayant pour secrétaire *Thaut* ou *Hermès*, et après sa mort on lui avait consacré l'astre de son nom.

Dira-t-on que *Sanchoniaton*, qui consulta un prêtre hébreu nommé *Ierombal*, a défiguré le

---

[1] *Voyez* le fragment *de Sanchoniaton*. Euseb., *Præpar. evang.*, lib. I, chapitre dernier.

récit de la Genèse? Nous disons, au contraire, que les récits de cet écrivain tendent à prouver qu'elle n'existait pas de son tems, vu leur différence absolue. La vérité est que les Phéniciens, peuple bien plus ancien que les Hébreux, ont eu leur Mythologie propre et particulière, à laquelle ce trait appartient, et qu'ils ne l'ont pas emprunté des Juifs, qu'ils haissaient : pourquoi donc cette ressemblance? Parce qu'une tradition semblable existait chez les Chaldéens, peuple d'origine arabique, comme les Kananéens; mais l'écrivain juif, auteur de la Genèse, a pris à tâche d'effacer tout ce qui retraçait l'idolâtrie, pour donner à son récit le caractère historique et moral convenable à son but.

L'analogie ou plutôt l'identité d'Abraham et de Saturne ne se borne pas à ce trait. « Les plus » savans auteurs persans, dit le docteur Hyde [1], » assurent que dans les anciens livres chaldéens, » Abraham porte le nom de *Zerouan* et *Zerban*, » qui signifie *riche-en-or; gardien de l'or.* » [Il est remarquable que la Genèse appelle » Abraham, *très-riche en or et en argent* [2]; » elle l'appelle aussi *prince très-puissant* [3] ce qui » se retrouve dans les anciens livres où il est

(1) *De Relligione veter. Persarum*, pag. 77, 78.
(2) Genèse, c. XIII, v. 3.
(3) *Idem.*, c. XXIII, v. 6.

» appelé *roi*]; ces mêmes livres l'appellent encore » *Zarhoun* et *Zarman* [1], c'est-à-dire *vieillard* » *décrépit*. Les Perses lui appliquent l'épithète » spéciale de *grand*, et il est de tradition an- » tique que l'on voyait son tombeau à Cutha » en Chaldée. Sa réputation ne se bornait pas à » la Judée, elle était dans tout l'Orient. »

Maintenant rappelons-nous que le nom de *Zerouan* se trouve dans la *Sibylle berosienne*, et dans le fragment de Mar-I bas, cités au cinquième siècle de notre ère, par Moïse de Chorène, et copiés par le livre chaldéen traduit par ordre d'Alexandre; déjà la bonne information des auteurs persans est prouvée : ajoutons qu'une autre sibylle, dans la même circonstance, au lieu de *Zerouan*, nomme *Saturne;* qu'Abydène associe Saturne au lieu de *Zerouan* à Titan [2]; l'identité de Saturne, de Zerouan et d'Abraham devient palpable. Les accessoires cités complètent la démonstration. Abraham est nommé *Zerouan, Zerban, riche en or;* Saturne fut le roi de l'âge d'or; Abraham est nommé *Zarhoun* et Zarman, *vieillard décrépit;* Saturne, dans les légendes grecques, est un *vieillard*, emblême du *tems* que sa planète mesure par la marche la plus

---

[1] *De Rellig. veter. Persarum*, pages 77 et 78.

[2] *Voyez* Moïse de Chorène, Hist. armén., pag. 16, note 2.

lente, et la carrière la plus longue de toutes les planètes. L'on a donné à ce vieillard le caractère habituel de son âge; on l'a peint avare, aimant l'or et entassant l'or : on lui a aussi donné la *faulx*, parce qu'il moissonne tous les êtres, et qu'il fait mourir tout ce qu'il fait naître; c'est sous ce rapport que, de tems immémorial, les Arabes et les Perses l'ont appelé l'ange de la mort, *Ezraïl :* or Israël, chez les Phéniciens, était le nom de Saturne, dit *Sanchoniaton :* l'une des épithètes d'Abraham, en Berose, est *Megas* (1), *grand ;* son épithète spéciale chez les Perses, est *Buzoug*, qui signifie aussi *grand*. Sa femme *Sarah* portait primitivement le nom d'*Ishkah*, signifiant *belle* et *beauté :* la Genèse en fait la remarque spéciale (*c. XII, v. 14*), et dans le fragment de Sanchoniaton (2), Saturne épouse la *beauté* que son père avait envoyée pour le séduire. Enfin le nom primitif d'*Abram* (3) désigne *Saturne ;* car il est composé de deux mots, *Ab-ram*, signifiant *père de l'élévation ;* et dans l'Hébreu, comme dans l'Arabe, c'est la manière d'exprimer le superlatif *très-élevé*, *très-haut*, tel qu'est

(1) Joseph., *Antiq. jud.*

(2) Euseb., *Præpar. evang.*, lib. II, pag. 37.

(3) Selon la Genèse, ch. XVII, v. 5, Dieu changea le nom d'*Abram* en *Abraham*, comme signifiant *père de la multitude ;* mais ce mot *Rahm* manque dans les Lexiques.

Saturne, la plus élevée, la plus distante des planètes.

Tout s'accorde donc à démontrer qu'*Abram* n'a point été un individu historique, mais un être mythologique célèbre sous divers noms chez les anciens Arabes, que nous nommons *Phéniciens* et *Chaldéens*, et chez leurs successeurs, les Mèdes et les Perses : si l'auteur juif de la Genèse en a fait un personnage purement historique, c'est parce que voulant faire remonter l'origine de sa nation jusqu'aux tems les plus reculés, il a, sciemment ou par ignorance, commis une méprise qui se retrouve à d'autres égards chez la plupart des historiens de l'antiquité.

Mais, nous dira-t-on, si l'histoire d'Abram-Zerouan n'est réellement qu'une légende astrologique, comme celle d'*Osiris*, d'*Hermès*, de *Mênou*, de *Krishna*, etc., l'histoire de son fils *Ishak*, de son petit-fils *Jacoub*, et même des douze fils de celui-ci, tombera dans la même catégorie ; alors où s'arrêtera la Mythologie des Hébreux ? à quelle époque commencera leur histoire véritable, et comment expliquerez-vous la tradition immémoriale d'après laquelle ils se sont appelés enfans de Jacob, d'Israël et d'Abram ?

Ces difficultés puisent leur solution dans la nature même des choses.

D'abord il est dans le génie des langues ara-

biques, dont l'hébreu est un dialecte, que les habitans d'un pays, les partisans d'un chef, les sectateurs d'une opinion soient appelés enfans de ce pays, de cette opinion, de ce chef. C'est le style habituel de tous leurs récits, de toutes leurs histoires.

2°. Chez les anciens, comme chez les modernes, un usage presque général fut que chaque peuple, chaque tribu, chaque individu eussent un patron; et ce patron fut le génie d'un astre, d'une constellation ou d'une puissance physique quelconque; tous les cliens ou sectateurs de cette divinité tutélaire étaient appelés et se disaient *ses enfans;* la Grèce, dans ses origines soi-disant historiques, offre de nombreux exemples de ce cas.

En troisième lieu, l'origine des anciens peuples est généralement obscure, comme celle de tous les êtres physiques, parce que ce n'est qu'avec le tems que ces êtres, d'abord petits et faibles, font des progrès et acquièrent un volume ou une action qui les font remarquer. D'après ces principes, combinant les récits divers sur les Hébreux avec les faits avérés, nous pensons que ce peuple dérive d'une secte ou tribu chaldéenne qui, pour des opinions politiques ou religieuses, émigra de gré ou de force de la Chaldée, et vint, à la manière des Arabes, camper sur la frontière de Syrie, puis sur celle de l'Égypte, où elle trouvait à subsister. Ces étrangers dûrent être appelés par

les Phéniciens, *Eberim*, c'est-à-dire *gens d'au-delà*, parce qu'ils venaient d'au-delà du *grand fleuve* (l'Euphrate), et encore *beni Abram*, *beni Israël*, enfans d'*Abram* et d'*Israël*; parce qu'Abram et Israël étaient leurs divinités patronales. Ce que l'Exode raconte de leur servitude sous le roi d'Héliopolis, et de l'oppression des Égyptiens leurs hôtes, est très-vraisemblable : là commence l'Histoire; tout ce qui précède, c'est-à-dire le livre entier de la Genèse, n'est que Mythologie et Cosmogonie. Les chances de la fortune voulurent qu'un individu de cette race fût élevé par les prêtres égyptiens, fût instruit de leurs sciences alors si secrètes, et que cet individu fût doué des qualités qui font les hommes supérieurs. Moïse, ou plutôt *Moushah*, selon la vraie prononciation, conçut le projet d'être roi et législateur, en affranchissant ses compatriotes; et il l'exécuta avec des moyens appropriés aux circonstances et une force d'esprit vraiment remarquable. Son peuple ignorant et superstitieux, comme l'ont toujours été et le sont les Arabes errans, croyait à la magie dont est encore infatué tout l'Orient; Moïse exécuta des prodiges, c'est-à-dire, qu'il produisit des phénomènes naturels, dont les prêtres astronomes et physiciens avaient, par de longues études, et par d'heureux hasards, découvert les moyens d'exécution.....

Quand on lit comment des feux lancés du tabernacle s'attachèrent aux séditieux qui le voulaient lapider au retour des espions, et comment ces feux les dévorèrent, on touche au doigt et à l'œil ce feu *grégeois*, composé de naphte et de pétrole, qui d'époque en époque s'est remontré dans l'Orient. On pourrait ramener à un état naturel tous les *miracles* dont Moïse sut grossir les apparences; mais il faudrait écarter de leur récit les circonstances exagérées et fausses dont lui-même ou les écrivains posthumes ont entouré les faits réels : ainsi l'on verrait le passage de la mer Rouge fait par les Hébreux, à gué et à basse marée, comme il se fait encore; tandis que les Égyptiens voulant passer au moment du flux, en furent surpris, comme ils le seraient encore, car à peine le connaissent-ils. On verrait le passage du Jourdain, projeté par Moïse, exécuté par Josué, en dérivant cette petite rivière, comme Krœsus dériva l'Halys; les murailles de Jéricho renversées par une mine pratiquée et par le feu mis aux étançons dont on les avait étayées; on verrait Coré, Dathan et Abiron engloutis dans une fosse recouverte, où des combustibles cachés prirent feu par leur chute, et enfin l'on verrait que cette voix qui parlait dans le propitiatoire [1], et que

[1] Or quand Moïse entrait dans le tabernacle, la nnée descendait à l'entrée et parlait à Moïse en présence de tout

l'on croyait être la voix de Dieu causant avec le prophète, n'était que la voix du jeune Josué, fils de *Noun*, qui [1] ne sortait point du tabernacle où il servait Moïse, et qui fut son successeur plus habile et plus heureux que ne fut *Ali*, le Josué de Mahomet. Mais ce sujet curieux nous écarterait trop de notre sphère; qu'il nous suffise de dire que Moïse a dû être le véritable créateur du peuple hébreu, l'organisateur d'une multitude confuse et poltronne [2], en un corps régulier de

---

le peuple prosterné en adoration; et Dieu parlait à Moïse comme un ami à son ami; et quand il revenait au camp, le jeune Josué, fils de Noun, qu'il assistait dans le tabernacle, y restait et n'en sortait point. (*Exode*, c. XXXIII, v. 10.)

[1] Il est encore dit, au chap. XXXII, v. 17, que lorsque Moïse descendit du mont Sinaï, Josué l'accompagnait, preuve qu'il y fut avec lui pendant les *quarante* jours que Moïse y resta; qu'il y fut l'interlocuteur et le scribe de la loi attribuée à Dieu : et l'on a le droit de dire qu'il y prépara tout l'appareil de Pyrotechnie, dont l'Exode nous montre les effets, en même tems qu'il y porta les provisions dont Moïse et lui vécurent pendant les quarante jours du prétendu jeûne, également raconté et cru sans preuves ni témoins.

[2] Il y a une exagération palpable dans le nombre de *six cent mille hommes* portant les armes, qui, selon le texte, sortirent d'Egypte avec Moïse. Ce nombre suppose une quantité proportionnelle d'enfans, de femmes et de vieillards invalides; il est même ajouté qu'une populace innombrable suivit avec des troupeaux. (*Exode*, c. XII, v. 37.)

Cette quantité ne peut pas être évaluée moins de trois têtes

guerriers et de conquérans. Le séjour dans le désert fut employé à cette œuvre difficile. La di-

---

pour chaque homme armé ; ainsi ce serait une masse de deux millions quatre cent mille ames, sans les troupeaux. Pour qui connaît l'Egypte et le désert, cela est une pure absurdité, et cette absurdité est décelée par plusieurs circonstances. 1° Dieu est censé dire (*Exode*, c. XXIV) : « Je n'ex- » terminerai point les Kananéens devant votre face en une » seule année, de peur que le pays ne soit réduit en un dé- » sert, et que les bêtes féroces ne se multiplient contre vous. » Nous remarquons que le pays de Kanaan n'a pas plus de trente lieues de long sur autant de large, faisant neuf cents lieues carrées environ, dont beaucoup en terres rocailleuses et désertes ; ce serait près de trois mille ames par lieue carrée, ce qui ne se voit en aucun pays. Huit ou neuf cents ames par lieue carrée sont une forte population : toute la Syrie, toute l'Egypte, qui ont plus de trois mille lieues carrées chacune, ne contiennent pas plus de deux millions d'ames chaque. 2° Au Deutéronome, chap. VII, v. 1er, il est dit « que » la terre de Kanaan contenait sept peuples, plus *forts* et » plus *nombreux* chacun que le peuple Hébreu. » Ce petit pays de neuf cents lieues carrées aurait donc contenu seize millions huit cent mille ames ! On voit l'extravagance : mais quel peut être le nombre vrai ? Nous croyons qu'il y a erreur décimale ; et qu'au lieu de six cent mille il faut lire soixante mille : le calcul décimal paraît avoir été très-usité chez les Chaldéens, les Perses et les Mèdes : l'on trouve répétées dans le Zend Avesta les progressions décuples : « Ormusd, y est-il » dit, donne-moi cent chevaux, mille bœufs, dix mille lièvres, » neuf bénédictions, quatre-vingt-dix bénédictions, neuf cents » bénédictions, etc. » Dans le cas dont nous traitons, le signe

vision en douze corps ou tribus fut très-probablement son ouvrage; mais lors même qu'elle eût existé auparavant, elle ne prouverait point encore la réalité de l'histoire de Jacob et de ses

---

décuple se serait introduit mal-à-propos. Soixante mille hommes armés supposeraient deux cent quarante mille ames en tout, ce qui est déjà trop de monde à nourrir dans le désert : ce nombre eût donné deux cent soixante-six têtes par lieue carrée au pays de Kanaan, qui en aurait eu déjà plus de dix-sept cents. (C'est trop.) Un passage du livre de Josué indique un nombre plus modéré, et ce témoignage a d'autant plus de poids, que ce livre étranger au Pentateuque a été hors de l'influence de Helqiah. Il est dit, c. VII et VIII, « que Josué voulant » attaquer la ville de *Haï*, ses *éclaireurs* lui rapportèrent que le » nombre d'hommes qu'elle contenait ne méritait pas la peine » de faire marcher toute l'armée, et que deux ou trois mille » hommes suffiraient. Josué envoya trois mille hommes qui » furent battus avec perte de trente-six hommes. Cet échec, tout » léger qu'il était, effraya beaucoup les Hébreux. Pour les » rassurer Josué imagina l'expiation dont Achan fut victime; » puis il dressa, pendant la nuit, une embûche de trente » mille hommes en un ravin près la ville, avec l'instruction » que le lendemain, lorsqu'il aurait attiré au-dehors le roi » et ses gens armés par une fuite simulée, ils eussent à y » entrer et à la saccager. Cela fut fait; la ville fut prise : » tout fut égorgé, et le nombre total, y compris vieillards, » femmes et enfans, fut de *douze* mille. Ces douze mille » ames supposent au plus *trois* mille hommes en état de » combattre. Les premiers trois mille que Josué envoya sup- » posent encore moins, puisqu'ils furent regardés comme » *plus forts*. L'embuscade de *trente* mille est improbable; ce

enfans, d'abord, parce que nous n'avons qu'un seul témoin déposant, l'auteur juif qui, après toutes les déceptions que nous avons vues sur d'autres articles, ne peut mériter notre confiance; et ensuite parce que la légende de Jacob porte

---

» dut être aussi *trois* mille. » Il est encore dit que Josué embusqua cinq mille hommes entre Haï et Bethel, et qu'il se présenta avec tout le reste : il ne dut pas présenter un nombre beaucoup plus fort que la veille, de peur d'effrayer trop le roi et son monde : supposons encore trois mille ou quatre mille hommes, cela ne produit pas plus de douze mille hommes. Josué n'a pas dû avoir une réserve plus considérable, et tout ce récit n'indique pas trente mille combattans. Il est étonnant que la perte de *trente-six* hommes ait pu effrayer cette armée; c'était encore moins pour *soixante* mille. Si toute l'armée de Josué ne fut que de vingt-cinq à trente mille hommes, sa population totale ne dut être que de cent vingt à cent trente mille têtes. Les sept peuples plus nombreux donneraient alors un million cinquante mille ames, c'est-à-dire plus de mille ames par lieue carrée. Au lieu de six mille hommes armés, ne serait-ce pas plutôt soixante mille ames qui seraient sorties de l'Egypte, et qui ensuite se seraient recrutés dans le désert arabe? Les exemples de ces exagérations décimales se reproduisent dans les 1000 livres d'argent qu'Abimelek donne à Sara (au lieu de 10), les mille Philistins que tue Samson, les trois mille qu'il précipite de la terrasse d'un temple : les cinquante mille Betsamites qui périssent pour avoir regardé dans l'arche (peut-être cinquante) : les trois cent mille guerriers que Saül mena contre Nahas, roi des Ammonites (sans doute trente mille), et voilà comme s'écrit l'Histoire! et l'on y croit!

des détails du genre fabuleux, tels que sa vision des anges montant au ciel avec des échelles; ses conversations avec Dieu; sa lutte contre l'homme divin qui lui paralysa la cuisse, et lui donna le nom d'*Israël* tout-à-fait suspect en cette occasion : si l'on nous eût transmis sur Jacob des détails vraiment chaldéens, comme sur Abraham, nous y trouverions sûrement la preuve de son caractère mythologique déguisé par le rédacteur juif. Mais revenons aux analogies de la Genèse avec la Cosmogonie chaldéenne.

CHAPITRE XV.

Des personnages antédiluviens.

Ces analogies que nous avons vu se suivre depuis le déluge, se continuent au-delà, et remontent jusqu'à l'origine première, dite la *création*. Les anciens auteurs chrétiens en ont tous fait la remarque, en se plaignant d'ailleurs de l'*altération*, c'est-à-dire de la différence des noms et des âges que les livres chaldéens donnent aux personnages antédiluviens, appelés par nous *patriarches* et *rois* par les Chaldéens. Le Syncelle[1]

---

[1] Pages 17 à 18.

nous a rendu le service d'en conserver la liste, copiée d'Alexandre Polyhistor ou d'Abydène, copistes eux-mêmes de Berose.

Patriarches Antédiluviens selon la Genèse.		*Rois chaldéens Antédiluviens selon Berose.*		
Noms.	Ages. Années.	Noms.	Ages en *sares*.	En années.
Adam.....	930	Alor.....	10	36,000
Seth.....	912	Alaspar....	3	10,800
Enos.....	905	Amêlon....	13	46,800
Kaïnan.....	910	Amênon...	12	43,200
Mahlaléel...	862	Metalar....	18	64,800
Iared.....	895	Daôn.....	10	36,000
Enoch.....	365	Evedorach.	18	64,800
Mathusala...	969	Amphis....	10	36,000
Lamech.....	777	Otiartes...	8	28,800
Nohé.....	950	Xixuthrus .	18	64,800
		TOTAL...	120	432,000

Voilà les prétendus rois que les Chaldéens disaient avoir régi le monde pendant 120 sares, équivalant à 432,000 ans. Ce calcul seul nous montre qu'il s'agit ici d'êtres *astronomiques* ou *astrologiques*, et le Syncelle lui-même nous en avertit, lorsque, page 17, il dit que « les Egyptiens, » les Chaldéens et les Phéniciens se donnent une » antiquité extravagante, au moyen de certaines » supputations astrologiques. » L'Arménien Moïse de Chorène, environ 300 ans avant le Syncelle, avait fait les mêmes remarques. « L'origine du » monde, dit-il (*ch. III*), n'est pas exposée par

» nos saints livres, de la même manière que par » les historiens; j'entends le très-savant Berose » et Abydène : dans Abydène, les chefs de famille » diffèrent quant au tems et aux noms, » (mais non quant au nombre qui est également de dix.) « Ces auteurs présentent même le chef du genre » humain, Adam, sous un autre caractère que » la Genèse; car ils disent : Dieu très-prévoyant » fit Alorus pasteur et directeur du peuple, et » il régna 10 sares, qui sont 36,000 ans. De même, » ils donnent à Noyi (Nohé), un autre nom » (Xisuthrus) et un tems immense, d'accord » d'ailleurs *sur la corruption des hommes*, et » la violence du déluge : ils établissent 10 chefs » (ou rois) avec Xisuthrus; et leurs *années* dif- » fèrent non-seulement de nos années qui ont » *quatre saisons*, et des *années divines*, mais » encore ils ne comptent point les levers de lune » comme les Egyptiens, ni les levers dont le nom » se tire des dieux [les constellations person- » nifiées]. Néanmoins les auteurs qui les prennent » pour des *années* (ordinaires), les adaptent » aux calculs grecs, etc. »

On voit que les Chaldéens nous ont donné une sorte de logogryphe à résoudre; il ne faut pas s'étonner s'il a été mal compris de beaucoup d'auteurs anciens et mêmes modernes, puisque sa solution exige la connaissance d'une doctrine as-

trologique assez compliquée, et qui long-tems tenue secrète, a été trop négligée depuis qu'elle a perdu son empire. Pour donner quelques idées claires sur cette énigme, il faut les reprendre à leur origine.

Lorsque l'expérience eut fait connaître aux anciens peuples agricoles les rapports intimes qui se trouvent entre la production des substances terrestres et la marche du soleil dans le cercle céleste, un premier système astronomique et physique fut organisé conforme aux besoins de l'agriculture, et aux phénomènes des corps célestes les plus remarquables; ce système, inculqué dans tous les esprits, par l'éducation civile et religieuse, et par l'habitude, devint la base de tous les raisonnemens, le type de toutes les hypothèses que firent naître ensuite des idées plus étendues : le grand cercle céleste avait été divisé en douze maisons (les douze signes du Zodiaque), d'après les lunes qui se montraient, tandis que le soleil le parcourait; chacune de ces maisons était subdivisée en 30 parties (ou degrés), d'après les jours de chaque lune. Les étoiles individuellement et en groupe, avaient reçu des noms tirés des opérations de l'homme ou de la nature pendant la révolution solaire; et le ciel astronomique était devenu comme un miroir de réflexion de ce qui se passait sur la terre. Cet ordre de

choses si intéressant pour le peuple, en fut d'abord bien compris; mais par le laps du tems, plusieurs causes introduisirent dans les idées une confusion qui eut des suites à la fois ridicules et graves. Une classe d'hommes livrés spécialement à l'observation des astres, était parvenue à découvrir le mécanisme des éclipses, à en *prédire* les retours. Le peuple, frappé d'étonnement de cette *faculté de prédire*, imagina qu'elle était un don divin qui pouvait s'étendre à tout : d'une part, la curiosité crédule et inquiète, qui sans cesse veut connaître l'avenir; d'autre part, la cupidité astucieuse, qui sans cesse veut augmenter ses jouissances et ses possessions, agissant de concert, il en résulta un art méthodique de tromperie et de charlatanisme, que l'on a appelé *astrologie*, c'est-à-dire, l'*art de prédire tous les événemens de la vie, par l'inspection des astres* et par la connaissance de leurs *influences* et de leurs aspects. La véritable *astronomie* étant la base de cet art, ses difficultés le restreignirent à un petit nombre d'initiés, qui, sous les divers noms de *voyans*, de *devins*, de *prophètes*, de *magiciens*, devinrent une corporation sacerdotale très-puissante chez tous les peuples de l'antiquité. Quant aux *influences* des corps célestes, leur préjugé dut sa naissance aux premiers observateurs, qui, remarquant un

rapport habituel entre le lever et le coucher de tel astre, avec l'apparition de tel phénomène ou de telle substance terrestre, supposèrent une action secrète de cet astre, par un fluide subtil, tel que l'air, la lumière ou l'éther. Ce préjugé devint le grand levier de toute l'astrologie; les astres étant censés les moteurs et régulateurs de tout ce qui arrive dans le monde, le mortel qui connut leurs lois, put tout connaître, et par conséquent tout prédire.

Ces lois semblèrent d'abord assez simples, parce que l'on crut que le ciel avait un état fixe, comme il semble au premier aspect. Mais lorsque des observations séculaires eurent montré des changemens considérables dans le premier ordre arrangé, il fallut inventer de nouvelles théories, que les progrès des sciences mathématiques rendirent plus savantes et plus compliquées.

Une première école d'Astronomie avait divisé le grand cercle céleste (le Zodiaque) en douze parties, subdivisées chacune en 30 degrés, faisant au total 360, et ce nombre avait été regardé comme suffisant aux horoscopes du Calendrier. Une seconde école d'astronomes plus raffinés, le trouva insuffisant aux horoscopes bien plus nombreux de la vie humaine : elle divisa chaque signe zodiacal en douze *sections*, dites *dodécatémories*; puis chacune de ces sections en soixante *parti-*

cules ou *minutes*, partagées elles-mêmes en soixante *secondes*, etc. Cette division avait l'inconvénient de couper les 30 degrés de chaque signe par une première fraction de 2 $\frac{1}{2}$. Une troisième école voulut y remédier, en y appliquant le calcul décimal; et elle partagea chaque signe en trois *sections* ou *décatémories*, comprenant chacune 10 degrés; puis chaque section en soixante *minutes*, et chaque *minute* en soixante *secondes*, etc. Ptolomée, qui nous apprend ce fait, ajoute que cette dernière méthode est *chaldaïque*, c'est-à-dire, qu'elle fut inventée par les *Chaldéens;* de là ne semble-t-il pas résulter que les Arabes de Chaldée sont les inventeurs des chiffres qui la constituent, et qui portent le nom d'*Arabes;* tandis que la méthode *duodécimale* appartiendrait aux astronomes égyptiens: quoi qu'il en soit, la méthode chaldaïque, en donnant dix *sections* à chaque signe, divise le cercle zodiacal en cent vingt parties; et parce que chaque section se subdivise en *soixante* multiplié par *soixante*, il en résulte une subdivision de 3600 parties pour chacune, et une somme de 432,000 pour la totalité du cercle. Maintenant il est remarquable que ce nombre 432,000 est précisément l'expression de la période antédiluvienne, c'est-à-dire du tems écoulé entre le commencement du *monde* et sa destruction par le déluge; et que

les parties élémentaires de ce nombre sont exactement les *sares*, les *sosses* et les *nères* mentionnés par le chaldéen Berose : en effet, selon lui, le *sare* vaut 3600 ans; et nous voyons que la section *décatémorie* vaut 3600 secondes : le *nère* valait 600 ans, et nous trouvons que chaque signe contient six-cents minutes, savoir, dix sares de soixante minutes chaque. Selon Berose, le *sosse*, qui est la moindre période, vaut 60 ans; et nous trouvons que 60 secondes sont la dernière sous-division du *sare :* l'on voit que le logogryphe commence à se dévoiler; mais d'où vient cette conversion du Zodiaque mathématique en valeurs chronologiques ? Pour expliquer ceci, il faut savoir ou se rappeler que chez les anciens, le mot *année* qui signifie un *cercle*, un *anneau*[1], un *orbite*, ne fut point restreint à l'année solaire, mais qu'il fut étendu à tout *cercle* dans lequel un astre, une planète quelconque exécutent une *révolution ;* bien plus, il devint chez les astronomes l'expression des révolutions simultanées de plusieurs astres partis d'un même point du ciel, et s'y retrouvant après une longue série de leurs mouvemens inégaux : ainsi ayant appelé *année* de Mars, la révolution de cette planète, qui dure *deux ans* solaires; *année* de

[1] Annus, annulus. En arabe *aïn* désigne le *rond* de l'œil, le *rond* du soleil, le *rond* d'une fontaine.

Jupiter, celle qui dure 12 ans; *année* de Saturne, celle qui dure 31 ans; ils appelèrent encore *année* de *restitution*, et *grande année*, l'espace de tems que le soleil, les planètes et les étoiles fixes employaient ou étaient censés employer à revenir et à se trouver tous ensemble à un point donné du ciel; par exemple, au premier degré d'*Aries*, d'où ils étaient partis. Cette dernière idée ne put avoir lieu que lorsque le phénomène de la précession des équinoxes eut été connu, et que l'on eut vu l'ordre du premier planisphère dérangé de plusieurs degrés, par l'anticipation que fait le soleil dans le cercle zodiacal à chacune de ses révolutions. Cette grande année fut d'abord estimée 25,000 ans, puis 36,000, puis enfin 432,000. Et voilà ces *années divines* dont nous venons de voir l'indication dans Moïse de Chorène, et dont les livres Indous nous ont conservé une mention clairement détaillée, en disant : « qu'une » année de Brahma est composée de plusieurs » années des nôtres, et qu'un jour des dieux est » précisément une année des hommes, etc. [1]. »

Ce premier équivoque n'a pu manquer d'occasionner beaucoup de confusions d'idées; un second vint compléter le désordre. Dans la langue des premiers observateurs, le grand *cercle* s'appelait

---

[1] *Voyez* Asiatik researches, tom. II, pag. 111 et suivantes.

mundus et *orbis*, le *monde*. Par conséquent, pour décrire l'année solaire, ils disaient que le monde *commençait*, que le monde *naissait* dans le signe du *Taureau* ou du *Bélier*, que le *monde finissait*, était *détruit* dans tel autre signe; que le monde était composé de quatre âges (les 4 saisons), et parce que leur année commençait selon l'ordre rural, au printems où tout naît, et finissait en hiver, où tout dépérit, ils disaient que ces *âges allaient en se détériorant;* que le monde *allait de mal en pis :* ces idées naturelles et vraies, au sens physique, s'imprimèrent dans tous les esprits. Lorsqu'ensuite par le laps du tems, par les progrès ou l'altération du langage, les mots *année* et *monde*, prirent un sens plus précis, les idées attachées à l'un ne se détachèrent pas de l'autre, et les astrologues et les moralistes profitèrent de l'équivoque pour dire « que le *monde* subissait des *naissances* et des » *destructions* successives; que la *méchanceté* » des hommes était la cause de ces *destructions;* » que dans les premiers âges, les hommes étaient » bons, mais qu'ensuite ils se pervertirent; » et ils ajoutèrent que le *monde* périssait tantôt par des *incendies*, tantôt par des déluges, parce que, selon que nous l'apprend Aristote, la *saison brûlante* de l'été avait été appelée *incendie*, et que la saison pluvieuse de l'hiver avait été appelée

déluge[1]; or le *monde*, c'est-à-dire, l'*année* ayant eu son commencement tantôt au solstice d'été comme chez les Égyptiens, tantôt au solstice d'hiver, on avait dû dire que sa fin arrivait dans ces saisons.

Ainsi c'est par l'équivoque des mots, et par l'association vicieuse des idées, que le *Zodiaque* matériel fut converti en Zodiaque chronologique, et que l'on supposa pour *durée infinie du monde*, ce qui ne fut primitivement que la durée limitée d'une révolution circulaire. Voilà toute l'illusion du calcul chaldéen et le mot de son logogryphe. Les 432,000 ans de Berose ne sont qu'un calcul fictif de la *grande période* qui, selon les mathématiciens, devait rétablir toutes les sphères célestes dans un premier état donné. Cette grande période avait d'abord été supposée de 36,000 ans; mais l'observation ayant fait connaître que le concours de toutes les sphères n'était pas parfait, qu'il restait des intervalles et des fractions, les mathématiciens, pour atténuer ces fractions et les rendre insensibles, imaginèrent de les reverser sur plusieurs révolutions; multipliant 36,000 par 12, ils obtinrent le nombre cité 432,000. Ils ne s'en sont pas tenu là; il paraît que leur doctrine

---

[1] *Aristot. Meteor*, lib. I, c. XIV, et *Julius Firmicus*, lib. III, c. I, pag. 47, et *Epiphan. hæres.*, c. XIX.

s'étant introduite dans l'Inde, à une époque plus ou moins reculée, leurs successeurs, dans cette contrée, ont voulu ajouter un nouveau degré de précision, et ont, pour cet effet, multiplié ces 432,000 par 10, ce qui leur a produit les 4,320,000 qu'aujourd'hui les Indous nous présentent comme durée du *monde*, avec des circonstances semblables à celles des Chaldéens; car ils terminent cette durée par un déluge, et ils remplissent le prétendu tems antérieur par *dix* avatars ou apparitions de *Vishnou*, qui répondent *aux dix Rois antédiluviens*. Ces analogies sont remarquables et mériteraient d'être approfondies, mais elles nous écarteraient trop de notre sujet; il doit nous suffire, pour terminer cet article, de dire que les 432,000 ans étant une fiction, les dix prétendus *Rois* en sont une autre du même genre : chacun d'eux doit désigner une période partielle; et en effet, *Alor* et *Dâon* nous en offrent un exemple connu dans leur nombre 36,000, qui est une période élémentaire de 432,000 ans. Par cette analyse, les dix patriarches de la Genèse, identiques aux dix rois de Berose, se trouvent jugés; mais pourquoi portent-ils tous des noms et des chiffres différens ? ne serait-ce pas que cette légende serait plus ancienne que celle de Berose, et qu'elle aurait été faite avant l'ampliation décimale des nombres ? D'ailleurs les écoles arabe et chal-

déenne étant diverses, chacune d'elles a pu avoir son système particulier calqué sur un fond commun. Celui qu'a préféré l'auteur de la Genèse doit être antérieur à Moïse, puisque le dogme des 7 jours qui se lie à l'histoire d'Adam, se trouve consacré dans la législation de ce réformateur : le nom même d'*Adam* se trouve dans son cantique [1], en admettant cette pièce comme autographe. Si les détails des légendes nous fussent parvenus sur chacun des dix Rois et Patriarches, nous y eussions trouvé le mot de leurs énigmes respectives [2]; nous en sommes dédommagés par l'histoire d'*Adam*, d'*Ève* et de leur serpent, dont le caractère astrologique est d'une évidence incontestable.

CHAPITRE XVI.

Mythologie d'Adam et d'Ève.

En effet, prenez une sphère céleste dessinée à la manière des anciens; partagez-la par le cercle d'horizon en deux moitiés; l'une supérieure, qui

---

(1) *Deut.*, ch. XXXII, v. 8.

(2) Alexandre Polyhistor remarque (dans Eusèbe, *Præpar. evang.*, lib. IX, c. XVII), qu'*Enoch*, selon plusieurs savans, est le même qu'*Atlas*, par conséquent le même que *Bootes*,

sera le ciel d'*été*, le ciel de la lumière, de la chaleur, de l'abondance, le royaume d'Osiris, dieu de tous les biens; l'autre moitié sera le ciel inférieur (*infernus*), le ciel d'hiver, le séjour des ténèbres, des privations, des souffrances, le royaume de Typhon, dieu de tous les maux. A l'occident et vers l'équinoxe d'automne, la scène vous présente une constellation figurée par un *homme* tenant une faucille[1], un *laboureur* qui chaque soir descend de plus en plus dans le ciel inférieur, et semble être expulsé du ciel de lumière; après lui vient une *femme* tenant un rameau de fruits *beaux à voir* et *bons à manger*: elle descend aussi chaque soir et semble *pousser* l'homme, et *causer sa chute*: sous eux est le grand serpent, constellation caractéristique des boues de l'hiver, le *Python* des Grecs, l'*Ahriman* des Perses, qui porte l'épithète d'*Aroum* dans l'hébreu. Près de là est le *vaisseau* attribué tantôt à *Isis*, tantôt à Iason, à Nohé, etc.; à côté se trouve *Persée*, génie ailé, qui tient à la main une épée flamboyante, comme pour menacer: voilà tous les personnages du drame d'Adam et d'Ève, qui a été commun aux Egyptiens, aux

---

sur les épaules de qui tourne le pôle, et qui, par cette raison, a été peint comme portant le globe. C'est saint Christophe. *Voyez* Bochart, sur *Sem*, *Cham*, *Seth*, etc.

[1] *Voyez* la sphère de Coronelli.

Chaldéens, aux Perses, mais qui reçut des modifications selon les tems et les circonstances. Chez les Égyptiens, cette femme (la *Vierge* du Zodiaque) fut *Isis*, mère du *petit* Horus, c'est-à-dire du soleil d'hiver qui, languissant et faible comme un *enfant*, passe six mois dans la sphère inférieure, pour reparaître, à l'équinoxe du printems, *vainqueur* de Typhon et de ses géans. Il est remarquable que dans l'histoire d'Isis, c'est le Taureau qui figure comme signe équinoxial, tandis que chez les Perses, c'est le *Bélier* ou l'*Agneau*, sous l'emblême duquel le dieu Soleil vient *réparer les maux du monde :* de là naît l'induction que la version des Perses est postérieure au vingt-unième siècle avant notre ère, dans lequel le Bélier devint signe équinoxial, tandis que la version des Égyptiens peut et doit remonter à près de 4200 ans, époque où le Taureau devint signe de l'équinoxe du printems [1].

---

[1] A proprement parler, le système *des deux principes*, considéré relativement à l'hiver et à l'été, ne convient point au climat de l'Egypte, où l'hiver est une saison douce et agréable : l'on peut dire qu'il n'y est point un système primitif et naturel.... Mais lorsque les prêtres furent parvenus à la connaissance générale des phénomènes du globe, tant par leurs propres recherches que par les relations des Phéniciens et des Scythes; alors, embrassant sous un seul point de vue les opérations de la nature végétante et animée, ils imaginèrent l'hypothèse de la diviser en un principe de *vie*, qui

L'auteur juif, qui sans cesse écarte les indices de l'idolâtrie, et substitue un sens moral au sens astrologique, a supprimé ici plusieurs détails; mais il a conservé un trait qui forme un nouveau lien de sa version à celles des Égyptiens et des Perses, lorsqu'il fait dire à Dieu, maudissant le serpent : « J'établirai la haine entre la *race* de la » femme et entre la tienne, et son rejeton écra- » sera ta tête [1]. Ce rejeton est l'enfant que dans les anciennes sphères célestes, la vierge (Isis, Ève) portait dans ses bras, et dont l'histoire prise en contre-sens, est devenue si célèbre dans le monde. Le lecteur qui desirera plus de détails sur ce sujet, en trouvera de démonstratifs dans l'ouvrage de *Dupuis*, aux articles *Apocalypse* et *Religion chrétienne*. En nous bornant aux récits de la Genèse, relativement à Adam et au lieu de délices où il fut placé, nous observons que deux des fleuves mentionnés comme y ayant leur source, savoir, le Tigre et l'Euphrate, in-

---

fut le *soleil*, et un principe de *mort* qui fut le froid et les ténèbres; et c'est sur cette base, vraie à bien des égards, que se sont échafaudées des fictions qui ont tout défiguré! Quant au changement des signes du Zodiaque par la précession des équinoxes, on l'estime à 2130 ans par signe, à raison de 71 ans pour chaque degré, et de 50 secondes par an.

[1] Genèse, ch. III, v. 15. La vulgate dit : *elle* (la femme) *écrasera*; mais le texte hébreu porte le genre masculin *lui*, relatif au rejeton (Zara).

diquent encore une origine chaldéenne, car ils appartiennent spécialement à la Chaldée. Le troisième, appelé *Gihoun*, est sans contredit le *Nil*, puisqu'il entoure la terre de *Kus*, qui est l'Éthiopie ou l'Abissinie.

Le quatrième, appelé *Phishoun* ou *Phison*, n'est point aussi facile à désigner, parce que la terre d'*Hevila* qu'il *entoure*, n'a pas une position claire, ainsi que nous le dirons bientôt; seulement on peut assurer qu'il n'y a point de raison solide à le prendre pour le *Phase* de Colchide. D'ailleurs lorsque le texte nous dit que ces *quatre fleuves* sortaient d'une *même source*, il nous avertit qu'il y a encore ici de l'allégorie, puisque rien de tel n'existe dans la Géographie connue, à moins qu'il n'ait voulu indiquer pour cette source l'*Océan*, duquel les anciens peuples ont souvent cru que sortaient les fleuves et les rivières; mais ici le mot de l'énigme est plus compliqué, plus ingénieux; il faut le trouver dans cette même doctrine astrologique qui vient de nous en éclaircir d'autres. Or dans cette doctrine, et conformément au génie oriental, qui exprime tout par figures, il paraît que les adeptes représentèrent le Zodiaque sous l'image d'un *fleuve* dont le cours entraîne tous les événemens du ciel et de la terre : pour exprimer ce qui se passe pendant la saison d'été, ils peignirent au

bord de ce fleuve, *à la porte*, c'est-à-dire à l'équinoxe du printems, qui *ouvre* la belle saison, ils peignirent un *arbre* vêtu de ses feuilles, emblême sensible de la végétation; ce fut l'arbre de vie, le *lignum vitæ* de l'Apocalypse, portant douze fruits, un pour chaque mois. Jusqu'à l'automne, le *jardin* où étaient ce fleuve et cet arbre, était *un lieu* de délices; mais venait ensuite le semestre d'hiver, saison de ténèbres, de souffrances, empire du *mal*. L'*homme* qui goûta les fruits de cette seconde période, acquit l'expérience des deux états; il eut la science du *bien* et du *mal;* et lorsqu'il revint à la porte du printems, l'*arbre de vie* ne fut plus que l'*arbre de cette science*. Ce texte fut trop riche pour être négligé par les prêtres moralistes; en suivant cette première idée du Zodiaque, devenu *fleuve*, le *monde* se *trouva* entouré de l'*Océan*, par la raison que *Océan* et *fleuve* s'expriment par un seul et même mot chaldéen-arabe, *Bahr*. De là cette antique opinion exprimée par Hésiode et par Homère, que l'*Océan est comme une ceinture autour de la terre;* ici nous avons la sphère terrestre (la Géographie) confondue avec la *haute-sphère :* cette confusion dont nous voyons un trait dans les *quatre* fleuves de la Genèse, est devenue un système complet dans les livres non moins anciens des sectes indiennes de Boudha; tout ce

que ces livres, conservés au *Thibet*, à *Ceylon*, au *Birmah* et dans l'*Inde*, nous disent du *monde entouré* de sept *montagnes*; de sept mers entre ces sept montagnes, formant sept grandes îles; chaque mer et chaque montagne avec un nom distinct et des qualités relatives aux métaux, l'or, l'argent, etc., et aux couleurs, rouge, vert, etc.; aux pierres précieuses; tout ce qu'ils disent de la division du monde en *quatre parties*, et des *quatre faces* du *mont Righel* ou *Merou* (qui est l'Olympe); tout cela, qui au sens littéral est absurde et sans type physique, devient raisonnable et vrai, quand on le prend pour une description du *monde céleste* et de ses divisions physiques, selon les systèmes anciens : il y a cette particularité dans la Cosmogonie du Thibet, que près du grand *arbre*, qui est la figure du monde, sont placés quatre rochers, desquels *sortent quatre fleuves sacrés*, *dont* l'un fait face à l'orient, l'*autre* au midi, le troisième au couchant, et le quatrième au nord; c'est-à-dire qu'ils sont placés aux *quatre portes* du cercle zodiacal (les deux solstices et les deux équinoxes); et afin que l'on ne s'y trompe point, chacun de ces quatre fleuves est caractérisé par la tête d'un animal [1] qui, dans le Zodiaque lunaire

[1] Voyez *Alphabetum thibetanum*, in-4°, pag. 186. L'auteur

indien, est affecté à l'un de ces points du cercle céleste. Nous avons ici une analogie sensible avec les *quatre fleuves* de la Genèse qui, chez les Chaldéens comme chez les Indiens, ont été la figure des influences célestes s'écoulant du grand fleuve Zodiaque par les quatre portes du ciel, c'est-à-dire par les coupures des solstices et des équinoxes qui ouvraient chaque saison et déterminaient son caractère. Il est à remarquer que l'historien Josephe, qui en sa qualité de prêtre ne fut pas étranger à la *doctrine secrète*, dit que le fleuve *Phison* est le Gange, ce qui indique une sorte de parenté entre les deux systèmes : il ajoute que chacun de ces fleuves a un sens moral; que l'Euphrate signifie *dispersion* (il a voulu dire *division*, séparation, *pharat*[1]). Le Tigre, *rapidité;* le *Phison*, multitude ou abondance), et le Gihoun *venant d'Orient;* ne serait-

missionnaire fait cette remarque intéressante, que le système des Boudhistes du Thibet diffère de celui des Brahmes, en ce que dans ce dernier, les figures des sept mers et des sept montagnes qui sont les sept sphères célestes, et leurs intervalles, sont elliptiques ou ovales, tandis que dans le premier elles sont purement circulaires : c'est une raison de penser (ajoutée à plusieurs autres), que la secte de Boudha est plus ancienne que celle des Brahmes, les formes elliptiques étant un perfectionnement des premières idées qui furent les *circulaires* pures.

(1) De là, le mot latin *fretum*.

ce point ici la cause des noms de ces quatre fleuves qui, par l'effet du hasard, se seraient trouvés avoir le nom des qualités attribuées aux époques des influences : au reste les Indiens ont aussi leur paradis, et les quatre fleuves qui en sortent, viennent également d'une source commune placée au *point de partage* des eaux de l'Indus, de l'Oxus (appelé *Gihoun* par les Arabes) et de deux autres rivières. Chaque peuple a dû chercher et trouver chez lui ces fleuves d'un monde primitivement fictif, et la ressemblance des noms qu'ils portent est un indice de la source commune de toutes ces idées. Prétendre avec les missionnaires chrétiens, que cette source est *dans les livres de Moïse*, d'où elle se serait répandue chez tous les peuples, est une hypothèse insoutenable, surtout quand *ces livres* sont une énigme qui ne s'explique que par les livres des autres peuples. La vérité est que le petit peuple hébreu, plus obscur chez les anciens, que les Druses chez les modernes, a pris sa part des idées que le commerce et la guerre répandirent dès la plus haute antiquité, et rendirent communes aux grandes nations civilisées, telles que les *Egyptiens*, les *Chaldéens*, les *Assyriens*, les *Mèdes*, les *Bactriens* et les *Indiens* qui tous eurent leurs colléges de prêtres astronomes et astrologues, livrés aux mêmes travaux, par conséquent sou-

mis aux mêmes révolutions, de découvertes, de disputes, d'erreurs, de perfectionnement que nous voyons dans tous les siècles agiter les corps savans et même ignorans. Plus on a pénétré, depuis 30 à 40 ans, dans les sciences secrètes, et spécialement dans l'Astronomie et la Cosmogonie des Asiatiques modernes, les Indous, les Chinois, les Birmans, etc., plus on s'est convaincu de l'affinité de leur doctrine avec celle des anciens peuples nommés ci-dessus [1]; l'on peut dire même qu'elle s'y est transmise plus complète à certains égards, et plus pure que chez nous, parce qu'elle n'a pas été aussi altérée par des innovations anthropomorphiques qui ont tout dénaturé... Cette comparaison du moderne à l'ancien est une mine féconde qui n'attend que des esprits droits et dégagés de préjugés pour fournir une foule d'idées également neuves et justes en histoire; mais, pour les apprécier et les accueillir, il faudra aussi des lecteurs affranchis de ces mêmes préjugés, ennemis de toute idée nouvelle, etc.

---

[1] *Voyez* Bailly, *Astronomie indienne*, et *l'histoire de l'Astronomie ancienne*. Voyez aussi les Mémoires asiatiques.

CHAPITRE XVII.

Mythologie de la Création.

Poursuivons nos recherches sur la Genèse, et montrons que son récit de la *création* se retrouve, comme les précédens, presque littéralement exprimé dans les Cosmogonies anciennes, et toujours spécialement dans celles des Chaldéens et des Perses. Notre traduction va être plus fidèle que celles du grec et du latin.

« Au commencement, les dieux (Elahim) créa » (Bara), les cieux et la terre. Et la terre était » (une masse) confuse et déserte, et l'obscurité » (était) sur la face de la terre... Et le *vent* (ou » esprit) des dieux s'agitait sur la face des *eaux*. » Et les *dieux* dit: Que la lumière soit! et la lu- » mière fut; et il vit que la lumière était *bonne;* » et il la *sépara* de l'obscurité. Et il appela *jour* » la lumière, et *nuit* l'obscurité, et le soir et le » matin furent un premier jour.

» Et les *dieux* dit: Que le *vide* (Raqîa) soit » (fait) au milieu des eaux, et qu'il sépare les » eaux des eaux; et les *dieux* fit le *vide* séparant » les eaux qui sont sous le vide des eaux qui sont

» sur le *vide;* et il donna au vide le nom de *cieux;*
» et le *soir* et le *matin* furent un second jour,
» et les *dieux* dit : Que les eaux sous les cieux
» se rassemblent en un seul lieu, et que la terre
» sèche se montre; cela fut ainsi; et il donna le
» nom de *terre* à la sèche, et le nom de *mer* à
» l'amas d'eaux; et il dit : Que la terre produise
» les végétaux avec leurs semences : et le soir et
» le matin furent un troisième jour, etc.

» Et le quatrième jour, il fit les corps lumineux
» (le soleil et la lune), pour *séparer le jour de*
» *la nuit*, et pour servir de signes aux tems,
» aux jours et aux années.

» Au cinquième jour, il fit les reptiles d'eau,
» les oiseaux et les poissons.

» Au sixième jour, les *dieux* fit les reptiles
» terrestres, les animaux quadrupèdes et sau-
» vages, et il dit : *Faisons* l'homme à *notre image*
» et à *notre* ressemblance, et il créa (bara)
» l'homme à son image; et il le créa (bara) à
» son image; et il les créa (bara) *mâle et fe-*
» *melle;* et il se reposa au septième jour, et il
» bénit ce septième jour.

» Or, il ne pleuvait point sur la terre; mais une
» source (abondante) s'élevait de la terre, et
» arrosait toute sa surface.

» Et il avait planté le jardin d'*Eden* (antérieu-
» rement ou à l'Orient), il y plaça l'homme. Au

» milieu du jardin était l'*arbre de vie* et l'arbre
» de la *science du bien et du mal.* Et du jardin
» d'Eden sortait un *fleuve* qui se divisait en quatre
» têtes appelées le *Phison*, le *Gihoun*, le *Tigre*
» et l'*Euphrate.*

» Et *Iehouh*[1]*-les-dieux* dit : Il n'est pas bon
» que l'homme soit seul ; et il lui envoya un som-
» meil pendant lequel il lui retira une côte, de la-
» quelle il *bâtit* la femme, etc., etc. »

Si un tel récit nous était présenté par les Brahmes ou par les Lamas, il serait curieux d'entendre nos docteurs contrôler ses anomalies. « Voyez, diraient-ils, quelle étrange physique ! » Supposer que la lumière existe avant le soleil, » avant les astres, et indépendamment d'eux ; » et ce qui est plus choquant même dans le lan- » gage, dire qu'il y a un *soir* et un *matin*, quand » le soir et le matin ne sont que l'apparition ou » disparition de l'astre qui fait le jour ! Et ce vide » produit au milieu des eaux, qui suppose qu'au- » dessus du ciel visible, il y a un amas d'eaux » subsistant ; aussi cette physique nous parle-t-elle » des *cataractes du ciel* ouvertes au déluge ; » et l'un de ses interprètes ne craint pas de nous

---

[1] Ce nom de *Iehouh* n'est employé, pour la première fois, qu'au 4e verset du chap. II, le latin le rend par *Dominus*, il devrait dire *existens per se.*

» dire que la voûte du ciel est de cristal[1]. Et » cette terre sans pluies, sans nuages, par con- » séquent sans évaporation, ayant une seule » source qui arrose sa face! Et cet homme créé » tout seul et cependant *mâle* et *femelle!* En » vérité ces Indous avec leurs *Shastras* et leurs » *Pouranas* nous font des contes arabes. »

Nous le pensons comme nos docteurs; mais parce que ce côté de la question est jugé pour tout esprit de sens rassis et non imbu des préjugés de l'enfance, nous allons nous borner à considérer le côté allégorique, et à développer le sens. Tout lecteur aura été choqué de notre traduction les *dieux créa;* néanmoins telle est la valeur du texte, de l'aveu de tous les grammairiens. Pourquoi ce pluriel gouvernant un singulier? Parce que le rédacteur juif, pressé par deux autorités contradictoires, n'a vu que ce moyen de sortir d'embarras. D'une part, la loi de Moïse proscrivait la pluralité des dieux; d'autre part, les Cosmogonies sacrées, non-seulement des Chaldéens, mais de presque tous les peuples, attribuaient aux *dieux secondaires*, et non à ce grand Dieu unique, l'organisation du monde. Le rédacteur n'a osé chasser un mot consacré par l'usage. Ces Elahim étaient les *décans* des Egyptiens, les

---

(1) Flavius Josephe, *Antiq. jud.*, lib. 1er, c. 1er.

génies des mois et des planètes chez les Perses et les Chaldéens, génies-dieux cités sous leur propre nom par l'auteur phénicien Sanchoniaton, lorsqu'il dit : Les compagnons d'*Il* ou *El*, qui est Kronos (Saturne), furent appelés *Eloïm* ou *Kroniens* [1], et on les disait les égaux de Kronos.

Or Kronos ou Saturne est, comme on sait, l'emblême du *tems*, mesuré par la planète de ce nom : ses égaux furent donc naturellement des génies de la même espèce. La lettre *h* manquant à l'alphabet grec, le mot Eloïm a rendu, le mieux possible, le phénicien arabe *Elahim*, pluriel hébreu de *Elah*, *Dieu ;* mais pourquoi leur attribuait-on l'organisation ou la *création* du *monde ?* Par la raison simple et naturelle que le *monde*, dans son sens primitif, fut le grand *orbe* des cieux, et spécialement l'*orbe* ou cercle du Zodiaque. Or comme à partir de l'équinoxe du printems les êtres terrestres, engourdis et comme morts pendant l'hiver, prenaient une vie nouvelle; que la production des feuilles, des fleurs et de tout le règne végétal semblait être une véritable création, les génies qui présidaient à chaque signe du Zodiaque furent *considérés* comme les auteurs et moteurs de tout ce mouvement de vie ; et parce que cette période de vie, d'abondance et de délices, ne durait que

---

(1) Eusèbe, *Præpar. evang.*, lib. 1, pag. 57.

jusqu'à l'équinoxe d'automne, la création fut dite ne durer que *six mois*, qui, par d'autres équivoques, ont été appelés dans les diverses Cosmogonies tantôt des *jours*, tantôt des *mille*, etc.

Avec le progrès des connaissances, les astronomes physiciens ayant considéré le *monde* sous un point de vue plus vaste, des esprits subtils raisonnèrent sur l'origine de tous les êtres visibles; et alors naquirent ces systèmes plus ou moins extravagans qui de l'Inde et de la Chaldée passèrent dans l'ancienne Grèce, et qui, commentés par Pythagore, par Thalès, par Platon, par Zénon, par Aristote, ont donné naissance à d'autres systèmes que l'on peut appeler des *délires* organisés. Quant au mot *création*, pris dans le sens de *produire* de rien, de *tirer* du néant des substances solides et sensibles, il est douteux que cette idée abstraite, due à l'exaltation des cerveaux jeûneurs des pays chauds, ait été connue ou reçue par les anciens juifs; ce qu'il y a de certain, c'est que le mot *bara*, traduit par (les dieux) *créa*, ne comporte point ce sens, puisqu'on le trouve en beaucoup d'occasions employé comme dans le sens de fabriquer, *former* : nous en avons trois exemples dans le morceau cité, où il est dit que Dieu *créa* l'homme à son image, qu'il *les créa* mâle et femelle, etc. Le *limon rouge* dont l'homme fut formé existait; et la distinction du sexe n'est qu'une

disposition de la matière déjà formée : il n'y eut donc point là une *création* dans le sens de *tirer du néant*, de produire quelque chose avec *rien*.

Nous avons dit que les six mois de la création furent considérés sous des rapports et sous des noms divers, selon les divers systèmes des anciens astrologues. Leurs livres, chez les Perses et chez les Étrusques, nous en offrent deux exemples d'une analogie sensible avec la Genèse.

« Un auteur toscan très-instruit, dit Suidas [1], » a écrit que le grand *Dêmi-ourgos*, ou archi- » tecte de l'univers, a employé douze mille ans aux » ouvrages qu'il a produits, et qu'il les a partagés » en douze tems distribués dans les douze maisons » du soleil (les douze signes du Zodiaque). »

[Notez que ce grand architecte, ou son type originel, est le soleil qui, dans toutes les premières Théogonies, est le créateur, le régulateur du monde supérieur et inférieur.]

« Au premier mille, il fit le ciel et la terre.

» Au deuxième mille, il fit le firmament (le grand vide) qu'il appela le *ciel*.

» Au troisième mille, il fit la mer et les eaux qui coulent dans la terre.

» Au quatrième, il fit les deux grands flambeaux de la nature.

---

[1] Article *Tyrrhenia*.

» Au cinquième, il fit l'ame des oiseaux, des reptiles, des quadrupèdes, des animaux qui vivent dans l'air, sur la terre et dans les eaux.

» Au sixième mille il fit l'homme. »

Cette distribution des ouvrages est d'une telle ressemblance, qu'on ne peut douter qu'elle ne vienne de la même source. Or, et si l'on considère, d'une part, que tout ce que nous connaissons des arts et de la religion étrusques, a une analogie frappante avec les arts et la religion de l'Égypte [1]; d'autre part, que Moïse a imité une foule d'institutions de ce dernier pays, l'on sera porté à y placer l'origine de ces idées, surtout lorsqu'elles se lient à l'institution de *la semaine* qui est attribuée aux Égyptiens, et qui date de la plus haute antiquité. Dans la citation que nous venons de faire, nous avons des *mille* à la place des *jours*; mais il ne faut pas oublier que les anciens théologues ou cosmologues ont donné des acceptions très-diverses aux mots *jours* et *années*. « Le soleil, dit l'ancien livre indien attribué à

---

[1] Les peintures découvertes par nos savans français dans les catacombes des rois de Thèbes, achèvent de certifier cette opinion. Les vases, les meubles et les ornemens que représentent ces peintures, sont absolument du même style que ceux des vases étrusques. *Voyez* le tome II de la Commission d'Egypte, et relativement à Moïse, son arche d'alliance a totalement la forme du coffre ou tombeau d'Osiris.

» Mênou, cause la division du jour et de la nuit
» qui sont de deux sortes, ceux des hommes et
» ceux des dieux. Le mois (ou tems d'une lune)
» est un *jour* ou une nuit des Richis (ou Pa-
» triarches). La moitié brillante est destinée à
» leurs occupations, et la moitié obscure à leur
» sommeil. Une *année* est un jour et une nuit
» des dieux (censés habiter le pôle ou mont
» Merou); leur jour a lieu, quand le soleil se meut
» (de l'équateur) au nord (en effet le pôle nord
» est éclairé pendant six mois); leur nuit a lieu,
» quand le soleil se meut (de l'équateur) au midi
» (ou pôle sud); or, 4000 années des dieux,
» composées de tels jours, font un âge appelé
» krîta, etc. [1].

Quant aux *mille* employés ici comme synonymes des mois et des signes du Zodiaque, nous avons vu et nous allons voir encore que cette division décimale de chaque signe fut usitée par les Chaldéens, sans néanmoins prétendre en exclure les Égyptiens; avec un tel langage et de telles acceptions de mots, l'on sent que les mystiques anciens et modernes ont pu se faire un dictionnaire très-embarrassant pour ceux qui n'en ont pas la clef. En cette occasion, elle nous donne le moyen de reconnaître entre les six jours des

---

[1] Asiatick researches, tome Ier.

Hébreux et les six mille des Étruriens, une synonymie difficile à contester. L'auteur étrurien ajoute « que les six premiers mille ans ayant précédé » la formation de la race humaine, elle semble » ne devoir subsister que pendant les six mille » autres qui comprennent la période de douze mille » ans au bout desquels le *monde* finit. »

Ici nous avons la source de l'opinion des *millenaires* si célèbres dans les premiers siècles du christianisme, et qui fut commune à presque tout l'Orient : en même tems nous voyons l'effet bizarre produit par l'équivoque du *monde* ou *orbe* zodiacal avec le *monde*, pris pour une durée systématique de l'univers !

D'un autre côté, cette durée de douze mille, et cette création pendant *6*, se retrouve chez les *Parsis*, successeurs des anciens Perses, et dans leur Genèse intitulée *Boun Dehesh*.

« Le tems, dit ce livre ancien, pag. 420, est » de douze mille ans ; il est dit dans la loi, que le » peuple céleste fut trois mille ans à exister, et » qu'alors l'ennemi (Ahriman) ne fut pas dans » le monde. Kaïomorts et le Taureau furent trois » autres mille ans dans le monde, ce qui fait six » mille ans.....

» Les *mille* de Dieu parurent dans l'*Agneau*, » le *Taureau*, les *Gémeaux*, le *Cancer*, le *Lion* » et l'*Épi*, ce qui fait six mille ans. » (Ici l'allé-

gorie est sans voile.) « Après les mille de Dieu, » la *Balance* vint; Ahriman (ou le mal) courut » dans le monde (l'hiver commença). »

Idem, pag. 345. « Le *tems* (ou destin) a établi » *Osmusd*, roi borné pendant l'espace de douze » mille ans. »

Pag. 348. « Des productions du monde, la *pre-* » *mière* que *fit* Ormusd fut le ciel. La deuxième, » fut l'eau; la troisième, fut la terre; la quatrième, » furent les arbres, la cinquième, furent les ani- » maux, la sixième, fut l'homme. »

Pag. 400. « Ormusd parlant dans la loi dit en- » core, j'ai fait les productions du monde en *365* » jours; c'est pour cela que les *6* gahs gahanbars » (les mois) sont renfermés dans l'année. »

Enfin, dans l'origine de toutes choses, l'auteur dit, pag. 344 et suivantes, « que les ténèbres et » la lumière étaient d'abord mêlés et formant un » seul tout; qu'ensuite étant séparés par le tems » (ou destin), ils formèrent Ormusd et Ahri- » man, etc. »

Ces passages nous offrent, d'une part, l'explication la plus claire de la période de douze mille ans, supposée devoir être la durée physique du monde; d'autre part, une analogie marquée avec le récit que la Genèse fait de la *création :* la différence principale est que, dans l'hébreu, le premier œuvre est la séparation de la *lumière*,

tandis que dans le Parsi, c'est la formation du ciel; mais abstractivement de l'ordre numérique, l'un et l'autre placent d'abord le chaos ténébreux, puis la séparation de la lumière, et l'auteur juif semble faire une allusion directe aux idées zoroastriennes, quand il dit que la lumière fut *bonne:* néanmoins, comme le dogme du *bien* et du *mal* existe également dans le système égyptien d'Osiris et de Typhon, cette allusion ne peut faire preuve pour la date de la composition.

Une comparaison suivie de la Genèse juive avec la Genèse *parsie*, multiplierait les exemples d'analogie; mais ce travail nous écarterait trop de notre but; nous nous bornerons à remarquer avec le traducteur (*Anquetil du Perron*), que le *Boun Dehesch* [1] est une compilation évidente de livres anciens dont il s'autorise, et que cette compilation, quoiqu'elle cite dans ses trois derniers versets les dynasties Sasanide, Aschkanide, et le règne d'Alexandre, doit néanmoins remonter à une époque antérieure : ces trois versets ont dû être ajoutés après coup, comme il est arrivé aux livres de l'Inde. On a droit de croire, vu l'analogie de plusieurs de ces passages avec certaines citations des anciens auteurs grecs, et entr'autres de Plu-

---

[1] Ce mot signifie, dit-il, *racine donnée* ou *donné par la racine*, c'est-à-dire *origine*, *Genèse des choses*.

tarque, que le compilateur eut sous les yeux quelques *livres de Zoroastre ;* mais en lisant le *Boun Dehesch* avec attention, nous y trouvons d'autres citations singulières qui ne peuvent venir de cette source. Par exemple, à la page 400, ch. XXV, il est dit : « que le plus long jour de » l'été est égal aux deux plus courts de l'hiver, » et que la plus longue nuit d'hiver est égale aux » deux plus courtes nuits d'été. »

Un tel état de choses n'a lieu que par le 49e degré 20 minutes de latitude, où le plus long jour de l'année est de 16 heures 10 minutes, et le plus court, de 8 heures 5 minutes. Or cette latitude est d'environ 12 degrés plus nord que les villes de *Bactre* ou *Balkh* et Ourmia où l'histoire place le théâtre des actions de Zoroastre. Cette latitude sort infiniment au-delà des frontières de l'empire Persan, à quelqu'époque qu'on le prenne. Elle tombe dans la Scythie, soit au nord du lac Aral et de la Caspienne, soit aux sources de l'*Irtisch*, de l'*Ob*, du *Ienisei* et de la rivière *Selinga :* elle se trouve dans le pays des anciens grands Scythes (ou Massagètes), qui disputèrent d'antiquité avec les Egyptiens, selon Hérodote. Aurait-il donc existé dans ces contrées, à ce parallèle, un ancien foyer d'observations astronomiques, chez un peuple policé et savant ? ou l'observation citée par le *Boun Dehesch* serait-

elle tirée de tems plus modernes? Ammien Marcellin nous apprend avec Agathias, « que, postérieurement à Zoroastre, le roi Hystasp ayant » pénétré dans certains lieux retirés de l'*Inde supérieure*, arriva à des bocages solitaires dont » le silence favorise les profondes pensées des » Brahmes. Là, il apprit d'eux, autant qu'il lui fut » *possible*, les rites purs des sacrifices, les causes » du mouvement des astres et de l'univers, dont » ensuite il *communiqua une partie* aux mages. » Ceux-ci se sont transmis ces secrets de père en » fils, avec la science de prédire l'avenir; et c'est » depuis lui (Hystasp) que dans une longue suite » de siècles jusqu'à ce jour, cette foule de mages » composant une seule et même race (ou caste), » a été consacrée au service des temples et au » culte des dieux. »

Ce passage nous indique clairement une réforme ou une innovation introduite par Hystasp dans la religion de Zoroastre. Quel fut cet Hystasp? Ammien Marcellin dit que ce fut le père du roi Darius; mais Agathias, auteur instruit, dit que cela n'était point clair chez les Perses; et Hérodote, presque contemporain de Darius, atteste que ce prince, promu à la royauté par élection, était le fils d'un simple *particulier* ou *seigneur* persan. N'est-il pas à croire que le roi *Hystasp* est *Darius* lui-même, appelé par abré-

viation, du nom de son père Hystasp? L'innovation indiquée lui conviendrait par bien des raisons; lorsqu'il fut élu roi, les mages de Zoroastre subirent un massacre général dans tout l'empire Perse, en vengeance de la tromperie du mage Smerdis, usurpateur du trône de Cambyse. Darius qui organisa le gouvernement, jusqu'alors purement militaire, qui partagea l'empire en vingt satrapies, qui fit battre une monnaie générale et régla les tributs de chaque peuple, qui établit une police et des lois, porta surement son attention sur le culte qui n'avait plus de ministres et qui partageait leur discrédit; il voulut, comme tous les rois, donner cet appui à son trône: Hérodote, garant de tous ces détails, nous apprend que la vingtième satrapie, la plus riche de toutes [1], était celle des Indiens (des sources de l'Indus ou Pandj-ab): n'est-il pas probable que *Darius Hystasp* visita cette partie de ses sujets, et que le fait cité par Ammien, date de cette époque. Ce prince aurait donc alors consulté les Brahmes ou plutôt les Boudhistes-Samanéens dont la doctrine était dominante. Or, en examinant la Cosmogonie des Boudhistes réfugiés à Ceylan, telle qu'elle est exposée dans le dix-septième des *Asiatik researches* [2], nous trouvons plusieurs traits de res-

(1) Hérodote, liv. III, § 94.

(2) Mémoire de M. Joinville, page 413.

semblance entre cette Cosmogonie d'origine indienne et celle des Perses; ce qui est surtout frappant, c'est que des quatre dieux ou anges qui gardent et surveillent les quatre coins du monde, l'un en Parsi, s'appelle *Tashter*, et en *Bali*, ou langue sacrée de Ceylan, *der Terashtré;* l'île de l'est en Bali, se nomme *pouya wevidehé;* et en Parsi l'est se nomme *pouroué weedesieh; l'ouest* en Parsi est appelé *appéré godamé;* et en Bali *aprégodami:* le nord, en Parsi, *outourou kourou* offre le même mot *outourou*, que les Indiens appliquent au pôle du sud, par une transposition dont on trouve un autre exemple entre les Ceylanais et les Birmans.

Maintenant, s'il existe une analogie marquée entre les Budhistes et les Parsis, quant au système cosmogonique, n'est-il pas à croire que la cause de cette analogie se trouve dans la réforme ou innovation de Darius Hystasp, qui rapporta de l'Inde ces idées qu'il communiqua aux mages, dont il fit une création nouvelle. Alors le *Boundchesch* aura été composé après cette époque, et probablement peu après la ruine de l'empire Perse par Alexandre, lorsque les livres sacrés devinrent plus rares par les troubles et les incendies des guerres. D'autre part, les Brahmes et les Boudhistes s'accordent à dire qu'ils ne sont point indigènes de l'Indostan; qu'ils sont originaires du

nord, et leur figure ovale porte le caractère Scythe : leur berceau ancien et premier aurait-il été par les 49 degrés 20 minutes de latitude, et aurait-il existé là très-anciennement un peuple policé, auteur de l'observation citée? L'illustre Bailly, dans son Astronomie ancienne, a cité beaucoup de faits à l'appui de cette opinion; son émule, Lalande, qui ne fut point versé en littérature ancienne, a voulu beaucoup la déprécier; mais si quelque jour un homme doué de talent, réunit aux connaissances astronomiques, l'érudition de l'antiquité que l'on en sépare trop, cet homme apprendra à son siècle bien des choses que la vanité du nôtre ne soupçonne pas. Revenons à notre Cosmogonie juive, et à nos douze mille ans étrusques et parsis.

Astronomiquement parlant, il n'existe point de période de 12,000 ans, c'est-à-dire que ce nombre ne convient à aucune révolution simple ou compliquée d'astres ou de planètes. Pourquoi donc se trouve-t-il employé en ce sens par les anciens? Ceci est encore un logogryphe astrologique dont il faut demander la solution aux adeptes de la science secrète. Cette solution nous est donnée par l'ingénieux et savant Dupuis, dans son Mémoire sur les grands Cycles ou Périodes de restitution. « En comparant avec attention les diverses » périodes des Indiens et des Chaldéens, dit-il en » substance, l'on s'aperçoit que leur composition

» est due à une addition ou soustraction crois-
» sante ou décroissante d'un premier nombre élé-
» mentaire qui suit l'ordre arithmétique direct 1, 2,
» 3, 4, ou l'ordre inverse 4, 3, 2, 1 ; c'est ce que
» démontre l'analyse. »

1°. L'*Ezour-Vedam* rapporte une tradition indienne [1] d'après laquelle les quatre âges du monde ont eu la durée suivante; savoir,

Le premier âge.....	4,000 ans.
Le second.....	3,000
Le troisième.....	2,000
Le quatrième.....	1,000

Otez les zéros, vous aurez 4, 3, 2, 1.

Le *Baga-Vedam*, autre livre sacré indou, cite une tradition d'une autre source; il dit que, selon les anciens, le premier âge du monde

dura.....	4,800 ans.
Le second.....	3,600
Le troisième.....	2,400
Le quatrième, où nous sommes, doit durer.....	1,200
TOTAL.....	12,000.

Voilà encore l'ordre 1, 2, 3, 4, dans les premiers chiffres; et il se retrouve le même, quoique double, dans les seconds, 2, 4, 6, 8. De plus, prenez pour

[1] *Voyez* Mémoire de l'Acad. des Inscript., tom. XXXI, pag. 254, Mémoire de l'abbé Mignot.

élément le nombre le plus simple 1200, élevé à 2 ou à son double, vous avez 2400; à son triple (3) 3600; à son quadruple (4) 4800, et la somme des quatre est *12,000*. Les mystiques indiens ont figuré ce système par une *vache* dont les quatre pieds représentent les quatre âges du monde. Au premier âge la vache se tenait sur ses quatre jambes; au second, sur 3; au troisième, sur 2; au quatrième, sur 1. Toujours 1, 2, 3, 4, ou 4, 3, 2, 1. Ce n'est pas tout; ces mêmes Indiens, dans d'autres livres plus savans [1], ayant établi la durée totale du monde à 4,320,000 ans, disent que

le premier âge a duré.....	1,728,000 ans.
Le second.....	1,296,000
Le troisième.....	864,000
Le quatrième.....	432,000
TOTAL.....	4,320,000.

Voilà une grande différence de nombre, et cependant l'ordre de composition et de décomposition est le même; car prenant pour élément le plus petit nombre.... 432,000=1 ans, nous avons, en l'élevant à 2, son double..... 864,000=2

En l'élevant à 3, son triple...	1,296,000=3
En l'élevant à 4, son quadruple.	1,728,000=4
TOTAL.....	4,320,000.

[1] *Voyez* Legentil, Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1772.

D'autre part, les Indiens disent qu'une année *des dieux* se compose de 360 années *des hommes:* le 4,320,000 étant des années de cette dernière espèce, divisons cette somme par 360, qui est le dénominateur des années divines; le quotient qui vient est la période 12,000; n'est-il pas singulier de voir les calculs indiens prendre leurs élémens chez les Perses et chez les Étruriens.

En outre, dans la période indienne nous avons pour élément premier la fameuse période chaldaïque de Berose, 432,000 ans.

Maintenant, pour la composer suivons l'ordre arithmétique 1, 2, 3, 4 jusqu'à 8, en prenant comme élément premier la période

Etrusco-Perse.....	12,000 ans,
nous aurons, pour second degré....	24,000
Pour troisième.....	36,000
Pour quatrième.....	48,000
Pour cinquième.....	60,000
Pour sixième.....	72,000
Pour septième.....	84,000
Pour huitième.....	96,000
Pour total de toutes ces sommes..	432,.000.

Il n'est pas besoin de raisonner longuement sur

---

tom. II, pag. 190; Abraham Roger, Mœurs des Brahmines, part. II, ch. V, pag. 179; le Père Beschi, Grammaire tamoulique.

cet exposé, que nous avons beaucoup abrégé; le lecteur en voit facilement découler plusieurs conséquences.

1°. Il est clair que toutes ces périodes sont des combinaisons mathématiques plus ou moins fictives et arbitraires, imaginées par les anciens pour faciliter leurs opérations d'astrologie plutôt que de véritable astronomie.

2°. Il est sensible que ces périodes qui, quoiqu'éparses chez divers peuples à diverses époques, s'amalgament si parfaitement quand on les rassemble, appartiennent à un seul et même corps de doctrine dont l'origine remonte à une très-haute antiquité, et dont le foyer semble se placer de préférence chez les Egyptiens et les Chaldéens.

3°. Enfin il nous semble également démontré que toutes ces idées, tous ces systèmes de *création*, de durée, de destruction et d'âges du monde ont eu leurs types primitifs dans les idées simples et naturelles d'un système originel dont les figures hiéroglyphiques mal interprétées, dont les termes équivoques, mal compris, sont devenus une cause de désordre moral et métaphysique. Ainsi les quatre âges du monde, si célèbres dans l'Inde et la Grèce, quoiqu'aucun mortel n'en put avoir de notion, ces quatre âges n'ont point d'autre origine, d'autre type que les quatre saisons de l'année, ce *grand cercle monde* dont une révolution com-

mence et finit toutes les opérations de la nature. La *création* n'est autre chose que la *production nouvelle*, que le *mouvement de vie* spontané qui, chaque année, au printems, a lieu dans tout le système des végétaux et des animaux. Ce printems, saison de feuilles, de fleurs et de pâturages, d'abondance, de lumière et de chaleur, fut l'âge d'*or*, parce qu'il est sous l'influence du soleil, qui dans l'Alchimie et l'Astrologie a l'*or* pour emblême; l'*été*, l'âge d'argent, parce que ses nuits longues et sereines sont sous l'empire de la *lune* à l'emblême d'argent: Vénus au blason de cuivre, Mars au blason de fer, présidèrent à l'automne et à l'hiver; et voilà l'ordre figuré sur lequel les moralistes bâtirent leurs systèmes *de bonheur originel*, de vertu *première*, de dégradation postérieure et successive, de vice et de malheur final, punis par une destruction à laquelle ils ne manquent jamais de faire succéder une nouvelle organisation calquée sur celle du *monde* ou cercle zodiacal. Voilà les bases de cette doctrine qui, professée d'abord secrètement dans les mystères d'Isis, de Cérès et de Mithra, etc., se répandit ensuite avec éclat dans toute l'Asie, et qui a fini par envahir toute la terre. Mais il est tems de clorre cet article, et cependant ne passons point sous silence la différence apparente ou réelle qui existe entre la Genèse et Berose au sujet de la

création. Il est fâcheux que le récit de cet écrivain ne nous soit parvenu qu'après avoir été copié d'abord par Alexandre Polyhistor qui a pu y faire quelque changement, puis retouché par le Syncelle, qui l'abrège et le censure selon ses idées; de manière qu'il y a plusieurs voiles entre nous et le texte originel et primitif des traditions chaldéennes traduites en grec et commentées par Berose.

Selon cet historien, dans le fragment qui nous est transmis [1], « l'on avait conservé avec beau-
» coup de soin à Babylone, des archives ou re-
» gistres contenant l'histoire de 15 myriades d'an-
» nées, et traitant du *ciel*, de la *mer*, de l'ori-
» gine des choses, puis des (X) rois et de leurs
» actions, etc. Berose décrit d'abord l'état phy-
» sique du pays de Babylone, ses productions,
» ses limites, sa population... Dans le principe,
» les hommes vivaient à la manière des brutes,
» sans mœurs et sans lois, lorsque de la mer
» Érythrée (golfe persique), sur la plage chal-
» déenne, sortit un animal ayant la forme d'un
» poisson, selon Apollodore, portant sous sa
» tête de poisson une autre tête et des pieds
» d'homme attachés près sa queue de poisson;
» cet animal, appelé *Oan*, avait la voix et le lan-

(1) Syncelle, pages 28 et 29.

» gage des hommes, et l'on conserve encore (à
» Babylone) son effigie peinte. Cet être qui ne
» mangeait point, venait de tems à autre se mon-
» trer aux hommes, pour leur enseigner tout ce
» qui est utile, les arts mécaniques, les lettres,
» les sciences, la construction des villes et des
» temples, la confection des lois, la géométrie,
» l'agriculture, et tout ce qui rend une société
» policée et heureuse. Depuis cette époque l'on
» n'en a plus ouï parler. Cet animal *Oan*, au cou-
» cher du soleil, descendait dans la mer, et pas-
» sait la nuit sous l'eau ou près de l'eau : par la
» suite, d'autres animaux semblables à lui se mon-
» trèrent aussi. Il avait écrit un livre qu'il laissa
» aux hommes, sur l'*origine* des choses et sur
» l'art de conduire la vie. Un tems exista où tout
» était eau et ténèbres contenant des êtres inani-
» més informes, qui (ensuite) reçurent la vie et
» la lumière sous diverses formes et espèces
» étranges : c'étaient des corps humains, les uns
» à deux, les autres à quatre ailes d'oiseau avec
» deux visages; ceux-ci, sur un seul corps, por-
» taient une tête d'homme et une tête de femme
» avec l'un et l'autre sexe ; ceux-là, avaient des
» jambes et des cornes de chèvre; d'autres, tantôt
» la tête, tantôt la croupe d'un cheval : il y avait
» aussi des *taureaux* à tête d'homme et une foule
» d'autres combinaisons bizarres de têtes, de

» corps, de queues de divers animaux, tels que
» les chiens, les chevaux, les poissons, les ser-
» pens, les reptiles, *dont les figures se voient*
» *encore peintes dans le temple de Bel.* Une
» femme, nommée *Omoroka*, présidait à toutes
» ces choses : ce mot chaldéen signifie en grec
» la mer et désigne la lune. Or Belus, divisant
» cette femme en deux moitiés, de l'une fit la
» terre, et de l'autre le ciel, d'où s'ensuivit la
» mort des animaux. Berose observe que ceci est
» une manière figurée d'exprimer la formation
» du monde et des êtres animés avec une ma-
» tière humide. Le Dieu *Bel* ayant enlevé la tête
» de cette femme, d'autres dieux (Elahim) mê-
» lèrent à la terre son corps qui était tombé, et
» dont *furent formés les hommes;* c'est par
» cette raison qu'ils sont doués de l'*intelligence*
» *divine.* En outre le Dieu Bel, qui est Iou-piter,
» ayant partagé les ténèbres *en deux moitiés*,
» sépara le ciel de la terre, établit le monde dans
» l'ordre où il est, et les animaux qui ne purent
» soutenir la lumière, disparurent. *Bel*, qui vit
» que la terre était déserte quoique fertile, or-
» donna aux autres dieux de se couper chacun
» la tête, de mêler leur sang à la terre, et d'en
» former des êtres qui supportassent l'air; enfin
» Bel lui-même fit les astres, le soleil, la lune
» et les cinq autres planètes. Voilà ce que Po-

» lyhistor raconte en son livre Ier, d'après Be-
» rose. »

Ces récits, pris à la lettre, seraient trop choquans, trop absurdes; aussi le prêtre Berose nous observe-t-il qu'il faut y voir une expression figurée des opérations de la nature : et l'étude de l'Histoire ancienne et moderne, en nous montrant chez des peuples divers, tels que les Égyptiens, les Indiens, les Chaldéens, les Chinois, les Mexicains, etc., des systèmes entiers de figures monstrueuses du même genre que celles-ci, nous apprend que cette manière de peindre et de rendre sensibles à la vue les attributs et les rapports abstraits des corps, est la première opération dont s'avise l'entendement humain; c'est cette écriture, dite *hiéroglyphique*, qui partout a précédé l'écriture dite alphabétique, née ensuite d'une abstraction et d'une observation comparée beaucoup plus subtile et raffinée. Dans le prétendu monstre *Oan*, la tête d'homme désigne l'*intelligence*, le *raisonnement*, tandis que la forme de poisson désigne l'habitude ou la nature aquatique combinées, pour exprimer les effets et l'action de la constellation appelée *poisson austral* : l'étoile principale de cette constellation avait le mérite de mesurer exactement la plus courte nuit de l'année, en se levant, le jour du solstice d'été au moment où se couchait le soleil, et en se

couchant au moment où il se levait : par cette raison, elle joua un rôle important en Égypte, où elle annonçait l'inondation, et en Chaldée, ainsi qu'en Syrie, où elle servait à régler l'époque de certains travaux agricoles, et à conjecturer certains accidens de la saison ou du climat. C'est le *Dagon* des Philistins [1]. Avec cette clef, l'on explique toutes les autres figures d'animaux monstrueux. On leur donnait des ailes, pour désigner leur nature aérienne ; des sexes, pour exprimer leur nature passive ou active; des têtes de chien, pour exprimer leur propriété d'*avertir* comme l'*animal* qui aboie : tous étaient des symboles d'astres ou de constellations, et voilà pourquoi leurs images étaient peintes sur les murs du temple de Bel, comme d'autres semblables l'étaient dans l'antre des Nymphes, dans la caverne de Zoroastre et dans tous les temples des dieux égyptiens où on les retrouve. Voilà aussi pourquoi l'auteur juif de la Genèse, ennemi des idoles, a répudié cette partie de la Cosmogonie chaldéenne ; mais l'emprunt qu'il a fait des autres parties, se retrouve dans plusieurs phrases de la formation ou création de l'univers, par Bel. *Un tems exista où tout était eau et ténèbres.* Et Dieu partagea les té-

---

[1] *Voyez* Dupuis, tom. II, in-4°, pag. 208 et 228 ; tom. III, pag. 186.

nèbres en deux moitiés, sépara le ciel de la terre, fit les astres, le soleil, la lune, etc. Toutes ces phrases, qui ne sont que des extraits peu fidèles du texte chaldéen, ont cependant une analogie marquée avec le texte de la Genèse; dans Berose, les dieux Elahim forment l'homme, et lui donnent l'intelligence divine. Dans la Genèse, les *dieux* disent : faisons l'homme à *notre* image; par le mot *notre*, ils s'avouent *plusieurs*. Bel était le grand dieu, *Elah Akbar:* eux étaient les dieux *Kabirim*, ces douze grands dieux Cabires, adorés des Grecs.

Dieu Elahim fit le *vide* au ciel et au milieu des eaux..... Ce mot vide en hébreu est *Raqia* (ou Rakia); en Kaldéen, *om-o-raka* signifie littéralement *mère du vide*, c'est-à-dire, l'*espace sans bornes* que le vulgaire, trompé par le mot mère, a pris pour une femme. Le sens vrai est que Bel partagea le vide en deux moitiés, dont la supérieure fut le ciel, l'inférieure fut la terre, et c'est littéralement le sens de l'hébreu, *Dieu fit le vide* (Raqia), au *milieu* des eaux, et il donna le nom de *ciel* aux eaux de dessus, et les eaux d'au-dessous furent la mer et la terre. Dans la Cosmogonie des Boudhistes du Thibet, qui, comme nous l'avons déjà dit, paraît venir de l'école kaldéenne, le ciel n'a pas d'autre nom que le *vide*, l'*immensité* (*om-o-raka*); et un vent impétueux,

excité par le *destin* sur les eaux, fut le premier signe de la création de l'univers [1]. Dans la Genèse, ce qu'on traduit l'*esprit de Dieu*, n'est littéralement que le *vent* de Dieu s'agitant sur les eaux. Ce *vent*, premier moteur ou premier mu, se retrouve dans la Cosmogonie phénicienne, où nous lisons que le vent *Kolpia* eut pour femme *Bâau*, c'est-à-dire la *nuit*, l'obscurité ténébreuse..... Ce terme *Bâau*, dans la Genèse, est l'épithète de la terre informe, qui d'abord fut *Tohou*, *Bahou*, traduit par la version grecque et par Josephe, *invisible*, ténébreuse. Les Hébraïsans se fondant sur l'arabe, interprètent *Behou*, par le *vide immense;* et alors c'est la femme *Om-o-raka* du kaldéen. De ce vent *Kolpia*, premier moteur, comme le *cœur* (qui en arabe se dit aussi *qolb* et *qalb*), naissent *Aïon* et *premier-né*. En sanscrit *adima* signifie *premier*, et dans l'hébreu, Adam est le *premier-né*.

Ainsi à chaque instant, à chaque pas, nous trouvons de nouvelles preuves de notre proposition première et fondamentale, savoir, que « la » Genèse n'est point un livre particulier aux Juifs, » mais un monument originairement et presqu'en» tièrement Kaldéen, auquel le grand-prêtre Hel» qiah se contenta de faire quelques changemens

---

[1] Alphab. thibet., pag. 184.

» dictés par l'esprit de sa nation et adaptés au but » qu'il se proposa. »

Désormais le lecteur sait que penser de ces *créations* du monde, que l'on nous raconte comme s'il y eût eu des témoins à en dresser procès-verbal : il voit à quoi se réduisent ces prétendues chronologies qui tronquent l'histoire des nations, et restreignent la formation, les progrès, la succession de toutes les institutions, de toutes les inventions humaines, y compris le langage et l'écriture à un petit nombre d'années, incompatible avec la nature de l'entendement et avec le témoignage des monumens subsistans.

CHAPITRE XVIII.

Examen du Chapitre x de la Genèse, ou *Système géographique des Hébreux.*

Un dernier exemple choquant de ce genre d'invraisemblances est la prétendue généalogie du dixième chapitre de la Genèse ; l'auteur y suppose que les enfans de *Nohé* dès la troisième génération occupèrent l'immensité du pays qui s'étend depuis la Scythie jusqu'à l'Ethiopie ou Abissinie, d'une part ; depuis la Grèce jusqu'à l'Océan qui borde l'Arabie, d'autre part ; et qu'ils y devinrent chacun la souche

des peuples que l'on y dénombrait de son tems. Le tableau généalogique et la carte géographique que nous joignons ici, présentent son système sous un coup d'œil facile à saisir. Quelques savans, tels que Samuël Bochart [1], Dom Calmet [2], Pluche [3], Michaelis [4], qui se sont occupés à éclaircir les difficultés de géographie, ont bien senti l'impossibilité du sens littéral, mais les préjugés dominans ne leur ont pas permis d'en faire sentir les inconséquences. Il est vrai qu'on peut excuser l'auteur, en disant que par une métaphore naturelle aux langues orientales, et usitée chez les Grecs et chez les Latins, donnant à chaque peuple un nom collectif, il lui a aussi donné l'apparence d'un individu; ainsi, sous le nom d'*Ioun*, il désigne les Ioniens; sous celui d'*Ashour*, les Assyriens; sous celui de *Kanaan*, les Phéniciens; sous celui de *Koush*, les Ethiopiens ou Abissins. L'invraisemblance consiste à nous dire que *Ioun*, *Assour*, *Kanaan*, *Koush*, *Sidon*, etc. furent des individus pères et auteurs des peuples de leur nom; mais cet abus se retrouve chez les Grecs, qui nous disent que Pelasgus fut père des Pelasgues; que Cilix fut père des Ciliciens; *Latinus*,

(1) Phaleg et Kanaan.
(2) Commentaires sur la Bible.
(3) Histoire du Ciel.
(4) *Geographiæ Hebræorum exteræ spicilegium.*

père des Latins, etc. Il paraît qu'en général les anciens, lorsqu'ils voulurent remonter aux origines, et qu'ils n'eurent aucun monument précis, employèrent cette formule, et donnèrent au premier auteur le nom de la chose : et parce que la nature même du langage les conduisit à personnifier tous les êtres, il en résulta que tout effet résultant d'une *cause*, fut censé *engendré* par elle, en fut appelé le *fils*, le produit, comme elle-même en fut appelée la *mère* ou le *père*; ainsi, parce que la *terre* alimente le peuple qui l'habite, qu'elle semble en être la *nourrice*, la mère, ce peuple fut appelé, et l'est encore, en arabe, *enfant* de cette terre, de ce pays. *Beni-masr*, les enfans de l'Égypte; *Beni-sham*, les enfans de Syrie; *Beni-fransa*, les enfans de la France. Avec cette explication fondée en raison et en fait, tout rentre dans l'ordre, et alors tout le dixième chapitre doit se considérer comme une nomenclature géographique du monde connu des Hébreux à l'époque où écrivit l'auteur; nomenclature dans laquelle les peuples et les pays figurent sous des noms individuels, tantôt au singulier et tantôt au pluriel; comme *Medi*, les Mèdes; *Masrim*, les Egyptiens; *Rodanim*, les Rhodiens, etc., et dans laquelle les rapports d'origine par colonie, ou d'affinité par mœurs et par langage, sont exprimés sous la forme d'engendrement et de pa-

renté. L'écrivain juif semble lui-même écarter le voile, lorsqu'après chaque branche de famille, où chaque division de pays, il ajoute cette phrase.. : *Voilà les enfans de Sem, de Cham, de Iaphet selon leurs tribus, selon leurs langues, leurs pays, et leurs nations.* Ces expressions : *selon leurs langues et leurs pays*, sont d'autant plus remarquables, qu'après avoir placé chaque peuple selon les meilleures indications géographiques, nous les trouvons tous distribués dans un ordre méthodique de voisinage et de contiguité, et que ceux de chaque branche ont un système commun de langage : par exemple, chez tous les peuples de Iaphet, la souche du langage est cet idiome scythique appelé *sanscrit*, que des études récentes nous ont appris avoir jadis régné depuis l'Inde jusqu'à la Scandinavie, et que nous trouvons aujourd'hui être un des élémens de l'ancien grec et de l'ancien latin. Chez les enfans de Sem, la langue mère est l'idiome arabique commun aux Elyméens, aux Assyriens, aux *Araméens* (les Syriens). Chez les enfans de Cham, c'est encore ce même idiome que parlèrent les Phéniciens et les Ethiopiens : les Egyptiens eurent un système à part.

Le dixième chapitre offre encore cette particularité, que tous les peuples étant placés dans leurs pays respectifs, l'on se trouve avoir *trois*

grandes divisions du *monde connu* des Hébreux, qui ont une analogie sensible aux trois grandes divisions du monde connu des anciens; aux trois divisions de la terre, par Zoroastre, en pays de *Tazé* ou Arabes, pays de Mazendran ou *Nord*, et pays de *Hosheng;* et au partage du monde entre les *trois dieux*, Jupiter, Pluton et Neptune; notez que *Cham* ou plutôt *Ham*, qui signifie *noir*, *brûlé*, et qui se traduit en grec *asbolos*, couleur de suie, est le synonyme de Pluton. Mais commençons par établir tous les noms de la liste sur la carte, afin de rendre plus palpables nos propositions. Nous n'entrerons point dans tous les détails de discussion qui ont occupé Samuël Bochart, Dom Calmet et Michaëlis; en profitant de leur travail, nous insisterons seulement sur quelques articles où notre opinion diffère de la leur. Iaphet a pour *descendans* ou pour *dépendans*,

1°. *GMR*, qui étant écrit sans voyelles, peut se prononcer *Gomer* ou *Gamr*, ou *Gimr* (prononcez *Guimr*); nous préférons cette dernière lecture, et nous disons, avec l'historien Josephe, que *Guimr* représente les *Kimr* ou *Kimmériens* de l'Asie mineure et de la Chersonnèse *Kimmérienne* ou *Kimbrique*. Hérodote parle de leurs incursions à l'époque même de Helqiah, lors de l'incursion des Scythes en 625 : ils en avaient fait

une autre sous Ardys, et encore antérieurement; et ils avaient fini par établir des colonies, que Josephe confond avec les Galates, et que la Genèse désigne sous les noms d'*Ashkenez*, *Riphat* et *Togormah*.

Ashkenez a des traces dans la province d'Arménie, appelée par Strabon, *Asikins-ene*, et qu'il place entre la *Sophène* et l'*Akilisène*.

Riphat est l'altération facile de *Niphates*, *mont* et *pays* arménien, dont l'*r* a été prononcé nazalement.

Togormah est reconnu par Moïse de Chorène (page 26), pour être le nom d'un peuple qui habitait un autre canton montueux appelé *Harch*, dans la grande Arménie : ces trois peuples nous sont donc indiqués ici comme des colonies des *Kimmériens* ou *Kimbres*, fondées à une époque inconnue ;

2°. Le second peuple de *Iafet*, appelé *Magog*, représente les Scythes, de l'aveu unanime des auteurs grecs et arabes. On ne fait point mention ici de *Gog* ou *Goug*, qu'Ezekiel, associé à *Moshk*, *Roush* [1] et *Toubal*, et qui doit être encore un peuple scythique : dans Strabon, le pays, dit *Gog-arène*, est voisin des *Moschi*. Dans l'ancien

[1] *Roush* montre sa trace dans l'*Erusheti* de Danville, canton à l'ouest de Gokia.

[2] Hérodote, lib. VII.

grec et latin, *goug-as* signifie géant, et les légendes grecque et chaldéenne placent toujours les *géans* dans le nord comme les Scythes. Justin, au début de son Histoire, observe que les Scythes, dans des tems anciens, antérieurs même à Sésostris (1350), dominèrent sur l'Asie pendant 1500 ans. Cela cadre bien avec l'étendue de leur langue (le sanscrit);

3°. Le troisième peuple est *Medi*, nom pluriel des Mèdes : Hérodote en compte sept nations; il ajoute que jadis leur nom était *Arioi*, les *braves* : les livres Parsis n'en citent pas d'autre à l'époque de Zoroastre. Ne peut-on pas en inférer que le nom de *Mèdes* ne se serait introduit que depuis la conquête de ces peuples par Ninus et les Assyriens?

4°. Le quatrième peuple est *Ioun*, l'Ionien ou Grec de l'Asie mineure : selon les auteurs grecs, la colonie des Ioniens ne vint s'établir en Asie que 80 ans après la guerre de Troie [1]. Les Grecs les appelèrent *Pelasgues aigialéens*, (c'est-à-dire *pêcheurs*), aussi long-tems qu'ils habitèrent l'Achaïe [2]; Strabon (*lib. VI*), dit que l'Ionie, avant eux, était occupée par les Cariens et les Lelèges :

---

[1] Selon la plupart des chronologistes modernes, 1130 ans avant J. C. : comment concilient-ils cette date avec la composition de la Genèse par Moïse 300 ans avant?

[2] Hérodote, lib. VII.

les Pélasgues les ayant chassés, reçurent des barbares, selon quelques auteurs, le nom de Ioun et *Iaoun* [1] (dont on a fait *Iavan*): selon d'autres, c'était le nom d'une tribu athénienne, qui d'abord faible, devint ensuite prépondérante dans le lieu de son émigration. De ces Ioniens vinrent ou descendirent *Elishah*, *Tarshish*, *Ketim et Rodanim.*

Elishah est l'*Ellas*, ancien nom de la Grèce ou Péloponèse; il pourrait aussi être l'*Elis*, très-ancienne portion de ce pays qui en aurait pris le nom chez les Phéniciens. Mais ici les Grecs sont en contradiction avec l'auteur de la Genèse, puisqu'ils soutiennent que c'est de l'*Ellas* que sont venus les Ioniens et les autres colonies citées.

Ketim est le nom pluriel des Kitiens, peuple ancien et prépondérant de l'île de Chypre, qui paraît en avoir pris le nom : ce nom se trouve aussi appliqué à la côte de Cilicie. (*Isaïe, c. XXIII.*)

Rodanim sont les Rhodiens.

Tarshish est la ville et pays de *Tarsous*, sur la côte de Cilicie, en face de Chypre. Tous ces pays sont contigus sur la carte comme dans la liste de l'auteur; et tous sont maritimes ou insulaires : ce qui sans doute lui fait dire « que par eux » furent partagées les îles des nations. »

---

[1] *Scholiast. d'Aristophanes in Acharn.*

Isaïe, ch. LXVI, associe, dans un même récit, *Phul*, *Loud*, *Ketim*, *Tarshish*, *Ioun*, *Moshk* et *Tubal*. *Phul* est la *Pam-phulie*; *Loud* est la *Lydie*. La contiguité est bien observée.

5° Le cinquième peuple de Iaphet est *Toubal*, que Josephe dit représenter les Ibériens; la capitale de ce pays, nommée *Tebl-is* et *Teflis*, offre quelqu'analogie au mot *Tebl*; mais les peuples *Tubar-eni*, sur le rivage de l'Euxin, pourraient ici être désignés, et rempliraient mieux l'indication d'*Isaïe*.

6°. Le sixième peuple est *Moshk*, qui représente les habitans des *Moschici montes* au nord de l'Arménie.

7°. Enfin le septième peuple est *Tiras*, que l'on regarde comme le représentant des *Thraces* établis dans la Bythinie. Moïse de Chorène dit à ce sujet [1] : « Nos antiquités s'accordent à regarder » *Tiras* non comme fils propre de Iaphet, mais » comme son petit-fils. » Ceci indique des sources communes où a puisé Helqiah.

Si l'on examine la carte, l'on voit que tous ces peuples de Iaphet sont situés au nord du *Taurus*, comme le remarque Josephe, ayant pour limites la Grèce à l'ouest, la Scythie au nord et au nord-est; ce qui nous donne de ce côté les bornes du

---

[1] Page 49.

monde connu des Hébreux, dans lequel Iaphet représente le continent ou le climat du nord.

En opposition, le midi est occupé par *Ham* ou *Cham*, qui effectivement signifie *brûlé, noir* de chaleur. L'épithète de *ammonia*, que les Grecs donnent à quelques parties de l'Afrique, n'est que le mot phénicien-hébreu privé de son aspiration *H*.

Les dépendances de *Ham* sont *Kanaan*, *Phut*, *Masrim* et *Kush*. Sous le nom collectif de *Kanaan* sont compris les peuples Phéniciens au nombre de onze, dont les positions sont connues: l'on peut s'étonner de ne point y voir les *Tyriens* compléter le nombre sacré *douze;* mais si, comme le disent plusieurs auteurs anciens, Tyr ne fut fondée que 240 ans avant le temple de Salomon par des émigrés de Sidon, Helqiah n'a point dû placer cette colonie posthume dans le tableau primitif; et ce silence, joint au mot d'Isaïe, qui appelle *Tyr, fille de Sidon*, vient à l'appui de l'opinion que nous indiquons.

Tous les auteurs grecs s'accordent à dire que la nation phénicienne avait émigré des bords de la mer *Erythrée* ou *Rouge*, à raison du bouleversement de leur pays par des volcans. Ceci nous indiquerait son siége ancien et primitif sur la côte frontière de l'Iemen, dans le Tehama, en face des îles volcaniques de *Kotombel*, de

Foosht, de *Gebel-Târ*, de *Zekir;* tout ce local, jusqu'à l'autre rive où est *Dahlak*, porte des traces de combustion et de tremblemens de terre. Par cette raison géographique, les Phéniciens se trouvent être un peuple arabique; leur langue nous en est garant, et parce que nous allons voir le foyer présumé de leur origine occupé par une branche d'Arabes qui nous sont désignés comme les plus anciens de tous, nous avons lieu de les classer dans cette branche. A quelle époque se fit cette émigration? L'histoire n'en dit rien, et c'est une preuve de son antiquité. La fondation du temple d'Hercule à Tyr, en même tems que l'on fonda cette ville [1], 2760 ans avant notre ère, nous montre les Phéniciens déjà établis; mais ils ont pu être arrivés bien antérieurement.

2°. Sous le nom pluriel de *Masrim* sont désignés les Egyptiens, dont le pays et la capitale sont encore aujourd'hui appelés par les Arabes *Masr*.

Les enfans, c'est-à-dire les peuples compris dans leur territoire, sont :

1°. Les *Loudim*, qu'il ne faut pas confondre avec les Lydiens d'Asie. Jérémie, chap. LXVI, en les associant aux Lybiens et à d'autres peuples du Nil, ne permet pas qu'on les écarte de ce local;

---

[1] Hérodote, lib. II, § 44.

ils doivent être les habitans du pays de *Lydda* ou *Diospolis*, l'une des villes anciennement populeuses et puissantes de la Haute-Egypte.

Les *Aïnamim* n'ont point laissé de trace apparente non plus que les *Nephtahim* et les *Kasalhim*.

Les *Phatrousim* sont les habitans du Nome ou pays de *Phatoures*, près Thèbes, comme l'a très-bien prouvé Bochart [1], dont les argumens démontrent que la division de l'Egypte, en haute et basse (*Saïd* et *Masr*), telle que la font encore les Arabes, a dû être usitée chez les Juifs, leurs frères à tant d'égards.

Les *Lehabim* doivent être les Lybiens : Ezeqiel est le seul qui ait parlé d'un pays de Qoub dans ce désert. Les *Cobii* de Ptolomée en remplissent l'indication.

Les Philistins nous sont indiqués ici comme un peuple émigré d'Egypte, et l'histoire nous dit qu'effectivement des dissentions religieuses chassèrent souvent des peuplades de ce pays. Les *Kaphtorim* peuvent être les habitans de Gaza, mais en aucun cas ceux de Chypre, comme l'a cru Michaëlis.

Isaïe, Jérémie et d'autres écrivains hébreux parlent de quelques villes d'Egypte qu'il est bon de placer.

---

(1) *Phaleg.*, lib. IV, c. XXVII.

Sin est Peluse; *Taphnahs* est Daphnas d'Hérodote; *Tsan* est Tanis dans le lac Menzâlé.

Nouph est l'*O-nuph-is* de Ptolomée plutôt que Memphis.

Na-amoun, ville comparée à Ninive, pour la splendeur, ne peut être que *Thèbes*, ainsi que l'on en est d'accord d'après les raisons de Bochart.

On ou *Aoun* est connu pour être Héliopolis.

Quant à la division de *Phût*, elle n'a pas de trace, à moins de la voir avec Josephe, dans le fleuve *Phutes* en Mauritanie.

Le quatrième peuple de la division de *Cham* est *Kush*, dont Josephe nous déclare que le nom correspond, chez les Asiatiques, au mot *Éthiopien* chez les Grecs. Par conséquent *Kush* [1] désigne les peuples *noirs* à cheveux plats, habitant l'Abissinie en général, spécialement le pays d'Axoum, où paraît avoir été l'ancienne capitale de Kush; il faut distinguer ces noirs à cheveux plats, des noirs à cheveux *crépus* (les nègres): cette distinction est exprimée chez les Grecs, par l'expression d'*Éthiopiens occidentaux* et *Éthiopiens orientaux*. Dans Homère [2], ceux-ci sont

---

[1] Le nom de Kush semble s'être conservé dans *guiz* ou *guis*, qui est le nom antique du langage éthiopien. L'*idiome guiz*.

[2] *Odyss.*, lib. I, v. 22. Strabon entend ce vers d'Homère des Éthiopiens sur la rive Onest, et des Arabes sur la rive Est du golfe arabique, et c'est l'idée de la Genèse.

proprement les peuples de l'Abissinie, dont les rois conquirent plusieurs fois l'Égypte; par la suite le nom d'*Éthiopien* s'étendit aux peuples noirs que les Persans appelaient *Hind*, ou Hindous; et ce nom de Hindous ou Indiens, au tems des Romains, revint aux peuples de l'Iemen qui étaient effectivement des hommes *noirs*, des *Éthiopiens*. Hérodote, dans sa description de l'armée de Xercès, joint les Arabes aux Éthiopiens-Abissins, et nous les montre réunis sous un même chef, ce qui indique une affinité étroite de constitution et de langage. Cette affinité se trouve confirmée par l'auteur de la Genèse, lorsqu'il dit : Les enfans de *Kush* sont *Saba*, *Haouilah*, *Sabta*, *Sabtaka* et *Ramah*.

C'est-à-dire que ces cinq peuples étaient aussi des hommes noirs de race *Kushite*, ou Éthiopienne-Abissine : il s'agit de trouver leur emplacement.

Bochart veut que *Saba* soit le pays de Mareb, appelé synonymement par les Arabes, *Saba-Mareb*; mais l'identité ne peut s'admettre, parce que ces mêmes Arabes placent à *Mareb* la reine de *Saba* qui visita Salomon, et que les Hébreux, en parlant de cette femme, ne la disent point reine de *Saba* par *s* (ou Sameck), tel qu'est écrit notre *Saba-Kushite*; mais reine de *Sheba* par *sh* (ou *Shin*), tel qu'ils écrivent *Sheba*, fils de

Ieqtan, qui, à ce moyen, est le *Saba homerite* des Arabes; et remarquez que *Saba* par *s* n'a point, dans l'arabe moderne, le sens de *lier* et faire *captif*, que les Arabes disent lui appartenir, tandis que *Sheba* par *Shin* a ce sens dans l'hébreu; ce qui prouve que la véritable orthographe est *Sheba-Mareb*. Une meilleure représentation nous semble se trouver dans une autre ville de Saba, située au pays de Tehama, laquelle nous est désignée par les Grecs, comme l'entrepôt ancien et très-actif du commerce de l'or et des aromates de l'Arabie. La circonstance d'être placée sur l'une des éminences qui bordent le plat pays de Tehama, nous fait reconnaître cette ville dans celle que les Arabes modernes nomment encore *Sabbea*: si, comme tant d'autres cités de l'Orient, elle est réduite à un état presque misérable, l'on en trouve les causes palpables dans la dérivation qu'a subie le commerce de l'Inde, et dans les ensablemens qui, sur cette plage, repoussent la mer à près de 1200 toises par siècle.

Sabtah n'en fut pas éloigné, si, comme nous le pensons, il est le *Sabbatha-metropolis* de Ptolomée [1], placé par le géographe Nubien Edrissi, entre *Damar* et *Sanaa* [2].

---

[1] *Voyez* Ptolomée, *Geog. in-fol.*, *Tabula Asiæ sexta.*

[2] Danville, carte d'Asie première.

Sabtaka est rejeté par Josephe, dans l'*Éthiopie Abissine*, par Bochart dans la Caramanie persique, sous prétexte de ressembler à *Samydake* : ces deux hypothèses nous paraissent vagues et sans preuves : Sabtaka n'a pas de trace connue.

Haouilah, mal prononcé *Hevila*, est bien représenté par les *Chavelœi* de Pline, et *Chavilatœi* de Strabon, que ces auteurs s'accordent à placer entre les *Nabatéens* et les *Agréens*, ou *Agaréens*. Le pays de ces derniers doit être le *Hijar* ou *Hagiar* moderne [1], par le 27e de latitude, dans le Hedjaz, à environ 40 lieues *Est* de la mer Rouge... Par conséquent *Haouila*, qui a le sens de *pays aride*, dut être dans le sol réellement aride, dans le désert au nord de *Hijar*, au pied de la chaîne des rocs où vivaient les Tamudeni ; ce local remplit bien l'indication du livre de Samuël qui nomme *Haouilah* comme borne extrême de l'expédition de Saül contre les Amalékites [2]; et cette situation d'une tribu kushite convient d'autant mieux en cet endroit, que, d'une part, elle se trouve appuyée au mont *Shefar*, appartenant aux tribus Ieqtanides, et désigné par Ptolomée pour être la *borne* de l'*Arabie*

---

(1) *Voyez* Danville, carte d'Arabie ; *hagiar* ou *hagar* signifie *pierre*, *pierreux*, et tels sont les rochers de Hidjar.

(2) *Sam.*, lib. I, c. XV, v. 7.

heureuse, tandis que d'autre part elle est contiguë au pays de *Tamoud*, l'une des quatre anciennes tribus arabes qui paraissent avoir été réellement Kushites, et au pays des Madianites qui certainement l'étaient, ainsi que le prouve l'anecdote de Sephora, femme de Moïse, à laquelle sa belle-sœur Marie reprochait d'être une *noire* (une kushite) : ce genre de population subsistait encore au tems de *Zarah*, roi de Kush, qui vint avec une armée immense, attaquer Asa, roi de Juda, vers l'an 940 avant notre ère [1], et qui avait pour résidence, du moins temporaire, la ville de *Gerara*, dans le pays d'Amalek; *Taraqah* qui, au tems d'Ezékias et de Sennachérib, fut aussi un roi de Kush, sortit également avec une autre nuée de soldats, de cette même contrée : il paraît donc certain que la côte arabique de la mer Rouge, depuis l'Arabie pétrée jusqu'à *Sabtah*, c'est-à-dire, les deux pays, appelés *Hedjaz* et *Tehamah*, appartenaient aux Éthiopiens, et formaient un même Etat ou une même population avec l'Abissinie, placée sur l'autre rive de cette même mer. Cela se conçoit d'autant mieux, qu'au moyen des îles, la communication des deux rivages est extrêmement facile, et que la ligne de séparation d'avec les tribus Iektanides, se trouve

---

(1) Paralipomènes, liv. II, c. XIV.

être une chaîne de rocs et de montagnes qui borne le grand désert de la péninsule vers ouest, depuis le mont Shefar jusqu'à l'Iemen [1].

Une autre dépendance de *Kush* est encore *Ramah*, que les Grecs écrivent *Regma*. Strabon dit que ce mot en syrien signifie *détroit;* et Ptolomée, avec Étienne de Bysance, place une ville de Regma sur la côte arabe du golfe persique, non loin du fleuve *Lar* ou Falg moderne. Par cette situation, séparée et distante de *Kush*, tel que nous venons de le décrire, Rama s'indique pour être une colonie d'Ethiopiens ou Kushites; *Busching* place en ce parage une ville de *Reamah*, peuplée de noirs très-commerçans. A son tour, Reamah semble avoir produit près de lui deux autres colonies qui sont *Sheba* et *Daden*.

Daden est la petite île *Dadena*, sur la côte arabe qui mène au golfe persique. L'ouvrage intitulé *Oriens Christianus* [2], nous apprend que cette île, appelée en syrien *Dirin*, dépendit de l'évêché de *Catara* ou *Gatara*.

Sheba montre sa trace dans le pays montueux des *Asabi*, que Ptolomée place à la pointe arabe

---

[1] Strabon aurait donc eu raison d'interpréter en ce sens le vers d'Homère qui partage les *Ethiopiens en deux pays* (par la mer).

[2] Tome II, col. 1259 et 1240. Voyez aussi Alsemansi, Biblioth. syriac., tom. III, pars IIa, pag. 744.

du détroit; ces trois positions qui se touchent, remplissent très-bien l'indication d'Ezekiel, dans son ch. XXVII, où il dit : « O ville de Tyr, les » marchands de *Sheba* et de *Ramah* sont tes » courtiers; ils te fournissent l'*or*, les *parfums* » et les *perles : Daden* t'envoie les dents d'élé- » phant et les bois d'ébène. »

Le voyageur Niebuhr observe que depuis *Ras-el-had*, jusqu'à *Ras-masendom*, il n'y a de sables qu'entre *Sîb* et *Sehar;* « que tout le pays dépen- » dant de Maskat est montueux jusqu'à la mer, » et que deux bonnes rivières y coulent toute » l'année; l'on y cueille en abondance du froment, » de l'orge, du dourah, des lentilles, des dattes, » des légumes, des raisins; le poisson est si abon- » dant, que l'on en nourrit le bétail; *Sehar*, ruinée, » est une des plus anciennes villes de l'Orient, » de même que *Sour* (Tyr), située non loin de » Maskat. Voyez *Niebuhr, Descript. de l'Ara- » bie, pag. 255.* »

Avec de tels avantages de sol, favorisés d'un beau climat, sur une superficie égale à toute la Syrie, l'on conçoit qu'il put jadis exister en cette contrée des peuples industrieux et riches, surtout lorsque le commerce de l'Inde y avait sa route principale vers l'Occident; et puisque les habitans d'alors portaient le nom de *Sabéens* (Sheba), il ne faut plus s'étonner qu'ils aient enrichi par leur

or et par leur commerce, les Phéniciens de Tyr, ainsi que le disent expressément les Grecs qui ont pu les confondre avec les autres Sabéens de l'Iemen et du Tehama. (Voyez *Bochart, Phaleg. lib. IV, ch. VI, VII et VIII.*)

La Genèse continue : « Or l'Éthiopie engendra » ou produisit *Nemrod* qui commença d'être fort » (ou géant) sur la terre : il fut un grand chas- » seur devant le Seigneur, et les chefs-lieux de » sa domination furent Babylon, Arak, Nisibe et » Kalané dans le pays de Sennaar. »

De quelque manière que Nemrod vienne d'Éthiopie, ou qu'il en dépende, nous avons ici une indication que les pays de sa domination appartiennent à la division de Kush, et que par conséquent leurs habitans furent des hommes noirs à cheveux longs. Ceci s'accorde très-bien avec le témoignage d'Homère, d'Hérodote, de Strabon, de Diodore, et en général des anciens auteurs qui nous dépeignent tels les peuples de la Babylonie et de la Susiane. Ce furent là les *Éthiopiens* de Memnon, fils de l'Aurore et de Tithon, auxquels les Asiatiques dûrent donner le nom de *Kushéens*, prononcé, en dialecte chaldaïque, *Kuthéens*. Ce même nom se représente dans le Kissia de Ptolomée, pays voisin de Suses. Les auteurs arabes désignent également les peuples de ces contrées par le terme de *Soudan*, c'est-à-

dire, les *noirs* : ainsi les colonies *éthiopiennes* ou *kushites* s'étaient répandues dans tout l'*Iraq-Arabi*, jusque dans la Perse, et ceci nous rappelle l'ancien monument arabe cité par Maséoudi, selon lequel les tribus de *Tasm* et de *Djodaï* possédèrent l'Iraq-Arabi et la Perse limitrophe [1] : ces tribus primitives auraient donc été *Kushites*, parentes des Kananéens ou Phéniciens qui, issus de Cham, et émigrés du *Tehamah*, auraient réellement eu une même origine.

Quant aux pays dépendans de Nemrod, *Arak* est *Arekka*, que Ptolomée place près de la Susiane.

Akad ou Akar est l'ancien nom de *Nisibe*, selon le témoignage de l'ancien traducteur de la Genèse [2]. *Kalaneh*, qu'Etienne de Bysance écrit *Telané*, est une ancienne ville du pays de Sennaar, que cet auteur dit avoir été le berceau de Ninus.

Ainsi la race noire-Kushite, s'étendit jusqu'au revers méridional du Taurus, conformément au témoignage de Strabon, qui dit que les peuples Syriens sont divisés en deux grandes branches; les *Syriens blancs*, au nord du mont Taurus; et les *Syriens noirs*, au sud du Taurus ; tous ayant

---

(1) *Voyez* ci-après page 282.

(2) *Hyeronim. Quest. in Genes.*, c. X, n° 19.

un même fonds de mœurs, de coutumes et de langage : en effet, les dialectes des Abissins, des Arabes, des Phéniciens, des Hébreux, des Assyriens, des Araméens ou Syriens, sont tous construits sur les mêmes bases de grammaire, de syntaxe et d'écriture.

A l'égard de Nemrod, Cedrenus et la Chronique paschale nous avertissent que ce héros ou géant n'est autre chose que la constellation d'*Orion*, devenue une divinité importante pour les Babyloniens, à raison de ses influences supposées à l'époque de l'année où elle culmine pendant le jour avec la constellation du *Chien*, époque qui a pris le nom de *canicule*. Le voisinage de ce chien a procuré le titre de chasseur à *Orion*, qui d'ailleurs, comme grande divinité, eut aussi le nom de *Bel* (1). Sous ce nom

(1) Plusieurs divinités chez les Chaldéens ont eu le nom de *Bel* ou *Baal*, qui signifie *Dieu* et *Seigneur*. Alexandre Polyhistor parle de Belus l'*ancien*, appelé *Kronos* (ou Saturne), de qui naquirent un second Belus ou Belus le jeune, ayant pour frère *Kanaan*. Il ajoute que Kanaan fut père des Phéniciens et eut pour fils *Chum*, appelé par les Grecs *Asbolos*, c'est-à-dire *couleur de suie*, lequel Chum eut pour frère *Mesraim*, père des Ethiopiens et des Egyptiens : l'on voit ici une autre version des mêmes idées, des mêmes traditions que la Genèse. Voyez Eusèbe, *Præpar. evang.*, lib. IX, c. XVII. Dans la Chronique d'Alexandrie, pag. 17, un premier Belus est Saturne. Après lui Picus règne 30 ans. Après Picus un second

les légendes grecques lui donnent la même parenté que la Genèse. « Belus, disent-elles, fut » fils de *Lybie* et de *Neptune.* » N'est-ce pas précisément la phrase hébraïque? « Nemrod fut en- » gendré par l'Ethiopie; » ce nom de *Nemrod* qui n'a aucun sens dans l'hébreu, qui n'a pas même les formes de cette langue, s'explique assez bien dans la langue Pehlevi; *Nim* en pehlevi, dit le traducteur du *Zend-Avesta*, signifie *côté*, *portion*, *moitié*; *rouz* signifie *midi* (*); ensorte que Nimrouz bien identique à *Nemrod*, est l'astre de l'*Ethiopie*, *le fils de la saison brûlante.*

Jusqu'ici l'on voit que sous des formes généalogiques, nous avons une véritable géographie dont toutes les parties observent un ordre régulier et systématique. Ce même caractère continue de se montrer dans la troisième division, celle de *Sem.*

Belus règne 2 ans : celui-ci est la planète de Mars, dont la révolution dure effectivement 2 ans; c'est par erreur que l'auteur attribue les 30 à Picus-Jupiter, puisqu'ils appartiennent à Saturne, dont la révolution dure cet espace de tems.

(*) Zend-Avesta, tom. II, pag. 401 et 456; et tom. Ier, partie II, pag. 272, note 3.

CHAPITRE XVIII.

Division de Sem.

Les peuples dépendans de Sem, contenus dans son territoire, sont : 1° *Aïlam*, nom collectif des Elyméens, bien connus pour habiter les montagnes de la Perse à l'orient de la Chaldée.

2°. *Ashour* ou *Assur*, nom collectif des *Assyriens*, qui d'abord ne furent que les habitans de l'*Atourie*, où Ninus bâtit Ninive, mais dont le nom, après ce conquérant, s'étendit aux Babyloniens et même aux Syriens.

Ici se présente une remarque sur la traduction vulgaire de ce verset célèbre de la Genèse (*ch. x*): « De la terre de Sennar est sorti *Assur*, qui a » bâti Ninive. »

Il semblerait qu'*Assur* fut un nom d'homme : alors il désignerait Ninus, et c'est l'opinion de beaucoup de savans; mais dans ce cas il sera, et il est en effet, une nouvelle preuve de la posthumité de la Genèse, puisque *Ninus*, selon Hérodote, ne régna pas avant l'an 1237, environ 200 ans après Moïse. La vérité est qu'ici, comme partout, *Assur* est un nom collectif qu'il faut tra-

duire selon le génie de notre langue, l'*Assyrien* ou les *Assyriens*. Parcourez tous les livres hébreux, spécialement Isaïe, Jérémie, les Rois, surtout au liv. IV; jamais vous ne trouverez le *pays* ou le *peuple* Assyrien désigné autrement que par *Assur*.

« *Assur* viendra comme un torrent; *Assur* » s'élevera comme un incendie; le Seigneur sus- » citera *Assur* contre *Moab*, contre *Ammon*, » contre *Juda*, contre *Israël* : » or personne ne pensera qu'*Assur*, *Moab*, *Ammon*, *Israël* soient des individus : bien plus, on trouve cent fois répétée cette autre expression encore plus incompatible : « Le roi d'Assur, la terre d'Assur, les » forts d'Assur; Phal, roi d'Assur, vint contre » Manahem. Achaz appela Teglat-Phal-Asar, roi » d'Assur, etc. »

Il est donc évident qu'*Assur* est toujours un nom collectif, employé selon le génie des langues orientales, dont les Arabes et les Syriens de nos jours sont un exemple subsistant.

3°. *Loud*, nom collectif des *Lydiens*, ayant en syriaque le sens de *sinuosités*, qui convient très-bien au fleuve Mœandre. Selon les Grecs, avant la guerre de Troye, les Lydiens s'appelaient *Ma-ïones*, nom composé d'*Ionie*. Le nom de *Lydiens* leur vint-il des Assyriens dont Ninus les rendit sujets?

4°. Le quatrième peuple dépendant de Sem est *Aram*, qui, en syriaque, signifie *Nord* (relatif aux Phéniciens); c'est la *Syrie* des Grecs, ainsi nommée par abréviation d'*Assyrie*.

Les Hébreux divisent l'*Aram* ou *Syrie* en plusieurs districts, 1° l'*Aram-Nahrim*, l'Aram des deux fleuves (Tigre et Euphrate), traduit en grec *Mœso-potamos* (entre les fleuves).

2°. L'Aram propre, ou pays de *Damas* et confins.

3°. L'Aram Sobah sur lequel on n'est pas d'accord. Josephe le prend pour la *Sophène* en Arménie : Bochart [1] lui donne pour limites à l'est le cours de l'Euphrate; à l'ouest la Syrie de Hamah, d'Alep et de Damas; ensorte que, selon lui, *Sobah* aurait été ce qui depuis fut le royaume de Palmyre. Michaëlis [2] veut que *Sobah* soit Nisibe à trente-cinq lieues sud-ouest de Ninive : mais les auteurs tardifs dont il s'appuie sont si peu instruits sur cette matière, que traduisant le livre de Samuël à l'article des guerres de David contre les rois de Sobah, ils n'ont pas même su lire correctement le texte hébreu; car tandis que ce texte dit [3] « que l'Araméen (Syrien) de Damas vint pour

---

(1) Phaleg. et Chanaan, lib. II, c. VI.

(2) *Geographia Hebræorum extera*, pag. 114.

(3) *Sam.*, lib. II, c. VIII, v. 5 et 6.

» secourir *Hadad-azer*, roi de *Sobah*; que David » battit cet *Araméen*, lui tua vingt-deux mille » hommes, et mit garnison à Damas : » les deux traducteurs arabe et syriaque, au lieu de l'*Araméen* [1], ont lu l'*Iduméen*, sans apercevoir l'inconvenance de lier Damas à l'Idumée, située sur la mer Rouge; et, de plus, l'Arabe a pris sur lui d'appeler roi de Nasbin (Nisibe) le roi de *Sobah*: Michaëlis, en adoptant cette erreur, et voulant la confirmer par saint Ephrem, etc. [2], n'a pas pris garde que le texte qui parle ailleurs des *rois de Sobah* au nombre pluriel [3], indique que *Sobah* était un pays et non une seule ville. Ce même texte dit encore, « que David battit le roi de Sobah » en *allant* pour *étendre sa main*, c'est-à-dire » son *pouvoir* sur l'Euphrate; » Michaëlis veut que ce soit le roi de Nisibe qui *alla* vers l'Euphrate; mais relativement à l'écrivain juif placé à Jérusalem, le mot *aller* ne peut convenir qu'à David. Si le roi de Sobah fût *venu* de Nisibe, il eût *amené* avec lui les Syriens d'au-delà l'Euphrate : il les *fit venir à lui*, selon le propre texte; donc il résidait en deçà de l'Euphrate; seulement il avait sur l'autre rive des sujets ou alliés

---

(1) Le pseaume LX a commis la même faute.

(2) *Voyez* Assemani, Biblioth. syriac., tom. Ier, pag. 533 à 539; tom. III, pars Ia, pag. 3.

(3) *Sam.*, lib. I, c. XIV, v. 4.

qu'il fit venir, mais non pas venir de Nisibe séparée du fleuve par un désert très-aride de quarante lieues d'étendue.

Il est encore dit que le roi de *Hamah* avait eu des guerres fréquentes avec le roi de Sobah; et les Chroniques donnent à *Hamah* l'épithète de *Sobah* (*Hamat-Soba*). Ces deux pays étaient donc limitrophes. Or, si Hamah, séparée de Nisibe par un désert de quatre-vingt-dix lieues, était bornée au sud par Damas, et à l'ouest par les Phéniciens, le *Sobah* devait être situé ou au nord vers Alep, ou à l'est vers l'Euphrate; et c'est précisément ce qu'atteste Eupolême [1] lorsqu'il dit que *David subjugua les Syriens qui habitaient la Commagène et le pays adjacent à l'Euphrate* (où furent situées les valles de Hierapolis et de Ratsaf, comme l'observe Bochart, qui peut-être a raison d'y joindre Taïbeh et Tadmor).

« David, dit le texte, revenant de battre les » Araméens (les Syriens), s'illustra (par une nou- » velle victoire) dans la vallée des Salines. »

Il y a deux vallées de ce genre; l'une dans laquelle est situé le lac de Gabala à vingt-cinq lieues nord-nord-est de Hamah; l'autre où se forme la lagune salée de Zarqah, quinze lieues nord-est de Hamah : ces deux positions sont également sur la

---

[1] Eusèbe, *Præp. evang.*, lib. IX, c. XXX.

route de David, *revenant* soit du nord, soit de l'est. Si, comme l'a cru Fl. Josephe, Sobah eût été la *Sophène*, province d'Arménie, les Juifs nous eussent parlé du passage de l'Euphrate, qui eût été une opération inouie pour eux. — « David enleva » une immense quantité d'airain des villes de *Betah* » et de *Birti*, appartenantes au roi de Sobah. » Betah n'est connue de personne, et vouloir avec Michaëlis, que *Birta* soit la ville phénicienne de *Beryte*, est une inconvenance inadmissible. Elle serait plutôt *Birta* (aujourd'hui *Bir*), à l'est de l'Euphrate, sur la route d'*Alep* en Assyrie; mais il faudrait que David eût passé le fleuve, à moins qu'à cette époque il n'y eut sur la rive ouest de l'Euphrate une ville de *Birta*, ruinée ensuite et remplacée par celle du même nom, qu'Alexandre bâtit sur la rive orientale. Tout confirme l'opinion de Bochart, et concourt à étendre le royaume de Sobah le long de l'Euphrate jusqu'aux montagnes de la Cilicie.

Remarquons en passant, que cette existence des Etats araméens de *Sobah*, *Hamah* et *Damas*, qui se continue depuis et avant Saül, jusqu'au tems d'Achaz, confirme l'assertion d'Hérodote qui restreint l'empire des Assyriens ninivites à la haute Asie, pendant 500 ans, et qui par là les exclud de l'Asie basse, c'est-à-dire de l'Asie mineure et de la Syrie. Les Chroniques juives

s'accordent avec lui en nous montrant l'ouest de l'Euphrate indépendant de leur puissance, et en n'y laissant apercevoir son extension qu'au règne de *Phul*, vers l'an 770. Alors commence de la part des sultans de Ninive, un système d'agrandissement de ce côté, qu'ils poursuivent jusqu'au tems de Sardanapale. Le discours de Sennachérib au roi Ezeqiah, indique très-bien cet état de choses. « Les dieux des nations, dit ce » prince, ont-ils délivré les pays ravagés par » mes pères, les pays de *Gouzan*, de *Haran*, » de *Ratsaf*; et les enfans d'Aden qui sont en » Talashar? où est le roi de Hamat et d'Arfad? » où sont les rois des *Sapires*, de *Ana*, de » *Aoua*, etc. [1]. »

Nous avons le pays de *Gouzan*, *Gauzanitis*, de Ptolomée, près de la rivière Khaboras en Sennaar; celui de *Haran* ou *Charræ*, près d'*Edessa* en Mésopotamie. *Ratsaf* ou *Resapha* est situé au sud de l'Euphrate et au nord de Palmyre. *Aden* est *Adana*, ville puissante près *Tarsus* ou *Tarsis* en Cilicie : et puisque Aden est en *Talashar*, il faut que Talashar soit la *Kilikie*, qui par les Arabes, serait prononcé *Tchilitchia*. *Hamah* est bien connu sur l'Oronte. Arfad, toujours nommé avec Damas

---

[1] Reg. II, c. XVIII.

et Hamah [1], ne saurait en être écarté plus loin qu'*Aradus*, appelé aussi *Arvad*. Les Sapires sont au nord de l'Arménie. Ana est une île de l'Euphrate; *Aoua*, un canton de la Basse-Babylonie.

Lors donc que Sennachérib, pour effrayer le roi juif, lui dit que *ses pères* ont ravagé tous ces pays, sans doute il n'entend pas une vieille conquête faite par Ninus, 1400 ans auparavant (selon Ktésias); mais une conquête récente dont nous suivons la trace dans Salmanasar, qui subjugua les états Phéniciens, dont Arvad fut un; 2° dans Teglat, qui conquit Damas, et en déporta les habitans au pays de Qir [2]. 3°. Dans Phul, enfin, qui le premier paraît au sud de l'Euphrate, sans doute après avoir soumis *Adana*: il semblerait que *Tarsus*, port de mer puissant, ne fut conquis qu'au tems de Sardanapale, qui, selon une inscription hyperbolique, l'aurait rebâti en un jour [3].

---

(1) Jérémie, c. XLIX, v. 23.

(2) Ce pays de *Qir*, prononcé Koïr par les Arméniens, doit être celui du fleuve *Kur*, au nord de l'Arménie : à moins que l'on ne préfère le pays des *Karhi*, peuples belliqueux, mentionnés par Polybe, lib. V, c. X, comme habitant les vallées à l'ouest du lac de *Van*. Isaïe, c. XXII, et Amon, c. Ier, v. 5, parlent de *Qir* au *grand bouclier*.

(3) Peut-être *un jour des dieux* (un an).

Avant cette conquête des Assyriens, c'est-à-dire avant l'an 770 ou 780 au plus, les Syriens n'étaient connus que sous leur nom d'Araméens; Homère et Hésiode, qui écrivirent vers ce tems, n'en citent pas d'autre. Il s'étendait à la Phrygie brûlée, qu'ils nomment *Arimaïa ;* à la Cappadoce, dont les habitans étaient nommés *Ariméens blancs*, et descendaient, selon Xanthus de Lydie, d'un antique roi *Arimus*, le même que l'*Aram* hébreu (Voy. *Strabo, lib. XIII*).

Aram a encore pour dépendances Aouts, Houl, Gatar et Mesh.

Aouts est connu pour l'*Ausitis* de Ptolomée, pays avancé dans le désert de Syrie vers l'Euphrate. Les Arabes, *Beni-Temin*, d'origine Iduméenne, ont occupé ce pays; c'est à eux que Jérémie dit [1] : « Réjouissez-vous, enfans d'Edom, » qui vivez dans la terre d'Aouts. » Là est placé l'anecdote de Iob, dont le roman offre sur Ahriman ou satan, des idées zoroastriennes que l'on ne trouve dans les livres juifs que vers le tems de la captivité de Babylone.

Houl n'a pas de représentans.

Gatar est la ville et le pays de *Katara* sur le golfe Persique. (*Voy.* Ptolomée.)

Mesh doit être voisin, et convient aux *Ma-*

---

[1] Jérémie, c. XXXIX et XLIX.

sanites de Ptolomée, à l'embouchure de l'Euphrate et non loin de Katara : le système de contiguité continue toujours de s'observer.

Un cinquième peuple de *Sem* est *Araf-Kashd*, représenté dans le canton *Arra-Pachitis* de Ptolomée, qui est le pays montueux, au sud du lac de Van, d'où se versent le Tigre et le Lycus ou grand *Zab*. Ce nom signifie *borne du Kaldéen*, et semble indiquer que les Kaldéens, avant Ninus, se seraient étendus jusques-là.

Cet *Araph Kashd*, selon Josephe, fut père des Chaldéens. Selon l'Hébreu, il produisit *Shelah*, dont la trace, comme *ville* et *pays*, se retrouve dans le *Salacha* de Ptolomée. Sêlah produisit *Eber*, père de tous les peuples d'*au-delà* l'Euphrate : mais si nous le trouvons *en deçà*, relativement à la Judée, nous avons droit de dire que cette antique tradition vient de la Chaldée.

D'*Eber* sont issus *Ieqtan*, père de tous les Arabes-Syriens; et Phaleg, d'où l'on fait venir Abraham, père des Juifs et d'une foule de tribus arabes, par ses prétendues femmes, *Agar* et *Ketura*; mais si dès le siècle de Moïse, quatre générations seulement après Abraham, ces tribus présentent une masse de population et une étendue de territoire inconciliables avec les probabilités physique et morale, nous aurons une nouvelle raison de rejeter l'existence d'*Abraham*

comme homme ; et si l'auteur de la Genèse, au ch. XV, v. 19, suppose que Dieu « promit à » Abraham de livrer à sa postérité, parmi plu- » sieurs peuples, celui de *Qenez*, lequel Qenez » naquit seulement quatre générations après lui, » nous pourrons encore dire que cet auteur se trahit lui-même par un anachronisme choquant. Il est plus naturel de penser que toutes ces petites tribus, d'origine incertaine et répandues dans le désert de Syrie jusqu'à l'Arabie Pétrée, ont appelé *Ab-ram*, leur père commun, parce qu'il fut leur divinité patronale ; et en disant qu'elles vinrent primitivement de Sem, l'on commettait un pléonasme, puisque, selon le livre Kaldéen de Mar-Ibas, *Sem* est le même que Zerouan, qui est aussi le même qu'Abraham ; nous n'insistons pas sur le site de toutes ces tribus, parce qu'il est assez bien connu.

De *Ieqtan*, supposé homme, l'auteur fait venir treize peuples arabes, dont il pose distinctement les limites en disant :

1°. « Que les enfans d'Ismaël habitèrent depuis » *Haouilah* jusqu'à *Shour*, qui est dans le désert » en face de l'Egypte, sur le chemin d'Assyrie » (par Damas).

2°. » Que les enfans de Ieqtan habitèrent de- » puis *Mesha* jusqu'à *Shefar, montagne orien- » tale.* »

Shefar est une montagne du désert arabe, par les 29 degrés de latitude, à environ cinquante-cinq lieues est de la mer Rouge, et à l'*orient* d'hiver de Jérusalem : elle fut le campement le plus reculé des Hébreux conduits par Moïse [1] : Ptolomée y pose la limite extrême de l'*Arabia felix*, au nord. Là commencent l'Arabie Pétrée et les dépendances de Kush, dont *Haouilah* fait la frontière. Tout se trouve d'accord de ce côté, qui est l'occident de Ieqtan.

Mesha, qui est sa borne à l'orient, est le *Masanites fluvius*, l'une des branches de l'Euphrate, vers son embouchure dans le golfe Persique : une ligne tirée de *Shefar* sur *Mesha*, est donc la borne des Arabes Ieqtanides, vers le nord.

L'Océan, ou mer Erythrée, est leur borne au sud.

Vers le couchant, qui est la mer Rouge, si l'on tire une ligne de *Shefer* sur *Sabtah*, frontière de *Kush*, cette ligne laisse tous les peuples de Ieqtan dans le désert à l'est, et tous les *Kushites* dans le Hedjaz et dans le *Tehamah*, vers l'ouest; avec cette circonstance, qu'elle suit une chaîne de montagnes rocailleuses et stériles, qui en font une limite naturelle. Le pays de Ieqtan occupe donc tout l'orient de la péninsule arabe, depuis

---

[1] *Numeri*, c. XXXIII, v. 23.

le canton de *Saba-Mareb*, jusqu'à l'embouchure du golfe Persique, où les tribus Kushites de *Ramah*, *Daden* et *Sheba* possèdent un territoire qui fait exception. Il s'agit de placer les tribus dont les géographes grecs nous retracent plusieurs noms reconnaissables.

Al-Modad ne l'est pas très-bien dans le Alumaiotæ de Ptolomée; mais *Shelaph* l'est parfaitement dans les *Salapeni* du même auteur.

Hatsar-Môt est sans contredit les *Chatramotitæ* de Strabon, *le Hadramaut* actuel des Arabes.

Ierah se trouve bien dans les *Iritæi*.

Adouram dans *Adrama*, au pays de *Iemama*, qui selon les monumens cités par Pocoke [1], fut la borne de l'empire assyrien en ces contrées.

Auzal est l'*Auzara* de Ptolomée, près le pays d'Oman, sur le golfe Persique. Dans Ezekiel (*ch. XXVII*), Dan est joint à Ion d'*Aouzal*, et Giggeius place en ces cantons une ville de Ion. (*Voy.* Bochart.)

Deqlah est inconnu : *Aoubal* doit être le *Hobal* du géographe Edrissi, ou l'*Obil* anéanti des traditions arabes.

Abi-mal représente l'un des quatre cantons aromatifères de Théophraste, qui le nomme *Mali*.

---

[1] *Specimen historiæ Arabum.*

Iobab, par l'altération du second *b* en *p* grec, qui est l'*r* latin, a fait *Iobaritæ*, en Ptolomée.

Le nom de *Sheba* se retrouve dans *Shebam*, château-fort sur les montagnes, à l'ouest du Hadramaut, et peut-être mieux encore dans la ville de *Saba*, ou plutôt *Sheba-Mareb*, c'est-à-dire, la *capitale de Sheba*, le mot *mareb* ayant cette signification en arabe.

Haouilah offre le plus de difficultés, parce que ce nom n'a point laissé de traces, et qu'un passage de la Genèse impose à ce local des conditions contradictoires.

Ce livre dit (*ch. II, v. 10 et 11*) : « Et le fleuve » (du jardin d'Eden) se divisait en quatre autres » fleuves, dont le premier s'appelle *Phishoun*; » celui-ci entoure tout le pays d'*Haouilah* où » se trouve l'or : et l'or de cette terre est bon » (or fin) : là aussi est le Bedoulah (Bdellium) » et la pierre de Shahm (l'onyx). »

Nous avons vu ci-dessus un premier pays de Haouilah, appartenant à la division de Kush, réclamer sa situation dans un désert où l'on ne connaît aucune rivière : ce second Haouilah, appartenant aux Ieqtanides, exige de ne pas sortir de leurs limites, par conséquent il nous faut trouver dans la péninsule arabe, une rivière arrosant un pays où se trouvent l'or, le bdellium et l'onyx.

Les Grecs [1] nous indiquent un premier petit fleuve venant du mont Laëmus, au sud-est de la Mekke, traversant un pays riche en sources, en verdure, et de plus, roulant des paillettes d'or : là vivaient les Arabes Alilæi et les Gassandi, chez qui se trouvaient des pepites d'or en abondance; au-delà, sur la frontière du désert, vivaient les *Debœ*, riches en paillettes d'*or*, d'où leur venait leur nom : tous ces peuples sans arts, ne savaient employer l'or à rien, et ils le prodiguaient aux navigateurs étrangers, pour des marchandises de peu de prix.

Si l'on supposait que le nom *Alilœi* fut une corruption de *Haouilah*, chose très-possible de la part des Grecs, il y aurait ici de grandes convenances; mais encore serions-nous dans le territoire de Kush; et de plus nous n'y trouvons pas la pierre d'onyx, et surtout le *bdellium* que l'on s'accorde à croire être la *perle*.

Cette dernière condition nous appelle sur le golfe Persique : là nous trouvons deux rivières; l'une au pays de Iemama, ayant son embouchure en face des îles de Barhain, où se termine le grand banc des perles; l'autre, appelée *Falg* par les Arabes, sur la même côte du golfe Persique, ayant

---

[1] *Agatharchides de mari Rubro*, pag. 59; *Artemidorus in Strabone*, lib. XVI; *Diodore Sicul.*, lib. III, § 45.

son embouchure à l'autre extrémité du même banc, sur la frontière du pays d'Oman : le voyageur Niebuhr assure que l'onyx n'est pas rare en ces contrées : voilà plusieurs conditions remplies; mais nous ne voyons aucun nom retraçant Haouilah ; et parce que le récit de la Genèse tient à la Mythologie, peut-être la recherche d'un fleuve joint à ce nom est-elle idéale ?

Un dernier pays nous reste à trouver, celui d'*Ophir* qui, jusqu'ici, a été la pierre philosophale des géographes ; successivement ils l'ont cherché dans l'Inde, à Ceylan, à Sumatra; dans l'Afrique, à Sofala; enfin jusqu'en Espagne, où ils ont voulu que Tartesse représentât la ville de Tarsis. Chacune de ces hypothèses a combattu l'autre par des raisons de vraisemblance et d'autorité; mais toutes ont péché contre une condition essentielle à laquelle on n'a point donné assez d'attention; cette condition est que l'auteur du dixieme chapitre, ayant observé, dans toute sa nomenclature, un ordre méthodique de positions et de limites, il n'est pas permis de violer ici cet ordre; dans le cas présent, le pays d'Ophir étant assigné à la division de Ieqtan, il n'est pas permis de le chercher hors de la péninsule arabe, où cette division est restreinte.

Une hypothèse récente a été mieux calculée, en plaçant Ophir dans les montagnes du Iemen,

à douze ou quatorze lieues nord-est de Lohia, en un lieu nommé Doffir [1]; mais il reste douteux que ce local, voisin des Sabéens kushites, ait pu appartenir aux Ieqtanides; d'ailleurs l'addition d'une consonne aussi forte que le *D*, qui aurait changé Ophir en Doffir, est une altération dont l'idiome arabe n'offre pas d'exemple : enfin l'on ne conçoit pas comment les vaisseaux de Salomon auraient employé à faire un voyage de quatre cents lieues au plus (tout louvoiement compris), un tems aussi long que celui dont le texte donne l'idée, en disant que ces vaisseaux partaient *chaque troisième année* pour Ophir, c'est-à-dire, qu'ils étaient un an à se rendre, un an à revenir, et ils n'auraient fait que quatre cents lieues par an !

Après avoir médité ce sujet, il nous a semblé qu'un plus grand nombre de convenances historiques et géographiques se réunissaient pour placer Ophir sur la côte arabe, à l'entrée du golfe Persique : établissons d'abord le texte qui doit être notre premier régulateur.

« Salomon fit construire des vaisseaux à Atsiom-
» Gaber (sur la mer Rouge près d'Aïlah), et
» Hiram, roi de Tyr, lui envoya des pilotes con-
» naissant la mer, pour conduire ses vaisseaux ;

---

[1] Recherches sur la Géographie des anciens, par M. Gosselin, in-4°, tom. 1er, pag. 124.

» et ils allèrent à Ophir, d'où ils apportèrent beau-
» coup d'or. (*Reg. I, c. IX, v. 10.*)

» Et la reine de Sheba ayant entendu parler
» de Salomon, le vint voir. (*Ibid., ch. X, v. Ier.*)

» Et elle lui apporta en présent une quantité
» prodigieuse d'or, d'aromates exquis, et de pierres
» précieuses. (*v. 10.*)

» Et les vaisseaux de Hiram qui apportèrent
» de l'or d'Ophir, en apportèrent aussi des bois
» appelés *almoguim* (que l'on croit le sandal)
» et des pierres précieuses. (*v. 11.*)

» Et Salomon tira beaucoup d'or des rois d'Ara-
» bie. (*v. 15.*)

» Et les vaisseaux de Tarsis (appartenant) au
» roi, allèrent avec ceux de Hiram, chaque troi-
» sième année; et ces vaisseaux de Tarsis ap-
» portèrent de l'or, de l'argent, des dents d'élé-
» phant, des singes et des paons. (*v. 22.*)

» Josaphat fit construire des vaisseaux de Tarsis,
» pour aller à Ophir; mais ils périrent dans le port
» même d'Atsiom-Gaber. (*c. XXII, v. 49.*) »

Pesons bien les circonstances et même les mots de ce récit : « 1°. Des vaisseaux partent d'Atsiom-
» Gaber; ils vont à Ophir; ils en apportent beau-
» coup d'or; et Salomon tira beaucoup d'or des
» rois d'Arabie. »

Ici Ophir ne figure-t-il pas en synonyme avec Arabie?

« 2°. Et la reine de Sheba ayant entendu parler » de Salomon, le vint voir. »

Cette princesse ne sera pas venue sur un ouï-dire; elle aura questionné les gens mêmes de Salomon; elle les aura fait venir; elle ne l'aura pu qu'autant qu'ils auront relâché dans un de ses ports. Les ports du Tehama ne lui appartenaient point, ils étaient aux Kushites. Le port le plus voisin de sa résidence, qui devait le mieux lui appartenir, était celui que les Grecs appelèrent par la suite *Arabia felix*, aujourd'hui *Hargiah*, à l'embouchure de la rivière de Sanaa. Ce port, disent les Grecs, fut l'entrepôt où les marchandises de la mer Rouge, et celles du golfe Persique et de l'Inde, se rencontraient, avant qu'une navigation directe se fût établie de l'Egypte dans l'Inde.

Selon les monumens arabes, la reine de Saba, nommée *Balqis*, vivait à *Mareb*, c'est-à-dire, dans la *capitale* du pays de *Saba*. Le Hadramaut était dans sa dépendance; il est la contrée des aromates. Les singes qu'elle y joignit, sont nommés en hébreu *qouphim*, dont l'analogue subsiste au Malabar, dans le mot *kapi*, venu du sanscrit *Kabhi :* les paons, appelés en hébreu *toukim*, s'appellent encore au Malabar *tougui* [1]. Voilà des

---

[1] Mémoire de M. Tychsen, *de Commerciis et navigatione Hebræorum*, pag. 165.

produits indiens : les dents d'éléphant en sont un aussi; mais l'Abissinie et l'Afrique ont pu en produire également. Si les bois *almoguim*, dont Salomon fit des instrumens de musique, sont, comme on le croit, le bois de sandal (si rare, dit le texte, que depuis cette époque on n'en vit plus), ils sont une nouvelle preuve d'un commerce indien. Selon nous, les Tyriens qui furent les pilotes de Salomon, et à qui appartenait spécialement ce commerce, ne se bornaient point au port d'*Arabia felix ;* ils prolongeaient la côte arabe jusqu'au pays actuel de *Maskat :* là, nous trouvons près du cap Ras-el-had une ancienne ville écrite *Sour*, avec les mêmes lettres que *Tyr :* toute cette contrée, jusqu'au détroit Persique, nous est dépeinte par Niebuhr, comme un pays abondant en toute denrée, et méritant le nom de *heureux* et *riche :* là, étaient les villes ou pays de Sheba, Ramah et Daden, dont Ezékiel nous dit « que les habitans étaient les associés ou courtiers » des Tyriens à qui ils fournissaient les dents » d'éléphant, les aromates et l'or (*ch. XXVII*). » Sur cette côte existe encore une ville de *Daba*, dont le nom signifie *or ;* et il est prouvé par une foule de passages des anciens, qu'a recueillis Bochart, en sa Géographie sacrée (*l. II, c. XXVII*), que cette contrée fut jadis aussi riche en or que le sont de nos jours le Pérou et le Mexique.

Eupolême [1], qui fut instruit dans l'Histoire des Juifs, dit que David envoya des vaisseaux exploiter les mines d'or d'une île appelée *Ourphê*, située dans la mer Erythrée, qui est le nom de l'Océan arabique jusque dans le golfe Persique.

Ici *Ourphê* semble n'être qu'une altération d'Ophir, altération d'autant plus croyable que le même texte fait partir les vaisseaux du port d'*Achana* au lieu d'Aïlana : mais Eupolême n'a-t-il pas eu en vue une île célèbre de ces parages, appelée par Strabon, *Tyrina* (l'île tyrienne), « où » l'on montrait, sous des palmiers sauvages, le » tombeau du roi *Erythras* (c'est-à-dire, du *roi* » *Rouge*) qui, disait-on, avait donné son nom » à l'Océan arabique, parce qu'il s'y noya. » Nous avons ici un conte phénicien, dont le vrai sens est que le *soleil brûlant* et *rouge*, qui chaque soir se noyait dans la mer, reçut un culte des navigateurs qui la traversaient, et qui, en action de grâces d'un voyage heureux, lui élevèrent un monument de la même espèce que celui d'Osyris, *roi*, *soleil*, comme Erythras. En désignant ce tombeau comme un *tumulus* pyramidal *considérable*, Strabon nous fait soupçonner un autre motif utile, celui d'avoir élevé sur cette côte plate un point dominant propre à diriger les marins.

---

[1] Eusèbe, *Præpar. evang.*, lib. IX, c. XXX.

Si nous pénétrons dans le golfe Persique, nous trouvons, sur la côte arabe, une rivière appelée *Falg*, dont le cours nous conduit à une ancienne ville ruinée qui porte le nom de *Ophor*[1], lequel, vu l'insignifiance de la seconde voyelle, représente matériellement le nom que nous cherchons, et qui le montre en un lieu convenable : il est vrai que ce local n'est point une île, comme le dit Eupolême ; mais il faut observer que dans tous les dialectes de l'arabe, y compris l'hébreu, un même mot signifie île et presqu'île. Or la pointe d'Oman, où nous trouvons Ophir, est une véritable presqu'île, surtout à raison des rivières qui coupent sa base; quant au site propre de la ville actuelle, il a dû changer, en ce que les attérissemens considérables de cette côte ont éloigné la mer, et par cela même ont fait perdre au port et à la ville d'Ophir son activité et sa renommée.

A l'embouchure de la rivière qui avoisine les restes d'Ophir, commence le grand banc des perles, foyer très-ancien d'un riche commerce ; à l'extrémité de ce banc se trouvent encore deux îles qui jadis portèrent le nom de *Tyr* et *Arad*, et qui eurent, dit Strabon (*lib. XVI.*), des temples phéniciens : leurs habitans se prétendaient la souche

---

(1) M. Seetzen, dans la Correspondance de M. le baron de Zach, nomme celui-ci *Ophir*, en toutes lettres, et énonce la même opinion d'identité. (*Note communiquée.*)

de ceux de Tyr et Arad sur la Méditerranée; mais si l'on considère qu'ils n'étaient que de pauvres pêcheurs sur un sol d'ailleurs aride, l'on sentira que la vraie souche de population fut aux bords fertiles de la Phénicie, et que ce récit n'est qu'une inversion qui néanmoins indique encore le commerce et la fréquentation des Tyriens, dont nous venons de rassembler un assez grand nombre de preuves.

On objecte que le circuit de l'Arabie est trop considérable pour la science nautique de cet ancien peuple; nous répondons que le vrai degré de cette science n'est pas très-bien connu, ne l'a peut-être pas même été par les Grecs venus à une époque tardive : en outre, l'analyse semble prouver que ce circuit n'excéda réellement pas les moyens des anciens; leurs géographes s'accordent à nous dire qu'une journée moyenne de navigation équivalait à 14 ou 15 de nos lieues marines, c'est-à-dire, $\frac{3}{4}$ de degré [1]. La longueur de la mer Rouge est d'environ 320 lieues : supposons 400 à raison des caps et des baies que les

---

[1] C'est la valeur des cinq cent quarante stades allégués par Hérodote, lib. II, § 106, de l'espèce de ceux dont on comptait seize cent vingt entre Héliopolis et la mer : Scylax, qui compte un jour et demi de navigation entre la Corse et l'Italie, nous donne la même mesure, puisqu'il y a vingt-trois lieues.

anciens tournaient; la distance du détroit de Bab-el-mandel au cap Raz-el-had, passe 360; supposons 430, nous avons 830; ajoutez 120 jusqu'au golfe Persique, plus 50 jusqu'à la rivière Falg; pour ces deux branches, supposons 200; la totalité sera de 1030 lieues; pour compte rond supposons 1050.

Les vaisseaux ont eu cent - cinquante jours, c'est-à-dire, cinq mois de très-bon vent pour franchir cet espace : en effet, à la fin de mai commence la mousson de nord-ouest, qui dure jusqu'à la fin d'octobre. 1050 lieues, divisées par 150 jours, ne donnent que 7 lieues à chaque journée : les navigateurs purent donc employer 75 jours, c'est-à-dire la moitié du tems, à des relâches; la mousson de sud-est, qui les eût ramenés, commence en novembre et finit en avril; mais ils ne pouvaient en profiter, parce qu'ils n'auraient pas eu le tems de faire leur négoce : seulement, ils purent employer les vents variables du mois qui le termine, à sortir du golfe Persique, à caboter sur la côte de Maskat; et leur retour au port d'Atsiom-Gaber put être effectué à la mi-janvier de l'année *seconde* du départ; alors une nouvelle expédition avait le tems de se préparer pour partir à la fin de *mai*, qui commençait l'année *troisième*.

Dira-t-on que les Tyriens ont exploité le com-

merce du golfe Persique par un moyen qui a encore lieu aujourd'hui, c'est-à-dire, par les caravanes des Arabes se rendant à travers le désert, soit à l'Euphrate, soit directement au golfe. Il est vrai que plusieurs passages des psaumes de David, des prophètes, et surtout d'Ezékiel, indiquent que les Tyriens surent tirer ce parti des Bedouins, en tout tems dévoués à celui qui les salarie; mais la voie du désert n'offrait guère moins d'obstacles que celle de la mer, en ce que les Tyriens étaient obligés de traverser les pays, souvent hostiles, des Juifs, des Syriens de Damas, et surtout de prolonger le pays des Babyloniens, dont les rois furent leurs ennemis acharnés : la cause de cette haine, comme de celle des Ninivites leurs prédécesseurs, s'explique même en faveur de notre hypothèse, en disant que, jaloux des richesses que les Phéniciens tiraient du commerce de l'Inde, par le golfe Persique, ils leurs coupèrent d'abord la voie du désert; puis, lorsque l'industrie tyrienne eut imaginé la voie de la mer Rouge et le circuit de l'Arabie, ils l'attaquèrent dans son foyer même, pour extirper cette dérivation du commerce indien, et le ramener en son lit ancien et naturel, le cours du Tigre et de l'Euphrate, où il fut la véritable cause de la splendeur successive de Ninive, de Babylone et de Palmyre.

On nous oppose l'opinion de plusieurs écrivains grecs qui « ont nié que personne eût navigué au-» delà du pays de l'encens avant l'époque d'A-» lexandre ; » ce sont les expressions d'Eratosthènes en Strabon, *lib. XVI, pag. 769*) : mais le témoignage d'Herodote est d'un plus grand poids, lorsque, sur l'autorité des savans Egyptiens et Perses qu'il consulta, il raconte : « Qu'environ » 40 ans avant lui), le roi Darius Hystaspes eut » la curiosité de connaître le cours de l'Indus ; » que pour cet effet il confia des vaisseaux à des » *hommes sûrs et véridiques*, entr'autres à » Scylax de Kariandre, lesquels vaisseaux, après » avoir descendu l'Indus depuis la ville de Kas-» patyre, firent route dans l'Océan, vers l'ouest, » et arrivèrent, le trentième mois, au fond du golfe » d'Héroopolis d'Egypte [1]. »

Comment Eratosthènes et d'autres anciens ont-ils négligé ce fait ? Nous répondons avec de savans critiques : 1° parce que les anciens ont en général dédaigné les prétendus contes d'Hérodote, et nous ajoutons, 2° parce qu'ils ont été imbus d'un préjugé formellement avoué par Arrien : cet auteur, parlant des efforts inutiles d'Alexandre pour faire

---

[1] Hérodote, lib. IV, § 44 : ce Scylax est l'auteur même du Périple qui porte son nom, comme l'a démontré Saint-Croix.

sortir ses vaisseaux du golfe Persique, nous dit en substance : « On était persuadé à Babylone, » que le golfe Persique et le golfe Arabique ayant » leurs embouchures dans l'Océan, il devait exister » un passage libre par mer, entre Babylone et » l'Egypte ; mais personne n'était encore parvenu » à doubler les caps méridionaux de l'Arabie : » cette entreprise passait pour impossible, à cause » de l'*excessive chaleur* qui dans ces latitudes » rend la terre inhabitable. Arrien ajoute : si la » côte extérieure au golfe Persique eût été navi- » gable, ou si l'on eût soupçonné la possibilité » de s'en approcher, je ne doute pas que l'extrême » curiosité d'Alexandre ne fût parvenue à faire » reconnaître le pays par mer ou par terre [1].

L'*excessive chaleur rendant la terre inhabitable ;* voilà le préjugé qui a égaré presque tous les anciens, et dont ne fut pas exempt Hérodote lui-même ; avec cette différence honorable à son caractère, qu'il n'eut point la présomption de soumettre les faits à sa théorie, et qu'au contraire,

---

[1] Arrien, *rerum Indicarum*, c. XLIII ; et *de Expeditione Alexandri*, lib. VII, c. XX : il est étonnant qu'Arrien, homme d'esprit, n'ait pas vu que la prétendue impossibilité alléguée de sortir du golfe Persique eut la même cause de découragement qui, sur les bords de l'Indus, s'opposa à ce que le conquérant poussât plus loin les expéditions guerrières dont son armée était excédée.

en plusieurs occasions il a eu la candeur de nous dire : « Voilà ce qu'on m'assure : cela ne me pa-
» raît pas croyable ; mais peut-être d'autres le
» croiront. » Nous verrons bientôt que cette bonne foi l'a mieux dirigé que ses censeurs.

Pour revenir à notre question, nous disons que la *persuasion* où l'on était à Babylone de la possibilité du circuit de l'Arabie, avait pour cause quelques traditions confuses ou dissimulées des anciennes navigations : leur souvenir dut s'obscurcir même chez les Orientaux, parce que les guerres continues depuis Salmanasar jusqu'à Nabukodonosor, après avoir long-tems distrait, finirent par détruire les Tyriens et les Iduméens, agens de ces navigations, et plongèrent dans le trouble et l'ignorance, les générations qui leur succédèrent : à plus forte raison, les Grecs d'Alexandre, venus deux siècles et demi après que Tyr eut été dévastée par Nabukodonosor, puis par Kyrus et ses successeurs, dûrent-ils ignorer des faits qui, par eux-mêmes, n'étaient pas éclatans; surtout lorsque nous voyons ces mêmes Grecs peu et mal instruits dans toute l'histoire des rois ninivites et babyloniens, de qui ces faits furent contemporains.

Mais enfin, dira-t-on, ce petit peuple tyrien, séparé de la mer Rouge, par un espace de 90 lieues (communes de 2500 toises) qu'occupaient quatre

ou cinqnations souvent en guerre, comment put-il entretenir les communications nécessaires à son commerce, et surtout comment put-il former et alimenter le matériel d'une marine soumise à beaucoup de casualités, c'est-à-dire, se procurer les métaux, les chanvres, les bois de construction, etc., quand il est avéré que les bords de la Méditerranée sont tellement dénués de ces objets, que, selon Strabon, Diodore et Pline, « les indigènes n'y exer-
» çaient la navigation qu'au moyen de grands pa-
» niers tissus de joncs ou de feuilles de palmiers
» recouverts de peaux ou cuirs cousus et gou-
» dronnés.»

Sans doute ce sont là des difficultés, mais un examen attentif des faits sait les résoudre.

D'abord, quant aux communications, ce qui se passa entre Hiram et Salomon nous montre ce qui dut se passer avant et après ces princes: il est sensible que les Tyriens dûrent avoir tantôt avec les Philistins, tantôt avec les rois de l'Idumée, des traités semblables à ceux qu'ils eurent avec David et Salomon, maîtres accidentels de cette contrée.

Quant au passage matériel des choses, il put se faire entièrement par terre, dans les cas d'alliance avec les Juifs et les Philistins; mais en d'autres cas, il dut se faire par des moyens plus convenables à l'esprit d'économie d'un peuple marchand.

Ce peuple de Tyr étant, comme l'on sait, maître de la mer de Syrie, il dut user de cet avantage, pour se procurer un entrepôt rapproché, autant que possible, de la mer Rouge. Parmi plusieurs, la côte de Gaza lui en offrit un éminemment commode dans le lieu appelé *El-arish* qui, situé sur une plage déserte, loin des regards jaloux de tout gouvernement, avait le double mérite de la sûreté et du secret; joignez-y un torrent d'eau douce (dit le *torrent d'Égypte*), à la verité temporaire, et quelques sources saumâtres ombragées de palmiers. Ce hâvre, encore praticable, dut jadis être meilleur, quand les atterissemens continus de cette plage ne l'avaient pas ensablé; sa distance au port d'Atsiom-Gaber est d'environ 45 lieues communes, c'est-à-dire, de cinq à six journées de caravane. Le désert intermédiaire très-aride ne peut se traverser qu'avec l'agrément des Arabes qui le parcourent; il fut facile à un peuple riche, de mettre à sa solde des Bedouins toujours affamés; leurs chameaux transportèrent tout ce que les Tyriens voulurent débarquer; des discussions accidentelles avec les Iduméens, maîtres naturels d'Atsiom-Gaber, dûrent s'élever pour motifs d'intérêt et de péage; elles dûrent susciter l'idée de chercher ailleurs un établissement plus indépendant; la plage, au couchant du mont Sinaï, en offrait de tels; les

Phéniciens en profitèrent, de l'aveu exprès des historiens grecs qui nomment, comme leur appartenant, une ville au local d'Elim, et un port qui, chez les Arabes, conserve encore le nom d'*El-Tor*, mot identique à celui de *Sour* et *Tyr*. Ce lieu, favorisé de bonne eau douce et de palmiers-dattiers, dut surtout fixer les Tyriens qui, protégés par leurs vaisseaux, purent y être à l'abri des caprices des Arabes leurs hôtes.

Mais ces vaisseaux, comment se trouvent-ils construits là ? Nous répondons que les Tyriens firent alors ce qui se fait encore aujourd'hui, ce que l'histoire nous apprend s'être fait de tout tems : ils firent fabriquer sur la Méditerranée tous les agrès et les carcasses même des vaisseaux, et ils les transportèrent à dos de chameau d'un rivage à l'autre ; c'est ainsi que les Turcs ont entretenu leur marine à Suez [1], depuis Sélim ; que Soliman, en 1538, y fit passer une flotte entière de soixante-seize bâtimens, fabriqués à Constantinople et sur la côte de Cilicie ; c'est ainsi qu'Ælius-Gallus, sous le règne d'Auguste, fit passer une autre flotte de quatre-vingts galères, à deux et trois rangs de rames, etc.

Mais de quelle espèce étaient ces vaisseaux

---

[1] *Voyez* Thévenot, Voyage, liv. II, c. XXIV ; Niebuhr, Voyage, tom. Ier, pag. 172 ; et Volney, Voyage en Syrie, tom. Ier, tous témoins oculaires de ces transports.

tyriens ? Nous l'apprenons clairement d'Ezékiel, en son intéressant chapitre XXVII, lorsqu'il dit : « O Tyr ! tes enfans (ou tes constructeurs) em-
» ploient les sapins de Sanir à faire les planches
» (pour les bordages ou les ponts) de tes vais-
» seaux; ils emploient les cèdres du Liban à faire
» *tes mâts ;* les aulnes de Bazan à faire *tes rames ;*
» les buis de Ketim, incrustés d'ivoire, à faire les
» bancs de tes rameurs; les fines toiles d'Egypte
» bariolées, à faire *tes voiles ;* l'hyacinte et la
» pourpre des îles de Hellas, à teindre les tentes
» qui ombragent (tes nautonniers) : tu dis, je suis
» d'une beauté parfaite. »

Nous voyons, dans ce texte, que les vaisseaux de Tyr étaient à *voiles* et à *rames*, c'est-à-dire, du genre des galères dont l'usage est immémorial sur la Méditerranée; par conséquent cette voile fut triangulaire, celle que l'on appelle *voile latine*, qui a le mérite précieux de serrer le vent au plus près.

Le texte ne spécifie pas que les vaisseaux fussent *pontés ;* mais cet attribut des galères nécessité par la grosse mer, est une suite indispensable.

Maintenant d'où vient, dans le texte du Livre des Rois, l'expression de *vaisseaux de Tarsis*, construits par Salomon et par Josaphat? Les commentateurs en ont cherché l'explication au bout

du monde : elle nous semble placée sous la main, et offerte par un état de choses encore présent à nos yeux.

En effet nous voyons qu'en matière de constructions, chaque peuple et ci-devant chaque ville maritime, par certaines raisons de calcul ou de routine, ont donné et donnent encore à leurs vaisseaux des formes particulières d'où leur sont venus des noms distincts. Ainsi l'on distingue des vaisseaux de Hollande, par leurs hanches plus larges, par leurs quilles plus aplaties; les vaisseaux d'Angleterre, par leurs flancs plus effilés, par leurs quilles plus tranchantes; les vaisseaux de Venise et de Gênes (quand ces villes furent républiques), par d'autres caractères particuliers; ensorte que de très-loin en mer, un œil expert sait de quel pays et même de quel chantier est un vaisseau. Eh bien, chez les anciens cet état de choses dut avoir lieu, et alors les différences dûrent être d'autant plus marquées, que les peuples, dans un état habituellement hostile, avaient moins de rapports. Les vaisseaux de Carthage, ceux de Syracuse, d'Athènes, de Milet, dûrent avoir des caractères distincts; or, parmi les anciennes villes qui eurent une marine, et par conséquent des chantiers de construction, il s'en présente une célèbre qui eut tous les moyens de construire des vaisseaux désignés par son nom. Cette ville,

appelée *Tarsus* par les Grecs, la même que notre *Tarsis* des Hébreux, était située sur la côte de Cilicie, la plus riche de la Méditerranée en bois de marine, et le foyer perpétuel d'une navigation active portée jusqu'à la piraterie.

« *Tarsus*, nous dit le savant Strabon (*l. XIV* » *p. 673*), doit son origine aux Argiens qui, sous » la conduite de Triptolême, cherchaient Io »; (c'est-à-dire, que cette origine se perd dans les tems fabuleux.) Solin, compilateur d'auteurs anciens, l'attribue à Persée (*ch. XXXVIII*, autre signe d'antiquité) : il ajoute qu'on l'appelait la *mère des villes;* « que ses peuples (les Ciliciens) » avaient jadis commandé depuis la Lydie jusqu'à » l'Egypte; qu'ils furent dépossédés par les As- » syriens, etc. » : ceci cadre bien avec le discours de Sennachérib, disant à Ezékias « que ses pères » ont récemment conquis la ville de Adana (près » *Tarsus*); » et avec l'anecdote de Jonas qui, sous le règne de Jéroboam II, environ 65 ans avant Sennachérib, s'enfuit à *Tarsus*, pour *éviter* de *se rendre* à Ninive : n'a-t-on pas droit de conclure qu'alors Tarsus était indépendante de Ninive? L'épitaphe de Sardanapale, qui suppose que ce prince *bâtit en un jour Tarsus* et *Anchialé*, indique seulement qu'il *répara*, et qu'alors ces deux villes dépendent des Assyriens. Le dixième chapitre de la Genèse, en nommant Tarsis comme

enfant, c'est-à-dire, *colonie* de Ion, dépose dans le même sens que les Grecs en faveur de son antiquité. Quant à son industrie, Strabon continue: « La rivière Kydnus traverse Tarsus, et forme » au-dessous d'elle un marais navigable, qui jadis » fut un port spacieux, ayant son embouchure » dans la mer par un col étroit appelé *Regma*, » c'est-à-dire *rupture :* cette ville est populeuse » et a le rang de métropole ; ses citoyens ont » une telle passion pour les sciences physiques et » mathématiques, qu'ils ont surpassé en ce genre » les écoles d'Athènes, d'Alexandrie et de toute » autre ville savante que l'on pourrait nommer: » il y a ceci de notable, qu'à Tarsus ce sont les » indigènes qui sont les savans et les studieux : » il y vient peu d'étrangers. Ces indigènes, au » lieu de rester dans leurs foyers, se livrent aux » voyages pour acquérir ou perfectionner leurs » connaissances; et ces voyageurs s'expatrient » volontiers pour s'établir ailleurs ; il n'en revient » qu'un petit nombre: c'est le contraire des autres » villes, si j'en excepte Alexandrie, etc. »

Avec un tel caractère moral, et avec l'avantage des forêts de son voisinage et des métaux dont l'Asie mineure fut toujours riche, l'on a droit de croire que Tarsis eut très-anciennement des chantiers actifs ; que par cette activité, ses constructeurs ayant acquis la science qui naît de la pra-

tique, ils imaginèrent des formes de vaisseaux mieux calculées que celles de leurs voisins, et qui reçurent la dénomination de *vaisseaux de Tarsis*. Salomon, qui nous est dépeint comme un prince curieux en tout genre d'arts et de science, voulant avoir des vaisseaux sur la mer Rouge, et se trouvant obligé de les y construire de toutes pièces, sans être dirigé par aucune routine antérieure de son pays et de sa nation, Salomon a dû desirer de les construire sur le modèle le plus renommé, le plus parfait; il aura choisi celui de Tarsus; et parce qu'il fallut que ces vaisseaux fussent transportés de toutes pièces par terre, pour être refaits à Atsiom-Gaber, pays sauvage et dénué d'ouvriers, ce prince habile les aura fait fabriquer ou acheter tout faits au chantier de Tarsus, opération, en pareil cas, toujours la plus économique et la plus sûre; il est même probable que les Tyriens, dont le pays fertile, mais très-petit, n'avait que des arbres fruitiers, prirent de bonne heure le même parti, et achetèrent des *vaisseaux de Tarsis*. Tel est le sens le plus naturel, et telle est sûrement l'origine de cette expression, *vaisseaux de Tarsis*, qui s'adapte très-mal aux autres sens que les commentateurs lui ont donnés.

Selon les uns, Tarsis signifierait la *mer*, par analogie au mot grec θαλασση; mais plusieurs

passages des écrivains juifs repoussent cette explication : par exemple, Jérémie dit : « On ap-
» porte de l'argent de Tarsis et de l'or d'Ophaz
» (*ch. x, v. 9*). » Ophaz n'est ici qu'une altération d'Ophir, causée par la ressemblance de l'*r* et du *z* dans l'alphabet chaldaïque : en tout cas, *Ophaz* comme *Ophir*, étant une ville, *Tarsis* qui est mise en comparaison, ne peut qu'en être une autre : il serait ridicule de dire : l'*on apporte de l'argent de la mer et de l'or d'Ophaz.*

Ezékiel, en son chapitre XXVII, dit à la ville de Tyr : « Les vaisseaux de Tarsis sont *tes voituriers*
» dans tes navigations. » — Que signifierait *les vaisseaux de la mer?*

Le sens ne serait pas moins disparate dans les menaces d'Isaie (*ch. XXIII*), à l'époque où Salmanasar réduisit Tyr aux abois (vers l'an 727). « Malheur à Tyr! Jetez des cris de deuil, *vais-*
» *seaux de Tarsis!* la maison où ils venaient (le
» port de Tyr) est (ou sera) renversée[1]. On les
» avait taillés (ou transportés) de la terre de
» Ketim pour eux (Tyriens). — Habitans des *îles*,
» faites silence : ce qui a été entendu sur l'Egypte
» (cris de deuil à l'occasion de la conquête par
» l'éthiopien Sabako), Tyr l'entendra (sur elle-

---

[1] L'hébreu autorise également le futur et le présent.

» même). — Passez à Tarsis, jetez des cris de » deuil, habitans des îles! O *fille de Tarsis* (Tyr)! » écoule-toi sur la terre comme un ruisseau (de » pluie). »

Dans tout ce passage, si, au lieu de *Tarsis*, on introduit le mot *mer*, l'on n'a point de sens raisonnable : « *Passez à la mer, habitans des* » *îles*, etc. » Au contraire, Tarsis convient partout à la ville de *Tarsus* : et cette convenance se confirme par son adjonction, 1° au pays de *Ketim*, qui chez les Hébreux désigne Chypre et la côte de Cilicie; 2° aux *îles* qui chez eux désignent également Rhodes et l'Archipel. — Notez qu'Isaïe appelle ici Tyr *fille de Tarsis* (tirant d'elle sa puissance), comme ailleurs il l'appelle *fille de Sidon* (tirant d'elle sa naissance).

Il dit encore (*ch. 11, v. 16*) : « Dieu manifestera » sa grandeur sur tout ce qui est orgueilleux, sur » tout ce qui est élevé, sur les vaisseaux de » Tarsis, et sur tout ce qui est *beau à la vue.* » Cette comparaison des *vaisseaux de Tarsis* à ce qui est *beau à la vue*, n'indique-t-elle pas que les vaisseaux de cette ville étaient pour ces tems-là, et surtout pour les Hébreux, montagnards ignorans, un objet d'art étonnant, qui mérita une dénomination spéciale : cette même comparaison de beauté se trouve dans Ezékiel, lorsqu'au chapitre XXVII, après avoir dépeint les vaisseaux de

Tarsis, il fait dire à Tyr : « Je suis d'*une beauté* » *parfaite.* »

Mais, objectent encore les commentateurs, on lit dans le livre des Paralipomènes [1], que les vaisseaux du roi allèrent à *Tarsis*, et que Josaphat fit construire des vaisseaux à Astiom-Gaber, pour aller à Tarsis.

Cette difficulté a été insurmontable pour ceux qui ont attribué une infaillibilité sacrée aux livres hébreux; mais tout lecteur qui, libre de préjugé, se rappellera les erreurs chronologiques où nous avons surpris et où nous surprendrons encore l'auteur tardif et négligent des Paralipomènes; tout lecteur qui remarquera qu'en cette occasion, comme dans plusieurs autres, il n'a tiré ses informations que du Livre des Rois, qu'il n'en est même ici que le copiste littéral, à l'exception du mot *aller* [2], pensera qu'il a été trompé par l'ex-

---

(1) Liv. II, c. IX, v. 22; c. XX, v. 36.

(2) Et aussi du mot *Almogim*, qu'il altère en *Algomim*, comme il a fait *Argoun* au lieu d'*Argmoun* dans Ezékiel, ch. XXVII. Un autre exemple d'altération et d'erreur de la part des Paralipomènes, est le pays de *Parvaim* ou *Pherouim*, dont ils vantent l'or. Quelques paraphrastes n'ont pas craint d'y voir le *Pérou;* nous y voyons tout simplement l'altération du mot *Sapherouim*, dont l'*s* initial a disparu, et qui désigne l'un des peuples cités par Sennakérib, et connu des Grecs sous le nom de *Sapires* et *Saspires*, voisin de la Colchide, et riche en or natif recueilli dans les torrens.

pression *vaisseaux de Tarsis*, et que, selon l'erreur de son siècle, ayant cru qu'on les envoyait dans ce pays, il a, de son chef, introduit le mot *aller* : voilà l'unique base sur laquelle repose l'hypothèse qui veut que les vaisseaux de Salomon, et par suite ceux des Tyriens, aient fait *habituellement* le tour de l'Afrique, pour arriver à *Tartesse*, supposée Tarsis; trajet si inconcevable pour tous les anciens, que Hérodote même, qui, sur la foi des prêtres égyptiens, en a cité *un exemple extraordinaire*, paraît en douter, et que tous les anciens l'ont considéré comme une fable [1].

---

[1] De savans modernes sont du même avis. En rendant hommage à leur talent, nous ne pouvons souscrire à cette opinion, parce que ses principaux motifs pèchent dans leurs bases : « Les Phéniciens, dit Hérodote, ayant navigué dans la » mer australe, quand l'automne fut venu, abordèrent à l'en- » droit de la Lybie où ils se trouvèrent, et y semèrent du blé. » Ils attendirent le tems de la moisson, et après la récolte » ils se remirent en mer. »

L'on attaque ce récit : on nie que les Phéniciens aient connu l'état des saisons de l'autre côté de l'équateur, et qu'ils aient pu semer en tems opportun : l'on veut même que cette expression de semer en automne prouve un mensonge de leur part.

Laissons à part leurs connaissances possibles qui sont des conjectures : quant aux mots *semer en automne*, ils ne viennent pas des Phéniciens, mais d'Hérodote qui, écrivant 150 ans après eux sur le récit des prêtres, et qui n'ayant aucune idée

L'on sent que nous parlons du voyage de ces Phéniciens qui, sous Nekos, roi d'Égypte, firent voile du fond de la mer Rouge, et qui, ayant navigué pendant deux années, doublèrent à la troisième année les colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar), et revinrent en Égypte (*Herodote lib. IV*). Cette troisième année n'a pas laissé de contribuer à l'erreur, par la fausse ressemblance avec le verset qui dit que les *vaisseaux* de Salomon *allaient* chaque *troisième* année. Récemment on a voulu substituer à cette hypothèse

---

de ce qui se passait de l'autre côté de la ligne, y a supposé l'ordre physique et rural de celui-ci : il a même supposé qu'ils semèrent du blé, et cela, par le préjugé des Européens, qui croient qu'on ne vit pas sans blé, tandis que chez les Asiatiques, tels que les Egyptiens et les Syriens, il n'est qu'une très-petite portion des comestibles : l'on peut assurer que les navigateurs qui ont eu l'idée d'une telle entreprise, auront préféré toute autre espèce de grain, exigeant le moins de tems possible pour être récolté, tels que les lentilles, les pois, les haricots, le doura, le maïs et l'orge, auxquels deux ou trois mois de terre suffisent, et sur la convenance desquels les Phéniciens auront eu des connaissances préliminaires acquises dans leurs voyages antérieurs sur les côtes d'Ethiopie et d'Arabie.

« A leur retour en Egypte, ils racontèrent qu'en faisant » voile autour de la Lybie, ils avaient eu le soleil à leur » droite. Ce fait, ajoute Hérodote, ne me paraît pas croyable : » peut-être le paraîtra-t-il à quelqu'autre. »

L'on veut que cette circonstance soit une preuve de faus-

celle du voyageur Bruce, qui a prétendu trouver un pays de *Tarshish* en Abissinie; mais quiconque a connu Bruce, ou qui a lu son livre avec attention, sait que les assertions sytématiques et présomptueuses de cet écrivain, ne peuvent être reçues sans preuves positives. Terminons cet article par une dernière remarque.

Selon d'anciens monumens arabes recueillis et cités aux neuvième et dixième siècles de notre ère, par les Musulmans, il existait d'autres versions, d'autres traditions que celles de la Genèse

---

seté, parce que, dit-on, les Phéniciens ne pouvant se guider que par les étoiles de l'un ou de l'autre pôle, n'ont pu avoir le soleil qu'au visage ou au dos, et que pour l'avoir à main droite, il aurait fallu qu'ils prissent leur point de direction au couchant, ce qu'on ne peut admettre. Nous pensons, tout au contraire, voir ici une preuve de vérité d'autant plus lumineuse qu'Hérodote n'y croit point. Cet auteur, comme tous les Grecs, a cru que l'on ne pouvait passer sous la ligne à cause d'une prétendue chaleur excessive; il a donc conçu que les Phéniciens avaient fait le tour de l'Afrique sans avoir passé l'équateur; que dans ce cas navigant vers l'occident, ils ont dû avoir toujours le soleil sur leur gauche; mais puisque les Phéniciens traversèrent l'équateur, alors qu'ils arrivèrent au cap de Bonne-Espérance, forcés par la direction de cette côte de se *diriger au couchant* pendant plusieurs semaines, ils eurent réellement le soleil sur leur droite, et toutes ces circonstances, combinées avec le tems suffisant qu'ils employèrent, nous paraissent mettre leur navigation hors de doute.

sur les origines arabes. Le plus savant de leurs historiens, Maséoudi [1], déclare, d'après des auteurs respectés, « que les plus anciens peuples » de la péninsule, furent quatre tribus appelées » Aad, Tamoud, Tasm et Djodaï (ou Djedis).

» Aad habita le Hadramaut.

» Tamoud habita le Hedjaz et le rivage de la » mer de Habash (le Tehama).

» Tasm habita les Ahouaz et la Perse méri» dionale.

» Enfin Djodaï habita le pays de Hou qui est » le Iemama.

» Or ces Arabes, ajoute-t-il, soumirent l'Iraq, » (la Babylonie), et ils y habitèrent. »

Il y a ici une analogie marquée avec la Genèse : le pays de Hedjaz ou *Tehama*, l'*Iraq* et le midi de la Perse, sont les mêmes pays que le livre juif attribue aux peuples noirs venus de Kush, soit immédiatement, soit médiatement par Nimrod; ces premiers Arabes seraient donc les Kushites de la Genèse (les Arabes noirs), et cette conséquence est appuyée par un monument arabe qui, parlant du puits de Moattala, chez les Madianites, comme de l'une des merveilles du monde, remarque que les Madianites descendaient des

---

[1] Notice des manuscrits orientaux, tom. I, extrait du Moroudj-el-Dahab, pag. 28.

deux tribus Aad et Temoud (voyez *Notice des manuscrits orientaux, tom. II*). Or, nous savons par les Hébreux que les Madianites, dont Moïse épousa une femme, étaient des *Kushites*, des *Éthiopiens*.

Ces premiers Arabes furent attaqués et finalement expulsés par une autre race se prétendant issue de Sem, et parente des Assyriens et des Chaldéens; sur quoi l'historien Hamza observe qu'il y avait une autre manière de raconter l'histoire de ces tribus, lorsqu'il dit :

« Tel est le récit des *Iamanais* sur leur origine. Mais j'ai lu dans des écrivains qui s'autorisent *d'Ebn-Abbas*, que les vrais Arabes, au nombre de dix peuples, comptaient leurs années à dater d'*Aram*, et que ces dix peuples ou familles étaient *Aad*, *Tamoud*, *Tasm*, *Djedis*, *Amaleq*, *Obil*, *Amim*, *Ouabsar*, *Djasem* et *Qahtan* : ces familles désignées par le nom d'*Arman*, avaient déjà péri en partie, quand les derniers coups leur furent portés par *Ardouan*, roi (de la dynastie perse) des *Ashganiens*..... Jusque-là ces Arabes comptaient leurs années à dater d'*Aram*. Enfin elles furent entièrement détruites par Ardeshir Babeqan (vers les années 230 de notre ère et suivantes). »

Il est fâcheux que les Arabes ne nous aient pas donné l'époque de cet *Aram*. Au reste, pour

raisonner sur ce récit, il nous faudrait entrer dans trop de détails. La principale conséquence que nous en voulons tirer, est que les Arabes ayant eu des opinions diverses sur leurs antiquités, la version adoptée par Helqiah n'a pas le droit d'être préférée sur parole et sans aucune discussion, surtout lorsqu'aux neuf, dix et onzième siècles, il existait encore en Orient beaucoup de livres d'origine perse et chaldéenne, dont la composition première pouvait être contemporaine des monumens où puisa Helqiah. Le résultat le plus probable qui nous semble indiqué par tous ces récits, est qu'effectivement à une époque reculée, l'Arabie eut deux races d'habitans, les uns ayant la peau et les yeux noirs avec les cheveux longs, c'est-à-dire vrais Éthiopiens, comme leurs voisins d'Axoum et de Méroë [1] : les autres plus ressemblans aux Assyriens du pays desquels ils peuvent être venus; les uns et les autres parlant un langage identique dans ses principes et dans ses règles de grammaire et de construction. Cette circonstance indique qu'originairement ils sortirent d'une même souche, dont une branche habitant le midi, reçut l'impression du soleil afri-

---

[1] Si les Phéniciens sont réellement originaires du *Tehama*, ils seraient de cette race, et cela est indiqué par la *parenté* de Kanaan avec *Kush*.

cain ; l'autre s'étant répandue plus au nord, prit une constitution adaptée à son climat : en remontant plus haut, cette souche première est-elle née en Abissinie, ou en Arabie, ou en Assyrie ? C'est un problème que nous n'entreprendrons point de résoudre : seulement nous dirons que si, selon la remarque des anciens, la péninsule arabe, et spécialement son grand désert, n'ont jamais été conquis, ses habitans ne doivent point avoir été le produit d'une invasion subite d'étrangers qui n'y auraient trouvé ni subsistances, ni appât de pillage ; tandis que ces mêmes habitans, dressés à la vie guerrière par la dureté de leur climat, par la nécessité journalière de supporter la soif et la faim, par le besoin de changer chaque jour de site et de campement, ont eu sans cesse les motifs, et de tems à autre les moyens de se porter sur les pays riches de leurs voisins, par des éruptions semblables à celles de leurs sauterelles : et lorsque d'autre part ces mêmes anciens nous assurent que tous les peuples répandus de l'Euxin aux sources du Nil, de la Perse à la Méditerranée, leur offraient un même fonds de constitution physique, de lois, de mœurs et surtout de langage, l'on a droit de conclure qu'à des époques inconnues de l'histoire, de telles irruptions ont eu lieu alors que des hommes de talent, tels que Mahomet et Moïse, eurent l'art de rassembler les diverses

tribus arabes sous un seul drapeau, en détournant leurs passions et leurs jalousies vers un même but. Par cette raison, l'Abissinie ou Éthiopie, pays abondant et fécond en majeure partie, devrait avoir été envahie par des Arabes qui en chassèrent les nègres crêpus, avant que, par un retour subséquent, ces émigrés arabes, devenus nombreux et puissans, eussent reporté leur action sur la mère patrie [1]; mais ce sont là des conjectures de raisonnement, et nous n'avons pas à leur appui des faits positifs fondés sur des monumens.

RÉSUMÉ.

Maintenant si nous résumons les résultats que nous ont fournis ces derniers, nous pensons avoir établi comme vraies les propositions suivantes :

1° Que le Livre appelé la *Genèse* est essentiellement distinct des quatre autres qui le suivent ;

2° Que l'analyse de ses diverses parties démontre qu'il n'est point un Livre national des Juifs, mais un monument chaldéen, retouché et arrangé par le grand-prêtre Helqiah, de manière

---

[1] Le mot Ethiopie n'est point connu des Arabes, qui le remplacent par le mot *Habash*, dont les Européens ont fait Abissin, Abissinie; mais ce mot *Habash* a précisément le sens du mot *Arab*; car l'un et l'autre signifient *mélange d'hommes divers*. En hébreu *Arab* signifie *turba mixta*, en arabe *Habash* aussi *turba mixta*. Voyez les Dictionnaires.

à produire un effet prémédité, à la fois politique et religieux [1];

3° Que la prétendue généalogie mentionnée au dixième chapitre, n'est réellement qu'une nomenclature des peuples connus des Hébreux à cette époque, formant un système *géographique* dans le style et selon le génie des Orientaux;

---

[1] L'on ne saurait douter qu'à l'époque où écrivit Helqiah, 620 ans avant notre ère, les livres sacrés des Indiens, désignés sous le nom de *Pouranas*, ne fussent connus des Assyriens, qui avaient des relations de commerce avec la Syrie. Or il est vraiment remarquable que les conditions établies pour la composition d'un Pourana se trouvent exactement observées dans le Pentateuque. « Les savans Brahmes (dit » Sr W. Jones, tome VI de ses OEuvres in-4°, pag. 445), » disent que cinq conditions sont requises pour constituer un » véritable *Pourana*.

» 1°. Traiter de la création de la matière en général.

» 2°. De la création ou production des êtres secondaires » matériels et spirituels.

» 3°. Donner un abrégé chronologique des grandes périodes » du tems.

» 4°. Un abrégé généalogique des grandes familles qui ont » régné dans le pays.

» 5°. Enfin l'histoire de quelques grands personnages en » particulier. »

N'est-ce pas là précisément le sommaire de la Genèse et des quatre autres livres; et n'est-il pas probable que le grand-prêtre a été guidé et encouragé dans son travail par des modèles accrédités et par le succès de tout livre de ce genre?

4°. Que la prétendue chronologie antédiluvienne et postdiluvienne, si invraisemblable, si choquante même, n'est, jusqu'au tems de Moïse, qu'une fiction allégorique des anciens astrologues, dont le langage énigmatique, comme celui des modernes alchimistes, a induit en erreur d'abord le vulgaire superstitieux, puis, avec le laps de tems, les savans mêmes qui perdirent la clef des énigmes et de la doctrine secrète ;

5°. Que la véritable chronologie n'a dû, n'a pu commencer qu'avec la véritable histoire de la tribu juive, c'est-à-dire, à l'époque où son législateur Moïse l'organisa en corps de nation ;

6°. Que néanmoins à cette époque même aucun calcul régulier ne se montre dans les livres hébreux ; que c'est seulement à dater du pontificat de Heli, douze siècles avant notre ère, que l'on parvient à saisir une chaîne continue de tems et de faits méritant le nom d'*Annales ;*

7°. Enfin, que ces annales ont été rédigées avec tant de négligence, copiées avec tant d'inexactitude, qu'il faut tout l'art de la critique pour les restaurer dans un ordre satisfaisant.

De toutes ces données il résulte avec évidence que les livres du peuple juif n'ont point le droit de régir les annales des autres nations, ni de nous éclairer exclusivement sur la haute antiquité ; qu'ils ont seulement le mérite de nous fournir des

moyens d'instruction sujets aux mêmes inconvéniens, soumis aux mêmes règles de critique que ceux des autres peuples; que c'est à tort que jusqu'ici l'on a voulu faire de leur système le régulateur de tous les autres; et que c'est par suite de ce principe erroné que les écrivains se sont trouvés pris dans un filet inextricable de difficultés, en voulant forcer tantôt des événemens anciens de descendre à des dates tardives, tantôt des événemens récens de remonter à des tems reculés : ce genre de désordre qui a surtout eu lieu dans l'Histoire des Empires de Ninive et de Babylone, va devenir pour nous une raison d'en faire un nouvel examen, et de fournir une nouvelle preuve de la bonté de notre méthode.

FIN.

S 3W
610207

Digitized by Google

ERRATA.

TOME PREMIER.

Pages
113, fin du premier alinéa, *ajouter* à l'appui de notre idée vient la remarque faite par dom Calmet, « *que les Juifs semblent n'avoir connu que deux saisons; puisque leurs anciens livres ne nomment jamais que l'hiver et l'été*, (lesquels présentent cette division de l'année solaire en deux parties, comme nous le disons

202, ligne avant-dernière, on lit « dans le *dix-septième* des Asiatik researches, lisez *dans le tome septième.*

TOME II.

130, lig. 26, corrigez la faute suivante : on lit, Joseph, lib. IX, ch. 2, *lisez* ch. II.

QUE

GENESE.

Ham
or
Chm

Mat

Phut

Kous

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

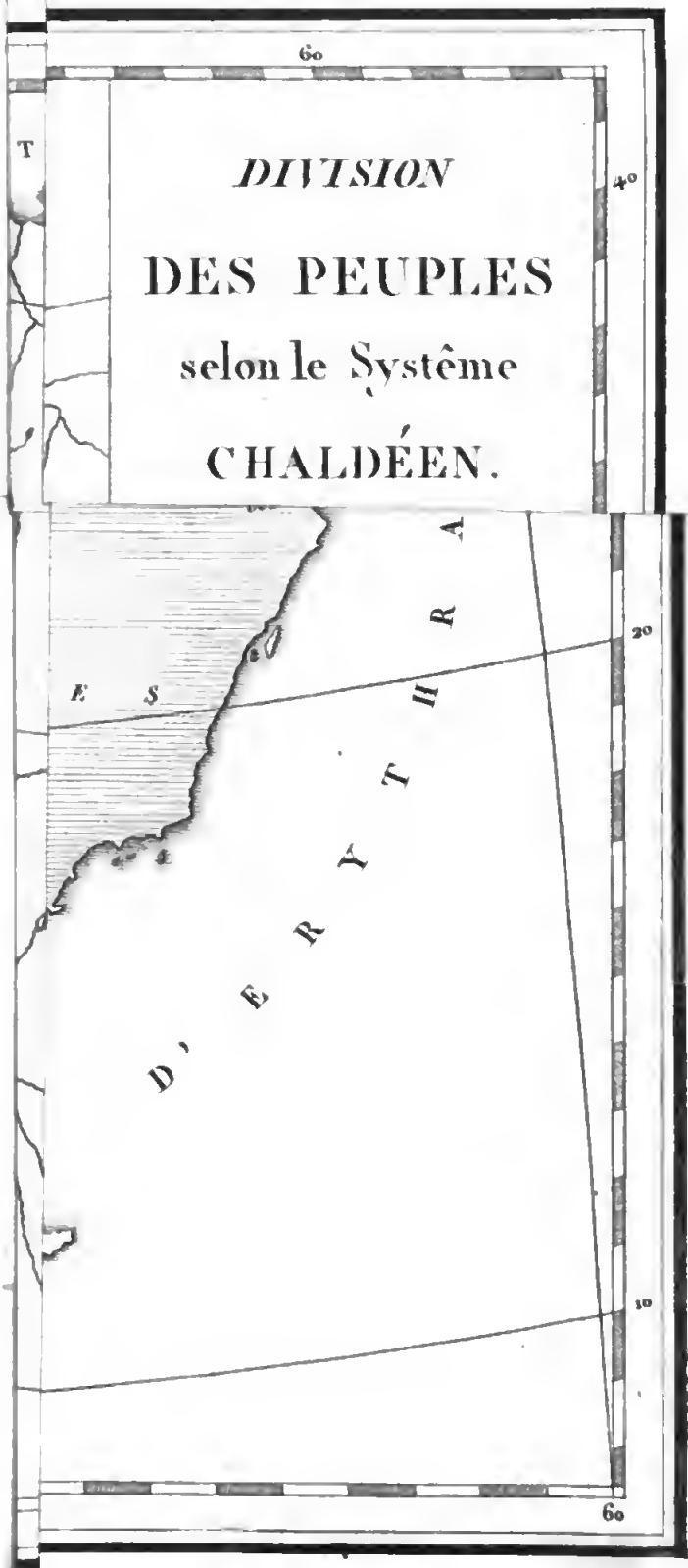

NAPOLI

Digitized by Google

Biblioteca Nazionale
NAPOLI
III B 4

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google